★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9330 — 34 PAGES — MARDI 14 JANVIER 1975

En République fédérale d'Allemagne

Des soldats français manifestent dans les rues de Karlsruhe

LIRE PAGE 34

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La libéralisation à la chilienne

Le 11 septembre 1974, pour « fêter » l'anniversaire du renversement du régime de l'Unité populaire, la junte chilienne avait annoncé un certain nombre de mesures de libéralisation, tout en précisant bien qu'il n'était pas question d'envisager le retour à une pratique constitutionnelle, politique, sociale et culturelle normale.

Les militaires chiliens se trouvaient, après un an d'exercice sans partage du pouvoir, enfermés dans le dilemme classique des « régimes forts » : contraints d'exercer une très forte pression — incluant l'usage systématique de la torture — pour endiguer la vague montante des revendications concernant les libertés politiques et syndicales, ainsi que l'amélioration du niveau de vie. Mais en même temps, ayant fait du libéralisme le plus classique leur doctrine économique, les militaires chiliens dépendent dans une large mesure — c'est l'un des paradoxes de l'ultranationalisme ! — du capital étranger. Or les investisseurs tiennent à leur image de marque et n'aiment guère, en général, les dictatures trop ouvertement violentes.

L'une des mesures de libéralisation annoncées le 11 septembre 1974 était la levée de l'« état de guerre interne ». Cependant, par un artifice juridique qui n'est pas resté longtemps inaperçu, les conséquences que le droit chilien lui-même attache à la levée de cet état de guerre n'ont pas été tirées : la compétence des tribunaux militaires sur les affaires ayant le moindre contenu politique demeure entière.

Le seconde mesure, avancée à grand fracas, était la libération de la plupart des prisonniers « politiques », ce qualificatif n'étant, évidemment, pas prononcé. De fait, M. Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de l'Unité populaire, était aussitôt libéré. Mais l'élargissement de prisonniers est assorti de leur expulsion, et les difficultés ont paru se multiplier lorsqu'il s'est agi d'appliquer la mesure. Selon la junte, la seule explication en est l'hésitation de très nombreux pays étrangers à accepter sur leur territoire des militants de gauche. L'argument vaut dans plus d'un cas. Mais n'est-ce pas renverser la charge de la preuve pour se donner bonne conscience ? Tout citoyen chilien, fût-il de gauche, ne devrait-il pas pouvoir vivre paisiblement dans son pays ?

La libération, le 11 janvier, de deux anciens ministres de M. Salvador Allende, dont M. Clodomiro Almeyda, membre éminent du parti socialiste et aussi ancien ministre des affaires étrangères, a été suivie de leur expulsion vers la Roumanie. Ces expulsions, il faut le noter, étaient ardemment souhaitées par les émigrés chiliens, car la personnalité de M. Almeyda pourrait aider à résoudre les « contradictions » de la résistance chilienne à l'étranger.

Mais pourquoi subordonner la mise en liberté de deux cents autres détenus — dont celle de Mme Laura Allende, sœur de l'ancien président — à l'acceptation par le Mexique de les recevoir ? Pour punir ce pays d'avoir récemment rompu avec le Chili ? Et pourquoi maintenir dans les prisons ou les camps de concentration tant d'autres militants obscurs ?

Une demi-douzaine de commissions internationales, dont plusieurs relèvent des Nations unies, ont déjà largement apporté les preuves de ces violations du droit pepétrées par la junte. Le tribunal Bertrand Russell qui la juge cette semaine à Bruxelles ne saurait être accusé par quiconque de « gauchisme » lorsqu'il dénonce ces faits et combien d'autres tout aussi graves relevés par des organisations au-dessus de tout soupçon.

(Lire nos informations page 2.)

Approuvant la mise en garde de M. Kissinger aux producteurs de pétrole

Le président Ford juge très sérieuses les perspectives de guerre au Proche-Orient

L'IRAN ÉCARTE TOUTE IDÉE D'EMBARGO

L'approbation donnée par le président Ford aux récentes déclarations de M. Kissinger sur l'emploi éventuel de la force au Proche-Orient va raviver les inquiétudes que ces propos avaient provoquées.

Cependant, si Paul VI exprime son pessimisme, si plusieurs personnalités arabes rejettent la « menace », si le premier ministre iranien, M. Hoveida, tout en excluant un recours de son pays à l'embargo, juge que les propos de M. Kissinger ne sont « pas sérieux », ni le Kremlin ni les alliés occidentaux des Etats-Unis — à l'exception du secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, qui semble les approuver — n'ont fait connaître leur réaction.

L'interview de M. Ford, confirmant que l'emploi de la force ne devait pas être exclu si « *le monde libre ou le monde industrialisé était étranglé* », éclaire les intentions américaines. Il s'agit d'une manœuvre d'intimidation rappelant, toutes proportions gardées, la tactique du Brinkmanship — la politique du « *bord du gouffre* » chère à M. Dulles pendant la guerre froide — mais s'adressant à un nouvel adversaire : non plus l'U.R.S.S. mais les Etats arabes.

Cependant, si M. Ford juge les perspectives de guerre au Proche-Orient « très, *très sérieuses* », son avertissement ne s'adresse pas seulement aux Arabes mais aussi, dans une certaine mesure, aux Israéliens. Certes, à leur adresse, il insiste davatange sur la carotte que sur le bâton, mais il les avertit tout de même que ce qui compte, « *en dernière analyse* », c'est l'« *intérêt national* » américain. Les Israéliens — dit encore M. Ford — doivent se prêter à de « *vrais progrès* » dans la voie d'un règlement s'ils veulent obtenir une garantie américaine formelle.

Cette allusion à l'« intérêt national » américain, pour normale qu'elle soit, n'en rend que plus troublant le silence des Européens, dont l'« intérêt national » ne s'identifie pas nécessairement à celui des Etats-Unis. Ils sont importateurs de la plus grande partie de leur énergie, une intervention américaine ne risquerait-elle pas de provoquer leur « étranglement » immédiat ? Ce silence signifie-t-il que les Européens reconnaissent à M. Ford « la capacité — qu'il revendique dans une autre interview — d'assumer la direction (leadership) du monde entier ? ».

M. D.

Plusieurs personnalités expriment leurs craintes

Voici les principaux passages de l'interview de M. Ford publiée cette semaine par *Time* :

« *Le mot étranglement est le mot clé* », *dit M. Ford, se rapportant au récent commentaire de M. Kissinger à* Business Week. « *Si vous lisez sa réponse à une question très hypothétique, il n'a pas dit que la force devrait être employée pour changer le prix* (du pétrole exporté du Proche-Orient). *Ce qu'il a dit n'exclurait pas la force si le monde libre ou le monde industrialisé était étranglé. Je réaffirmerai mon appui à cette position exprimée en réponse à une question hypothétique. Par* « étranglement » *M. Ford indiqua qu'il voulait dire* « que vous êtes sur le dos ».

» *En réponse à une question sur les perspectives de guerre au Proche-Orient, M. Ford a dit :* « *Elles sont très, très sérieuses* », *ajoutant que leur gravité augmente* « *chaque jour où nous ne faisons pas de progrès dans le règlement du conflit* ».

» *En ce qui concerne une garantie formelle des Etats-Unis à Israël, il dit :* « *Nous avons tout donné* (à Israël) *sauf cela.* » *Mais il n'a pas exclu qu'une garantie puisse être donnée* « *en certaines circonstances, mais il doit y avoir (...) de vrais progrès réalisés là-bas avant de franchir un tel pas.* »

» *Reconnaissant qu'*« *il y a actuellement une relation réelle entre les intérêts de la sécurité nationale* (américaine) *et ceux d'Israël* », *M. Ford a ajouté :* « *Mais en dernière analyse, nous avons à juger ce qui est dans notre intérêt national avant toute autre considération.* »

Dans une autre interview, que publie ce lundi 13 janvier, le quotidien américain *Washington Post*, M. Ford déclare : « *J'ai une confiance totale et absolue dans notre capacité, en tant que représentant la puissance la plus forte du monde occidental, à assumer la direction (leadership) du monde entrer (...).* »

(*Lire la suite page 3, ainsi que l'article de notre envoyé spécial Michel TATU, page 34.*)

AU JOUR LE JOUR

PRÊT ET BAIL

M. Hoveida a beau démentir la rumeur selon laquelle l'Iran achèterait des Concorde pour les louer à PANAM, c'est une formule qui tentera beaucoup d'esprits et qui, peut-être, fera son chemin. Ce serait une solution élégante au problème du recyclage des pétrodollars.

Ayant acheté dans un premier temps les industries des pays développés, les producteurs de pétrole les leur loueront pour que ces pays fabriquent des machines et des outils qu'ils leur loueront à nouveau afin de leur permettre de poursuivre leur développement économique et d'être en mesure d'acquitter les droits de location.

C'est un système qui s'apparente à celui du fermage. De propriétaire nous deviendrons fermier. Il n'y a là aucune déchéance, au contraire; peut-être même redécouvrirons-nous cette antique vérité que la richesse est dans le travail et non dans la possession.

ROBERT ESCARPIT.

CUBA : le bout du tunnel ?

M. Carlos Rafaël Rodriguez, vice-premier ministre cubain, est attendu mercredi 15 janvier à Paris, pour une visite officielle de quatre jours. A l'occasion de ce premier sejour officiel en France, depuis 1959, d'un membre du gouvernement de La Havane, un accord de coopération doit être signé entre les deux pays.

Les dirigeants de La Havane ont tiré les leçons de l'échec de la recolte de sucre de 1970. La hausse rapide des prix du sucre sur le marche mondial leur permet d'envisager la prochaine saison avec optimisme et M. Fidel Castro annonce « une forme de démocratie encore plus directe » que celle qui est pratiquée dans les pays occidentaux.

On lira ci-dessous le debut d'une série d'articles de notre envoyé special Philippe Labreveux sur les perspectives du développement de Cuba.

1. — LE MALHEUR DES UNS...

De notre envoyé spécial
PHILIPPE LABREVEUX

La Havane. — Quelle revanche! Quel retournement inattendu. Avec une production de sucre, estimée à 6 millions de tonnes en 1975, Cuba va peut-être réaliser enfin les espoirs déçus de 1970. Il s'agissait alors de produire à tout prix 10 millions de tonnes. Toutes les énergies avaient été mobilisées pour cette « zafra » géante. « *Los diez millones van* » (les 10 millions sont en route) : ce slogan répété, chanté, crié, entraînait les « macheteros », les coupeurs de canne, dans les champs de l'Oriente et les « volontaires » arrachés aux bureaux, aux universités, aux usines. En vain. Cet effort gigantesque, effectué au détriment de l'économie et de la productivité des autres secteurs, s'était traduit par un échec douloureusement ressenti par les dirigeants.

La hausse fantastique des cours du sucre sur le marché mondial offre aujourd'hui une occasion inespérée de rattrapage : les prix ont été quatre fois plus élevés en 1974 qu'en 1973. Sans doute faut-il attendre la fin de la récolte, en juillet-août. Les mauvaises surprises sont encore possibles, mais le fait est là : avec une production normale et sans qu'ait été hypothèquée la marche générale de l'économie nationale, les rentrées de devises vont être sensiblement plus importantes.

Le sucre, qui représente les quatre cinquièmes des exportations, est le « salaire de Cuba ». Les Etats-Unis ayant suspendu leurs achats en représailles contre les nationalisations décidées par le régime révolutionnaire, c'est l'Union soviétique qui offrit d'acquérir la production. En 1964, après un voyage à Moscou de M. Fidel Castro, un premier accord à long terme avait été conclu sur la vente d'une quantité croissante de sucre cubain au prix de 6 cents américains la livre. Mais la faiblesse de la production n'avait pas permis à Cuba d'honorer ses engagements. Lorsque en 1970 la récolte dépassa les 8 millions de tonnes, les dirigeants de La Havane avaient naturellement cherché à écouler la plus grande partie sur le marché libre afin d'obtenir des devises convertibles. Les accords soviéto-cubains ont été renouvelés en 1972.

(*Lire la suite page 2.*)

Difficile recherche d'un compromis à Bruxelles

Les propositions de hausse des prix agricoles dans la Communauté européenne varient de 5 % (R.F.A.) à 13,5 % (France)

Une fois encore, les ministres de l'agriculture des neuf pays de la C.E.E. vont éprouver quelque difficulte à respecter leur calendrier. La fixation des prix agricoles, qui est a l'ordre du jour de la reunion des 13 et 14 janvier, doit donner lieu a l'affrontement classique entre intérêts nationaux opposes. La Commission de Bruxelles propose de tenir compte, à partir d'une augmentation moyenne de prix de 10 %, des variations monétaires nationales, ce qui aboutirait à une hausse des prix agricoles de 13,5 % en France et de 5 % en Allemagne fedérale. Ces deux pays sont, pour l'instant, hostiles ou réserves.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture des Neuf, qui se reunissent les lundi 13 et mardi 14 janvier à Bruxelles, délibèrent des prix à fixer au cours de la prochaine campagne. Comme l'a montré la première session ministérielle, consacrée en décembre a ce dossier, les positions des Etats membres restent éloignées et les discussions vont être vives et longues. Il n'est pas évident que les Neuf parviendront, comme ils se sont engagés à le faire, à fixer les prix avant la fin janvier, de façon que la campagne, au moins en ce qui concerne la viande de bœuf, puisse commencer à partir du 1er février.

La Commission a préconisé une augmentation de prix se situant en moyenne entre 9 % et 10 %. Certains Etats membres, tels l'Allemagne et le Royaume-Uni, considèrent que c'est trop; d'autres, comme la France et l'Irlande, pas assez. Cherchant à moduler la fixation des prix en fonction de l'évolution économique de chacun des Etats, la Commission a propose de profiter de l'occasion — le changement de campagne — pour repercuter sur les prix agricoles les variations monétaires enregistrées dans plusieurs pays de la C.E.E. : réévaluation de fait du franc belge, du florin et surtout du deutschemark : dépréciation du franc français, de la livre et de la lire. A cet effet, elle suggère que l'augmentation des prix soit, en France, supérieure de 3,5 % à celle des prix communs (donc en moyenne 13,5 % au lieu de 10 %), et qu'elle soit au contraire inférieure de 2,7 % dans les pays du Bénélux et de 5 % en Allemagne.

L'opportunité d'appliquer de telles mesures dites « *agro-monétaires* », va vraisemblablement faire l'objet d'une discussion très serrée au sein du conseil. Au nom de la défense du franc, Paris s'est toujours opposé jusqu'ici à répercuter, fût-ce partiellement, la dépréciation de la monnaie nationale sur le niveau des prix agricoles. Le temps passant, une telle attitude devient de moins en moins justifiée : depuis maintenant un an, la dévaluation du franc sur le marché des changes se situe de façon permanente autour de 7 % à 8 %.

Dans ces conditions, effectuer une correction de 3 % pour tenir compte de la baisse effective et persistante du pouvoir d'achat de la monnaie nationale n'aurait aucune raison d'être considérée comme une marque de défiance à l'égard du franc. Au cours des mois passés, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Irlande se sont prêtées à de telles corrections.

PHILIPPE LEMAITRE.

(*Lire la suite page 32.*)

L'aménagement de la région parisienne

M. GISCARD D'ESTAING DEMANDE A M. CHIRAC DE FAVORISER LES VILLES NOUVELLES

(*Lire page 29.*)

Dans la page « Événement » du mercredi 15 janvier

LA [illegible] AMÉRICAINE SUR LE COMMERCE

NOUVEAU CONFLIT SPECTACLE-TÉLÉVISION

Le public du [illegible]

Vendredi 10 janvier, dans la soi[illegible] de télévision, TF 1, A 2 et FR 3, ont [illegible] téléspectateurs ont, semble-t-il, appré[illegible] vage » : selon le réalisateur Gérard C[illegible] chaine, la fréquentation des salles [illegible] soir-là, de 40 %. Certaines organisati[illegible] envisagent des mouvements reven[illegible] contre « la diffusion abusive de fi[illegible]

[illegible] fermés [illegible] riptions : [illegible] formation continue, 27, rue [illegible]-Guillaume, 75341 Paris [illegible] 07. Téléphone : 260-39-60.]

L'Union syndicale des artistes (USAD, autonome) demande à ses adhérents de refuser de travailler avec les nouvelles sociétés de télévision tant que des conventions collectives leur donnant satisfaction n'auront pas été conclues : l'USAD réclame notamment que le nombre des films diffusés sur le petit écran n'excède pas le chiffre de deux cent quarante (moins de la moitié du volume prévu), ce nombre étant celui qu'avancent également les producteurs de films réunis au sein du Conseil supérieur de la production, avec les représentants des réalisateurs, des comédiens, et des techniciens.

Pour le moment, les adhérents du Conseil supérieur de la production ont adopté le principe d'une grève des films au petit écran : ce mouvement (*le Monde* du 17-18 novembre) n'a pas encore eu de répercussions visibles : le refus de vendre des [illegible] ne sera [illegible] plus... d'un gr[illegible] dial : la C.G.T. [illegible] analyses des autonomes, [illegible] maintenant à la grève ou au [illegible] des contrats, et le conflit demeure essentiellement verbal.

C'est le réalisateur Costa-Gavras, membre de la Société des réalisateurs de films, dont on a vu « Z », dimanche soir sur TF 1, qui a été le plus violent : « *Si on continue ainsi*, a-t-il déclaré ce lundi matin au micro d'Europe 1, *il n'y aura plus de cinéma, plus de films, ni pour le cinéma ni pour la télévision, comme en Allemagne ou en Grande-Bretagne.* » — M. E.

(*Lire la suite page 20.*)

AMÉRIQUES

CUBA : le bout du tunnel ?

(Suite de la première page.)

L'U.R.S.S. a à la fois accepté de relever à 11 cents le prix d'achat et réduit le volume de ses importations. En 1974, ce sont deux millions de tonnes de sucre cubain qui ont pris la destination des ports soviétiques.

Vendre à l'U.R.S.S. à un prix garanti et supérieur au cours mondial ; mais dans le cadre d'un accord de troc ou écouler la production sur le marché libre pour recevoir des devises convertibles : tel était le dilemme des Cubains qui n'ont cessé de réclamer aux pays capitalistes consommateurs un relèvement concerté des prix. Leurs prétentions n'étaient pas exagérées : à la *conférence des Nations unies sur* le sucre en 1973, Cuba avait proposé que le nouvel accord mondial fixe les prix minima et maxima à 6 et 9 cents la livre. Les cours ont dépassé l'an dernier les 50 cents à la surprise des bénéficiaires eux-mêmes. Sur le marché libre, la production a été écoulée, estime-t-on, au prix moyen de 30 cents ; le produit de la vente de l'ordre de 1 milliard et demi de dollars équivaut à peu près aux deux-tiers des exportations de 1973.

Les cours se maintiendront-ils ? L'anarchie qui règne actuellement *sur le marché* des matières premières interdit tout pronostic.

Au seuil du décollage

La flambée des prix est une aubaine pour un pays resté en fait mono-exportateur et qui doit pratiquement tout importer : 8 millions de tonnes de pétrole et de dérivés par an, le charbon destiné aux usines de nickel, les matières premières nécessaires à l'industrie, les équipements pour l'agriculture et les transports, des bateaux, une notable partie des produits alimentaires. Mais la limitation des ressources naturelles a appris aux Cubains à éviter le gaspillage. *« C'est le pays le plus organisé que j'ai visité »*, affirme M. Pat Holt, secrétaire de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, dans un rapport publié aux Etats-Unis l'année dernière. De nombreux diplomates en poste à La Havane estiment que Cuba est aujourd'hui au seuil du décollage. Est-ce trop d'optimisme ?

Les « problèmes » dont parlent les spécialistes de « développement » ont été résolus ou sont en passe de l'être. Cuba a remporté des succès spectaculaires dans des secteurs-clés : population, santé, emploi, éducation, urbanisation, alimentation. Les dirigeants ne se lassent pas de rappeler que depuis 1959 l'analphabétisme a été éliminé, le nombre des écoles primaires a doublé, celui des écoles secondaires a triplé. Certaines maladies (poliomyélite, diphtérie, tétanos, paludisme) ont disparu. L'espérance de vie a été portée à soixante et onze ans pour les hommes et soixante-quatorze ans pour les femmes. Près de la moitié de la population est active, le chômage est pratiquement inexistant. La *migration des paysans et la croissance* des villes ont été freinées. Tout le monde mange à sa faim.

« Une révolution de riches dans un pays pauvre » : c'est ce que les anciens guérilleros de la Sierra Maestra affirment avoir réussi. Mais dans le domaine économique leur idéalisme les a *parfois* conduits à des choix excessifs, de l'industrialisation accélérée à *l'intensification de la* monoculture sucrière. Certains secteurs comme la pêche, l'aviculture ou l'extraction [du] nickel ont connu une progressi[on] régulière ; dans l'ensemble cependant, la croissance a été lent[e]. Après l'échec de la « zafra » de 1970, les erreurs principales ont ét[é] corrigées : tout en poursuivant les [in]vestissements d'infrastructure, l'a[g]riculture a été diversifiée à l'éch[elon] *national*, sinon local, l'ind[u]strialisation retardée. Le taux d[e] croissance s'est *élevé à partir* [de] *1972* et dépasse depuis lors 10 [%] par an. Les exportations sont [pa]ssées de 768 millions de pesos e[n] 1972 à [illegible] milliards 193 millions [en] 1973, année au cours de laquelle [le] pays [a], pour la première fo[is] […] enregistré une bal[ance] […] positiv[e] […]

[…]les, […]tre […]ait […]no- […]ho- […] de […] En […] à […] il […]s

[…] correspondant […] salaires versés pendant un an. [En] conséquence, selon M. Osvald[o] Dorticos, président de la République et responsable de l'économie, fut d'une part une demande anormale des rares produits non *rationnés et la désorganisation* des circuits de distribution, d'autre part une baisse de la productivité, *l'accroissement de l'ab*sentéisme et un ralentissement de l'incorporation au travail. Il fallait donc rétablir *l'équilibre entre* l'offre et la demande.

L'accroissement des biens offerts au public, d'un côté, le gel de la masse monétaire en circulation, de l'autre, ont permis d'éponger en grande partie les liquidités. Au point qu'aujourd'hui les Cubains donneraient plutôt l'impression d'être à court d'argent. La loi sur le vagabondage promulguée en *1972* a eu un effet de dissuasion sur les inactifs. Mais c'est sans doute la nouvelle politique des revenus qui a redonné aux Cubains le goût du travail. Les rajustements dans ce domaine sont toutefois loin d'être profonds, à s'en tenir du moins aux explications que nous a fournies M. Alfredo Reyes Valdes, secrétaire général du syndicat d'Alquitex, une usine de textiles située à 60 kilomètres de La Havane.

« A la fin de l'année 1970, dit-il, *une nouvelle échelle des salaires était entrée en vigueur, des normes avaient été fixées pour chaque tâche et les salaires étaient versés en fonction de l'accomplissement de ces normes. Si le rendement du travailleur était inférieur de 1 % à la norme, on déduisait 1 % de son salaire ; en revanche si le rendement était supérieur de 1 % on ne le majorait que de 0.5 %. Depuis le treizième congrès de la centrale des travailleurs cubains (C.T.C.), qui s'est tenu à la fin de l'année 1973, la majoration est égale au taux de dépassement de la norme. »*

Bien que les normes définies avec *sévérité n'offrent guère de* marge de manœuvre aux travailleurs, la nouvelle politique semble avoir atteint son but. *« En 1973, le rendement moyen était inférieur de deux ou trois points par rapport à la norme*, dit M. Reyes Valdes, *il est aujourd'hui supérieur de deux points. »* D'autres stimulants sont prévus pour les 1 660 travailleurs d'Alquitex dont les salaires varient entre 89 et 250 pesos (le salaire maximum des administrateurs est également de 250 pesos et celui du mieux payé des techniciens de 350).

50 000 tonnes

Cuba est aujourd'hui en mesure de faire un usage judicieux des recettes extraordinaires provenant des ventes de sucre. Tous les objectifs du premier plan quinquennal 1976-1980 ont été re*levés et le taux* annuel de croissance prévu le sera sans doute aussi. Développement tous azimuts, avec priorité toutefois aux goulets d'étranglement : infrastructure portuaire, marine marchande, matériaux de construction, matériel agricole et engrais, industrie légère et surtout textile. Les études des projets sont prêts. Les commandes passées à l'étranger *se multiplient* au rythme des recettes. Les cargos attendent, encore plusieurs jours avant de pouvoir décharger *dans le port* engorgé de La Havane et doivent souvent être déviés sur Cienfuegos, sur Santiago ou sur Matanzas.

Ce spectacle réjouit les Cubains. Le cortège des bâtiments de toutes nationalités illustre, à leurs yeux, la *rupture* de l'embargo auquel ils étaient soumis. Habitués à l'austérité, ils ne s'attendent pas pour autant à *satisfaire dans l'immédiat* des besoins longtemps réprimés et que beaucoup, semble-t-il, ne ressentent plus avec la même acuité ; il leur a suffi de voir la lumière au bout du tunnel. C'est un atout pour les dirigeants qui, afin de tirer le meilleur profit du *pactole*, souhaitent l'investir et peuvent même réclamer de nouveaux sacrifices à la population. Sur l'initiative des organisations de masses, les Cubains ont renoncé à une des 7 livres de sucre auxquelles ils ont droit chaque mois. *« Cinquante mille tonnes,* leur a-t-on fait valoir, *c'est une usine de textile de plus. »*

La soif de consommation n'en est pas moins évidente. Car, en effet, si le poisson, les œufs, le lait condensé, les haricots en boîte ou *les fruits au sirop sont* en vente libre, l'essentiel de l'alimentation reste rationné, de même que les vêtements, les tissus, les chaussures, le tabac, etc. Dans les grands magasins, des rayons entiers sont vides : d'énormes cocottes en carton ou des bouées gonflées *made in U.S.S.R.* y sont placées pour cacher la pénurie. A certains étalages, en revanche, *c'est déjà l'abondance*. Aussi trouve-t-on aux Variedades de Galeano, un ancien supermarché *Woolworth, toute la gamme des* cosmétiques : déodorant en bâton à 75 centimes, shampooing et rimmel à 1,50 pesos, crème hydratante à 2,80 pesos, parfum à 10 pesos, etc. Tous produits fabriqués à Cuba et *« de la meilleure qualité »*, assure Mme Dora Calcano, secrétaire générale de la Fédération des femmes, qui a souvent l'occasion de voyager hors de Cuba. Les ménagères qui s'affairent portent encore des bigoudis de fabrication domestique *« coupés*, nous a précisé l'une d'entre elles, *dans les cylindres en carton autour desquels s'enroule le papier-hygiénique »*.

A quelques exceptions près les biens de consommation durables *sont attribués par les syndicats*. Bien que le gouvernement tende à en abaisser les prix, ceux-ci *restent élevés : 160* pesos pour une machine à coudre, ce qui est raisonnable, mais 650 pesos pour un réfrigérateur ou une *télévision*. La voiture n'est plus, depuis quelque temps déjà, inaccessible, mais elle est considérée comme un instrument de travail, et seuls les médecins et quelques autres professions prioritaires peuvent solliciter du gouvernement l'autorisation d'acheter une Fiat argentine ou soviétique au prix de 5 000 pesos. L'Etat accorde un crédit sans intérêt.

Située à 80 kilomètres des côtes de la Floride, Cuba est à mille lieues de la société de consommation et n'est pas prête à s'en inspirer. L'effort entrepris dans le domaine de l'éducation, de la santé, des équipements collectifs, va être poursuivi sans relâche. De graves lacunes vont être comblées : *logements et transports* urbains en particulier. L'aisance nouvelle dont le gouvernement jouit grâce à sa prudence et à la montée du prix du sucre lui permet aujourd'hui d'accorder au peuple ce que le peuple lui réclamera. D'où l'expérience des pouvoirs populaires engagée l'année dernière à Matanzas, une expérience qui, selon la terminologie de La Havane, marque le passage de la « dictature du prolétariat » au « centralisme démocratique ». *« Nous craignons d'organiser les pouvoirs populaires avant de disposer des moyens économiques suffisants,* a déclaré à ce sujet M. Raul Castro, vice-premier ministre, *la limitation des ressources disponibles les aurait empêchés de remplir correctement leur rôle, ce qui aurait contribué à les discréditer. »*

PHILIPPE LABREVEUX.

Prochain article :

UN NOUVEAU STIMULANT : LA PARTICIPATION

A travers le monde

Australie

● M. WHITLAM est arrivé dimanche 12 janvier en U.R.S.S. Il est le premier chef de gouvernement australien à se rendre en visite officielle à Moscou. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● M. ALDO MORO, premier ministre italien, a confirmé, dimanche 12 janvier, que l'Italie était prête à accorder l'asile à l'ancien empereur Haïlé Sélassié, s'il était expulsé d'Ethiopie. *Le gouvernement* italien a également soulevé, discrètement mais fermement, auprès du gouvernement militaire éthiopien, la question de la *« protection humanitaire »* d'Haïlé Sélassié. — *(Reuter.)*

Somalie

● LE GENERAL MOHAMED SYAAD BARRE, président de la République, a déclaré qu'à la suite de *l'aggravation* de la sécheresse dans le pays le nombre des réfugiés dans les *camps de secours s'élevait* à 137 000, et que de 4 600 à 5 000 personnes y affluaient quotidiennement. — *(A.F.P.)*

Suisse

● UNE ORGANISATION s'intitulant *« groupe pour la libération de Baader-Meinhof »* a revendiqué, samedi 11 janvier, l'attentat qui a entièrement détruit, dans la nuit du 5 au *6 janvier, dans le canton* de Vaud, le chalet de l'éditeur ouest-allemand, M. Axel Springer. — *(A.F.P.)*

Togo

● LE GENERAL EYADEMA, président du Togo, a annoncé samedi 11 janvier l'augmentation, avec effet à compter du 1er janvier, de tous les salaires privés et publics. L'augmentation, non uniforme, est plus forte pour les agents subalternes (20 %) que pour les cadres (15 %).

RÉUNI A BRUXELLES

Le « tribunal Russell II » examine les mécanismes de la répression en Amérique latine

M. Clodomiro Almeyda, ancien ministre socialiste des affaires étrangères du president Salvador Allende, libéré le 11 janvier à Santiago après seize mois de détention, est arrivé le dimanche 12 janvier à Bucarest, où il avait choisi d'être expulsé (« le Monde » du 12-13 janvier). M. Almeyda était accompagné de M. Jorge Tapia, ancien ministre de l'éducation nationale de l'Unité populaire, libéré le même jour.

D'autre part, la deuxième session du tribunal Bertrand-Russell II a commencé, dans la matinée du samedi 11 janvier, au Palais des congrès de Bruxelles, sous la présidence du sénateur de gauche italien Lelio Basso, et en présence, notamment, de Mme Hortensia Bussi de Allende, veuve de l'ancien chef d'Etat chilien. Le tribunal Russell-II se consacre à la répression en Amérique latine.

Une première session avait eu lieu à Rome du 30 mars au 6 avril 1974, et avait abouti à la « condamnation » par le jury de quatre gouvernements latino-américains, le Brésil, la Bolivie, le Chili et l'Uruguay, déclarés *« coupables de violations systématiques des droits de l'homme constitutives de crimes contre l'humanité »*.

La deuxième session, qui durera *jusqu'au 18 janvier, sera consacrée* à l'analyse des systèmes sociaux et économiques qui permettent aux gouvernements *« d'ôter à leur peuple le droit de disposer d'eux-mêmes »* (*le Monde* du 11 janvier).

L'un des vice-présidents du jury, M. François Rigaux, professeur à l'université catholique de Louvain, a, notamment précisé que le tribunal devra répondre aux questions suivantes : *« Pourquoi la volonté populaire est-elle brutalement réprimée en Amérique latine ? Pourquoi les seuls droits individuels respectés sont-ils les droits de propriété des classes dirigeantes traditionnelles ? Pourquoi les politiques gouvernementales conduisent-elles à un développement économique aveugle, détruisant les valeurs humaines et culturelles des plus pauvres ? Pourquoi les gouvernements accordent-ils des privilèges excessifs aux sociétés étrangères ? »*

Les témoignages les plus importants apportés le samedi 11 et le dimanche 12 janvier ont été consa*crés au Chili*. On entendit, en particulier, le général d'aviation chilien Sergio Poblette — *l'un des quatre officiers de son grade à être demeurés fidèles au président Allende* (sur un total de vingt-quatre). Il est réfugié en Belgique depuis sa *libération*, il y a deux mois. Le général a expliqué comment fonctionnaient les « écoles de torture », où les militaires chiliens, formés à Panama par des spécialistes américains, initiaient leurs compatriotes.

Un témoin chilien, M. Luis Vitale, *a présenté* un rapport élaboré par des prisonniers qui ont séjourné *dans des camps de concentration* et des centres de tortures. Selon lui, 20 000 Chiliens sont morts depuis le 11 septembre 1973, 150 000 ont été, pour un temps plus ou moins long, privés de liberté, 14 000 ont été expulsés, et 90 000 travailleurs ont été renvoyés de leurs lieux de travail.

Selon notre correspondant à Bruxelles Pierre de Vos, le moment le plus pathétique fut sans doute *l'intervention de Mlle Carmen Cas*tillo, compagne de l'ancien secrétaire général du MIR, Miguel Enriquez, tué le 5 octobre dernier dans un faubourg de Santiago. Elle expliqua, en *particulier*, comment elle-même avait été torturée, alors qu'elle était enceinte et blessée.

Mais *l'acte d'accusation* le plus complet, contre l'actuel gouvernement chilien, a été prononcé le 12 janvier par M. Pedro Vuskovic, ancien ministre de l'économie du président Salvador Allende, dont nous donnons ici de larges extraits.

La junte chilienne présente un exil arbitraire comme une mesure libérale

affirme un ancien ministre du président Allende

Le rapport de la délégation chilienne à la session du tribunal Bertrand-Russell II, présenté par M. Pedro Vuskovick, comprenait sept parties, consacrées chacune à l'étude d'une violation particulière des droits de l'homme par la junte militaire : la pratique du bannissement ; la prolongation en fait de l'état de guerre interne ; les nouvelles règles de détention ; la répression culturelle ; la répression dans l'enseignement ; l'établissement, en catimini, de règles constitutionnelles ; les pratiques judiciaires douteuses. Ces analyses détaillées étaient précédées d'un rapport sur *« l'état général de la répression »*, indiquant que, *« pour être moins désordonnée que dans les premiers mois, la répression n'en est pas moins permanente et croissante, bien que plus systématiquement déguisée »*.

A propos du bannissement, le rapport chilien déclare :

« Le bannissement ou exil forcé n'est admis que dans des cas exceptionnels expressément prévus par la loi et selon des garanties précises, en raison de la gravité d'une telle décision. Parmi ces garanties figurent généralement, y compris dans le code pénal chilien, l'exigence d'une décision judiciaire. Le bannissement est en outre réservé aux délinquants de droit commun, comme substitut à la peine d'emprisonnement, ce qui explique qu'il ne peut être imposé pour une durée supérieure à la peine d'emprisonnement prononcée. En l'absence de ces garanties, on se trouve en présence d'un « exil arbitraire », interdit expressément par l'article 9 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Or la junte, par une habile manœuvre, tente de tourner l'article 9 précité en présentant comme une mesure libérale la pratique de l'exil arbitraire. » En particulier, un décret-loi a étendu le bannissement *« à toutes les infractions relevant de la compétence des tribunaux militaires du temps de guerre. La junte se donne ainsi la faculté d'user abondamment de la procédure de bannissement. Victime de ce décret exorbitant, Renan Fuentealba a été obligé de quitter sur l'heure le pays avant même que la justice chilienne, saisie de l'inconstitutionnalité du décret d'expulsion, ait été à même de rendre sa décision. Elle doit se prononcer le 20 janvier prochain »*.

De surcroît, la junte a lié, le 11 septembre dernier, la libération des prisonniers politiques à leur départ pour l'étranger. Or, dans la quasi-totalité des cas, aucune décision judiciaire n'avait été prononcée contre les personnes ainsi placées devant un choix dramatique : maintien en prison ou exil.

Les rôles renversés

Enfin, en lançant un appel aux *« nations démocratiques »* pour qu'elles acceptent de recevoir des exilés chiliens, et en leur reprochant de ne le faire qu'avec lenteur, la junte inverse les rôles, car elle rend *« ces gouvernements indirectement responsables du maintien en détention de personnes arbitrairement détenues pour délit d'opinion »*.

Le rapport chilien dénonce également *« l'extension de la répression de type politique aux prisonniers de droit commun »*, selon des méthodes *« relevant du fascisme classique »*. *« Des camps ont été créés pour certains de ces détenus, dans le cadre d'une opération présentée comme devant les « réhabiliter ». Le ministère de l'intérieur a annoncé, en mai 1974, qu'il s'agissait de faire participer les détenus de droit commun aux activités de travaux publics, pour lesquelles ils recevraient un salaire. La réalité est tout autre. Au camp de Pisagua, près d'Iquique, environ quatre cents détenus entre quatorze et cinquante ans, dont une majorité de moins de vingt-cinq ans, ont été soumis, entre mai et octobre 1974 à un régime militaire : revêtus d'uniformes, marchant au pas et le crâne rasé, contraints d'assister à d'innombrables rites disciplinaires, ils n'ont ni travail, ni salaire, ni visite, ni correspondance avec leurs familles. A la suite d'un rapport très négatif de la Croix-Rouge internationale (qui a visité le camp en juin 1974) le camp de Pisagua a été fermé et la plupart des prisonniers ont été transférés au camp de Chacabuco, où ils étaient encore trois cent trois en novembre dernier. Les visites et la correspondance leur demeurent interdites. Aucune organisation internationale n'a été autorisée à visiter ces prisonniers de droit commun. »*

M. Vuskovic a également dénoncé l'institution de la censure. Plusieurs pays ont d'ailleurs protesté contre les entraves ainsi apportées à la diffusion de leurs films, y compris ceux de nature culturelle, technique et scientifique.

« La militarisation des établissements d'enseignement et le contrôle des enseignants » sont longuement analysés dans le rapport chilien. *« La délation mutuelle et la contrainte idéologique »* sont devenues le climat ordinaire des établissements d'enseignement chiliens, sur lesquels *les autorités militaires se sont arrogées* un droit de contrôle permanent.

A propos de la crise constitutionnelle, le rapport dénonce l'adoption quasi secrète, en décembre dernier, d'un décret-loi n° 788 violant sur plusieurs points *« les principes les plus anciens du droit naturel »*. En particulier, ce décret autorise *« la modification de la Constitution par voie rétroactive »*.

Enfin, le respect, toujours proclamé par la junte, de *« l'indépendance du pouvoir judiciaire »* ne correspond pas à la réalité. Celui-ci, il est vrai, jusqu'à une date récente, a été *« complaisant »* à l'égard du nouveau régime :

« Les tribunaux ont laissé arrêter, torturer et assassiner en s'abritant derrière l'incompétence qu'impliquait pour eux l'état de guerre. Depuis quelques semaines, cependant, et sous la pression des organismes internationaux comme de l'opinion chilienne et des Eglises du Chili, certains magistrats semblent prendre quelque recul en tentant d'user de cette indépendance dans quelques cas d'espèce jugés excessifs. C'est alors qu'ils s'aperçoivent que cette indépendance n'a été octroyée que du bout des lèvres. Depuis mars 1974, plus de mille cinq cents recours d'habeas corpus ont été déposés pour la seule région du Grand Santiago, à tel point que la cour d'appel a été contrainte d'ouvrir un secrétariat spécial pour leur enregistrement. Au 1er janvier 1975, trois de ces recours seulement avaient été acceptés. Le seul qui ait été suivi d'effet concernait un jeune garçon, mineur pénal, qui a été libéré », a conclu M. Vuskovic.

Israël

Un parti politique, le K[…] tient son congrès en Cisjordanie

LA FIN D[…]

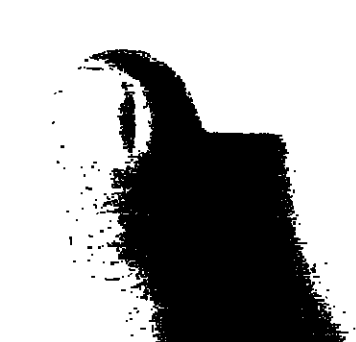
L'Iran […] au dév[…]

Espagne

[…]e tension sociale à Barcelon[e] et dans les Asturies

De notre correspondant

M. ARIAS N[…] venons fou[…] mencer noh[…]



PROCHE-ORIENT

Israël

Un parti politique, le Herout tient son congrès en Cisjordanie occupée

De notre correspondant

Jérusalem. — Le congrès du parti nationaliste Herout, dont le leader est M. Menahem Begin, qui commandait, à l'époque du mandat britannique, l'organisation militaire clandestine Irgoun, n'aurait sans doute suscité qu'un assez faible intérêt, n'était le lieu choisi pour la séance inaugurale. En décidant d'ouvrir son douzième congrès à Kyriat-Arba, faubourg nouvellement créé près d'Hébron, en territoire occupé, le Herout avait soigneusement calculé les répercussions de son geste. C'est, en effet, la première fois qu'un parti politique tient ses assises nationales dans les territoires occupés, et cela ne peut pas être interprété de plusieurs manières.

Le Herout est, par son importance numérique, le deuxième parti d'Israël et constitue la formation principale du groupe d'opposition Likoud. En réunissant ses quelque neuf cents délégués à Hébron — « d'où nous ne partirons plus », ont proclamé divers orateurs, — le parti de M. Begin a suscité une profonde irritation dans la population arabe et une certaine effervescence dans les milieux politiques israéliens.

Pour de nombreux commentateurs de la presse israélienne, l'émotion provoquée par le choix d'Hébron est peut-être la seule chose qui marquera les assises d'un parti qui paraît de moins en moins offrir une solution de rechange au régime actuel. Leader de l'opposition depuis qu'Israël existe, M. Menahem Begin ne peut pas être insensible à la lassitude qui s'empare de ses plus fidèles compagnons.

Son discours programme reflétait un évident souci d'améliorer une image de marque quelque peu altérée par un quart de siècle d'une lutte épuisante pour d'assez maigres résultats. Il s'est contenté d'égratigner légèrement ses adversaires du Mouvement ouvrier, qui tiennent les rênes du pouvoir, pour consacrer l'essentiel de son exposé aux grandes lignes d'un plan de paix en huit points. M. Begin propose aux Arabes, « aux Etats et aux organisations armées », un armistice total d'une durée de trois ans qui serait mis à profit pour rechercher par la négociation directe un règlement définitif du conflit et une solution au problème des réfugiés. Une indemnisation doit être envisagée pour les biens abandonnés en Israël par les réfugiés arabes, et dans les pays arabes par les réfugiés juifs.

M. Begin a provoqué une très vive sensation en saluant à ce moment de son discours la présence dans la salle de Mme Sanna Hassan, « journaliste » égyptienne qui fait depuis juillet 1974 un séjour privé en Israël. Il lui demanda de faire part à ses compatriotes et à son gouvernement du désir de paix des Israéliens. Mme Hassan a été longuement applaudie par le public, qui a aussi fait une ovation prolongée aux généraux Dayan et Sharon, ainsi qu'à M. Shimon Pérès.

ANDRÉ SCEMAMA.

POUR LA SECONDE FOIS EN VINGT-QUATRE HEURES

Des troupes israéliennes ont pénétré dimanche au Sud-Liban

Pour la seconde fois en vingt-quatre heures, des troupes israéliennes ont pénétré dimanche 12 janvier à minuit dans le Sud-Liban, dans le village de Kfar-Chouba, au sud-est du Liban, a annoncé lundi un porte-parole palestinien à Beyrouth. Selon lui, les forces israéliennes étaient appuyées par des véhicules blindés, et les combats se poursuivaient dans la nuit de dimanche à lundi.

Cette nouvelle incursion a été confirmée du côté israélien par un porte-parole militaire, qui a précisé qu'une première unité avait fait sauter quatre maisons dans le village de Halta, au sud-est du Liban, dans le Fatahland, avant de regagner le territoire israélien. Un deuxième groupe était entré dans le village de Kfar-Chouba, où il avait fait sauter une maison d'où les fedayin avaient tiré sur les soldats israéliens. Le porte-parole a affirmé que les soldats israéliens avaient regagné leurs bases.

La précédente incursion israélienne qui avait eu lieu samedi soir avait été annoncée d'abord par l'agence palestinienne Wafa. Selon cette agence, une unité israélienne, estimée à deux cents hommes environ, et appuyée par des blindés, avait franchi la frontière libanaise samedi soir à 20 h. 15 (heure locale) et pénétré dans le village de Kfar-Chouba, situé à 1,5 kilomètre. Le ministère de la défense libanais a précisé ensuite que les soldats israéliens avaient perquisitionné les maisons pendant cinq heures et fait sauter un pont à l'entrée du village.

Selon les Israéliens, qui ont confirmé l'incursion, il s'agissait d'une opération de ratissage entreprise dans la partie sud de l'Arkoub à la suite d'une attaque des fedayin vingt-quatre heures auparavant, au cours de laquelle quatre soldats israéliens avaient été blessés. Selon le correspondant militaire du journal *Maariv*, qui a accompagné les troupes, les unités israéliennes ont fait sauter des routes et des ponts, coupant ainsi des communications vitales dans la région. Le même correspondant précisait que le village de Kfar-Chouba avait été bombardé auparavant par l'artillerie israélienne.

A Beyrouth, d'autre part, *l'Orient-le Jour* a publié lundi une interview du colonel Kadhafi. Le chef de l'Etat libyen affirme qu'il a signé un plan d'aide militaire au Liban et lui a donné ainsi un « *caractère exécutoire* ». Selon le journal, le colonel Kadhafi a offert au Liban un système antiaérien et des missiles, ainsi que des moyens de fortifier les villages frontaliers.

Selon le colonel Kadhafi, 1975 verra probablement la création d'un gouvernement palestinien, mais « *la notion d'Etat suscite des divergences entre Palestiniens eux-mêmes* ». Le chef de l'Etat libyen s'est prononcé catégoriquement contre tout règlement entre l'Egypte et Israël. Il croit, d'autre part, qu'un compromis est possible en Cisjordanie et au Sinaï, mais non au Golan : « *Tant qu'il y aura des Syriens et des Israéliens, ils continueront à se battre* », a-t-il conclu. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

LA FIN DE LA VISITE DU CHAH AU CAIRE

L'Iran sera largement associé au développement de l'Egypte

De notre correspondant

Le Caire. — Le chah d'Iran et l'impératrice Farah ont quitté dimanche 12 janvier Le Caire pour Vienne, où ils se rendent en visite privée, après un voyage officiel de quatre jours en Egypte.

Ce séjour a été entouré sur tous les plans d'égards extraordinaires, Le Caire tenant à marquer sa considération particulière pour le chah.

Par contraste, on a été surpris du peu de précisions relatives à la participation iranienne à la reconstruction de l'Egypte contenues dans le communiqué commun égypto-persan. On sait pourtant que le souverain iranien et le président Sadate ont abordé dans le détail, au cours des tête-à-tête répétés qu'ils ont eus au cours de la visite impériale, différents aspects concrets que pourrait revêtir l'aide économique et financière de Téhéran à l'Egypte.

Si le communiqué ne mentionne pas que l'Iran consacrera à des titres divers, dans un premier temps, une somme globale de 5 milliards de francs au développement de l'Egypte, il indique, en revanche, que les Iraniens seront associés à la remise en état des installations portuaires de Port-Saïd (où l'Iran disposera d'une zone franche), à la construction d'une usine pétrochimique et d'un oléoduc Port-Saïd-Suez (les Italiens réalisent actuellement l'oléoduc Suez-Alexandrie), enfin à l'élargissement du canal de Suez, opération pour laquelle les Japonais ont déjà signé un contrat partiel. Auparavant, lors d'une allocution prononcée au palais d'Abdine, le Raïs avait annoncé que l'Iran avait livré 650 000 tonnes de pétrole à l'Egypte, en décembre dernier.

Le volet diplomatique du communiqué a suscité aussi quelque étonnement, puisqu'il dispose « *qu'il est urgent de réactiver la conférence de Genève* », alors même que tous les espoirs des dirigeants égyptiens sont, jusqu'à plus ample informé, concentrés sur un nouveau retrait israélien qui s'opérerait sous l'égide de M. Kissinger.

Autre pierre dans le jardin du secrétaire d'Etat américain : la condamnation par le chah et le Raïs de la force et des menaces pour régler les problèmes économiques mondiaux.

Au sujet du Proche-Orient, l'Iran souhaite une application des résolutions internationales « *stipulant le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés, la restauration du peuple palestinien dans ses droits légitimes et nationaux et le respect du statut de Jérusalem* ».

Le communiqué conclut à « *la parfaite identité de vues existant entre le président Sadate et son frère et ami le chahinchah* ».

Le roi Fayçal d'Arabie Saoudite, rival du souverain iranien sur la rive arabe du golfe Persique, se rendra bientôt en Egypte, comme s'il voulait constater par lui-même l'impact laissé ici par la visite de l'empereur d'Iran.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

DIPLOMATIE

Plusieurs personnalités ont exprimé leurs craintes à propos du Proche-Orient

(Suite de la première page.)

« *Les Etats-Unis ont une responsabilité. Peut-être cela impliquera-t-il une augmentation de notre aide à l'étranger, peut-être devrons-nous nous serrer la ceinture afin d'être un peu plus forts militairement, afin de pouvoir mieux engager nos négociations diplomatiques. Mais ceci est notre responsabilité, je dirai même notre devoir.* »

Le secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, a fait allusion, lui aussi, aux déclarations de M. Kissinger. Il a dit à l'agence UPI : « *Je dirais que n'importe quelle nation, confrontée à une possibilité d'étranglement va, selon toute probabilité, envisager l'usage de la force ; et ceci s'applique aux pays européens aussi bien qu'aux pays arabes ou aux Soviétiques (...) Peu de pays ont acceptés dans l'histoire d'être étranglés sans prendre de contre-mesures (...) Les gens qui ont une opinion bien arrêtée sur certains problèmes, parce qu'ils n'ont effectivement jamais eu à y faire face, pourraient évidemment, s'ils étaient étranglés, changer d'avis.* »

Les craintes de Paul VI

A Rome, répondant samedi aux vœux du corps diplomatiques qui lui étaient présentés, comme les années précédentes, par l'ambassadeur de Cuba, Paul VI n'avait pas caché son pessimisme : « *Notre regard*, avait dit le pape, *ne peut aujourd'hui se poser sans une préoccupation croissante sur les développements d'une situation mondiale qui nous semble — à nous et à bien d'autres — aller en se détériorant progressivement, jusqu'à faire dire par certains que nous vivons le passage d'une phase d'après-guerre à une phase d'avant-guerre.* »

Craignant un conflit territorial qui deviendrait vite atomique, Paul VI avait rapeplé les craintes que lui inspirait « *l'équilibre de la terreur* ». Cette formule est, en effet, « *trop éloignée du fondement moral sur lequel, seul, peut se développer la paix* » : elle est « *trop dispendieuse en moyens et en énergie qui gagneraient à être consacrés à des tâches plus positives* ». Elle est « *anti-éducative* » enfin et « *trop fragile contre le surgissement des tentations de prédominance et de violence* ».

Paul VI a alors parlé expressément du Proche-Orient « *sur lequel tant de fois nous sommes revenus et revenons encore et aux complications nouvelles et sans cesse plus menaçantes apportées par ce qu'on appelle la guerre des sources d'énergie* ». « *Nous renouvelons notre appel à affronter cette situation complexe*, avait-il dit, *non seulement avec sagesse et clairvoyance mais dans un esprit de justice, d'équité et de respect des règles du droit des peuples.* » A propos de l'Asie du Sud-Est, le pape avait ajouté : « *Notre pensée rejoint en particulier les régions du Vietnam — qui a été durant si longtemps le centre de l'attention du monde — et de la République khmère : ces pays voient ces jours-ci se rallumer de façon menaçante des foyers non éteints d'hostilité et de guérilla tendant à mettre en péril un équilibre demeuré instable. (...)* »

A Koweït, le cheikh Sabah Al Ahmad, recevant samedi le sénateur américain M. Percy, a parlé de la mise en garde de M. Kissinger. « *Le Koweït*, a-t-il dit, *rejette le langage de la menace et saura se défendre contre toute agression (...). Bien que nous soyons un petit pays, nous n'en rejetons pas moins toute menace, même si elle émane des Etats-Unis.* »

M. Percy a affirmé qu'il avait expliqué aux dirigeants koweïtiens la portée des propos de M. Kissinger, soulignant qu'ils « *concernent des situations inconcevables dans l'état actuel des choses* ».

L'émir du Qatar a lui aussi parlé, dimanche, de la menace de M. Kissinger. Il a dit qu'il convenait d'éviter à tout prix le recours à la force.

Le journal du Koweït, *Al Siassa*, écrit lundi à ce propos que le président Ford a demandé, dans un « *message urgent* » au président des émirats arabes unis, que « *deux destroyers américains croisant dans le Golfe soient autorisés à effectuer aux abords de deux îles de l'Etat des manœuvres comportant des débarquements pour une durée limitée* ». Le journal indique que « *le cheikh Zayed n'a pas répondu au message du président Ford* » et que « *les Etats-Unis n'ont pas exigé de réponse* ».

La conférence sur l'énergie

Dans une interview publiée par le même journal, M. Ahmed Al Khalifa Al Soueidi, ministre des affaires étrangères des Emirats arabes, a dit que son pays ferait sauter les puits de pétrole si les « menaces » américaines étaient mises à exécution. « *Nous faisons partie du monde arabe. Nous exécuterons immédiatement toute décision prise par les Arabes, même s'il s'agissait de faire sauter les puits de pétrole, au cas où Washington mettrait ses menaces à exécution* », a dit le ministre.

Evoquant la proposition de conférence lancée par la France, M. Soueidi réaffirme que « *son pays accueille favorablement cette initiative. La position de la France n'a pas changé* », a-t-il ajouté, avant de souligner que « *l'examen du prix du pétrole doit être obligatoirement lié à l'examen des prix des matières premières* ».

La préparation de cette conférence a fait l'objet samedi d'un entretien de M. Sauvagnargues avec le président Giscard d'Estaing.

Interrogé sur l'abandon du terme « *tripartite* » ou « *trilatéral* » dans le libellé de cette conférence, qui doit réunir pays producteurs de pétrole et pays consommateurs de pétrole industrialisés et en voie de développement, le ministre des affaires étrangères a réaffirmé en quittant l'Elysée qu'il ne s'agit nullement d'une quelconque « *concession* » aux Américains. Le ministre a précisé que certains pays participants n'aiment pas la division faite entre pays producteurs de pétrole et pays en voie de développement consommateurs, les deux groupes faisant également partie du tiers-monde. « *Beaucoup de pays dans le tiers-monde préfèrent ne pas faire de distinction entre ceux qui ont du pétrole et ceux qui n'en ont pas* », a déclaré M. Sauvagnargues, qui a ajouté : « *Il ne faut pas donner une impression de blocs distinctifs. De toute façon, la composition des groupes participants à la conférence sera donnée par la réunion préparatoire.* »

UN CYCLE DE FORMATION CONTINUE SUR LA VIE POLITIQUE

L'Institut d'études politiques de Paris organise, à partir du lundi 20 janvier 1975, un premier cycle de formation continue sur « *la vie politique en France et à l'étranger* ». Destiné aux responsables d'activités économiques, sociales et culturelles, aux animateurs d'associations professionnelles, aux cadres de l'administration et des entreprises, ce cycle est placé sous la direction de M. Alfred Grosser et sera animé par MM. Gérard Adam, Roland Cayrol, Jean Charlot, Pierre Gaudez, Henri Madelin, Antoine Prost, René Rémond et Jean Saint-Geours. Il se déroulera pendant dix semaines à raison de deux séances de deux heures par semaine (18 h. 30 à 20 h. 30), le lundi pour ce qui est de la France, et le jeudi en ce qui concerne l'étranger.

[Renseignements et inscriptions : I.E.P. Formation continue, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07. Téléphone : 260-39-60.]

EUROPE

Espagne

Vive tension sociale à Barcelone, à Bilbao et dans les Asturies

La tension sociale est très vive en Espagne. La mise à pied de plusieurs milliers d'ouvriers, à Barcelone, à Bilbao et dans les Asturies, provoque l'inquiétude et la colère dans le monde du travail. A Barcelone, plusieurs centaines de personnes ont applaudi un cortège d'ouvriers qui défilaient dans le centre de la ville. Le conflit qui a éclaté à la SEAT met une nouvelle fois en lumière l'incapacité des syndicats *officiels* à jouer le rôle de défenseurs des travailleurs.

De notre correspondant

Madrid. — La SEAT (dont la Fiat italienne possède 35,5 % des actions) a décrété un véritable lock-out, en sanctionnant, le 9 janvier, 19 443 travailleurs de son usine de Barcelone (sur un total de 26 602), par une suspension d'emploi et de salaire jusqu'au 14 janvier. En outre, 385 ouvriers, parmi les plus contestataires, ont été licenciés, et une procédure de licenciement a été ouverte contre douze représentants syndicaux.

Les travailleurs affectés par ces mesures ont manifesté bruyamment la semaine dernière à Barcelone et se sont affrontés aux forces de l'ordre, qui ont procédé à de nombreuses arrestations.

Le conflit actuel a débuté en novembre dernier. Près de vingt mille ouvriers avaient déjà été suspendus d'emploi et de salaire pendant dix jours après une série de grèves. Les ouvriers de SEAT avaient présenté un recours devant la magistrature du travail et le comité d'entreprise avait conclu de son côté un accord avec la direction, qui annula la sanction tout en retenant une part des salaires pour les heures de grève. Les ouvriers dénoncèrent donc l'accord et réclamèrent la démission du comité d'entreprise.

Réunis en assemblée, les ouvriers élirent vingt-huit représentants qui, le 7 janvier, remirent au délégué provincial de l'organisation syndical une pétition réclamant la démission du comité d'entreprise et la convocation de nouvelles élections syndicales. Au même moment, une manifestation se déroulait devant le siège de la délégation syndicale de Barcelone pour appuyer la pétition. Le délégué provincial répondit que « *les syndicats ne pouvaient accepter des représentants des travailleurs désignés par des élections considérées comme illégales* ».

Le 27 décembre, la direction de la SEAT avait communiqué aux ouvriers que l'entreprise n'était pas en mesure d'appliquer les résolutions de la magistrature du travail. Les ventes ont baissé de 30 %. La crise économique et la saturation du marché automobile en Espagne incitent la SEAT à réduire le nombre des travailleurs. Ceux-ci, en fait, sont sans défense en raison de l'inefficacité des syndicats verticaux et d'une législation du travail qui n'est pas adaptée aux nécessités actuelles.

J.-A. N.

M. ARIAS NAVARRO : nous venons tout juste de commencer notre chemin.

Madrid *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — M. Carlos Arrias Navarro, chef du gouvernement espagnol, affirme qu'il « *n'est pas pleinement satisfait de la manière dont les choses se sont déroulées durant sa première année à la tête du gouvernement* », dans une interview publiée dimanche 12 janvier par le journal madrilène *ABC*.

« *J'ai l'esprit tranquille car j'ai le sentiment d'avoir accompli mon programme et tenu mes engagements, mais je suis conscient du fait que nous venons tout juste de commencer notre chemin* », poursuit-il.

Allemagne fédérale

Les libéraux de Rhénanie-Palatinat se prononcent pour une alliance avec les chrétiens-démocrates

De notre correspondant

Bonn. — En se prononçant, le samedi 11 janvier, pour une coalition avec la démocratie chrétienne dans le gouvernement régional, les libéraux de Rhénanie-Palatinat ont rompu avec une règle constante depuis l'arrivée au pouvoir à Bonn de la coalition libérale-socialiste. Certes, ils ont posé des conditions : la C.D.U. ne devra ni disposer après les élections du 9 mars prochain de la majorité absolue à la Diète de Mayence ni « mésuser » de sa majorité au Bundesrat pour bloquer les projets du gouvernement fédéral. C'est bien la moindre des choses. Mais, depuis 1969, c'est la première fois qu'une organisation régionale du F.D.P. prend partie pour une alliance avec la C.D.U.

Les dirigeants libéraux se sont efforcés dimanche de limiter la portée de cette décision. L'offre faite à la démocratie chrétienne ne doit pas, selon eux, être comprise comme un « *signal* » pour la formation du gouvernement de Bonn après les élections générales de 1976. M. Genscher, président du F.D.P., a rappelé dans son discours à la traditionnelle rencontre libérale de l'Epiphanie qu'il n'avait pas exclu des « *alliances ponctuelles* » avec la C.D.U., tout en réaffirmant sa fidélité à la coalition avec la social-démocratie à Bonn (*le Monde* du 8 janvier).

La décision des libéraux de Rhénanie-Palatinat ne saurait cependant être considérée comme une affaire purement régionale. Le F.D.P. a, en effet, peu de chances de briser la majorité absolue que détient dans le Land M. Helmut Kohl, président de la C.D.U. Il souhaite, avant tout, démontrer son indépendance par rapport à ses alliés sociaux-démocrates pour attirer de nouveau vers lui des électeurs de droite. Pour lui, c'est une question de survie : s'il perdait seulement 1 % des voix en Rhénanie-Palatinat et en Rhénanie-Westphalie, il serait exclu des Parlements régionaux. L'attitude des libéraux rhénans est la conséquence immédiate des échecs électoraux subis par le F.D.P. en Bavière et en Hesse. Ces consultations ont montré que le parti libéral avait cessé de profiter des difficultés du S.P.D. et que les échecs réels ou supposés du gouvernement fédéral lui étaient également imputés.

La crise irlandaise

DUBLIN ET BELFAST ESPÈRENT UNE PROLONGATION DU CESSEZ-LE-FEU

(De notre correspondant.)

Dublin. — Dans un communiqué publié à Dublin le samedi soir 11 janvier, le chef de l'aile provisoire de l'IRA, M. Daithi O'Conaill, s'est attaqué au gouvernement de la République et aux « *politiciens de la violence* », qui, dans toute l'île, « *sabotent les initiatives récente en faveur de la paix* ».

M. O'Conaill a exprimé la colère du mouvement extrémiste à la suite de l'arrestation d'un de ses leaders, M. Kevin Mallon, recherché par la police depuis son évasion de la prison de Portlaoise. M. Mallon, originaire de l'Ulster, avait participé aux pourparlers secrets entre l'IRA et des ecclésiastiques protestants de l'Ulster (*le Monde* du 14 décembre 1974)

M. O'Conaill n'a pas dit si l'IRA reprendrait de nouveau sa campagne militaire le 16 janvier ou si le cessez-le-feu serait à nouveau prolongé. « *Le temps joue contre le gouvernement Wilson*, a-t-il déclaré. *Il serait tragique qu'il sous-estimât la détermination du peuple irlandais à faire valoir sa légitime exigence de dignité.* »

Toutefois, on se montre assez optimiste à Dublin et à Belfast, où l'on croit que les « provos » ne relanceront pas leur campagne dans l'immédiat.

AFRIQUE

Rhodésie

Les nationalistes posent de nombreuses conditions à la réunion d'une conférence constitutionnelle

De notre correspondant

Nairobi. — L'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), qui dirige la guérilla contre le régime de M. Ian Smith en Rhodésie, est *« convaincue que le seul chemin de la liberté est la poursuite de la lutte armée »* et que, plutôt que de s'arrêter *« à mi-chemin »* mieux vaudrait *« mener la révolution jusqu'à son terme »*. C'est du moins ce qui ressort de documents diffusés par le ZANU en Afrique de l'Est peu avant qu'un comité central élargi du *Conseil national africain* (ANC), réuni dimanche à Salisbury, présente avec une certaine *fermeté ses conditions* pour participer à une conférence constitutionnelle.

Dans un *mémoire destiné* au comité de libération de l'Organisation de Unité africaine (O.U.A.), réuni depuis le 8 janvier à Dar-Es-Salaam, M. Chipeto et ses amis, qui dirigent actuellement la guérilla du ZANU, estiment qu'il faut *« maintenir la lutte armée comme un atout dans le débat constitutionnel à venir »*. Ils pensent que M. Ian Smith cherche à obtenir *« un cessez-le-feu à bas prix »*, et que si les nationalistes africains *« cessent le feu pour si peu, ils pourront avoir du mal à relancer la guerre si la négociation échoue »*. Ils font également valoir que la *« fusion »*, au sein de l'ANC, des *quatre* mouvements africains de Rhodésie (les trois autres étant le ZANU, le ZAPU (*Union africaine du peuple* de Zimbabwe) et le FROLIZI (Front de libération du Zimbabwe) *ne s'est faite* le 7 décembre dernier que sur l'insistance des présidents Nyerere, Kaunda et *Khama*. Un projet de *« front commun uni »* présenté par le ZANU aurait été jugé *« insuffisant »* par les trois chefs d'Etat de la Tanzanie, de la Zambie et du Botswana. Mais il aurait été entendu à Lusaka, toujours selon le mémoire du ZANU, que l'unité réalisée sous le sigle de l'ANC permettrait à chacun des mouvements *« de conserver un certain degré de son identité propre — en particulier du moment qu'ils poursuivent la lutte armée »*.

La fermeté affichée dimanche, au cours de la première réunion du nouveau comité central de l'ANC (au sein duquel siègent désormais d'anciens prisonniers politiques du ZANU, du ZAPU et du FROLIZI), est sans doute une réponse au durcissement du régime de M. Ian Smith, qui vient de décider de suspendre les libérations de détenus politique africains *« parce que le terrorisme n'a pas pris fin »*, et dont la radio a réaffirmé samedi qu'il n'était pas question de remettre le pouvoir à la majorité africaine. Mais elle semble également liée à la ligne adoptée par le ZANU, dont l'avantage demeure encore de mener pratiquement seul la résistance armée contre le régime minoritaire de Salisbury.

Ne pas démobiliser

Comme la direction du ZANU, l'ANC exige, comme condition préalable à la tenue d'une conférence constitutionnelle, la libération de tous les détenus politiques, une amnistie générale, la levée de l'état d'urgence, le rétablissement de toutes les libertés politiques, ainsi que la levée de l'interdiction qui frappe le ZANU et le ZAPU. Dans son mémoire à l'intention de l'O.U.A., le ZANU réclame en sus le retrait de la police sud-africaine qui prête main-forte à l'armée de M. Smith.

Les signes de divergence entre les mouvements africains de Rhodésie ne sont pas nouveaux. Formée voilà trois ans à peine et reconnue comme interlocuteur valable par M. Smith, l'ANC de Mgr Muzoreza est jugée *« amorphe »* et *« réactionnaire »* dans le mémoire du ZANU, qui lui dénie le *« leadership légitime de la révolution »*. D'un autre côté, les représentants des mouvements insurgés au sein du nouveau comité central de l'ANC sont exclusivement des personnalités qui viennent de sortir de prison. C'est notamment le cas de M. Josuah Nkomo, le populaire président du ZAPU, et du *révérend Sithole, président du ZANU*, dont le prestige semble demeurer à peu près intact.

Enfin et surtout, le ZANU semble considérer que la négociation est trop peu engagée pour risquer de démobiliser une guérilla mieux organisée et plus efficace, surtout depuis l'an dernier, et qui pourra compter, en cas de rupture des pourparlers actuels, *sur l'appui déterminant* du FRELIMO lorsque le Mozambique frontalier accédera à l'indépendance *en juin prochain*.

De l'imbroglio actuel, il semble ressortir que l'intégration des mouvements nationalistes africains au sein de l'ANC est loin d'être réalisée et que l'application du cessez-le-feu sur le terrain pourrait prendre encore du temps. Les chefs de la guérilla pensent que le temps joue en leur faveur et qu'un éventuel échec de la négociation engagée à Lusaka ne pourrait que se retourner contre M. Ian Smith et la minorité européenne qui gouverne en Rhodésie.

L'une des décisions prises, dimanche, par l'ANC — celle de ne se rendre qu'à une conférence constitutionnelle convoquée par le Royaume-Uni et présidée par M. Callaghan — devrait d'ailleurs jouer dans le sens souhaité par les dirigeants du ZANU. En effet, M. Smith peut difficilement rejeter cette exigence sans prendre la responsabilité de bloquer lui-même la négociation. Mais s'il accepte qu'une telle conférence se déroule ailleurs qu'en Rhodésie, et sous la présidence du secrétaire au Foreign Office, il aura alors été contraint de faire une concession supplémentaire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Maroc

AU CONGRÈS DE L'UNION SOCIALISTE DES FORCES POPULAIRES

Me Bouabid estime qu'une amnistie générale doit préluder à l'organisation d'élection

De notre envoyé spécial

Casablanca. — Le congrès de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) s'est terminé le dimanche 12 janvier à Casablanca après trois jours de débats. Les participants ont élu une nouvelle commission administrative de trente-cinq membres (1) appelée à diriger le parti, et un bureau politique de sept personnes (2). Me Abderrahim Bouabid s'est vu *confier à l'unanimité les fonctions* de premier secrétaire. Evoquant à nouveau, dans son discours de *clôture*, la déclaration de Hassan II du 17 septembre 1974 annonçant que *« des élections seront organisées avant le mois d'octobre 1975 »* et qu' *« elles auront un caractère « authentique »*, Me Bouabid a déclaré : *« Pour que cette authenticité soit réelle il faut qu'un certain nombre de conditions soient remplies, qu'un climat nouveau s'instaure. »* Au premier rang de ces conditions le premier secrétaire a inscrit *« l'assainissement de la vie politique par la promulgation d'un texte législatif d'amnistie générale mettant ainsi fin à toutes les poursuites engagées et permettant à tous les prisonniers politiques de retrouver leur foyer ; cette amnistie constitue une garantie pour le retour à leur pays de tous les militants en exil à l'étranger »*.

Une longue ovation a salué ces propos. Plusieurs centaines de personnes se réclamant du parti se trouvent actuellement emprisonnées pour avoir été impliquées dans le complot du 3 mars 1973 (3). Dans un éditorial, publié le mois dernier à l'occasion *du vingt-sixième anniversaire* de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le quotidien de *l'Union socialiste — Al Mouharrir* — évoquait ainsi leur sort : *« Certains, après vingt mois de détention, n'ont toujours pas été présentés au ministère public. D'autres attendent depuis dix mois d'être soumis à l'instruction judiciaire ; d'autres encore ont été acquittés il y a seize mois ; d'autres enfin ont été arrêtés au cours des derniers mois et semaines. »*

La répression contre l'U.S.F.P. semble certes en sommeil. Le parti qui avait été suspendu pendant *huit mois, en 1973, a pu reprendre* ses activités. Ses locaux lui ont été restitués, et son journal a reçu l'autorisation de reparaître, mais les poursuites peuvent reprendre à tout moment. Le cas de *M. Omar Benjelloun*, qui vient d'être élu au bureau politique du parti et qui a présenté devant *les congressistes le rapport* d'orientation, est à cet égard exemplaire. Ce vieux militant (il a été condamné à *mort* en 1963, puis gracié) a été impliqué dans le complot du *3 mars 1973*. Acquitté le 30 août de la même année par le tribunal militaire siégeant à Kénitra, il a été remis en liberté à la fin du premier trimestre 1974 pour se voir signifier une nouvelle inculpation : la police l'accuse notamment d'avoir préparé un attentat contre la personne du prince héritier et d'avoir comploté contre la sûreté de l'Etat alors qu'il se trouvait en prison et attendait d'être jugé pour le complot du 3 mars. Il encourt pour ces deux raisons la peine de mort. M. Omar Benjelloun a été laissé en liberté provisoire, mais il peut être arrêté à tout moment. D'autres militants de l'U.S.F.P. sont dans son cas, et nombre d'entre eux ont des parents ou des amis en prison. La répression touche aussi, depuis l'an dernier, les membres du Mouvement marxiste-léniniste, ou frontiste, dont l'un des leaders, M. Abraham Serfaty, a été arrêté le 10 novembre. Il est impossible de savoir combien de personnes sont concernées par les enquêtes en cours, la justice n'étant pas toujours saisie. Elles se compteraient par dizaines. Ce qui est certain, c'est que quarante-trois marxistes-léninistes, professeurs, étudiants ou lycéens, arrêtés en janvier 1974 *pour avoir constitué un syndicat* clandestin de lycéens et tenté d'organiser une grève, n'ont été *présentés au juge d'instruction* de Casablanca que cinq mois plus tard. Ils ne sont toujours pas jugés et ont entamé, le lundi 6 janvier, une grève de la faim illimitée.

L'U.S.F.P. a donc quelques raisons de mettre l'amnistie au premier rang des conditions à remplir pour que des élections se déroulent dans un climat serein. Les congressistes *demandent* en outre l'abrogation de tous les textes législatifs et réglementaires restreignant les *libertés publiques* et individuelles, et la levée de la mesure qui a dissout l'Union *nationale des étudiants* du Maroc (UNEM). Le parti réclame aussi la refonte des listes électorales, *qui* n'ont pas, dit-il, été réellement révisées *depuis* douze ans. Enfin, il souhaite que l'âge électoral soit ramené à dix-huit ans.

Après le congrès de l'Union socialiste des forces populaires, la balle se trouve dans le camp du souverain. Les principales organisations de l'opposition viennent en effet de tenir leurs assises. Seules sont encore attendues, pour le mois de février, celles des communistes, regroupés au sein du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S.) de M. Ali Yata. Dès le *mois de septembre*, le parti de l'Istiqlal, maintenant dirigé par *M. Boucetta*, avait *fixé* sa position : il est prêt à aller devant les électeurs si les garanties de *liberté et de sincérité* du scrutin sont assurées. Cette position est voisine de celle de l'Union socia*liste*. En revanche, l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.), de M. Abdallah *Ibrahim*, s'oppose à des élections générales dans le contexte actuel. Elle demande que soit constitué au préalable un gouvernement bénéficiant de la *« confiance populaire »* et qui appliquerait, pendant au moins deux ans, des réformes radicales. Si l'U.N.F.P. et l'U.S.F.P. divergent sur la tactique, leurs analyses de la situation politique et économique du Maroc présentent bien des points communs : il s'agit d'une condamnation qui a pris, au congrès de l'Union socialiste, l'allure d'un réquisitoire.

DANIEL JUNQUA.

(1) Sur ces 35 membres, 6 appartiennent à la commission administrative élue en 1962 lors du deuxième congrès de l'U.N.F.P., 13 font partie des personnes cooptées en 1972 pour compléter la commission lorsque l'U.N.F.P. a éclaté en deux tendances ; enfin 16 sont nouveaux.

(2) MM. Abderrahim Bouabid, Omar Benjelloun, Mohammed El Mansour, Mohammed Elyazghi, Abdelatif Benjelloun, Mohammed Larbi et Abed Jabri.

(3) Le complot du 3 mars 1973, qui visait à renverser le régime, a été fomenté de l'extérieur par M. Mohammed Basri, qui avait des liens avec l'U.N.F.P.

LE VOYAGE DE M. ABELIN

La coopération se développe entre la France et le Zaïre

M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, a quitté, dimanche 12 janvier, Kinshasa, à l'issue d'une visite officielle de trois jours au Zaïre, au cours de laquelle il a rencontré le général Mobutu Sese Seko, chef de l'Etat zaïrois. Après deux escales à Franceville (Gabon) et à Abidjan, qui lui permirent de s'entretenir brièvement avec le président Bongo et d'être reçu à déjeuner par M. Houphouët-Boigny, M. Abelin a assisté, dimanche soir, à un dîner offert, à *Nouakchott, par le président Moktar Ould Daddah. Il devait* quitter la Mauritanie mardi matin pour le Sénégal, où il sera l'hôte du président Senghor jusqu'à jeudi. Les entretiens du ministre portant notamment sur la préparation de la conférence des chefs d'Etat africains francophones, qui se tiendra *en février* à Ouagadougou, et *que doit présider M. Giscard d'Estaing. De son côté, M.* Stéphane Hessel, ministre plénipotentiaire, devait rencontrer, ce lundi, le général Lamizane, chef de l'Etat voltaïque, avant de se rendre au Tchad et en République Centrafricaine. A Dakar, enfin, M. Abelin doit s'entretenir avec le président de la République populaire du Congo, le commandant Ngouabi, actuellement en visite officielle au Sénégal.

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — M. Pierre Abelin a rapporté de son voyage au Zaïre le sentiment que la coopération *franco-zaïroise est appelée à se* développer de façon appréciable.

Le laconique communiqué commun *publié dimanche matin* à Kinshasa reflète assez mal le caractère chaleureux de l'accueil réservé par les autorités zaïroises au ministre français. M. Bula Bandongu Nyati, nouveau commissaire d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération internationale, a déclaré vendredi soir : *« Nous avons été heureux de constater qu'entre nous il n'y a pas de désaccord et que, au contraire, notre conception de la coopération est la même. »*

Le ministre zaïrois s'est notamment félicité que la France apporte *« une nouvelle forme de coopération non pas fondée sur des projets épars mais sur une programmation à longue échéance »*. Il a souligné que le Zaïre avait décidé de son côté *« de programmer de façon nouvelle le développement économique en tenant plus compte des besoins de la nation que des profits individuels, dans le cadre de la radicalisation de la révolution zaïroise décidée le 30 décembre dernier »*.

Comme il fut rappelé de part et d'autre, le Zaïre est, avec ses 22 millions d'habitants, le second pays francophone du monde et il est doté de richesses naturelles considérables, encore largement inexploitées. De son côté, la France, comme l'a mentionné *à plusieurs reprises M. Abelin*, est *« le troisième exportateur du monde »*, elle est disposée à *faire bénéficier le Zaïre de ses connais*sances technologiques et de son potentiel d'encadrement. La *France a déjà conclu depuis* deux ans pour quelque deux milliards et demi de francs de contrats *civils et militaires* avec le Zaïre.

Les principaux projets, pour lesquels une décision ferme n'a *pas encore* été *prise*, *concernent* notamment l'installation d'un institut Pasteur et surtout une parti*cipation* accrue à *la construction* du vaste complexe hydro-électrique d'Inga, sur les rapides du fleuve Zaïre *(le Congo)*. S'il est mené à son terme, ce projet fera du Zaïre l'un des premiers producteurs de *houille blanche* du monde.

Dans sa réponse au commis*saire d'Etat*, M. Abelin, qui a fait l'éloge de la *« jeunesse de caractère et de l'expérience très étendue »* du président Mobutu, en qui il voit *« un homme de très grande dimension »*, a déclaré que *« pour le Zaïre comme pour la France, l'année 1975 sera une grande année ; celle de la compréhension, de l'action et de l'amitié »*. Il a rappelé que le président Mobutu devait se rendre en France, à l'invitation de la Sorbonne et de l'UNESCO, au début du mois de mai, tandis que le président Giscard d'Estaing visitera le Zaïre au début du mois d'août.

OLIVIER POSTEL-VINAY.

ASIE

Indochine

Le gouvernement américain presse le nouveau Congrès d'augmenter l'aide à Saigon et à Phnom-Penh

De notre correspondant

Washington. — La chute de Phuoc-Binh a ravivé dans les esprits de millions d'Américains le cauchemar du Vietnam dont ils pensaient avoir été débarrassés, il y a presque deux ans, par le cessez-le-feu du 27 janvier 1973. Les informations du Vietnam retrouvent la première page des journaux, qu'il s'agisse du démenti de M. Kissinger, précisant n'avoir jamais exprimé au Pentagone son regret que les unités navales américaines n'aient pas fait mouvement en direction des côtes vietnamiennes, ou encore des vols de reconnaissance américains sur le Vietnam du Nord.

Sur ce dernier point, les autorités estiment que l'article 2 du *protocole de cessez-le-feu peut* être interprété différemment. Il interdit en effet les vols d'avions *de combat, mais*, pour les Américains, cette interdiction ne concerne pas les vols effectués par des appareils de reconnaissance *« non armés »*. De même, disent-ils encore, les vols de reconnaissance ne peuvent être considérés comme des *« activités de combat »* interdites en vertu d'une loi de *1973*, qui en exclut le financement.

L'opinion américaine, dont le Congrès se fait l'écho, voudrait oublier le Vietnam. Mais le gouvernement entend lui rafraîchir la mémoire et mettre les parlementaires au pied du mur en faisant état des récents succès militaires communistes. *« Etes-vous disposés à accepter la responsabilité de la perte de l'Indochine ? »*, vont dire *en substance au Congrès les* dirigeants, à l'appui de leur nouvelle demande d'aide.

Une première réponse a déjà été donnée la semaine dernière par le sénateur Mansfield, chef de la majorité démocrate, qui a pratiquement laissé entendre que le Congrès ne donnerait pas un sou de plus pour le Vietnam et le Cambodge. Ainsi un affrontement se dessine entre le gouvernement et le Congrès, encore que le président Ford préférerait un compromis avec le nouveau Congrès — certainement plus désireux que le précédent de restreindre les engagements financiers américains en faveur du Vietnam et du Cambodge — à une bataille politique dont ses deux prédécesseurs avaient particulièrement souffert.

Entre le Capitole et la Maison-Blanche, les divergences de vues persistent. De nombreux parlementaires soulignent que, depuis le cessez-le-feu du 27 janvier 1973, le Congrès a autorisé plus de 6 milliards de dollars de crédits pour les trois pays d'Indochine, auxquels il faut ajouter 2 milliards de dollars dépensés par les forces américaines de soutien dans ce secteur.

Ces dépenses leur paraissent exagérées, mais les milieux officiels estiment que, par comparaison avec les 22 milliards *annuels que coûtait* la participation américaine à la guerre, elles restent raisonnables, supportables et indispensables.

Le gouvernement se propose donc de demander au Congrès un nouvel effort, se décomposant ainsi :

1) Pour le Vietnam : 300 *millions* de dollars d'aide militaire s'ajoutant aux 700 millions de dollars déjà assurés pour l'année *fiscale* 1975. Il se proposerait de demander 1 300 millions d'aide *militaire dans le prochain budget* ;

2) Pour le Cambodge : *attribution de 75 millions* de dollars de crédits d'urgence sur lesquels le président a un pouvoir discré*tionnaire* et demande d'un crédit supplémentaire de 100 millions de dollars pour le reste de l'an*née fiscale* prenant fin le 30 juin.

A s'en tenir aux réactions du dernier Congrès, qui avait réduit de moitié les demandes d'aide militaire pour le Vietnam, les chances du gouvernement d'obte*nir la coopération* du nouveau Congrès paraissent limitées. Mais la chute de Phuoc-Binh doit, dans *l'esprit des milieux officiels*, produire un choc psychologique sur les parlementaires et les amener à *accomplir l'effort supplémentaire* nécessaire.

Dans l'immédiat, la Maison Blanche et *le Pentagone* entendent placer le Congrès devant ses responsabilités, en développant *l'argument suivant* : pour le moment, Hanoï mène une action militaire limitée ayant essentiellement pour objectif politique de forcer Saigon à accepter un gouvernement de coalition, qui préluderait à un pouvoir communiste sans partage ; mais l'absence de réaction du Congrès ou son refus d'un effort supplémentaire pour le Vietnam ne pourrait que déterminer les Nord-Vietnamiens à *développer leur offensive* en vue d'obtenir les succès militaires et psychologiques de nature à rallier les indécis, bref à provoquer un effondrement général du Sud.

HENRI PIERRE.

Les révolutionnaires khmers ont investi la base stratégique de Néak-Luong

Les révolutionnaires khmers poursuivent la *« bataille du Mékong »*, dont l'objet est d'empêcher le ravitaillement de Phnom-Penh *par le grand fleuve. La base* stratégique de Néak-Luong, à quelque 60 km en aval de la *capitale*, est investie. Sa chute aurait des conséquences importantes pour le régime Lon Nol, qui dépendrait alors pour son approvisionnement d'un pont aérien américain entre Phnom-Penh et Bangkok, ou Phnom-Penh et Saigon. Déjà, la Bird Air, compagnie privée américaine, sous contrat avec l'U.S. Army, multiplie ses vols entre la capitale khmère et la capitale thaïlandaise.

La situation à Néak-Luong est qualifiée à *Phnom-Penh* de *« plus grave chaque jour »*. Environ deux mille cinq cents soldats tiennent la *position* ; des *renforts* ont été envoyés dimanche au prix de lourdes pertes. La garnison est *approvisionnée par hélicoptères*.

Elle a, au cours du week-end, *abandonné plusieurs avant-postes*. D'autre part, trois roquettes ont été tirées dimanche sur Phnom-Penh.

La semaine dernière, le prince Sihanouk avait, par deux fois, *affirmé que des personnalités du* régime républicain seraient prêtes à se rallier à sa cause. Ses déclarations ont provoqué des réactions de la part des intéressés. Le général Sosthène Fernandez, commandant en chef des forces armées, *« dément catégoriquement »*. M. Long Boret, premier ministre, *« s'abstient de commenter »*, demandant que l'on observe ce qu'il fait et *« va faire »*. M. Cheng Heng, ancien chef de l'Eta. et M. Sirik Matak, assistant du maréchal Lon Nol, refusent eux aussi de commenter les affirmations du prince.

● AU VIETNAM DU SUD, des représentants de divers groupes d'opposition, conduits par le Père Tran Huu Thanh, président du Mouvement populaire de lutte contre la corruption, ont demandé lundi 13 janvier à la Cour suprême d'inculper Mme Thieu, femme du chef de l'Etat, accusée de s'être livrée à la spéculation foncière dans la province de Long-Khanh. L'opposition diffuse aussi un document rédigé par M. Le Chi Cong, président de l'Association des Vietnamiens en Amérique du Nord, *accusant la* famille du président d'avoir reçu des Américains 7 millions de dollars *à la fin de 1972, en échange* de l'acceptation de signer l'accord de Paris. Le président aurait lui-*même reçu un chèque de 2 millions* de dollars et un titre de propriété d'une villa à Hawaï ; un second chèque de 5 *millions* de dollars était adressé à sa femme *« pour ses bonnes œuvres »*.

De très durs *combats* ont lieu dans le Delta et au nord-est de Saigon ; l'aviation saigonnaise poursuit ses raids *contre* les régions tenues par le G.R.P.

Au Vietnam du Nord, les autorités *affirment que, samedi*, des avions de reconnaissance américains ont survolé Hanoï et d'autres régions. *Washington* confirme que des appareils sans pilote effectuent des missions de reconnaissance au-dessus de la R.D.V.

● A OKINAWA, des sources proches des formes américaines confirment que des unités de *l'armée* de l'air et de la marine basées dans l'île sont depuis le *8 janvier en « état d'alerte de quatre heures »*, à la suite du regain de tension en Indochine. Quant aux *« marines »*, ils ne seraient pas en état d'alerte mais, pour la première fois depuis deux ans, se seraient livrés récemment à des exercices de débarquement sur une plage. *(U.P.I., A.F.P., Reuter, A.P.)*

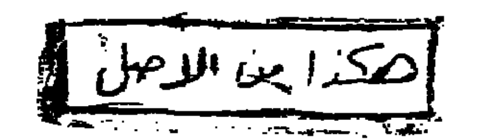
Chine

M. STRAUSS DÉNONCE « LES COMMENTAIRES INAMICAUX » DES SOVIÉTIQUES SUR SON VOYAGE

Pékin *(A.F.P.)*. — M. Franz Josef Strauss, président de l'Union chrétienne-sociale, branche bavaroise de l'Union chrétienne-démocrate, est arrivé dimanche après-midi 12 janvier à Pékin pour une visite de deux semaines en Chine à l'invitation de l'Institut du peuple *chinois* pour les affaires étrangères.

Prenant la parole au cours d'un banquet qui lui était offert dans la soirée, M. Strauss a notamment déclaré : *« La politique d'amitié et de coopération économique entre la Chine et l'Allemagne est toute naturelle et ne concerne que nos deux pays. Je m'en tiens à cette opinion, malgré les commentaires inamicaux de la part de l'Union soviétique depuis l'annonce de mon voyage en Chine. »*

[A Moscou, l'agence Tass écrivait dimanche que M. Strauss était parti afin d'obtenir le soutien des Chinois à des projets destinés à saper la détente internationale. « Strauss, expliquait l'agence soviétique, est l'ennemi n° 1 de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (...). Les maoïstes montrent un intérêt tout particulier pour quiconque met des bâtons dans les roues de la détente internationale. »]



...TÉ DES FORCES POPULAIRES

...e amnistie générale ...isation d'élection

...OYAGE DE M. ABELIN

...ation se développe ... France et le Zaïre

POLITIQUE

APPROUVÉ PAR LES CADRES PROVINCIAUX DE LA FORMATION GAULLISTE

M. Chirac invite l'U.D.R. à « reprendre l'offensive politique »

La curiosité sans aucun doute, mais aussi la soif d'être informés, le désir d'être rassurés, l'espoir d'être encouragés, ont poussé les quelque sept cents cadres locaux de l'U.D.R. à déférer, dimanche 12 janvier, à la convocation du secrétaire général de leur movement, M. Jacques Chirac, qui les avait invités à tenir une réunion plénière à Paris. Presque tous les présidents de comités fédéraux, secrétaires fédéraux et secrétaires de circonscription ont participé à cette journée, au cours de laquelle, pour la première fois depuis l'accession de M. Chirac au secrétariat général de l'U.D.R., les nouveaux dirigeants nationaux du mouvement gaulliste ont pris la parole.

M. Jacques Chirac, qui présidait la séance, a dirigé les débats de bout en bout et est intervenu à de multiples reprises, prenant bien soin de ne laisser sans réponse aucune des questions posées par les délégués qui représentent les *militants de base du* mouvement.

Repartis dans leurs départements et dans leurs circonscriptions munis des consignes du secrétaire général, ils vont consacrer leurs prochains week-ends du mois de janvier à renouveler les cadres locaux et à désigner leurs représentants au comité central, qui siégera le 2 février, et au Conseil national, qui devrait se réunir le 22 février avec notamment comme tâche l'élection du secrétaire général, puisque, devant cette instance, M. Chirac doit remettre en cause son mandat (*le Monde* du 11 janvier).

Si des réticences existent encore envers le secrétaire général, si la *confusion de ses fonctions* avec celles de premier ministre est parfois mal acceptée par certains militants, aucune opposition, aucun reproche ne se sont exprimés publiquement, dimanche, à Paris. Seul un délégué de l'Isère a posé une question à ce sujet, mais la réponse de M. Chirac, qui a justifié sa démarche de décembre et rappelé que son mandat ne saurait être que temporaire, a sans doute été suffisamment convaincante pour qu'elle entraîne des applaudissements unanimes. C'est pourquoi, se sentant encouragé par l'ambiance de la réunion, M. Souchal, ancien député de Nancy, et d'autres délégués, ont invité avec un enthousiasme sans nuances M. Jacques Chirac à briguer de nouveau, à la fin de février, un mandat de secrétaire général. Le premier ministre n'a évidemment pas répondu sur-le-champ à une telle invitation, bien qu'elle reflète un sentiment et un espoir qui vont croissant dans les rangs de l'U.D.R.

Cette perspective, que des militants et des responsables en nombre de plus en plus grand envisagent, constitue l'esquisse d'une réponse aux inquiétudes qu'exprime M. Roger Chinaud, secrétaire général des républicains indépendants. M. Chirac, qui a dit être prêt à rassurer son homologue, a précisé que son mandat ne saurait se prolonger trop longtemps, mais il n'a apporté aucune précision quant au terme de sa mission, ni quant à la nature du pouvoir qu'il compte exercer plus tard à la tête de l'U.D.R.

Les cadres du parti gaulliste ont donné l'impression, dimanche, qu'ils avaient enfin trouvé le chef qui leur convenait. De son côté, le premier ministre a cru sentir *qu'entre eux et lui « le courant passait »* et qu'une sorte de connivence s'établissait. Rarement, en tout cas, dans des instances comparables de l'U.D.R., une telle unanimité s'était manifestée envers un homme qui, il y a moins d'un an, était contesté, voué aux gémonies et accusé de nourrir les plus noirs desseins. Devant ses nouveaux compagnons, M. Chirac a donc passé avec succès son examen alors qu'il y a un mois il avait dû quelque peu forcer la conviction du jury constitué alors par le comité central et le conseil national du mouvement.

Relancer un grand rassemblement

Sentant que l'adhésion était plus franche et plus massive, M. Chirac a appelé ses amis « à reprendre l'offensive politique » en veillant à la fois au maintien des idéaux gaullistes, à la réalisation du progrès social et à la restauration de la notion de rassemblement. Il a en effet dit sans ambages : « *Il faut participer à la relance d'un grand rassemblement, ce qui est dans la vocation même du mouvement gaulliste, autour des idées fondamentales du général de Gaulle et de Georges Pompidou et en prenant en considération la transformation profonde mais progressive de notre société telle que le président de la République l'a souhaitée.* »

Le mot d'ordre que M. Chirac a donné à l'U.D.R. quant à son attitude envers la majorité et le gouvernement est celui de « loyalisme et de vigilance ». Il ne pouvait dès lors qu'être approuvé, même par les gaullistes les plus... vigilants lorsqu'il a affirmé : « *Ni de près ni de loin, nous ne saurions être associés à une action qui ne tiendrait pas compte des options fondamentales du gaullisme ; ni vous ni moi ne conserverions quelque responsabilité que ce soit dans un gouvernement qui trahirait les options gaullistes.* »

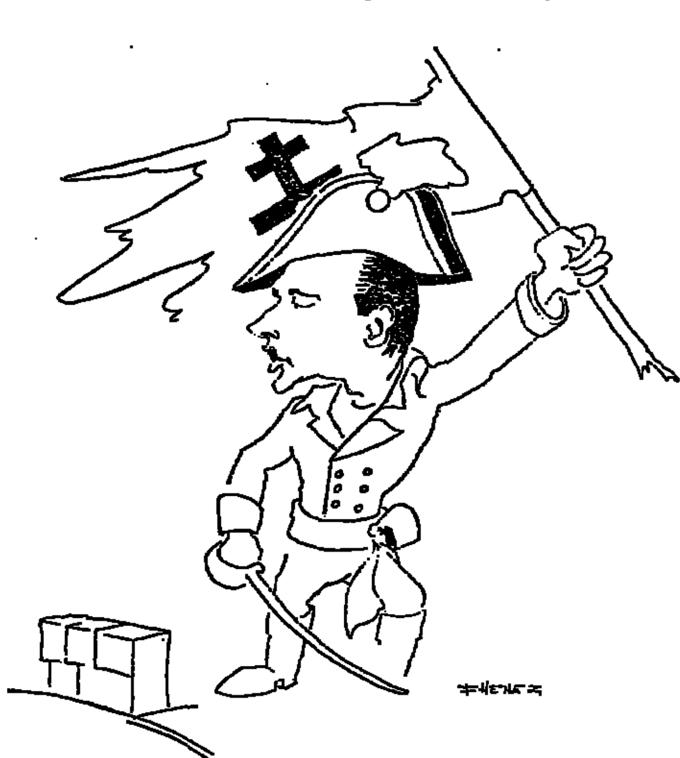
L'U.D.R. va donc mettre en chantier un certain nombre de projets dont M. Guéna, secrétaire général adjoint chargé des études, doit dresser la liste. Des commissions spécialisées recueilleront les sentiments que la « base » dégagera au cours des débats dans toutes ses instances. Ces projets, transmis au gouvernement ou aux groupes parlementaires, pourront inspirer des projets ou des propositions de loi. La vigilance promise par le premier ministre aura un premier domaine d'application avec le projet de réforme de la loi électorale municipale, dont le principe, posé par le président de la République, est mis à l'étude par le ministre de l'intérieur. M. Guéna a annoncé que l'U.D.R. prendrait sur ce point une attitude « claire et nette » après un examen qui pourrait même aboutir à une proposition, à la différence de ce qui s'était passé pour la loi sur l'avortement.

De nombreuses interventions ont eu lieu sur ce sujet et, compte tenu des situations locales particulières, il apparait d'ores et déjà *qu'une majorité de cadres U.D.R.* acceptent qu'une certaine dose de proportionnalité soit apportée à la représentation électorale dans les conseils municipaux des grandes villes. Tous les délégués ont approuvé M. Chirac lorsqu'il a fixé les limites de la réforme envisagée. Il a en effet admis que la modification de la loi électorale municipale était une question « d'intérêt et d'efficacité ». En revanche, a souligné le premier ministre, « *il n'est pas question de toucher au régime électoral législatif. L'U.D.R. doit rester formellement attachée au système électoral actuel qui assure la stabilité de l'Etat* ».

M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint, chargé de l'action politique, a, lui aussi, souligné qu'il s'agirait, dans cette éventualité, d'une atteinte directe aux institutions de la Ve République qui sont « intangibles ». Comme le disait un responsable de l'U.D.R., une réforme qui introduirait la représentation proportionnelle pour l'élection des députés serait, aux yeux des gaullistes, un *cassus belli* avec la majorité. M. Chirac a assuré qu'il veillerait qu'il n'en soit pas ainsi.

Au cours de cette réunion de ses cadres provinciaux, l'U.D.R. s'est, en définitive, occupée d'elle-même plus que de ses alliés ou de ses adversaires. Comme un malade relevant de convalescence, *le mouvement gaulliste est en* train de vérifier que tous ses organes fonctionnent bien et que le traumatisme qu'il a subi au moment de l'élection présidentielle n'a pas laissé de traces trop visibles. Décidée à adopter le chef qui *s'est donné à elle, l'U.D.R.* semble prête à obéir aux appels de M. Chirac et ses membres semblent avoir compris, comme l'a dit M. Lucien Neuwirth, secrétaire général adjoint, que « *le temps de l'engagement dissimulé et du militantisme de l'ombre est enfin révolu* ».

ANDRÉ PASSERON.



(*Dessin de CHENEZ.*)

● ERRATUM. — C'est la « *notion de rassemblement* » et non celle de « *responsabilité* » (comme cela a été écrit par suite d'une erreur de transcription dans *le Monde* du 11 janvier, page 7) qui constitue l'un des principes sur lesquels M. Chirac veut appuyer son action à la tête du secrétariat général de l'U.D.R. comme cela a été écrit dans *le Monde* du 11 janvier, page 7).

M. STASI (C.D.P.) : il faut que la troisième composante de la majorité s'organise.

Faits et Causes, bulletin du Centre démocratique et progrès que préside M. Jacques Duhamel, publie dans son numéro du 10 janvier un article de M. Bernard Stasi, vice-président de la formation, ancien ministre. Celui-ci se félicite des réformes entreprises depuis le début du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing et note : « *Si grande que soit la concentration des pouvoirs, il lui faut pouvoir s'appuyer sur une majorité de volonté réformatrice. Cette volonté, au sein de la majorité, ne s'est pas encore affirmée avec suffisamment de clarté et de vigueur.* »

M. Stasi évoque, à ce sujet, le vote par l'Assemblée nationale du projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse (ce texte obtint plus de suffrages de l'opposition que de la majorité et, en particulier, seulement dix-sept Républicains indépendants sur soixante-cinq le votèrent) et écrit : « *On peut craindre que certains éléments de la majorité présidentielle ne soient pas acquis sans réserve à la politique de réforme, ne soient pas disposés à en accepter toutes les conséquences.* »

Après avoir souligné que « *la majorité présidentielle est diverse* », que « *les républicains indépendants représentent la version moderne d'un courant de pensée traditionnel* » et que « *l'U.D.R. vient de resserrer les rangs* », M. Stasi conclut :

« *Il faut que s'affirme aussi et que s'organise à son tour la troisième composante — celle dont la vocation sera de soutenir le changement. Elle regroupera les hommes à la fois suffisamment lucides pour comprendre la nature des problèmes auxquels notre pays est affronté, suffisamment ouverts pour aborder, sans préjugés idéologiques, et sans rigidités sociologiques, la transformation de notre société, suffisamment courageux pour soutenir une action gouvernementale qui heurtera nécessairement des préjugés et des situations acquises, suffisamment imaginatifs pour animer et stimuler une politique de changement qui ne doit pas être seulement le fait d'un homme, fût-il chef d'Etat.*

» *Ces hommes sont actuellement dispersés dans différentes formations. Il est temps qu'ils mettent sur pied les instances qui leur permettront de réfléchir ensemble et d'agir en commun.* »

DÉSACCORD CHEZ LES RADICAUX DES DEUX-SÈVRES

Le vice-président et le secrétaire général de la fédération des Deux-Sèvres du parti radical ont rendu publique, dimanche 12 janvier, leur décision de quitter la formation que préside M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. MM. Prouvot et Laroche qui sont aussi, respectivement, adjoint au maire et conseiller municipal de Niort, ont déclaré qu'ils « déploraient les facéties politiques de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber » auquel ils reprochent notamment d'entrainer son parti « dans une aventure contre nature en acceptant d'être le support inconditionnel du pouvoir ».

Dimanche soir, M. Dupuis, président de la fédération de la région Poitou-Charentes du parti radical, a regretté que la décision de MM. Prouvot et Laroche n'ait pas été débattue devant les instances fédérales de la formation et a souligné qu'elle n'engageait que ses auteurs. M. Dupuis a ajouté : « Il eût été préférable que les états d'âme de nos camarades s'expriment publiquement lors du congrès du parti radical qui siégera à Bagnolet, du 24 au 26 janvier. »

● *La fédération de l'Aisne du parti radical* réunie, dimanche 12 janvier en assemblée générale en présence de M. André Rossi, secrétaire d'Etat, vice-président du Centre républicain, a décidé de créer un « *rassemblement de la gauche réformatrice* ». Selon les promoteurs de cette nouvelle *formation — dont le président est* M. Louis Macaigne, président de la fédération radicale, — la « *gauche réformatrice* » a pour vocation de réunir « *tous les démocrates de gauche sincères, quelle que soit leur position vis-à-vis du gouvernement actuel, pour leur permettre de conjuguer leurs efforts en vue de l'établissement d'une véritable politique radicale et sociale. Elle devra constituer, demain, l'avenir d'un grand parti de la gauche libérale* ».

● *M. Philippe Dechartre*, secrétaire général du Mouvement pour le socialisme par la participation (que préside M. Pierre Billotte, député U.D.R.), ancien secrétaire d'Etat, a précisé, dimanche 12 janvier, à Limoges, que le M.S.P., dont la conférence nationale se réunira à Paris le 15 février, se situe « *sans ambiguïté dans la majorité et à gauche de cette majorité* ». Pour M. Dechartre, la politique menée par le président de la République, et le premier ministre reste « *dans le droit fil de la politique gaulliste* ». Le secrétaire général du M.S.P. s'est déclaré « *tout à fait heureux de l'élection de M. Chirac au secrétariat général de l'U.D.R.* ». Il fallait, en effet, selon lui, mettre un terme à la désagrégation du mouvement gaulliste : « *Avec M. Chirac*, a-t-il conclu, *l'U.D.R. est reprise au sérieux.* »

M. Chinaud : le premier ministre ne doit pas garder trop longtemps sa double mission

L'hebdomadaire *Jours de France* publie, dans son numéro du 13 janvier, une interview de M. Roger Chinaud, député de Paris, secrétaire général des républicains indépendants. Celui-ci déclare, à propos de l'élection de M. Chirac au secrétariat général de l'U.D.R. : « *Dès lors qu'on voulait éviter, après l'élection présidentielle, de plonger le pays dans une campagne électorale législative, il fallait que le premier ministre puisse s'assurer du contrôle et de l'animation de la majorité parlementaire. Je dois dire qu'il l'a fait excellemment, on l'a constaté dans des débats difficiles et tout au long de la discussion budgétaire.*

» *On pouvait néanmoins observer à l'intérieur du mouvement U.D.R. la persistance de tendances centrifuges manifestes et, chez certains responsables, sans doute, l'intention de gêner, sinon l'action du premier ministre, en vérité celle du président de la République. Peut-être même quelques hommes étaient-ils plus soucieux de rechercher une sorte de vengeance que de défendre les intérêts solidaires de la majorité dans une période difficile.*

» *M. Jacques Chirac a senti le danger et a pris le risque de s'emparer du commandement. S'il l'a pris pour une petite durée, il aura complètement réussi une action importante pour la majorité présidentielle ; s'il était tenté de garder trop longtemps sa double fonction, il commettrait, à mon sens, une erreur quant à l'esprit de notre Constitution, car il ne peut être à la fois l'animateur de la majorité et le responsable d'une de ses formations.* »

Le secrétaire général des républicains indépendants évoque l'avenir de son parti en ces termes : « *Les républicains indépendants ont tourné une page importante de leur existence. Maintenant, où leur image est très « accrochée » à celle du président, ils ont un nouveau rôle à jouer dans la vie politique et dans la majorité. Bien qu'en position pour le moment minoritaire au Parlement, ils doivent être le cœur de la majorité présidentielle. La mobilisation de la campagne nous a fait gagner un nombre considérable de militants, que nous nous efforçons maintenant d'organiser. Nous ne deviendrons pas un parti de masse, mais nous devons être à partir de l'été — c'est la première étape que je me suis fixée — un mouvement dynamique partout présent dans les activités politiques du pays, et dont la conduite sera très décentralisée autour d'un certain nombre de leaders régionaux et locaux. Nous devons aussi sélectionner et préparer les hommes nouveaux pour les échéances nationales des trois ou quatre années à venir.* »

● *M. Jacques Dominati*, député de Paris, membre du secrétariat politique de la Fédération nationale des républicains indépendants, a déclaré, dimanche 12 janvier, que son parti doit désormais « *sortir de sa réserve pour devenir le grand parti d'électeurs de l'ère politique nouvelle* ». Il a ajouté : « *Il s'agit moins d'accompagner le changement dans tous les domaines que de le prévoir. Soutenir le président de la République ne consiste pas seulement à être fier de lui. Il faut savoir le précéder en exprimant une volonté politique qui suppose une certaine rupture avec des pesanteurs conservatrices, lesquelles n'ont rien à voir avec les valeurs traditionnelles auxquelles nous restons attachés.* » M. Dominati a encore dit : « *Pour nous, M. Jacques Chirac est, d'abord, le premier ministre, dont la loyauté à l'égard du chef de l'Etat est indiscutable, avant d'être le secrétaire général d'une U.D.R. malade, où certaines rancœurs ne sont pas apaisees* »

M. DEBRÉ : se garder de l'opportunisme.

M. Michel Debré, au cours d'une conférence de presse tenue à Téhéran le 12 janvier a notamment déclaré à propos de sa situation personnelle au sein de l'U.D.R. :

« *Le problème de ma position personnelle est secondaire. Le seul problème est celui de la fermeté de l'U.D.R. sur un certain nombre d'orientations politiques fondamentales. Il faut se garder de l'opportunisme. Il faut rester très ferme, fidèle à ces orientations fondamentales, et c'est ainsi que l'on gardera un bel avenir, que l'U.D.R. aura encore une grande place dans la vie politique française pour de longues années.* » Il a ajouté : « *Il était fatal qu'après la disparition du général de Gaulle, l'immense rassemblement qui s'était fait sur son nom ne puisse subsister tel quel.* »

Selon le « New-York Times »

M. Giscard d'Estaing « manque de conseils éclairés en matière de politique étrangère »

Le *New York Times* a publié, dimanche 12 janvier, sous la signature de James Goldsborough, un long article consacré à M. Valéry Giscard d'Estaing et intitulé : « *Presque seul, Giscard croit encore.* » Sur le plan intérieur, souligne M. Goldsborough, « *malgré un très bon départ, la France a glissé dans ce que les Français appellent la morosité. (...) Si M. Giscard d'Estaing demeure optimiste, alors que le chaos se répand alentour, c'est en grande partie parce qu'il croit encore fermement que la France, malgré son manque de ressources énergétiques, a la capacité et la vitalité pour traverser la tempête avec Giscard à la barre. Savoir s'il a raison est, bien sûr, toute la question* ».

« *En politique extérieure*, note encore M. Goldsborough, *l'action du gouvernement a constitué jusqu'à présent un prisme brillant, chaque observateur pouvant trouver un aspect qui le satisfasse.* » En ce qui concerne les relations franco-américaine, « *les pirouettes ont été si spectaculaires que seuls les plus ignorants pourraient protester. En vérité, dans la sphère atlantique, personne n'est vraiment sûr de ce qui se passe* ». Cependant, ajoute l'auteur, « *il ne fait aucun doute que Giscard manque de conseils éclairés en matière de politique étrangère et de défense* ».

Enfin, à propos du nouveau style présidentiel, M. Goldsborough affirme : « *Après ses six premiers mois au pouvoir, M. Giscard d'Estaing a appris au moins une leçon : les Français peuvent aimer le « kennedysme » et la « trudeaumanie » pour les Nord-Américains, mais chez leur propre président, ils veulent la fermeté et une certaine solennité, au moins dans l'homme public.* » — (A.F.P., Reuter.)

● *M. Michel Jobert*, hôte samedi 11 janvier du Centre de formation internationale à Paris, s'est étonné des silences du gouvernement français après la déclaration de M. Kissinger sur l'éventualité d'une intervention militaire au Proche-Orient. Il a dit : « *Le gouvernement français ne dit rien. D'habitude, dans des cas semblables, il disait quelque chose. L'Allemagne fédérale a, pour sa part, clairement indiqué son opposition à une telle intervention. Si l'Occident prenait la décision d'intervenir au Moyen-Orient sans l'accord préalable de l'U.R.S.S., il prendrait en même temps le risque de déclencher une guerre mondiale.* »

● *M. Olivier Guichard*, maire de La Baule, député U.D.R. de la Loire-Atlantique, a été élu, dimanche 12 janvier, président de l'Association des maires de la région ouest de ce département par 29 voix sur 35.

OUTRE-MER

Comores

UN ENTRETIEN AVEC LE CHEF DU MOUVEMENT POPULAIRE MAHORAIS

« Le Parlement français prendrait une lourde responsabilité s'il abandonnait la population de Mayotte à l'arbitraire »

nous déclare M. Marcel Henry

Trois semaines après le référendum organisé dans l'archipel des Comores, qui a donné une large majorité aux partisans de l'Indépendance, les craintes de ceux qui souhaitaient que le territoire demeure dans l'ensemble français ne sont pas dissipées. C'est ce qui ressort de l'entretien que M. Marcel Henry, chef du Mouvement populaire mahorais, parti qui s'était prononcé en faveur du « non », a accordé au « Monde ».

« *Pourquoi*, nous a-t-il dit, *voulons-nous aussi obstinément rester Français ? Eh bien ! voyez-vous, la population de Mayotte dispose de quelques éléments de comparaison. Elle a été régie pendant cent quinze ans par l'administration française. Depuis ces quinze dernières années, elle vit sous l'administration comorienne d'autonomie interne. Durant la première période, malgré le régime dit colonial, elle a connu la paix. A l'inverse, la seconde a été marquée par la répression, qui a entrainé des morts, et par des émeutes. Notre choix a donc été vite fait. Nous préférons rester au sein de la République française plutôt que de passer sous une autre forme de dépendance, beaucoup plus dure que l'ancienne.* »

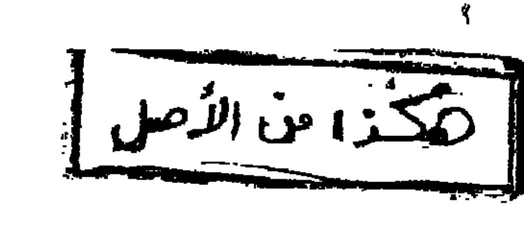
M. Henry ne conteste pas les résultats du référendum dans les trois autres îles. « *J'enregistre*, dit-il, *le vœu de leurs habitants de quitter la France. Mais, de la même façon, je veux soutenir auprès des autorités françaises le droit du peuple mahorais à se déterminer en sens inverse.* » Et il cite, à l'appui de sa thèse, l'article 53 de la Constitution, qui stipule notamment que « *nulle cession de territoire... n'est valable sans le consentement des personnes intéressées* ». Il réfute l'argument, repris par M. Giscard d'Estaing, selon lequel les îles des Comores constituent un tout.

M. Henry met tous ses espoirs dans le Parlement, qui examinera la question lors de sa session de printemps. « *Il prendrait une lourde responsabilité*, affirme-t-il, *s'il ne répondait pas à notre attente et s'il nous abandonnait à l'arbitraire.* »

M. Henry évoque les accusations portées par M. Abdallah, selon qui le Mouvement populaire mahorais aurait fait pression sur quelque quatre mille électeurs favorables à l'indépendance pour qu'ils s'abstiennent au référendum « *C'est absurde*, dit-il. *C'est le contraire qui s'est passé. Les conditions pour nous ne pouvaient être plus défavorables. Dans la mesure où c'était le gouvernement des Comores lui-même qui demandait l'indépendance et qui contrôlait le déroulement de la consultation, il était à la fois juge et partie...* »

M. Marcel Henry ne veut pas de l'autonomie interne au sein d'un Etat comorien indépendant. « *Nous sommes décidés*, dit-il cependant, *à ne refuser aucun contact, à ne rejeter aucune proposition qui pourrait venir de Paris ou de Moroni. Nous en référerons toujours à notre population. Ce sera à elle de décider. Encore une fois, pour nous, les choses sont claires : nous demandons seulement à rester Français.* »

Propos recueillis par
DANIEL JUNQUA.



LA CONTROVERSE ENTRE LE P.C. ET LE P.S.

« L'Humanité » critique le député de la Nièvre

« L'Humanité » du 13 janvier relève, comme presque chaque jour désormais, les déclarations faites la veille par des dirigeants socialistes. M. Claude Estier est une nouvelle fois pris à partie, et le quotidien communiste lui reproche en particulier de « s'être efforcé d'expliquer et d'excuser la participation des élus socialistes à des municipalités centristes, comme à Nantes par exemple ».

« L'Humanité » s'en prend également à M. François Mitterrand lui-même. Elle estime qu'en expliquant, dimanche 12 janvier à Nevers, que le P.S. pourrait refuser les positions excessives de certains de ses partenaires, le premier secrétaire du parti socialiste est « fort loin de contribuer à lever toute équivoque ».

M. Marchais : les sociaux-démocrates n'ont instauré le socialisme dans aucun pays

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a prononcé vendredi 10 janvier devant l'école centrale du P.C.F. une conférence dont l'hebdomadaire du parti, *France nouvelle*, a commencé la publication. M. Marchais a expliqué que le socialisme n'était pas « *une utopie généreuse sans portée pratique* », et que pour l'atteindre il convenait « *d'abolir la propriété capitaliste et d'établir la propriété collective des grands moyens de production et d'échange* ». Il faut aussi, a-t-il noté, « *instaurer le pouvoir politique de la classe ouvrière alliée aux autres couches laborieuses.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : « *Les pays socialistes ont fait la preuve qu'en supprimant l'exploitation capitaliste il devient possible d'accomplir des progrès énormes et continus sur le chemin du mieux-être, de la justice, de la liberté. Ils démontrent aujourd'hui l'aptitude du socialisme à résoudre sans crise les problèmes du monde moderne.*

» *Il est dans ces conditions surprenant que le parti socialiste, qui s'affirme pourtant pour le socialisme, se refuse à reconnaître le moindre aspect positif à cette expérience, et aille même jusqu'à nier l'existence du socialisme dans ces pays.*

» *Il nie du même coup la portée universelle des deux transformations révolutionnaires dont j'ai parlé.*

» *Pourtant, l'expérience réalisée par les partis sociaux-démocrates eux-mêmes en vérifie la valeur. Puisque faute d'avoir réalisé ces conditions, ils n'ont pu instaurer le socialisme dans aucun des pays qu'ils ont dirigés ou dirigent encore, et se sont contentés de gérer les affaires du capitalisme. La position actuelle du parti socialiste conduit naturellement à se demander s'il n'entend pas lui-même s'en tenir à un tel comportement une fois parvenu au pouvoir.*

» *En bref, l'expérience réussie sous la direction des partis communistes tout comme l'échec des partis sociaux-démocrates confirment que la socialisation des grands moyens de production et le pouvoir politique de la classe ouvrière et de ses alliés constituent bien des acquis universels du socialisme, caractéristiques de ce système, et donc de la France socialiste que nous voulons construire.* »

M. Jean Daniel : le P.C. renonce à l'hypothèse de « l'incident de parcours »

Consacrant son éditorial du *Nouvel Observateur* du lundi 13 janvier à la controverse entre le P.C.F. et le P.S., M. Jean Daniel, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire, écrit notamment :

« *Que devient dans tout cela l'union de la gauche ? Et l'électorat communiste ? Et les luttes populaires ? Et la conquête du pouvoir ? La réponse est que, précisément, les communistes n'ont pas fait la même analyse de la crise mondiale que la plupart des experts socialistes. D'abord, ils ont renoncé très vite à l'hypothèse de « l'incident de parcours ». Or, sans un tel incident, on ne peut que préparer les élections de 1978, qui, elles, sont législatives. Point n'est besoin, dès lors, d'un candidat unique de la gauche. Au contraire, il faut reprendre une pleine autonomie d'action, combattre sous sa seule bannière, durcir le noyau doctrinal et la force d'intervention. Dans les luttes, il conviendra de ne laisser à aucun prix les socialistes accaparer le secteur tertiaire — secteur de plus en plus important depuis que le nombre des électeurs ouvriers diminue du fait de l'automation et de l'emploi des travailleurs immigrés.*

» *(...) François Mitterrand, dont le savant et imperturbable silence semble exaspérer les dirigeants communistes, paraît avoir bien saisi la nature du P.C., cette grande force politique dont la France et la gauche ne peuvent aujourd'hui se passer pour refuser le présent, sinon déjà pour construire l'avenir, mais dont il est indispensable de bien connaître les [illegible]anismes internes avant de nou[illegible] [illegible]liance avec elle.* »

M. MITTERRAND : les socialistes pourraient refuser les positions excessives de certains de leurs partenaires.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a pris la parole, dimanche 12 janvier, à Nevers, devant des délégués socialistes de la Nièvre. Il a notamment déclaré :

« *Dans certaines circonstances, le P.S. pourrait, à l'occasion d'une consultation électorale, se réserver de refuser les positions excessives de certains de ses partenaires. L'union de la gauche est à la base de toute volonté d'union du parti socialiste, et on ne peut trouver quelque part une quelconque référence disant que le P.S. pourrait faire alliance avec des groupes ou des individus n'approuvant pas le programme commun.* »

S'élevant ensuite contre « *certaines allégations ridicules* », M. François Mitterrand a poursuivi : « *Malgré les sourires, l'agression psychologique du gouvernement contre le parti socialiste est permanente. N'est-il pas d'ailleurs en train de mijoter une loi électorale visant particulièrement notre parti ? Si la démocratie est indispensable à la vie du P.S., il faut qu'on en en finisse avec les entreprises utopiques, et surtout avec les menaces de division de plus en plus dangereuses. Plutôt que de critiquer la direction du parti, aidez-la.* »

M. POPEREN : le ciment du parti socialiste est-il solide ?

M. Jean Poperen, député socialiste du Rhône, animateur de l'association Etudes, recherches et informations socialistes (ERIS), note dans *Synthèse flash*, bulletin de ce courant du P.S. :

« *Il faut être conscient que l'union de la gauche, et donc le P.S., vont traverser une passe difficile, étroite. La tempête va secouer durement. Le P.S. est-il prêt pour l'épreuve ? La volonté unitaire d'un grand nombre de militants est certaine, mais elle s'inspire plus d'un élan sentimental que d'une démarche rationnelle et d'un effort d'analyse scientifique des données de l'union de la gauche. Le succès crée un ciment qui ne tient pas toujours à l'heure des difficultés. En fait, tout le monde sent bien que la garantie principale, à l'heure actuelle, de la cohésion du parti et de la poursuite de la politique unitaire, c'est la personnalité de Mitterrand. C'est beaucoup dans l'immédiat. Cela suffira-t-il au plus fort de la tempête ? Sous la carapace d'unanimisme du prochain congrès, chacun se prépare pour l'heure des échéances.* »

Les socialistes de Nantes se préparent à une rupture avec la municipalité de M. André Morice

De notre correspondant

Nantes. — Venu dans l'agglomération nantaise dans le cadre d'une série de réunions préparatoires au congrès national du parti socialiste, Me Claude Estier, membre du secrétariat national de cette formation, s'attendait à être interrogé sur la participation des élus socialistes à la municipalité de Nantes, participation qui constitue le « dernier cas à régler » après les décisions qui ont mis fin aux situations analogues de Nice, Chatellerault et Nancy (*le Monde* du 9 janvier).

Sans prendre position sur la manière dont le problème devait être résolu, M. Claude Estier a cependant souligné, au cours du week-end, l'urgence du dénouement. « *Nous faisons confiance aux militants pour régler au plus tôt ce problème* », a-t-il souligné après avoir rappelé que la participation de socialistes au conseil municipal avait déjà été mise en cause par la section de Nantes à la mi-novembre (*le Monde* du 10 novembre).

M. André Morice, sénateur, maire de Nantes et président du Centre républicain, a pris prétexte du qualificatif d'« *homme de droite* » dont a usé à son égard M. Estier pour défendre la cohésion de son équipe municipale composée à parts égales de modérés, de centristes et de socialistes.

C'est la première fois que M. André Morice répond ainsi aux attaques qui sont portées contre sa coalition municipale depuis le début de la polémique entre le P.C. et le P.S. Il a choisi de le faire dans une circonstance assez symbolique : une cérémonie de vœux qu'il présidait, entouré de ses principaux adjoints représentant toutes les tendances de son équipe. « *Il y a un conseil municipal élu dont le contrat avec la population expire dans deux ans*, a-t-il expliqué. *Nous voulons qu'on nous laisse tranquilles pour mener à bien le travail entrepris.* »

Ce n'est pas sans raison que le maire a aussi nettement pris position. En effet, jusqu'à présent, les élus socialistes avaient pu feindre d'ignorer la première mise en cause de leur présence aux côtés de M. André Morice, le 8 novembre, par leur section. Ils tenaient encore les leviers de commande de la fédération départementale. Depuis, la situation a évolué. L'arrivée massive dans les sections de Nantes et des agglomérations suburbaines de militants P.S.U., au nombre desquels M. Autain, maire de Bouguenais, a eu pour effet de modifier le rapport des forces.

On pourra mesurer, lors de la répartition le 26 janvier des mandats fédéraux, l'importance réelle de chacune des tendances, mais les éléments de la vieille S.F.I.O., parmi lesquels les chefs de file des élus socialistes à la municipalité, reconnaissent qu'ils ne pourront plus contrôler la situation comme ils l'ont toujours fait jusqu'à présent.

Ils sentent aussi que certains des élus ne voudront pas risquer une exclusion du parti en refusant d'obéir à une nouvelle mise en demeure de la fédération départementale. Or la coalition municipale nantaise est bâtie sur trois groupes d'égale valeur : douze modérés, douze centristes et douze socialistes. M. André Morice, trente-septième homme, étant le personnage-clé. La rupture avec tout ou partie de l'un de ces groupes pourrait entraîner un déséquilibre entre les autres et tout le savant édifice se trouverait alors compromis. — J.-C. M.

REMOUS AU SEIN DE LA GAUCHE AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORRÈZE

La séance du samedi après-midi 11 janvier du conseil général de la Corrèze, que présidait M. Jacques Chirac, premier ministre, a été marquée par quelques remous au sein du groupe de l'union de la gauche dont onze membres (huit communistes et trois socialistes) étaient présents.

Le conseil général avait à procéder à l'élection, pour 1975, de la commission départementale composée de sept membres.

Le groupe de gauche qui, dans la précédente commission, détenait un siège, celui de M. Francis Rougerie (communiste), avait présenté une deuxième candidature, celle de M. Daurat (socialiste). Si M. Rougerie retrouva son siège sans problème, le candidat socialiste ne recueillit que neuf voix. Deux voix de la gauche, vraisemblablement communistes, s'étaient donc « égarées » et, ignorant la discipline de vote, ne s'étaient pas portées sur le candidat socialiste. Après une suspension de séance, M. Rougerie annonça que, par solidarité avec M. Daurat, il avait décidé de démissionner de la commission départementale. On décida donc de revoter. Bien qu'aucun candidat ne se fût manifesté, M. Rougerie, démissionnaire, fut réélu par... les dix-sept voix de la majorité, la gauche s'étant abstenue. M. Rougerie démissionna aussitôt une seconde fois. On vota donc une troisième fois. Un conseiller de la majorité fut alors élu.

● ERRATUM — Une inversion de lignes a rendu incompréhensible une phrase de la déclaration de M. Defferre à France-Inter (*le Monde* daté 12-13 janvier) qu'il fallait lire ainsi : « *Nous avons décidé de ne pas répondre aux attaques du P.C.F., que nous considérons comme injustifiées.* »

DANS LES ALPES-MARITIMES

M. Médecin déplore l'action passée des « préfets politiques »

De notre correspondant

Nice. — Evoquant, vendredi 10 janvier au micro de FR 3 les difficultés éprouvées par le conseil général des Alpes-Maritimes, qu'il préside, pour établir le budget 1975 du département, M. Jacques Médecin, député réformateur, vice-président du Centre républicain et maire de Nice, a rendu hommage au préfet actuel, M. Pierre Lambertin, mais vivement critiqué les prédécesseurs de celui-ci : « *Si le budget est aujourd'hui exigeant*, a-t-il déclaré, *c'est parce que depuis vingt ans nous avons eu des préfets politiques. Des préfets qui ne pensaient qu'à faire de la propagande, qu'à préparer les élections et qui ne s'occupaient pas de l'administration. Depuis vingt ans nous avons eu des préfets qui ont négligé leurs devoirs.* »

« *On a trompé le conseil général*, a estimé M. Médecin, *en lui laissant espérer que les annuités d'emprunts qu'ils votaient seraient concrétisées par des emprunts permettant de grands investissements. On a accepté le vote de la fiscalité nouvelle et on a utilisé celle-ci comme une trésorerie départementale, mais les emprunts n'ont jamais été réalisés.* »

De fait, sans une « autorisation de principe » d'emprunt de 80 millions de francs accordée en dernière heure par le ministère de l'économie et des finances, le conseil général des Alpes-Maritimes aurait probablement dû renoncer à poursuivre les grandes opérations d'équipement en cours dans le département. Une augmentation de la fiscalité départementale de 19,75 % a été néanmoins nécessaire.

N.D.L.R. — Les Alpes-Maritimes n'ont eu en vingt ans que trois préfets : M. Pierre-Jean Moatti, de 1954 à 1967, M. René-Georges Thomas de 1967 à 1973, et M. Pierre Lambertin.

Le P.S.U. appelle la gauche à l'unité autour d'un plan d'action concret

La direction politique nationale du P.S.U. s'est réunie samedi 11 et dimanche 12 janvier, pour la première fois depuis le congrès d'Amiens, au cours duquel elle avait été élue (*le Monde* du 18 décembre). Au cours de ces deux journées de réflexion, quelque quatorze rapports ont été présentés et discutés.

La réunion de la D.P.N. a permis au P.S.U. de faire le point sur ses effectifs : moins d'un millier de ses membres, affirme la nouvelle direction, ont rejoint le P.S. à la suite de MM. Rocard et Chapuis, et un courant d'adhésions nouveau aurait compensé leur départ. Compte tenu de l'adhésion collective de l'Alliance marxiste révolutionnaire et de la politique d'ouverture que les « socialistes unifiés » entendent pratiquer vis-à-vis de l'ensemble du courant révolutionnaire, le P.S.U. s'attend même à franchir en 1975 le cap des dix mille militants. Une prochaine réunion de la D.P.N., en février, doit d'ailleurs être exclusivement consacrée aux questions internes et permettre d'établir un recensement précis.

L'essentiel des travaux de samedi et dimanche a porté sur la rédaction d'une « *déclaration pour l'unité* » qui invite les formations de l'union de la gauche à « *un accord politique et d'action contre l'austérité* » et à un « *rassemblement unitaire* ». Le P.S.U. engage ainsi l'ensemble des partis de gauche et des syndicats à élaborer avec « *les masses populaires* » un plan d'action portant sur un certain nombre de points très précis.

Conforme au décisions prises à Amiens — où le recours à des « *pratiques unitaires* » avec l'union de la gauche avait été souhaité, — cette proposition relève sans doute aussi de l'intention du P.S.U. de mettre à profit les divisions entre socialistes et communistes pour affirmer à la fois son originalité et son utilité pour l'ensemble de la gauche. Ce petit parti, si longtemps accusé de fractionnisme et d'utopisme, n'est sans doute pas mécontent aujourd'hui de sembler donner à ses grands voisins, à son échelle et avec ses moyens, une double leçon de réalisme et d'unité.

Pour favoriser la naissance d'une nouvelle « dynamique unitaire » en faveur de la campagne qu'ils proposent, les socialistes unifiés ne font pas explicitement référence à l'autogestion dans leur déclaration. M. Michel Mousel, membre du secrétariat national, a cependant précisé qu'il ne s'agissait pas de « *refaire l'erreur de l'unité fragile autour d'un moment politique* », comme pour l'élection présidentielle, en mettant certains choix essentiels sous le boisseau, ni « *pour le P.S.U. d'écrire son propre programme commun* ».

La « déclaration pour l'unité »

« *Le gouvernement Giscard applique aujourd'hui un plan d'austérité qui a déjà fait près d'un million de chômeurs sans arrêter la hausse des prix et la détérioration du pouvoir d'achat des travailleurs. Face à cette politique, les grands partis de gauche donnent le spectacle de l'indécision et de la division.*

» *(...) A un moment où les cercles dirigeants de la bourgeoisie songent à une nouvelle coalition gouvernementale incluant les socialistes, le P.C.F. accuse le P.S. de s'orienter vers un compromis avec la bourgeoisie pour gérer cette crise. Et il est vrai qu'un certain nombre de déclarations d'anciens et de nouveaux dirigeants du P.S. prêtent le flanc à cette critique.*

» *Mais se borner, comme le P.C.F., à réclamer l'application intégrale du programme commun ne constitue pas un moyen de faire face à la situation.*

» *La vraie réponse, la seule réponse, c'est celle que les travailleurs, désorientés par la polémique actuelle, exigent. C'est l'unité pour passer à l'offensive contre la politique de Giscard.*

» *Pour y contribuer, le P.S.U. propose un accord politique et d'action contre le plan d'austérité. Un tel accord pourrait se réaliser autour des objectifs suivants : défense de l'emploi, des conditions de travail et du pouvoir d'achat ; contrôle des prix à la production et à la consommation ; campagne d'action sur les transports en commun et sur les loyers et charges locatives ; contrôle populaire sur la santé et la Sécurité sociale ; défense de l'outil de travail et de la rémunération des salariés agricoles et des travailleurs paysans.* ». — B. B.

● *A Grenoble*, les conseillers municipaux membres du P.S.U. et du GAM ont rejoint le parti socialiste. Trente-quatre conseillers municipaux sur trente-sept sont donc désormais membres du P.S. Les trois autres sont radicaux de gauche. — (*Corresp.*)

● *Le club « Femme 2000 »*, centre de formation et d'information, organise le mardi soir, à partir du 17 janvier, un cycle de cinq séances d'initiation aux données fondamentales d'économie. Inscriptions l'après-midi, au 272-60-50.



ÉDUCATION

LA « VALSE DES PROFESSEURS » AU C.E.S. DE SARTROUVILLE

Le conseil des parents d'élèves (Fédération Cornec) du collège d'enseignement secondaire Tobrouk, à Sartrouville (Yvelines), vient d'adresser une lettre à l'inspecteur d'académie de Versailles pour protester contre « *la valse des professeurs* » dans les classes de type 3 (transition), qui « *tient pour le moins de la comédie* ».

En effet, explique notamment le président de cette association, « *le professeur que nous appellerons A, donnant vingt-quatre heures par semaine de cours réparties sur cinq classes, part en congé du 16 septembre au 8 octobre, puis le 23 novembre, et n'est remplacé que le 2 décembre. Le professeur B, donnant vingt-quatre heures par semaine à trois de ces mêmes cinq classes, arrête son service du 1er au 17 octobre, puis redisparaît définitivement une semaine après* ». Il « *n'est remplacé que le 12 novembre (...) par le professeur C, qui, à son tour, part en congé le 23 novembre. Après l'intervention de l'administration du C.E.S., le professeur D est nommé en remplacement le 5 décembre. Le professeur C, revenu depuis, doit repartir en congé, vraisemblablement vers février (...).* »

« *Dans ces classes de type 3, où tous les enfants ont des difficultés, il ne leur reste pratiquement aucune chance de se rattraper dans de telles conditions, et que font-ils pendant ces heures libres ?* »

LES NÉGOCIATIONS N'AYANT PAS ABOUTI

Les élèves-éducateurs spécialisés continuent leur action

Les élèves-éducateurs qui retenaient dans leurs bureaux MM. Robert Prigent, ancien ministre, et Henry Théry, respectivement directeur et directeur adjoint de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (U.N.I.O.P.S.), depuis le vendredi 10 janvier, ont été évacués sans incident par les forces de police, samedi 11 janvier, peu après 13 heures.

Les élèves-éducateurs avaient participé à une manifestation regroupant près de deux mille personnes pour réclamer l'attribution plus large de bourses d'études. Une délégation syndicale, reçue au ministère de la santé, devait quitter la salle de négociations sans que de nouvelles propositions lui aient été faites. Les éducateurs en formation doivent décider, dans les jours qui viennent, des moyens qu'il leur reste pour faire aboutir leurs revendications. Un comité national d'action s'est réuni à Dijon, samedi 11 et dimanche 12 janvier, *pour en étudier les possibilités*.

Une profession qui s'interroge

« *Nous ne sommes pas les religieuses des temps modernes* », proclamaient les élèves-éducateurs au cours de leur manifestation nationale, le vendredi 10 janvier.

Cette « profession de foi » devait, ce jour-là, attirer l'attention des passants et du ministre de la santé sur les difficultés financières que rencontrent les éducateurs en formation depuis le début de l'année scolaire. Environ 1 % d'entre eux ont dû, déjà, abandonner leurs études et retrouver la vie active : beaucoup d'autres suivront s'ils n'obtiennent pas rapidement satisfaction : certains exercent pour subvenir à leurs besoins élémentaires (nourriture, logement) les petits métiers les plus divers : Michel, à Nancy, anime des spectacles de clowns dans les centres sociaux, les prisons ou les instituts médico-pédagogiques ; Donald vend, à Orléans, les bougies qu'il fabrique ; Ghyslaine donne, à Orléans également, des cours de français : d'autres, plus simplement, font des ménages ou de la manutention... Leurs gains mensuels dépassent rarement 500 F ; pour vivre décemment, ils s'endettent chaque jour un peu plus.

Il a fallu toute l'acuité de cette situation financière difficile et incertaine pour que les élèves-éducateurs entament une lutte aussi longue sur leurs propres problèmes matériels. « *C'est valable pour les professionnels également*, dit M. Michel Romero, secrétaire général adjoint de la Fédération de la santé à la C.F.D.T. ; *les éducateurs — comme tous les travailleurs sociaux — prennent en charge les problèmes des autres ; ils oublient qu'ils sont salariés et exploités ; c'est inhérent au rôle qu'ils jouent ; ils conservent souvent une vision très idéaliste de cette profession.* »

Les éducateurs — en formation ou en exercice — s'interrogent plus souvent, en effet, sur la définition de leur profession, sa dimension sociale et politique, que sur son rapport financier. Qu'is exercent dans les centres d'enfants et d'adolescents inadaptés, dans les centres d'éducation surveillée, dans les instituts médico-pédagogiques ou encore dans la rue, les éducateurs ont toujours affaire à ceux que M. Lenoir, secrétaire d'État auprès du ministre de la santé, nomme « *les exclus* ».

Conflits avec l'administration

Les éducateurs sont unanimes à reconnaître les difficultés d'adaptation de ceux dont ils ont la charge. Mais leur accord ne va pas plus loin. Les uns pensent qu'ils doivent avant tout adapter les enfants et les adolescents qui leur sont confiés à la société qui les rejette ; d'autres voient dans cette inadaptation la faillite de la société capitaliste ; d'autres, enfin, se refusent à envisager indépendamment « *une exploitation parmi d'autres* ». « *Il n'y a pas de différence*, dit un éducateur de Caen, *entre le travail à la chaîne à la SAVIEM et une action dans un centre d'éducation surveillée.* »

Les ambiguïtés de leur profession ne vont pas sans provoquer des conflits entre l'administration et les éducateurs. Le plus marquant d'entre eux a trouvé son épilogue dans un arrêté de la Cour de cassation, le 21 novembre dernier, stipulant que « *si les personnes exerçant la profession d'éducateurs de jeunes délinquants ou inadaptés sont tenues à une grande circonspection, seules compatibles avec des fonctions très importantes et très délicates, elles n'en sont pas moins soumises comme tout citoyen à la loi* ». Cet arrêt faisait suite à la condamnation d'un éducateur de prévention de Caen (en juillet 1973). M. Jean Fontaine, qui n'était pas intervenu lors d'une agression perpétrée par six jeunes gens qu'il accompagnait (*le Monde* du 11 décembre 1973).

En novembre 1971, déjà, la Cour de cassation avait refusé de reconnaître aux éducateurs le droit au secret professionnel. Cette fois, deux éducateurs de Besançon avaient refusé de révéler au juge d'instruction, l'identité d'un jeune homme recherché pour en avoir frappé et blessé un autre au cours d'une fête organisée par l'association qu'animaient les deux éducateurs (*le Monde* du 9 novembre 1971).

C'est quotidiennement, pourtant, que les éducateurs sont affrontés à ce type de problèmes. S'ils préfèrent taire, sinon couvrir, un acte de délinquance, c'est, disent-ils, « *pour ne pas perdre la confiance des jeunes qui leur sont confiés* ». Pourtant la loi tranche, chaque fois, en sens inverse. Le contentieux s'est encore aggravé entre les éducateurs et l'administration avec un projet de la direction des polices urbaines visant à créer des centres de loisirs pour accueillir, pendant les vacances, les jeunes qui ne partent pas. Nombre d'éducateurs, au contraire, refusent le rôle d'assistance et de répression que, selon eux, l'administration attend de leur activité.

Les centres de formation, les écoles d'éducateurs, n'échappent pas davantage à leurs critiques. S'ils réclament aujourd'hui le droit syndical et le statut de travailleur social, les élèves-éducateurs veulent en cela marquer leur volonté d'être considérés comme des praticiens plutôt que comme des théoriciens. Leurs trois années d'études se passent, en effet, en quinze mois de stages et quinze mois d'études.

Celles-ci ne doivent pas, selon eux, donner de modèles théoriques qu'ils auraient ensuite à appliquer au cours de leurs stages. Les éducateurs en formation à Hérouville-Saint-Clair, près de Caen, dénoncent ainsi le « projet pédagogique » de leur école. Ce projet, qui les amène à prendre en considération leurs motivations, « *leurs limites et leurs potentialités* », ressemble trop, disent-ils, aux critiques couramment formulées contre les éducteurs de résoudre leurs propres problèmes en s'intéressant à ceux des autres.

Utopistes ou réalistes, les éducateurs demeurent le plus souvent isolés, et leurs difficultés sont grandes à s'insérer dans un milieu social qu'ils rêvent de réformer sans en vivre toute la réalité. « *Il est très difficile de les intégrer dans un projet commun avec d'autres travailleurs*, dit M. Roméro ; *ils s'imaginent parfois changer la société en faisant un terrain de sport sauvage.* »

ANDRÉ MEURY.

● *A l'école d'architecture de Bordeaux*, où une partie des élèves étaient en grève depuis le 19 novembre, les cours ont repris normalement le 6 janvier. Après avoir rapidement obtenu satisfaction sur leur première revendication — l'organisation d'élections de délégués étudiants au conseil de gestion — les grévistes ont toutefois continué leur action pour demander des réformes pédagogiques. Un texte a été adopté, le 9 janvier, sur proposition des représentants des étudiants. Il prévoit l'existence d'options multiples, d'un contrat de travail entre professeurs et étudiants, et la répartition des étudiants non plus par cycles, mais par ateliers, les élèves des différents niveaux étant confondus.

DANS UNE LETTRE AU SNES

Le ministre confirme la volonté gouvernementale de résorber l'auxiliariat du second degré

M. René Haby, ministre de l'éducation, vient de faire parvenir au Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) une lettre qui constitue les premiers engagements écrits du gouvernement concernant la résorption de l'auxiliariat dans les collèges et les lycées. Cette lettre fait suite aux discussions que le ministre a eues avec les représentants de ce syndicat, largement majoritaire dans l'enseignement secondaire.

Après avoir indiqué que la « *complexité* » du problème et l'attente des résultats d'une « *enquête détaillée* » le conduisaient « *à envisager un certain délai pour la mise au point définitive, sur la base de la concertation, du plan de résorption de l'auxiliariat dans le second degré* », M. René Haby rappelle qu'il s'agit maintenant « *de préciser les ordres de priorité, les conditions, le rythme et les modalités de titularisation des maîtres auxiliaires* ».

Le ministre indique dans sa lettre que les modalités de cette titularisation et « *le calendrier de leur application progressive* » devront prendre en compte « *la spécialité, les titres et l'ancienneté des intéressés, la nécessité d'éviter le recrutement de nouveaux auxiliaires* » et, par ailleurs, le maintien d'un « *recrutement par concours normal* ». « *Une attention particulière serait naturellement portée au cas des maîtres auxiliaires des disciplines présentant une surcharge de professeurs titulaires* », indique M. Haby. Celui-ci avait précisé, lors des entretiens avec le SNES, qu'il serait amené à créer davantage de postes que prévu initialement dans ces disciplines, afin d'éviter toute mise au chômage à la rentrée de 1975. Les créations d'emplois pourraient se faire, avait-il déclaré, notamment par transformation d'heures supplémentaires en postes budgétaires, ainsi que le réclamait le syndicat.

M. Haby écrit également au SNES que des mesures particulières seront prises permettant « *l'accès au corps des certifiés* » des adjoints d'enseignement. Il est également prévu « *un volant de remplacement relativement important* », en procédant au recrutement de professeurs titulaires « *chargés de remplacement* ». Cette disposition n'existe actuellement que pour le premier degré, où les instituteurs « titulaires mobiles » sont chargés des remplacements d'enseignants en stage de formation continue ; l'extension de cette catégorie permettra d'assurer dans les écoles primaires les remplacements par des titulaires dans tous les autres cas.

Le SNES, dans un communiqué, « *considère que ces engagements du ministre de l'éducation constituent des premiers acquis des actions menées par les enseignants du second degré, en particulier lors des grèves tournantes du mois d'octobre dernier organisées par le SNES et d'autres syndicats de la FEN* ». Le SNES « *rappelle sa volonté de voir les négociations en cours déboucher sur un plan de titularisation offrant à tous les maîtres auxiliaires, dès 1975, la possibilité réelle d'accéder aux différents corps de titulaires, ce plan devant aboutir dans les délais les plus brefs à la résorption complète et définitive de l'auxiliariat* ».

MÉDECINE

UN APPEL DU LABORATOIRE DE SÉROPROPHYLAXIE

Le zona, la varicelle et les oreillons sont extrêmement graves chez les enfants atteints d'affections malignes (cancers, leucémies) traitées par corticothérapie et immunodépresseurs, car ils sont privés de leurs moyens naturels de défense.

Seul le sérum provenant de convalescents ayant été récemment atteints de l'une de ces maladies infectieuses permet d'en diminuer les risques, s'il peut être injecté, dès la contamination, à ces enfants particulièrement fragiles.

Les quantités de sérum collectées étant très insuffisantes, le laboratoire de séroprophylaxie du Centre national de transfusion sanguine (1) lance un appel pressant aux personnes venant d'être atteintes de l'une de ces affections, pour qu'elles acceptent de donner leur sang dans les trois à huit semaines qui suivent *la fin de la maladie*.

Le laboratoire recueille aussi, et dans les mêmes délais, le sang de toute personne vaccinée contre le tétanos et la variole. Leur sérum présente un grand intérêt thérapeutique dans ces affections.

Chez les enfants, les prélèvements ne peuvent être effectués qu'à partir de l'âge de sept ans.

(1) Laboratoire de séroprophylaxie, hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres, 75015 Paris, métro Duroc. Tous les matins, de 8 h. 30 à 12 h. et le mercredi soir de 17 h. à 20 h. (fermé les dimanches et jours de fête).

UNESCO

● *Après une visite en Algérie, M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, s'est rendu à Tunis*, où il a été reçu par le président Bourguiba, et a eu des entretiens avec le ministre des affaires culturelles, M. Mahmoud Messaadi. Ces entretiens ont porté notamment sur le renforcement de la coopération entre la Tunisie et l'UNESCO et l'accroissement de l'action de cette organisation en faveur du programme de sauvegarde et de mise en valeur des monuments de Carthage et de la Médina de Tunis.

RELIGION

Au Liban

La succession du cardinal Méouchi suscite un vif intérêt

De notre correspondant

Beyrouth. — C'est mardi matin 14 janvier que se dérouleront les funérailles de Sa Béatitude Paul-Pierre Méouchi, patriarche de la communauté maronite, décédé samedi au siège de Bkerké, (*le Monde* du 12-13 janvier). Les personnalités politiques et les chefs religieux de toutes les familles spirituelles du Liban, les membres du corps diplomatique, le président de la République, le chef du gouvernement, les ministres, les députés et plusieurs milliers de fidèles se sont déjà recueillis devant la dépouille du prélat, exposée dans la chapelle du siège patriarcal, revêtue des ornements sacerdotaux. Parmi les personnalités venues présenter leurs condoléances à Mgr Khoreiche et Mgr Sfeir, coadjuteurs patriarcaux, et à la famille du défunt, figuraient M. Saëb Salam, ancien président du conseil et M. Yasser Arafat, leader de l'O.L.P., qui se trouvait à la tête d'une importante délégation.

Neuf jours après les funérailles, le synode de la communauté, composé de quatorze personnalités (sur neuf au Liban et cinq à l'étranger), doit se réunir en conclave pour élire le nouveau patriarche. Le doyen de la famille des Khazen, l'un des plus illustres de la communauté, sera nommé *« gardien des portes »*. L'élection se fera aux deux tiers du collège des évêques, dans un délai de quinze jours. Passé ce temps et à défaut d'un accord au sein du synode, le pape s'octroie le droit d'intervenir pour désigner lui-même le nouveau patriarche. Parmi les candidats en lice, les noms les plus cités sont ceux de NN.SS. Mkhayel Doumet, Abdou Khalifé et Antonio Khoureich et parfois celui de Mgr Harès Khalifé.

Chef spirituel d'une confession devenue minoritaire au Liban, alors qu'elle fut la raison d'être de ce pays, le patriarche maronite continue à remplir dans la vie publique libanaise un rôle d'arbitre ou de catalyseur. C'est en grande partie grâce à lui que les Libanais ont pu sauvegarder leur unité nationale. S'il faut s'en tenir à l'œuvre des trois derniers chefs de cette Eglise d'Orient, on rappellera que le patriache Elias Houwayek avait été délégué par tous les groupes religieux du Liban, chrétiens et musulmans, auprès des alliés, lors du traité de Versailles, pour négocier le mandat français *« conçu et réclamé afin de préparer le pays à l'indépendance »*, après cinq siècles de domination ottomane. Mgr Arida, qui lui succéda, avait soutenu le mouvement nationaliste de 1943, qui a émancipé le Liban de la tutelle étrangère. Enfin, le dernier des patriarches, Mgr Méouchi, n'avait pas hésité, en 1958, à prôner une politique pro-nassérienne contre un alignement par trop systématique de la présidence de la République sur les positions des pays du pacte de Bagdad, qui ont valu au Liban une guerre civile suivie de l'intervention des « marines » américains. La clairvoyance du patriarche défunt, soutenu par une poignée de notables de sa communauté, devait empêcher la cassure du pays entre chrétiens et musulmans.

D'où l'intérêt que portent en ce moment les Libanais à la succession de Mgr Méouchi.

ÉDOUARD SAAB.

LA MESSE A LA CHAPELLE ROYALE DE VERSAILLES NE SERA PAS SUPPRIMÉE

La messe a été normalement célébrée le dimanche 12 janvier en la chapelle royale du château de Versailles en présence de plus de mille fidèles. La décision de fermer définitivement la chapelle, prise il y a quelques semaines par la direction des musées de France avait été annulée *in extremis*, samedi 10 janvier, par une lettre de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, à Mgr Simonneaux, évêque de Versailles. M. Giscard d'Estaing, qui avait demandé à prendre connaissance du dossier, serait à l'origine de cette décision.

M. Michel Guy assortit toutefois son autorisation de quelques remarques concernant les droits et les obligations du public envers une chapelle qui est aussi un musée placé sous la responsabilité de l'Etat.

« *Il est indispensable que le pavement de marbre, très usé et irremplaçable, soit recouvert pendant les offices* », précise le secrétaire d'Etat, qui rappelle à l'évêque que les offices seront placés sous sa responsabilité, et qu'il lui faudra veiller à ce que ceux-ci se déroulent sans incident.

DÉFENSE

ATTENDU POUR CETTE SEMAINE

Le choix de l'avion YF-16 par l'armée de l'air américaine pourrait mettre le gouvernement néerlandais dans l'embarras

De notre correspondant

Amsterdam. — Selon des milieux proches du ministère de la défense à La Haye, les gouvernements belge, néerlandais, norvégien et danois seront officiellement informés, mardi 14 janvier, du choix américain entre le YF-16 de General Dynamics et le YF-17 Cobra de Northrop, qui sont en concurrence avec le Mirage F-1 M-53 pour remplacer les avions F-104. Une délégation de l'armée de l'air américaine est attendue, le 14 janvier, à Bruxelles et serait porteuse des enveloppes cachetées contenant l'annonce du choix qui, selon des rumeurs persistantes à Washington, est d'ores et déjà fait en faveur du YF-16 (*le Monde* du 8 octobre 1974).

A La Haye, dans les milieux de l'armée de l'air, on est assez surpris de ce choix et, peut-être même, un peu déçu dans la mesure où, selon certaines rumeurs, la société Northrop, constructeur du YF-17 Cobra, aurait tenu compte des besoins des armées de l'air européennes, mieux que General Dynamics. Selon un député socialiste néerlandais, M. de Vries, il semble quo certains experts néerlandais auraient même « *contribué de façon importante* » au développement du Cobra et, si cela se confirme, le député craint que le choix néerlandais n'ait subi « *une influence partiale* ».

En tout état de cause, aux Pays-Bas, le Cobra était largement favori.

Dans les milieux de l'armée de l'air néerlandaise, « *on attend de voir* » avant d'exprimer quelque opinion que ce soit officiellement. Le même mutisme est observé au ministère de la défense où on attend avec curiosité, selon certains même avec nervosité, l'annonce américaine. Ce choix est déterminant pour la décision que vont prendre les quatre gouvernements européens. Il est, en effet, exclu que les quatre pays, s'ils veulent choisir ensemble un modèle américain, se prononcent en faveur d'un autre appareil que les Américains eux-mêmes.

Le *Washington Post* du dimanche 12 janvier a indiqué que M. Stemerdink, secrétaire d'Etat néerlandais à la présidence, aurait déclaré qu'un choix américain en faveur du YF-16 de General Dynamics signifierait que les Néerlandais n'achèteraient pas d'avion américain. Aussi le *Washington Post* en tire déjà la conclusion que le Mirage sera choisi par les Néerlandais. Dans les milieux proches du ministère de la défense à La Haye, on dément formellement ces informations.

Le mercredi 15 janvier avant minuit, les quatre constructeurs en compétition (outre les Américains et les Français, il y a la firme suédoise SAAB) doivent avoir soumis leurs dernières propositions. La bataille pour « *le contrat du siècle* » est entrée dans sa dernière phase, bien que M. Vredeling ait laissé entendre qu'une décision ne sera pas prise avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Une fois de plus la société néerlandaise d'aéronautique Fokker (coconstructeur de l'Airbus et partenaire du groupe privé Dassault-Breguet pour la production du patrouilleur maritime Breguet-Atlantic), a très clairement laissé entendre qu'elle considère que les prpositions françaises sont les plus intéressantes.

FÉLIX FREDRICKS.

[Si les informations de source américaine sont exactes, le choix de l'armée de l'air outre-Atlantique en faveur du monoréacteur léger YF-16 pourrait s'expliquer par la volonté du Pentagone de maintenir en activité un constructeur, General Dynamics, qui connaît des difficultés de plan de charge après l'échec du chasseur-bombardier à flèche variable F-111 et par le fait que cet avion est doté du même réacteur que le biréacteur F-15, déjà en service dans l'armée de l'air américaine. C'est, en effet, un avantage important, qui simplifie l'entretien d'une flotte d'avions divers utilisant le même réacteur.

D'autre part, l'hypothèse ne doit pas être exclue que l'armée de l'air américaine ait choisi le YF-16 de General Dynamics, tandis que l'aéronavale américaine s'apprête à annoncer ses préférences pour le Y-17 Cobra de Northrop. Cette situation permettrait à la société américaine Northrop de demeurer dans la compétition en Europe. — J. I.]

MANIFESTATIONS A BRUXELLES CONTRE L'ACHAT D'AVIONS DE COMBAT

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Plusieurs milliers de jeunes manifestants — quinze mille, selon les organisateurs, six mille, selon la police — ont parcouru les rues de Bruxelles, le dimanche 12 janvier, pour protester contre l'achat de nouveaux avions de combat (dépense évaluée à 30 milliards de francs belges, soit 3 600 millions de francs français) en remplacement des Starfighter F-104 G de la force aérienne. Les manifestants criaient leur opposition à cette dépense et réclamaient une « *affectation utile* » de ces 30 milliards « *pour la production de biens qui rencontrent les besoins réels de la population* ».

La veille, le ministre de la défense nationale, M. Vanden Boeynants, avait déclaré que le choix du gouvernement entre les différents types d'avions proposés, et parmi lesquels le Mirage F-1 M-53, interviendrait dans quelques semaines, peut-être au début de février. — P. de V.

SCIENCES

LE VOL DE SOYOUZ-17

Les cosmonautes Goubariev et Gretchko ont pénétré dans la station orbitale Saliout-4

Les cosmonautes soviétiques Alexis Goubariev et Georgi Gretchko, qui avaient quitté le cosmodrome de Baïkonour vendredi 10 janvier, à 22 h. 43 (heure de Moscou), à bord de la cabine Soyouz-17, se sont arrimés à la station orbitale le dimanche 12 janvier au début de la matinée, vers 5 heures. Les deux hommes ont presque immédiatement pénétré dans la station, ont vérifié les systèmes de bord, et s'y sont installés pour un séjour dont l'agence Tass n'a pas précisé la durée.

Les manœuvres d'approche et d'amarrage des deux engins se sont apparemment déroulées sans aucun problème, contrairement à ce qui s'était passé lors du vol de Soyouz-15 et de Saliout-3 à la fin du mois d'août dernier. Soyouz-17 a d'abord été placé sur une orbite elliptique entre 190 et 260 kilomètres d'altitude. Deux corrections de trajectoire l'on ensuite amené, quelques heures plus tard, à graviter exactement dans le même plan que Saliout-4, qui est incliné à 51.6 degrés sur l'équateur. Soyouz-17 se trouvait alors sur une orbite entre 293 et 354 kilomètres d'altitude. Il ne restait plus à la cabine qu'à commencer sa poursuite de Saliout-4, qui gravitait sur une orbite circulaire à 350 kilomètres d'altitude. La première partie de la poursuite fut automatique. Lorsque les cosmonautes aperçurent la station à une centaine de mètres d'eux, ils prirent les commandes et accomplirent un amarrage manuel.

Dimanche, à 11 heures du matin (heure de Paris), les cosmonautes une première période de repos à bord de Saliout-4.

Selon le major général Georgi Beregovoy, doyen des cosmonautes soviétiques, le vol de Soyouz-17 est « *un vol de travail* » et ne comporte « *aucune tâche foncièrement nouvelle du point de vue de l'ingénierie* ». L'agence Tass a précisé les objectifs de la mission de Saliout-4 : étude de l'espace interplanétaire, observations de la terre et des phénomènes météorologiques, recherches biologiques et médicales, essais des systèmes de bord et des équipements améliorés de la station.

Les deux cosmonautes ont aussi indiqué que les deux ou trois premiers jours de leur mission à bord de Saliout-4 seraient consacrés à un contrôle systématique des appareils de bord, et que le véritable travail ne commencera qu'après. Les cosmonautes ont emporté des livres et prévoient d'écouter de la musique, ce qui laisse à penser que leur séjour à bord de Saliout-4 durera assez longtemps. Jusqu'ici, les vols les plus longs à bord des stations Saliout ont été réalisés par l'équipage de Soyouz-11 en juillet 1971, qui séjourna vingt-quatre jours et dix-neuf heures à bord de Saliout-1 (avant de périr pendant le retour sur terre) et l'équipage de Soyouz-14 qui séjourna quinze jours à bord de Saliout-3 en juillet 1974. Saliout-2 explosa en vol avant qu'un équipage le rejoigne, en 1973.

FAITS DIVERS

A MONTAUBAN

Jean-Louis Portal a succombé à ses blessures

Jean-Louis Portal, grièvement blessé pendant la nuit du 10 au 11 janvier, lors de l'assaut donné par les gendarmes au domaine de la Fumade, près de Saint-Nauphary (Tarn-et-Garonne), a succombé à ses blessures pendant la nuit suivante. De leur côté, Mme Anna Portal et sa fille Marie-Agnès, qui avaient été arrêtées, ont été transférées au quartier psychiatrique du centre hospitalier de Montauban. Mlle Marie-Agnès Portal a été inculpée de complicité de violences avec effusion de sang envers des agents de la force publique. Quant à Mme Anna Portal, elle est inculpée d'évasion, pour avoir quitée, en mars 1973, l'hôpital de Toulouse, où elle avait été transportée en simulant une crise d'appendicite : elle était alors détenue pour menaces de mort à la prison de Toulouse.

De son côté, M. Roger Bouteiller, procureur de la République, a exposé dans un communiqué les circonstances qui avaient provoqué l'intervention de la gendarmerie : « Jean-Louis Portal se conduisant en forcené, déclare-t-il, son interpellation devenait nécessaire, son attitude incontrôlée pouvant mettre en danger le voisinage et ses propres parents. C'est dans les conditions du flagrant délit que le chef d'escadron Giuganti s'est transporté sur les lieux et parlementait avec le fils Portal et Mme Portal pour tenter de les calmer et les inviter à se rendre. » Après avoir rappelé que Jean-Louis Poral avait tiré à bout portant sur un gendarme, avec un fusil de chasse à deux coups, le procureur de la République conclut : « Le premier coup atteignait à la face le gendarme, qui ne dut son salut qu'à un écart soudain. C'est en réponse à cette attaque que Jean-Louis Portal était lui-même blessé. »

Une mort absurde

Un jeune homme est mort, à vingt-deux ans, tué par balles, sans s'être jamais réveillé du rêve — ou du cauchemar — dans lequel il vivait depuis sa petite enfance. Il n'aura jamais connu autre chose que les murs de cette maison de maître toujours plus délabrée, que ces terres qu'il n'exploitait pas et qu'on voulait lui « voler depuis toujours » à la faveur d'un testament « oublié ». Dans la région de Nauphary, autour du « château de la Fumade » on était un peu las de cette affaire qui traînait depuis trente ans, au travers d'interminables p r o c è s (le Monde du *24 avril 1973). Elle irritait même, depuis que la presse nationale — voire internationale — avait délégué ses envoyés et parlé d'un nouveau fort Chabrol : depuis le 23 février 1973, les descendants du vieux baron d'empire Barthélemy de Portal refusaient de quitter le domaine malgré les ordonnances successives des tribunaux de Montauban et de Toulouse confirmant la vente judiciaire de « la Fumade ».*

Le comportement « désordonné » des Portal leur avait aliéné bien des sympathies, en particulier depuis qu'ils gardaient dans leur salle à manger le cercueil contenant les restes du vieux baron mort depuis le 27 mars 1973.

Samedi, l'interminable comédie des plaideurs s'est terminée en tragédie. A la longue on avait fini par ne plus croire aux mille menaces de Jean-Louis. « Je tirerai sur tous ceux qui viendront cultiver ma terre. Je ferai tout sauter. *Je me* suicideral. Nous ferons tout sauter. » *On pensait qu'à la longue les choses se tasseraient. On laissait pourrir, par « mansuétude ».*

Jean-Louis a tiré. Sa mère et sa sœur ont été confiées à un hôpital psychiatrique.

Dimanche à la radio, un agriculteur des environs — qui d'ailleurs n'exprimait pas l'opinion de la majorité de ses compatriotes — disait son indignation « qu'on ait ainsi traité des victimes alors qu'on accorde tant d'indulgence aux criminels ».

Modération et agressivité

En fait, il semble que les autorités — en particulier la gendarmerie — aient fait preuve tout au long de ces années d'infiniment de modération. En dépit des jugements, l'expulsion manu militari *avait toujours été différée, malgré l'agressivité de Jean-Louis qui avait déjà ouvert le feu une première fois il y a deux ans.*

Il reste que le geste de Jean-Louis était prévisible : l'assaut final aussi. Il reste que nul ne peut prétendre avoir été pris au dépourvu et qu'alors l'assaut aurait dû être conduit d'une autre manière.

Mais tout cela se trouve enfermé à l'intérieur de deux logiques qui seront affrontées jusqu'à l'absurde. Jean-Louis, muré dans son rêve de gosse frustré, avait décidé de défendre son droit jusqu'à la mort et, d'autre part, — aussi inexorablement — « force devait rester à la loi » pour l'application du jugement, un jour ou l'autre. Pourtant deux questions demeurent. En dépit de leur opposition à toute intervention amicale, était-il vraiment impossible de défendre les Portal contre eux-mêmes, contre le délire qu'ils entretenaient, dont ils vivaient ? La seconde question est sans doute capitale. Trop de malversations, de faillites, de notaires, de fausses origines cette affaire d'héritage. Au bout de tant de procès, il demeure incertain que les Portal aient réellement signé la reconnaissance de dette qui provoqua la vente judiciaire. Il est certain, en revanche, qu'un domaine de 160 hectares de bonne terre a été vendu pour une somme dérisoire. — J. Rd.

TROIS JEUNES ALPINISTES SE TUENT DANS LE MASSIF DU SANCY

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — Trois jeunes alpinistes se sont tués, dans la matinée du dimanche 12 janvier, sur le massif du Sancy. Ils appartenaient à un groupe de six jeunes gens du Club alpin française de Clermont-Ferrand, qui, répartis en deux cordées, avaient, en prenant leur point de départ dans la vallée de Chaudfourd, entrepris l'ascension du pic des Moines sur le versant nord du Puy-Ferrand. Peu après 11 heures, alors que les deux cordées qui progressaient en utilisant un couloir sur une pente rocheuse de 45 degrés recouverte de glace, approchaient du but, l'une d'elles dévissa. Les trois jeunes gens qui la composaient firent une chute de 150 mètres.

Alertés par les membres de l'autre cordée, les gendarmes de la brigade de Besse et du peloton de gendarmerie de montagne de la station de Super-Besse se portaient au secours des v i c t i m e s. Malheureusement, MM. Philippe Lebourgeois, vingt-sept ans, demeurant 32, rue Corot à Clermont-Ferrand, et Christian Mougins, vingt-cinq ans, habitant impasse Job à Aubière (Puy-de-Dôme) avaient été tués sur le coup. M. Serge Amizet, vingt-cinq ans, résidant 184, boulevard La Fayette à Clermont-Ferrand, grièvement blessé, était transporté par l'hélicoptère de la Protection civile au centre hospitalier régional et universitaire de Clermont-Ferrand, où il devait succomber à ses blessures ce lundi matin.

En Seine-et-Marne

DES MALFAITEURS ENLÈVENT UNE BIJOUTIÈRE POUR PILLER SON MAGASIN A PARIS

Une bijoutière parisienne, Mme Marguerite Lausecker, soixante-quatre ans, a été enlevée dans la soirée du samedi 11 janvier, près de sa résidence à Mitry-Mory (Seine-et-Marne), par des malfaiteurs armés qui l'ont contrainte à revenir à sa boutique pour la piller. Après s'être emparés de bijoux d'une valeur de 500 000 F, les bandits ont abandonné leur otage.

Mme Lausecker est propriétaire, depuis la mort de son mari, d'un magasin d'horlogerie-bijouterie, 96, rue Caulaincourt (18e). Samedi soir, la commerçante s'était rendue par le train à sa résidence de banlieue, 54, route de Claye, à Mitry-Mory. A la sortie de la gare, elle a été accostée par trois hommes qui circulaient dans une petite voiture.

Les malfaiteurs ont bandé les yeux de la commerçante, l'ont ligotée et bâillonnée, puis conduite dans une cave du voisinage. Ils ont pris dans son sac à main les clés de la boutique et, sous la menace d'un pistolet et d'un rasoir, lui ont demandé le numéro du coffre-fort. La bijoutière a donné un faux numéro.

Deux des gangsters se sont alors rendus à la bijouterie, tandis que le t r o i s i è m e gardait Mme Lausecker dans la cave. Un peu plus tard, les deux malfaiteurs revenaient furieux d'avoir été trompés. Menaçant la commerçante de lui trancher la gorge à coups de rasoir, ils l'obligèrent à les accompagner puis à ouvrir le coffre-fort. La rafle des bijoux terminée, ils laissèrent Mme Lausecker ligotée dans la boutique, mais elle a pu assez rapidement se défaire de ses liens et alerter la police.

A Paris

IMPORTANT CAMBRIOLAGE DANS UNE BIJOUTERIE

Des malfaiteurs se sont emparés d'un lot de bijoux estimés à 1 million de francs, dimanche 12 janvier, vers 6 heures du matin, dans la bijouterie Aldebert, 1, boulevard de la Madeleine, à Paris.

Les cambrioleurs, qui se seraient servis d'un filin attaché à une voiture pour arracher le rideau de fer de l'établissement, ont ensuite brisé les vitrines avec une masse et se sont emparés de bijoux et de montres. Ils ont laissé leur masse sur place et se sont enfuis rapidement.

La bijouterie, qui avait déjà été cambriolée deux fois, était dotée d'un système antivol très perfectionné. Elle était reliée directement au commissariat mais, malgré cela, les policiers sont arrivés trop tard. Quant aux deux policiers qui surveillent quotidiennement, à quelques pas de là, l'agence de la compagnie aérienne El Al, la préfecture de police dément qu'ils aient été présents le dimanche matin.

● *Une personne a été tuée et deux autres blessées à Rome* au cours de l'attaque, lundi matin 13 janvier, d'un transporteur de fonds d'une compagnie de voyages. Des coups de feu ont été échangés entre la police et les bandits. Les victimes sont des employés de la société attaquée. Par ailleurs, une bombe a explosé dans la nuit du 12 au 13 janvier devant le palais de justice de Milan. Un groupuscule d'extrême droite, la Légion européenne, a revendiqué cet attentat. — *(A.F.P.)*

A FRÉJUS

Deux employés du parc animalier ont été tués par quatre lions

Deux employés du parc animalier de Fréjus (Var), MM. Jean-Pierre Berne, trente-quatre ans, sous-directeur du parc, et Jean-Louis Rodriguez, son adjoint, dix-sept ans, ont été tués, dimanche 12 janvier, vers 10 heures du matin, par quatre lions, au moment où ils libéraient les fauves de leur cage pour les conduire dans un enclos. M. Berne a été attaqué par deux fauves alors qu'il était seul et sans arme dans l'enclos. Venu aussitôt lui porter secours, M. Rodriguez a été à son tour attaqué. Les quatre lions, deux couples âgés de cinq ans, se sont ensuite acharnés sur le corps des deux victimes.

Alertés par les cris, des employés du Safari de l'Estérel, un zoo voisin, ont alors tenté de leur porter secours. Mais il était trop tard. M. Revilion, directeur de ce zoo, a tenté d'abattre les fauves avec un revolver dont le calibre n'était pas suffisant. Il n'y est parvenu qu'avec une carabine dont les balles sont utilisées pour la chasse aux grands fauves. Selon le propriétaire du parc zoologique de Fréjus, M. Masqueja, les deux hommes ont commis une « erreur incompréhensible ». *Ils auraient dû être armés et ne rentrer dans l'enclos qu'à bord d'une voiture. Il semble que celle-ci était en panne.*

La prolifération des zoos privés

Survenant après une longue série d'accidents mortels, le drame de Fréjus pose une fois de plus le problème de la prolifération des zoos privés. Leur nombre atteint aujourd'hui cent dix en France. A Fréjus, il y en a deux, l'un à côté de l'autre... Un premier coup d'arrêt fut la création, en 1973, d'une association des parcs et jardins zoologiques privés qui décerna un label — une licorne — aux parcs répondant à certaines normes.

Le processus de la création d'un parc privé est assez inquiétant. Un restaurateur ou un châtelain recueille quelques animaux, des cerfs ou des sangliers, par exemple, qu'il installe dans son parc. Se rendant compte du succès de l'opération auprès du public, il acquiert des espèces plus insolites : un nouveau zoo est né, inspiré uniquement par le mercantilisme, et il est loin de présenter les conditions de sécurité et de salubrité désirables.

Dans bien des cas, les gens qui ont fondé un tel parc n'ont aucune connaissance élémentaire du monde animal. Aucune qualification n'est jusqu'à présent exigée. De plus, les visiteurs sont souvent inconscients : certains, dans les « safaris-parcs », descendent de voiture au milieu des fauves...

Il faut dire que les lions ont souvent l'air de sommoler et n'inspirent guère la crainte. Pourtant, ils restent dangereux. Une expérience faite récemment à Thoiry est, à cet égard, significative. Un mannequin fut placé dans une voiture dont la vitre était baissée : en quelques instants, les lions s'en emparèrent et le mirent en pièces. Il est quasi impossible d'arracher à un lion sa victime, d'autant plus que l'odeur du sang attire ses congénères.

Les animaux tendent à considérer leur enclos ou leur cage comme un territoire : y pénétrer, ou seulement y passer la main, c'est pour eux une provocation.

Autre facteur à considérer : certains films ou émissions de télévision tendent à présenter les fauves comme des animaux inoffensifs. Résultat : les enfants n'en ont plus du tout peur et croient pouvoir les caresser sans danger.

Cela dit, il ne convient pas d'accabler les responsables des parcs zoologiques. Surveillés et réglementés, ces parcs peuvent faire œuvre de vulgarisation et contribuer au sauvetage d'espèces en péril, et il existe des parcs privés de qualité. On semble d'ailleurs s'acheminer lentement vers une réglementation : un arrêté du ministre de l'agriculture, applicable depuis le 2 décembre, prohibe l'introduction en France de vertébrés vivants, mais avec de nombreuses dérogations. Une surveillance beaucoup plus stricte s'impose désormais. — J.-J. B.

JUSTICE

TENTATIVES DE SUICIDE DANS PLUSIEURS PRISONS

En un mois, nous indique notre correspondant à Toulon, quatre tentatives de suicide se sont produites à la maison d'arrêt de Toulon. Dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 janvier, un prévenu âgé de vingt ans, M. Germain Laugier, était transporté d'urgence à l'hôpital de Brunet. Il s'était tailladé les veines avec le couvercle d'une boîte de conserve. Incarcéré depuis plus de onze mois pour vol qualifié et conduite sans permis, M. Laugier, dans un état dépressif profond, avait déjà tenté de se suicider. Dimanche, un autre détenu tentait de mettre fin à ses jours dans des conditions semblables, et l'on apprenait qu'à Draguignan une autre tentative de suicide s'était déroulée dans la nuit de samedi à dimanche. Il s'agissait d'un détenu en prévention, M. Marcel Brame, inculpé de vol qualifié. Enfin, le 2 janvier, à Toulon, un autre détenu, M. Jean-Claude Lecoq, avait absorbé une forte dose de barbiturique.

A la maison d'arrêt de Nantes, M. Jean Macé, vingt-six ans, incarcéré au mois de mai 1974 après une agression contre une caisse d'épargne, s'est sérieusement blessé d'un coup de poignard à l'abdomen et a dû être hospitalisé.

Enfin, à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde) un détenu, dont l'identité n'a pas été révélée, a été transporté dans un état grave au centre de réanimation de Bordeaux après une tentative de suicide par pendaison, samedi 11 janvier.

● *Arcadie, mouvement homophile,* nous demande de préciser qu'il n'a pas signé l'appel en faveur de Pierre Goldman.

POLICE

● *Les démarches administratives.* — Tous les commissariats *de police de quartier à Paris* sont désormais ouverts au public sans interruption de 9 heures à 19 heures, du lundi au samedi inclus. Les dimanches et jours fériés, un commissariat de quartier sera ouvert dans chaque arrondissement, selon le même horaire.

CATASTROPHES

● *Séisme en Turquie.* — Un tremblement de terre a secoué, le 12 janvier, la ville d'Oltu, située dans l'est du pays, à une centaine de kilomètres au nord-est d'Erzeroum. D'après les premiers renseignements, il y aurait au moins deux blessés graves et une cinquantaine de maisons détruites.

● *Tornades sur le sud des Etats-Unis* : une douzaine de morts, plusieurs centaines de blessés. C'est le 10 janvier qu'une série de tornades ont balayé les Etats du sud des Etats-Unis. La localité la plus touchée est une ville de 40 000 habitants, McComb (Mississippi), où trois cents maisons ont été détruites. — *(A.F.P.)*

JUSTICE

APRÈS LA MESURE VISANT M. DUJARDIN

Le Syndicat de la magistrature craint des « sanctions plus dures »

De notre correspondant

Lille. — C'est parce que la cour d'appel de Douai est un *« haut lieu de la répression »* que le conseil national du Syndicat de la magistrature a décidé de se réunir à Lille les 11 et 12 janvier, sous la présidence de M. Léonard Gaudin. Aux dix-huit membres élus par le congrès sont venus s'ajouter quelque quinze délégués régionaux et un certain nombre de militants. Une soixantaine de personnes ont participé aux travaux.

La sanction prise contre M. Hubert Dujardin, juge d'instruction à Lille, pour violation du secret de l'instruction, a été l'occasion d'un premier débat. Le recours en cassation devant le Conseil d'État a été mentionné, mais pas encore retenu. C'est une question d'opportunité, dit-on, puisque d'ici peu le Conseil supérieur de la magistrature sera renouvelé.

Mais le conseil national a constaté l'extension de la répression contre les syndicalistes. M. Gaudin affirme : *« Il y a deux ans nous nous plaignions dans la presse de nos notations. Désormais nous devrons nous attendre à des sanctions plus dures. »*

Le conseil a pris quatre décisions : un Livre blanc sera publié sur toutes les violations du secret de l'instruction ; des opérations portes ouvertes seront organisées dans toutes les juridictions où cela est possible, pour expliquer au public comment fonctionne la justice ; une lettre sera adressée au président de la République pour lui demander de préciser sa conception de la justice après le discours qu'il a prononcé lors de la rentrée de la Cour de cassation ; une autre lettre sera adressée au garde des sceaux pour lui demander d'arrêter les poursuites disciplinaires engagées contre M. Oswald Baudot, magistrat au parquet de Marseille, poursuivi pour manquement à l'obligation de réserve.

Le cas de M. Baudot, estime le syndicat, est plus grave que celui de M. Dujardin, car *« il risque d'être sanctionné pour ce qu'il pense »*. Toute l'attitude du syndicat dépendra donc de la suite donnée à cette affaire. Si M. Baudot est condamné, *« des ripostes appropriées »* seront envisagées et l'on n'exclut pas un mouvement de grève.

Un autre dossier a été étudié dans la journée de dimanche, celui des tribunaux permanents des forces armées, à partir de la condamnation de trois soldats de Draguignan. Le syndicat a décidé de créer un groupe de travail pour établir tout ce qui, dans cette juridiction d'exception, porte atteinte aux principes généraux du droit et aux garanties dues à la personne. De même est lancée une étude sur les procédures employées pour la formation des jurys de cours d'assises.

G. S.

Dans la Loire

UN HUISSIER DE JUSTICE EST ÉCROUÉ POUR ABUS DE CONFIANCE

(De notre correspondant.)

Saint-Étienne. — Mᵉ Serge Le Griel, quarante-neuf ans, huissier de justice à Firminy (Loire) depuis 1953, vient d'être inculpé par M. Jacques Lalanne, doyen des juges d'instruction du parquet de Saint-Étienne, d'abus de confiance commis par un officier ministériel. M. Le Griel a été écroué à la maison d'arrêt de La Talaudière. Il s'était constitué prisonnier en se présentant, le jeudi 9 janvier, devant M. Henri Verney, procureur de la République, pour avouer qu'il avait détourné quelque 400 000 F.

M. Le Griel menait un train de vie au-dessus de ses moyens et la transformation, dans la banlieue de Firminy, à Fraisses, d'une vieille ferme en auberge, dont il avait confié la direction à l'un de ses fils, a encore accru ses difficultés financières.

Père de trois enfants, fils d'un avocat stéphanois, Mᵉ Le Griel avait été, au titre de membre du comité directeur de l'U.D. Vᵉ de la 4ᵉ circonscription de la Loire, candidat de l'U.D.R. au premier tour des élections législatives de 1968.

CORRESPONDANCE

Les expulsions et les juridictions administratives

Nous avons reçu de M. Joël Gadbin, conseiller au tribunal administratif de Rennes, membre du conseil syndical du Syndicat de la juridiction administrative, une lettre faisant suite à notre article « L'expulsion parfaitement légale d'un O.S. ? » (le Monde *du 26 décembre 1974).*

Dans ce texte nous indiquions qu'un travailleur immigré, M. Kouaze, avait été expulsé deux ans après un arrêté ministériel pris en raison d'une condamnation à six mois d'emprisonnement et après recours gracieux — rejeté — auprès du ministre de l'intérieur.

M. Gadbin écrit notamment :

Il ne semble pas, à vous lire attentivement que la juridiction administrative ait été saisie, soit par la voie d'action, soit par la voie de l'exception d'illégalité qui aurait pu être éventuellement soulevée devant le tribunal de Chambéry, d'un recours tendant à l'annulation de l'arrêté ministériel d'expulsion. Vous paraissez estimer, de surcroît, qu'un tel recours n'aurait eu aucune chance de succès.

Où trouvez-vous, dès lors, dans cette affaire, la moindre trace de juridiction administrative, l'expression de son « arbitraire », de son « implacabilité » ? Comment pouvez-vous lui imputer la responsabilité d'un drame humain auquel personne ne peut rester insensible, mais dont les composantes — des décisions de la juridiction judiciaire et une décision administrative — lui sont totalement étrangères ? Comment pouvez-vous donc, sous le pavillon de la justice et de l'équité, condamner, dans un égarement inexplicable, une juridiction qui n'a pas été entendue... parce qu'il ne lui a pas été donné de l'être ?

● *Le bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Paris et Mme Bernard Lasserre*, ont offert une réception au Palais de justice samedi 11 janvier, à l'occasion de la rentrée de la conférence du stage.

● *Le bureau de la compagnie des syndics du tribunal de commerce de Paris*, pour l'année judiciaire en cours, est composé de la façon suivante : président, Mᵉ Ferrari ; rapporteur, Mᵉ Labrely ; trésorier, Mᵉ Huet ; membres, Mᵉˢ Baumgartner et Pinon.

RAPATRIÉS

ASSISES NATIONALES ET ÉTATS GÉNÉRAUX A LYON

Le F.N.R. envisage de « répondre à l'illégalité par des actions clandestines »

Lyon. — Deux importantes manifestations viennent de réunir à Lyon, samedi 11 janvier, les dirigeants nationaux et régionaux du Front national des rapatriés et le lendemain les présidents et les délégations départementales des douze grandes associations nationales de rapatriés. Les assises du F.N.R. ont été présidées par le général Edmond Jouhaud, les états généraux des associations par le professeur Paul Viard, ancien doyen de la faculté d'Alger. Ces deux réunions ont marqué un net durcissement des mouvements qui regroupent rapatriés et spoliés d'outre-mer, puisque M. Yvan Santini, ancien conseiller général d'Oran, n'a pas hésité à déclarer aux assises nationales du F.N.R. : « Après la mascarade de la commission de concertation, nous devons nous restructurer pour de nouvelles formes d'action. Aux mesures illégales prises par le gouvernement, nous sommes prêts à répondre par de nouvelles formes d'action, y compris des actions clandestines. »

De notre envoyé spécial

En ouvrant les assises nationales, samedi matin, le général Jouhaud, qui avait à ses côtés M. Roger Fenech, vice-président du conseil général du Rhône, maire-adjoint du neuvième arrondissement de Lyon, a notamment déclaré :

« Il faut que l'opinion publique sache que les rapatriés n'ont pas obtenu satisfaction et que, sur 1 milliard 765 millions attribués dans le cadre de la loi de contribution nationale, 772 millions, soit 42 %, ont été versés aux banques. Sur 185 000 dossiers déposés, 30 000 seulement ont été réglés par l'ANIFOM, soit 16 % de dossiers étudiés en treize ans. C'est inadmissible ! »

Le temps de la détermination

Dans l'après-midi, les délégués du F.N.R. ont travaillé à l'élaboration d'une charte des rapatriés dont le texte n'a pas été rendu public, et qui a établi une nouvelle stratégie pour le règlement des points suivants : l'amnistie, les Français musulmans d'Algérie, les disparus, l'indemnisation, la réinstallation, les retraites, les fonds bloqués. Il a été notamment décidé que désormais des actions ponctuelles seront déclenchées chaque fois que des rapatriés se heurteront aux tracasseries de l'administration ou seront visés par des actions judiciaires. M. Jusseau, président de la Confédération européenne des spoliés, a, de son côté, constaté l'échec de la politique d'indemnisation, échec à inscrire au passif du pouvoir.

Dimanche matin, douze associations se sont réunies en états-généraux des rapatriés pour constater que le *« temps de la détermination »* était arrivé et rédiger une motion de synthèse, adoptée à l'unanimité par le Front national des rapatriés, l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer, le Groupement national pour l'indemnisation, la Maison des agriculteurs français d'Algérie, l'Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés, l'Association des avocats rapatriés, l'Association des médecins rapatriés, la Fédération des élus rapatriés, l'Association des transporteurs rapatriés, l'Union de défense des internés pour l'Algérie française.

Cette motion déclare *« que les rapatriés et spoliés, y compris les Français de confession islamique, doivent recevoir du président de la République, avant qu'il n'entreprenne son voyage en Algérie, en mars 1975, l'assurance formelle et définitive que le contentieux France-Algérie, et, par voie de conséquence, France-rapatriés, sera définitivement réglé, notamment en ce qui concerne le douloureux problème des disparus et des Français musulmans.*

» Ils ont demandé, le 23 décembre 1974, au chef de l'État, garant de la Constitution, que soient ordonnées au plus vite, et dans l'esprit de renouveau proposé à tous les Français en mai 1974, les lois et les réformes qui rendront à l'ensemble des rapatriés leur véritable identité de Français.

» Les Français d'outre-mer, décidés à ne plus subir passivement de nouvelles attentes et inquiétudes qui sont une véritable mise hors la loi par la non-application du droit commun, sont prêts, poussés par la base, à envisager des actions qui seraient à l'image de l'illégalité dans laquelle ils sont officiellement rejetés. »

Un message de soutien de parlementaires de la gauche

Deux parlementaires ont assisté à la fin des travaux : MM. Raymond Voyant, sénateur, apparenté Gauche démocratique, et Jacques Soustelle, ancien gouverneur général de l'Algérie, député réformateur du Rhône, qui a encouragé ses anciens administrés à poursuivre leur combat pour le règlement du contentieux France-rapatriés.

MM. Raoul Bayou, Georges Frêche, Gilbert Senés, députés socialistes de l'Hérault, au nom du groupe parlementaire des socialistes et des radicaux de gauche à l'Assemblée nationale, ont envoyé aux congressistes un message *« les assurant de leur soutien total pour les justes revendications des rapatriés selon l'engagement pris lors de la campagne présidentielle par M. François Mitterrand, et la proposition de loi de notre parti, numéro 152, sur l'indemnisation »*.

Pour la Fédération des élus rapatriés, le docteur Alquié, adjoint au maire de Montpellier, *« a demandé au gouvernement de soumettre à la discussion du Parlement, émanation du peuple français, et, dès la prochaine session parlementaire, le problème des réparations dues aux rapatriés, en prenant pour base les deux propositions de loi du groupe des réformateurs démocrates sociaux et apparentés du 26 octobre 1973, et du groupe des socialistes, des radicaux de gauche et apparentés du 4 janvier 1974 »*.

De leur côté, le colonel Reymond, conseiller municipal de Toulon, et M. Peuch-Lestrade, conseiller municipal d'Antibes, se sont désolidarisés de cette déclaration, et jugent *« mal choisie — puisqu'elle évoque le souvenir des accords d'Évian et le massacre de la rue d'Isly en mars 1962 — la date du voyage de M. Giscard d'Estaing en Algérie »*. Tous deux déclarent *« s'engager à fond dans une opposition active, systématique, mettant tout en œuvre pour combattre la politique, de son gouvernement et de ceux qui s'en réclament »*.

LÉO PALACIO.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Ayache, Michel et Jacqueline, sont heureux d'annoncer la naissance de
Dan-David,
à Aix-en-Provence, le 7 janvier 1975.

— Jean-Jacques, Caroline Mauriat et Edouard ont la joie de vous annoncer la naissance de
Julien,
le 30 décembre 1974.
31, rue de Sèvres,
92100 Boulogne.

Décès

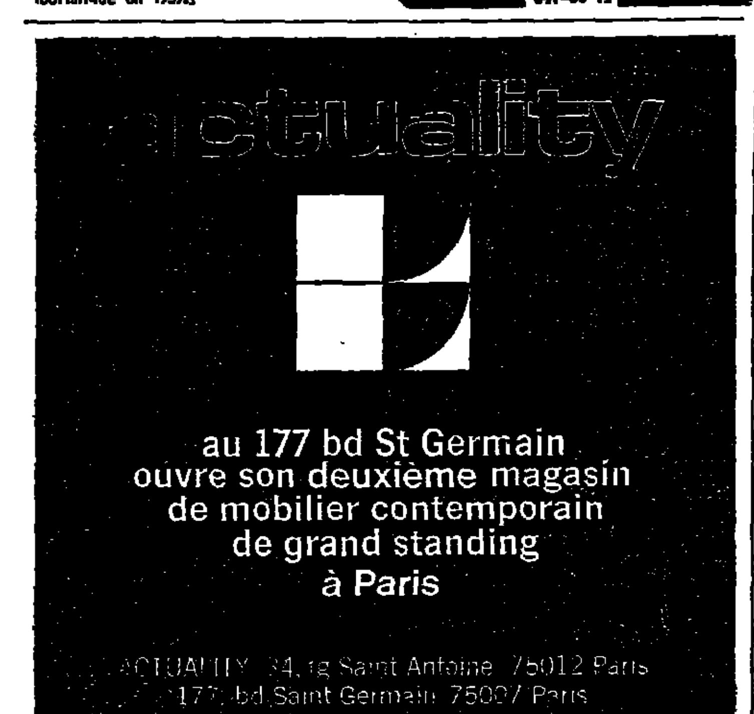
Yves GANDON

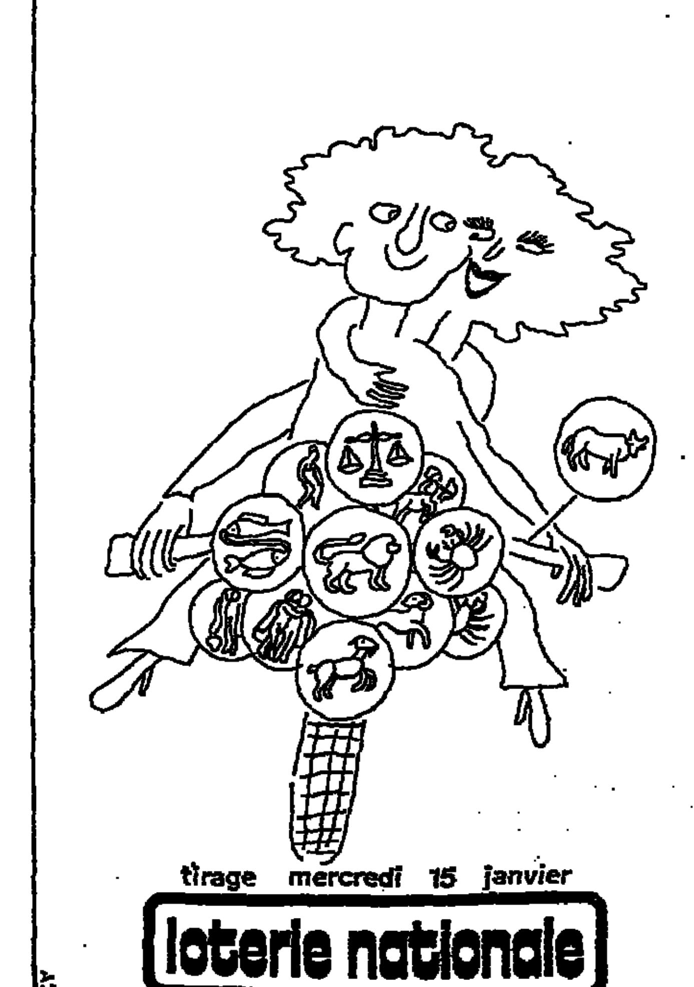
Nous apprenons le décès de
M. Yves GANDON,
survenu à Paris.

[Né le 3 juin 1899 à Blois (Loir-et-Cher), Yves Gandon laisse une œuvre abondante (une trentaine de volumes) et d'inspiration très diverse où, à côté d'un cycle romanesque en douze volumes : « Le Pré aux Dames » (chronique de la sensibilité féminine à travers les siècles), on trouve des récits et réflexions de voyages : « l'Extrême-Orient sans étoile rouge », « l'Amérique aux Indiens », « Le lotus naît dans la boue », etc.

Mais c'est surtout comme critique puis président de nombreuses associations de défense des écrivains que son action a été la plus sensible. « Le Démon du style », « Du style classique », « Usage de faux » (pastiches) émaillent une carrière qui s'est essentiellement signalée par la présidence du Pen-Club (1959), celles de la Société des gens de lettres (1957-1959), du Syndicat des critiques littéraires (1960), de la Société des amateurs d'art et collectionneurs (1960-1962), et enfin de l'Association internationale des critiques littéraires, qu'il avait fondée en 1969.

Il avait, d'autre part, reçu le Grand Prix de la critique en 1938, le Grand Prix du roman de l'Académie française, pour « Ginèvre », en 1948, le Grand Prix littéraire de la Ville de Paris en 1953, et le Prix international de littérature touristique en 1959.]







— On nous prie d'annoncer que la messe à *la mémoire* de
M. Félix AMIOT
sera célébrée le mardi 14 janvier, à 18 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

— Valence, Lyon, Châtillon Saint-Jean.
Mlles Claude et Bernadette Bady,
M. et Mme Eric Vautherin et leurs enfants,
M. et Mme Georges de Kermel et leurs enfants,
Les familles Bady, Vautherin, de Kermel, Clement, Clavairole, Barracand,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre BADY,
née Clément,
pieusement endormie dans la paix du Seigneur, le 10 janvier, à l'âge *de soixante-dix ans*.
Funérailles lundi 13 janvier, à 10 h. 15, en la cathédrale de Valence.
20, rue Henry-Chalamet,
26000 Valence.

— M. et Mme Michel Maurice-Bokanowski,
Mme Jacques Blanchard,
Le docteur et Mme Thierry Maurice-Bokanowski,
M. et Mme Patrick Maurice-Bokanowski,
M. et Mme Olivier Blanchard,
M. et Mme François Blanchard,
M. et Mme Yves Attal,
M. Laurent Blanchard,
M. Olivier Maurice-Bokanowski,
Le docteur et Mme P. Morax,
Mlle Emilienne Joltreau,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice BOKANOWSKI,
veuve du ministre
mort dans l'exercice des devoirs de sa charge,
mère de Jean-François et d'Olivier,
morts pour la France,
décédée le 6 janvier 1975, munie des *sacrements de l'Eglise*.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Augustin, le 9 janvier 1975.
40, quai des *Célestins*,
75004 Paris.
11, rue des Plâtrières,
75020 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 24 décembre, de
Thérèse DEBAINS,
artiste peintre,
veuve de M. Louis Noyer.
Ses obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité, en Bretagne ; *l'inhumation* a eu lieu au cimetière Notre-Dame de Versailles.

— Le docteur et Mme Guy Houzel, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Houzel, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Ghislain HOUZEL,
née Anita Haentjens,
le 3 janvier 1975, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Ecquemicourt (Pas-de-Calais), dans le caveau de famille.
Une messe sera dite à son intention le vendredi 7 février, à 17 h. 45, en la chapelle des Dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

— Mme Louis Hullot,
M. Bernard Hullot,
Mlle Françoise Hullot,
M. et Mme Robert Hullot,
Mme Raymond Dusson, Jacques et François,
M. et Mme Roger Dusson, Jacques et François,
Les familles Jean, Renard, parents et alliés,
ont la douleur *de faire part du décès* de
M. Louis HULLOT,
professeur de lettres
au lycée de Libourne,
survenu en son domicile, 19, avenue de Verdun, à Libourne (Gironde).
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 10 janvier 1975, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne (Gironde),
Suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière Nord, à Bordeaux (Gironde).

— Mme Jean-*Maurice Laut*,
MM. François et Bernard Laut,
M. et Mme Maurice Laut,
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès du
docteur Jean-Maurice LAUT,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique à la faculté,
chef de service de pédiatrie
à l'hôpital d'Annemasse,
survenu le 11 janvier 1975 à l'âge de quarante-huit ans.
Ses obsèques civiles auront lieu lundi 13 janvier à Annemasse.

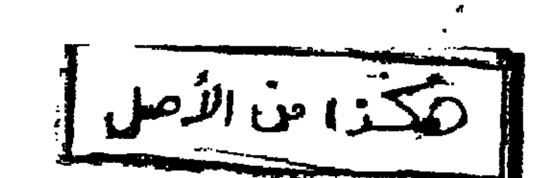
— Mme *Pierre* Percie du Sert, son épouse,
M. et Mme Paul Percie du Sert,
M. et Mme Charles Percie du Sert,
Mlle Simone Percie du Sert,
Ses enfants,
M. Hugues Percie du Sert,
Mlles Anne-Cécile et Hélène Percie du Sert,
Mlles Françoise, Chantal et Geneviève Percie du Sert,
Ses petits-enfants,
Les familles Percie du Sert, Le Chevalier de Preville, de Bray, Achard de Leluardière, Joly et Vitou,
Et toute *la famille*,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre PERCIE DU SERT,
survenu *le 10 janvier, à l'âge* de soixante-douze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée par le R.P. Roche, S.J., dans l'intimité familiale, en la chapelle de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, mardi 14 janvier.
L'inhumation aura lieu le même jour au Vésinet.
Ni fleurs ni couronnes.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS
de 11 h. à 18 h.

S. 1. - Meubles et objets d'art des XVIII[e] et XIX[e] siècles. MM. Dillée. M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 5. - Meubles anciens et style. Bibelots. — M[es] Ribault-Menetière, Marlio.
S. 6. - Meubles. Argenterie. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 12. - Meubles. M[e] Thullier.
S. 14. - Tabx. Mob. M[e] le Blanc.



— Mme Fernand Roudeix,
M. et Mme François Roudeix et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Blanche et leurs enfants,
Les familles *Josset, Pfeiffer*, Cazal, Dousset et Bruns,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernand ROUDEIX,
conseil en publicité honoraire,
vice-président honoraire de l'O.J.D.,
président d'honneur de l'E.S.P.P.,
capitaine de réserve d'infanterie
aux deux guerres
de 1914-1918 et 1939-1940,
médaille d'Argonne (1915),
de Verdun (1916),
de Dunkerque (1940),
chevalier
de la Légion d'honneur (1918),
survenu le 4 janvier en son domicile 8, rue Cortambert, à Paris-16e.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 8 janvier, suivies de l'inhumation à Bry-sur-Marne, dans le caveau de famille.
Une messe à sa mémoire sera dite ultérieurement à Paris.

— Mgr l'archevêque d'Aix-en-Provence,
Le Père provincial des Dominicains,
Les membres d'Economie et humanisme,
Et la famille Prochasson-Suavet,
font part du décès du
Père Thomas SUAVET,
survenu à Aix-en-Provence, le 11 janvier 1975, à l'âge de soixante-six ans.
Un office *religieux sera célébré* le mardi 14 janvier, à 16 heures, à Notre-Dame de la Seds, à Aix-en-Provence, et le jeudi 16 janvier, à 10 heures, à l'église Saint-Jacques de *Montgeron (Essonne), où aura lieu* l'inhumation.

Remerciements

— M. Léon Modal,
Ses enfants,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
Mme Léon MODAL,
née Etty Esther Frances,
vous prient de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Soutenances de thèses

— Mercredi 15 janvier, à 14 h. 30, université René-Descartes, salle Louis-Liard (Sorbonne). M. Stanislas Korzybski : « Une méthode de recherche » et « Peuplement urbain »
— Jeudi 16 janvier, à 14 h. 30, université René-Descartes, foyer des professeurs (12, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris). M. Donatien Laurent : « La Villemarqué, collecteur de chants populaires — Etude des sources du premier Barzaz-Breiz à partir des originaux de collecte (1833-1840) ».
— Samedi 18 janvier, à 9 h. 30, université René-Descartes, salle Louis-Liard (Sorbonne). M. Claude Rivière : « Dynamique de la stratification sociale en Guinée ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

MARDI 14 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des *monuments historiques, 15 heures*, devant Saint-Thomas-d'Aquin, Mme Bouquet des Chaux : « Le noviciat des Jacobins ». — 15 h., façade de l'Hôtel de Ville, côté Seine, Mme Carcy : « Dans les salons de l'Hôtel de Ville ». — 15 h., parvis, coupole de l'EPAD, Mme Détrez : « La Défense ». — 15 h., 6, rue du Regard, Mme Pajot : « Les hôtels de la rue du Regard ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 14 h. 30, 18, rue du Cloître-Notre-Dame, M. P. Payen : « *Une* expédition inédite et dangereuse à Notre-Dame » (Connaissance de Paris). — 15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (*Paris et son histoire*).

CONFERENCES. — 18 h. 30, Centre culturel européen, 9, rue de Malte : « Aujourd'hui, où est l'esprit d'Albert Schweitzer ? » (dîner-débat des centres Albert-Schweitzer). — 20 h. 45, 4, square Rapp, M. A. Gautier-Walter : « La victoire sur la mort : une réalité » (Société théosophique). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Albert Meglin : « Le sixième et le septième sens » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h. 30, Maison Argentine, 82, avenue Henri-Martin, M. le professeur *Fernand* Schwarz : « Le mystère des cathédrales : A la découverte de la pensée de Fulcanelli » (Nouvelle Acropole).

DÉMOGRAPHIE

POUR 45 % LA POPULATION AFRICAINE EST AGÉE DE MOINS DE QUINZE ANS

Nations unies, New-York (*Reuter*). — Les Noirs d'Afrique du Sud, qui représentent 70 % de la population de ce pays, perçoivent 20 % seulement du revenu national, indique un rapport publié lundi 6 janvier par la commission des Nations unies pour le développement social. Dans un chapitre intitulé : « Conditions en Afrique du Sud », le document affirme que les Noirs peuvent posséder des terres sur 13 % du territoire national. La population blanche, qui représente un cinquième de la population totale, perçoit 75 % des revenus et occupe 87 % de la superficie du pays.

Le rapport indique d'autre part que, pour 45 %, la population du continent africain est âgée de moins de quinze ans et que, pour 3 % seulement, elle a plus de *soixante-cinq* ans. Avec cinquante-huit millions d'habitants, le Nigéria était le pays le plus peuplé d'Afrique en 1972, suivi de l'Egypte (34 millions), de l'Ethiopie (25,9 millions), de l'Afrique du Sud (23 millions) et du Zaïre (22,9 *millions*).

L'île Maurice est le pays ayant la plus forte densité de population, avec quatre cent vingt habitants au kilomètre carré, tandis que le Botswana et la Lybie (un habitant au kilomètre carré) sont les pays ayant la plus faible densité du continent africain.



LETTRES

LE PRIX DE JÉRUSALEM EST ATTRIBUÉ A SIMONE DE BEAUVOIR

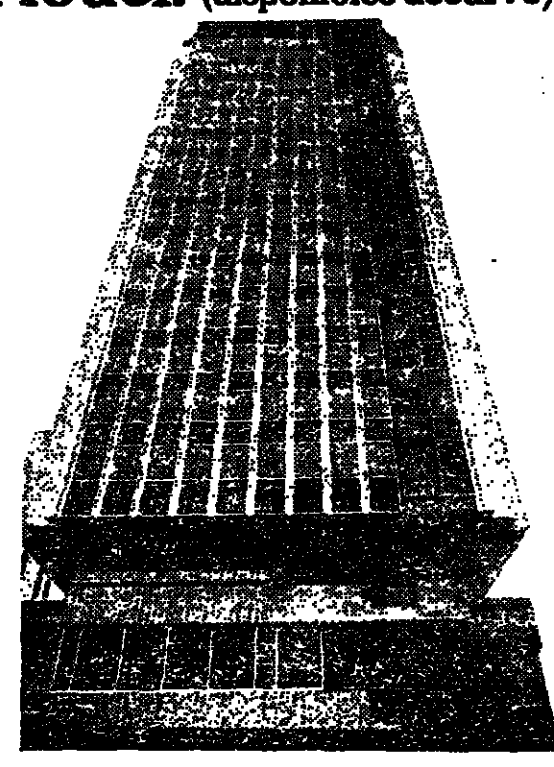
Il sera remis au cours de a VII[e] Foire internationale du livre

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Le prix de Jérusalem, institué par le conseil municipal de la capitale israélienne pour rendre hommage à ceux qui ont consacré leur œuvre à « la liberté de l'homme dans la cité », est attribué cette année à Mme Simone de Beauvoir. Le prix sera décerné le 28 avril prochain à l'écrivain français au cours de la *cérémonie d'ouverture de la septième* Foire internationale du livre, qui se tient tous les deux ans à Jérusalem.

Les six lauréats précédents du prix de Jérusalem sont Bertrand Russell, Max Frisch, André Schwarz-Bart, Ignace Silone, Jorge-Luis Borgès et Eugène Ionesco. Un éclat particulier sera donné à la cérémonie du 28 avril en raison des récentes décisions de l'UNESCO hostiles à Israël. — A. S.

[Mme Simone de Beauvoir est l'une des signataires du manifeste des intellectuels français protestant contre la décision de l'UNESCO d'exclure Israël des groupements *régionaux de cette organisation*. Elle avait, d'autre part, dénoncé, dans une libre opinion publiée par « le Monde », le 18 décembre 1973, le comportement des autorités syriennes à l'égard des prisonniers israéliens de la guerre d'octobre.]



SPORTS

FOOTBALL

Saint-Étienne se retrouve en tête du championnat

Après trois semaines de trêve hivernale, le championnat de France de première division reprenait le dimanche 12 janvier. Pour son premier match depuis le transfert officiel de Georges Bereta à l'Olympique de Marseille, le tenant du titre, l'Association sportive de Saint-Etienne (A.S.S.E.) recevait un de ses plus dangereux rivaux, le Football club de Nantes, invaincu depuis le 5 octobre, soit depuis onze rencontres.

Vainqueurs par 2 à 0, les Stéphanois ont réalisé une bonne opération puisqu'ils possèdent désormais six points d'avance sur les Nantais et qu'ils profitent de la défaite des Bastiais à Nice pour reprendre la tête du championnat.

Une ville derrière son équipe

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — De tous les matches entre Saint-Etienne et Nantes joués dans un passé récent où les deux équipes se disputèrent si souvent le titre national, celui de cette année n'entrera pas dans l'anthologie. Privé de trois de ses internationaux français (Merchadier, Sarramagna et Synaeghel), l'entraîneur stéphanois Robert Herbin avait demandé à ses joueurs de disputer le match avec un maximum de sérieux et reporté à plus tard les expériences pour tenter de remplacer au mieux Georges Bereta.

Les Stéphanois durent même attendre une montée sur corner de leur arrière central Lopez pour inscrire le premier but à la dix-neuvième minute et plus d'une heure de jeu pour assurer leur succès par un second but de leur avant-centre Triantafilos. Entre-temps, les Nantais avaient le plus souvent fait jeu égal au milieu du terrain, sans toutefois pouvoir exploiter les occasions créées par manque d'un véritable buteur.

Ainsi, même dans des conditions difficiles, les Stéphanois ont assuré leur onzième succès consécutif de la saison sur leur terrain et amélioré leur record d'invincibilité à domicile, qui remonte au 23 mars 1973 contre... Nantes. Depuis les Foréziens ont enregistré trente victoires et sept matches nuls à Saint-Etienne.

Stabilité du public

Le comportement du public stéphanois n'est sans doute pas étranger à cette performance. Dans un stade aussi bien conçu pour le football que celui de Saint-Etienne, son influence peut être déterminante pour impressionner l'adversaire et encourager les joueurs locaux. Le match de coupe d'Europe contre Split en fut la meilleure illustration.

Le caractère industriel de la capitale du Forez revalorise, d'autre part, la place dans la cité d'un sport populaire comme le football et fait du match des Stéphanois la principale distraction dominicale. Ainsi l'affluence aux rencontres est beaucoup moins sujette aux résultats de l'équipe que dans les gr. des métropoles régionales comme *Marseille*, et l'A.S.S.E. peut compter régulièrement sur quinze à vingt mille supporters par match.

Les dirigeants stéphanois n'ont pas manqué de mesurer l'intérêt que représente pour eux cette stabilité du public. Des questionnaires distribués aux spectateurs leur ont permis de connaître avec exactitude l'âge, les catégories socio-professionnelles et la provenance de ces derniers.

L'Association sportive de Saint-Etienne entend *ainsi* tirer profit de son impact auprès du public pour se créer une image de marque auprès des industriels. En 1970, la préfecture de la Loire voulut savoir à combien pouvait se chiffrer pour *la ville l'action promotionnelle due à* l'A.S.S.E. L'enquête révéla qu'un budget de près de 20 millions de francs aurait été nécessaire pour obtenir un nombre équivalent de citations dans la presse, la radio ou à la télévision si on appliquait les tarifs publicitaires.

Une enquête plus récente effectuée dans des lycées répartis dans toute la France révéla que, pour 97 % des jeunes, le nom de Saint-Etienne évoquait son équipe de football et pour 13 % son importante manufacture d'armes et de cycles.

Depuis le mois de janvier 1973, les joueurs stéphanois portent d'ailleurs sur leur maillot une publicité pour la principale industrie locale. Un contrat de cinq ans qui rapporte chaque saison 400 000 F au club et est indexé sur l'augmentation du coût de la vie.

« Nous ne voulons pas donner aux industriels l'impression de solliciter une aide, mais leur démontrer quel formidable support publicitaire nous représentons », déclare M. Dumas, le responsable de la promotion et de la publicité au sein du comité directeur du club stéphanois. Ce secteur, qui commence seulement à être exploité, rapportera cette année plus d'un million de francs au club, soit déjà l'équivalent du quart de ses recettes en championnat.

En 1968, les rémunérations des joueurs stéphanois représentaient 80,82 % de la recette perçue aux guichets des stades. Ce pourcentage était passé à 123,32 % en 1972. Il atteindra, cette année, près de 140 %, malgré une augmentation parallèle de 20 % du budget du club, qui avoisine aujourd'hui 10 millions de francs.

Plus que jamais, le soutien du public et l'appoint du secteur commercial seront désormais indispensables à l'Association sportive de Saint-Etienne pour lui permettre de maintenir ses effectifs et de continuer à rivaliser avec des formations plus favorisées sur le plan des recettes, comme l'Olympique de Marseille.

GÉRARD ALBOUY.

GYMNASTIQUE

POUR LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

Vieille de plus d'un siècle, la Fédération française de gymnastique (F.F.G.) rajeunit. C'est du moins ce qu'on pouvait en déduire après avoir entendu son *président*, M. Burette, au cours d'une conférence de presse organisée il y a peu.

Le président de la F.F.G. a, en effet, indiqué qu'une commission consultative devait être réunie à Paris ce samedi 11 janvier. Composée d'une vingtaine de membres, dont cinq gymnastes internationaux (1), qui n'ont ordinairement pas l'occasion de s'exprimer sur le plan fédéral, cette commission pourra aborder tous les problèmes sans réserve. Un rapporteur sera ensuite désigné pour faire connaître le résultat des délibérations au comité directeur fédéral. Celui-ci devra en tenir compte pour définir une nouvelle ligne d'action.

Curieusement, en expliquant les raisons qui l'avaient conduit à prendre cette initiative originale, M. Burette a été entraîné à faire une critique implicite du fonctionnement de sa fédération et d'une manière plus générale de l'organisation du sport français. La réunion d'une telle commission ne serait-elle pas inutile si chacun, de la base au sommet, avait à tout instant la possibilité de faire entendre son avis ?

En tout cas, pour qui se souvenait des origines militaires de la gymnastique, la proclamation suivante ne laissait pas de surprendre : « Le président ne doit pas concentrer tous les pouvoirs dans ses mains. C'est un licencié comme un autre. Je suis pour le partage des responsabilités. » — R. P.

(1) Ce sont MM. Boerio et Boutet, Mlles Dauge et Seggiaro, ainsi que Mme Bélanger, représentante de la gymnastique moderne.

CYCLO-CROSS

Alex Gérardin : la persévérance récompensée

De notre envoyé spécial

Angoulême. — Les 370 habitants de Saint-Simeux — un hameau des Charentes, — auxquels s'étaient joints quelque cinq mille visiteurs, ont assisté, dimanche 12 janvier, à la victoire du Champenois Alex Gérardin dans le championnat de France de cyclo-cross : victoire méritée qui récompense l'application et la persévérance d'un bon ouvrier spécialisé.

Ce Gérardin, qu'il ne faut pas confondre avec l'ancien coureur de vitesse, avait participé régulièrement à l'épreuve nationale depuis 1968 sans jamais décevoir et sans jamais connaître le succès. A sa huitième tentative, il est venu à bout du favori, André Wilhelm, du coriace Ricci, de l'opiniâtre Lahalle, de l'élégant Plaisance et des soixante-treize concurrents qui forment le peloton des cyclo-crossmen français.

Il y a donc, semble-t-il, quelque chose de changé dans cette discipline marginale mais nullement négligeable, où le renouveau est rare. Autrefois elle bénéficiait d'un plus large recrutement, et des routiers en renom comme Charles Pélissier, Jean Robic ou Georges Meunier y faisaient la démonstration de leurs talents multiples. Aujourd'hui, le cross cyclo-pédestre souffre de son caractère trop spécifique. Cependant, on constate qu'il intéresse toujours le public. Nous venons d'en avoir une preuve supplémentaire à Saint-Simeux, cette bourgade isolée qui prend le risque d'organiser un championnat de France et qui envisage maintenant de poser sa candidature pour le championnat du monde.

La présence de Cyrille Guimard a retenu tout particulièrement l'attention, d'autant que l'ancien animateur du Tour de France s'est bien comporté face aux spécialistes. En dépit d'une chute, il a terminé à la dixième place et il juge l'expérience enrichissante.

« Le cyclisme à travers champs n'est pas qu'une attraction ou qu'un exercice d'appoint, fait-il remarquer. *C'est une gymnastique qui nous oblige aux efforts, aux changements de rythme et qui s'inscrit dans une préparation méthodique. Si je pratique le cyclo-cross, c'est pour aborder la saison routière dans les meilleures conditions possibles. »*

On est alors en droit de se demander pourquoi Guimard, qui est de surcroît président de l'Union nationale des coureurs professionnels (U.N.C.P.), fait aussi peu d'adeptes.

Sa réponse est formelle : *« D'une manière générale, les routiers français s'abstiennent en considérant la difficulté et l'aspect acrobatique des circuits, qui ne sont le plus souvent que d'infâmes bourbiers. Celui de Saint-Simeux fait exception. C'est un parcours équilibré qui permet à chacun de défendre équitablement ses chances. »*

Alex Gérardin souscrit volontiers à cette opinion. Les battus, eux, ont trouvé l'itinéraire trop roulant, donc trop facile. Ce qui n'implique pas *a priori* qu'ils soient de mauvais perdants.

JACQUES AUGENDRE.

RUGBY

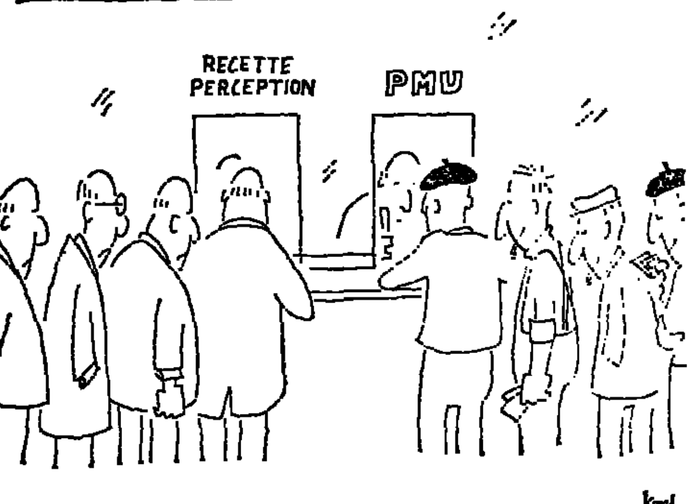
BENOIT DAUGA EST GRAVEMENT BLESSÉ

L'ancien capitaine de l'équipe de France de rugby Benoît Dauga, deuxième ligne de l'équipe de Mont-de-Marsan, a été gravement blessé dimanche 12 janvier, au cours d'un match de championnat contre Dijon. Il souffre d'une élongation de la moelle épinière et a momentanément perdu l'usage de ses membres.

Cet accident survient après celui dont a été victime, le 22 décembre, le pilier du Racing Club de France, Georges Magendie. Pour ce dernier, également atteint aux vertèbres cervicales, le diagnostic reste encore très réservé. Sa blessure a entraîné une paralysie des bras et des jambes. Pour les deux athlètes, il n'est plus question, en tout cas, de reparaître sur un terrain de rugby.

Comme pour Magendie, c'est après un placage effectué dans le cours normal du jeu que Dauga a été blessé. L'inquiétude à son sujet a été d'autant plus vive qu'on se souvenait du décès, dans des conditions analogues, le 8 octobre dernier, du rugbyman lyonnais Henri Serillon.

Au même moment où se produisait l'accident de Dauga, le pilier de Voiron, Coche, restait inanimé après un heurt avec un autre joueur. A l'hôpital, où il était transporté, on diagnostiquait une fracture de la cinquième vertèbre cervicale.



(Dessin de KONK.)

« La proie d'un jeu » ou « la géniale alliance du hasard et du calcul » (Mgr Etchegaray).

AUTOMOBILISME

Fittipaldi (McLaren) vainqueur du Grand Prix d'Argentine

Le Brésilien Emerson Fittipaldi (McLaren) a gagné, dimanche 12 janvier, à Buenos-Aires, le Grand Prix d'Argentine, première épreuve comptant, en 1975, pour le championnat du monde des conducteurs. Avant que Fittipaldi ne se hisse à la première place, au trente-cinquième des cinquante-trois tours que comportait le Grand Prix, trois pilotes avaient plus ou moins semblé capables de l'emporter. C'est tout d'abord l'Argentin Carlos Reutemann (Brabham) qui prit la tête, la perdit au profit de son coéquipier Carlos Pace, la reprit pour être ensuite dépassé (vingt-sixième tour) par le Britannique James Hunt (Hesketh). Fittipaldi, qui avait réussi à revenir dans les roues de la Hesketh de Hunt, bénéficiait d'une faute de son adversaire — tête-à-queue — pour contrôler la course jusqu'à la ligne d'arrivée, qu'il franchissait avec six secondes d'avance sur Hunt et dix-sept secondes sur Reutemann. C'est le meilleur début de saison possible pour Fittipaldi, champion du monde en titre, qui a su, selon son habitude, exploiter au mieux les incidents de course pour parvenir à ses fins. Un pilote a fait défaut au Grand Prix d'Argentine. Il s'agit de Jean-Pierre Jarier (Shadow), auteur du meilleur temps absolu des essais et qui comptait donc parmi les favoris. Jarier n'a même pas eu la possibilité de prendre le départ. Tout était fini, dès le tour de reconnaissance, pour une rupture de transmission.

Une consécration remise à plus tard pour Jean-Pierre Jarier ?

Ainsi le veulent parfois les impondérables mécaniques. Durant deux pleines journées d'essais Jean-Pierre Jarier n'a eu qu'à se féliciter de la mise au point de sa toute nouvelle Shadow. Et il a suffi de quelques tours de roues, quelques instants avant le départ du Grand Prix d'Argentine, pour que la belle aventure soit terminée. Car c'en était bien une pour ce garçon de vingt-sept ans, dont on dit qu'il possède tous les dons pour s'imposer dans ce métier difficile, que d'avoir accompli le meilleur temps absolu des essais. Peu de pilotes sont capables de réussir une telle performance, qui est la conséquence de la réunion du talent du conducteur et de la qualité de la voiture. Preuve en est le tout petit palmarès dont peuvent se prévaloir les pilotes français en la matière. Avant Jean-Pierre Jarier, seul Patrick Depailler était parvenu à être le plus rapide à l'issue des séances d'essai d'un grand prix du championnat du monde. C'était l'année dernière, en Suède. Même François Cevert, devenu pourtant un professionnel accompli, avait échoué dans cette entreprise.

Une décevante fantaisie mécanique

On peut imaginer la déception qu'a dû ressentir Jean-Pierre Jarier à Buenos-Aires, et la remise en question qu'impliquait cet incident. Car on peut fort bien disposer un jour de la voiture qui fait gagner, celle qui est particulièrement bien réglée pour un circuit et qui, pour des raisons pas toujours bien expliquées d'ailleurs, se révèle nettement moins compétitive pour le grand prix suivant. C'est tout cela — promesses envolées, doute pour la suite — qui a pu assaillir Jarier, sanglé dans son cockpit, prêt à la bataille, avide de bien faire et d'atteindre la consécration suprême à laquelle aspirent tous les pilotes : gagner un grand prix de formule 1. Quelle déception que cette machine devenue tout d'un coup inerte, par une fantaisie mécanique, au moment de la plus grande tension et juste avant que beaucoup de travail et autant de risques acceptés ne trouvent éventuellement leur récompense.

Il reste que Jean-Pierre Jarier n'est pas bredouille dans l'affaire, bien au contraire. Il a démontré qu'à l'avenir, et plus que par le passé, il faudra compter avec lui. La preuve a aussi été faite auprès de son constructeur que la confiance dont il a bénéficié quand il a été retenu comme premier pilote était bien placée. Et qu'avec une bonne voiture, il pouvait être l'égal des meilleurs, ou à tout le moins le plus rapide sur un tour.

C'est une indication significative, on l'a dit, et d'autant plus opportune qu'avant le Grand Prix d'Argentine il avait été question que la composition de l'équipe Shadow soit bouleversée avec l'engagement du Suédois Ronnie Peterson, en différend avec Lotus pour des questions financières. L'arrivée de Peterson — considéré pour l'instant comme le numéro un — aurait naturellement remis en cause la priorité dont bénéficie Jarier chez Shadow. Après son exploit de Buenos-Aires, après sa course « ratée », quoi qu'il arrive — Peterson ou un autre ? — on peut imaginer que désormais Jean-Pierre Jarier ne sera plus jamais un deuxième pilote dans l'esprit des gens appelés à l'employer. C'est un bon point qui a sa valeur.

FRANÇOIS JANIN.

LES QUATORZE AUTRES GRANDS PRIX

- 26 janvier : Grand Prix du Brésil.
- 1er mars : Grand Prix d'Afrique du Sud.
- 27 avril : Grand Prix d'Espagne.
- 11 mai : Grand Prix de Monaco.
- 25 mai : Grand Prix de Belgique.
- 8 juin : Grand Prix de Suède.
- 22 juin : Grand Prix des Pays-Bas.
- 6 juillet : Grand Prix de France.
- 19 juillet : Grand Prix de Grande-Bretagne.
- 3 août : Grand Prix de la République fédérale d'Allemagne.
- 17 août : Grand Prix d'Autriche.
- 7 septembre : Grand Prix d'Italie.
- 21 septembre : Grand Prix du Canada.
- 5 octobre : Grand Prix des Etats-Unis.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

Grand Prix d'Argentine, disputé à Buenos-Aires. — 1er Fittipaldi (Mac Laren), 1 h. 39 min. 26 sec. 29/100 (moyenne 190,861 km/h.) ; 2. Hunt (Hesketh), à 6 sec. ; 3. Reuteman (Brabham), à 17 sec. ; 4. Regazzoni (Ferrari), à 36 sec. ; 5. Depailler (Tyrrell), à 54 sec. ; 6. Lauda (Ferrari), à 1 min. 13 sec. ; 7. Donohue (Penske), à 1 tour ; 8. Ickx (Lotus) ; ... 11. Scheckter (Tyrrell), etc.

Classement du championnat du monde. — 1er Fittipaldi, 9 pts ; 2. Hunt, 6 pts ; 3. Reuteman, 4 pts ; 4. Regazzoni, 3 pts ; 5. Depailler, 2 pts ; 6. Lauda, 1 pt.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (dix-septième journée)

Le Mans b. *Bordeaux	104-96
Villeurbanne b. *Monaco	91-78
Antibes b. *Lyon	75-74
*Bagnolet b. Challans	92-81
*Roanne b. Tours	78-70
*Berck b. Vichy	101-99
Denain b. *Nantes	97-79
*Nice b. Caen	83-80

Classement. — 1. Le Mans et Villeurbanne, 47 pts ; 3. Antibes, 43 ; 4. Bagnolet, 41 ; 5. Tours, 38 ; 6. Caen, 37 ; 7. Berck et Nice, 36 ; 9. Challans, 35 ; 10. Denain, 34 ; 11 Vichy et Lyon, 32 ; 13. Monaco, 31 ; 14. Roanne, 20 ; 15. Bordeaux, 23 ; 16. Nantes, 19.

Cyclo-cross

CHAMPIONNAT DE FRANCE

1. Alex GERARDIN (Champagne), les 20,250 kilomètres en 57 min. 8 sec. ; 2. Ricci (Ile-de-France), à 1 min. 14 sec. 3 ; 3. Lahalle (Normandie), à 1 min. 22 sec. ; 4. Wilhelm (Lorraine), à 1 min. 51 sec. ; 5. Plaisance (Atlantique-Anjou), à 2 min. 2 sec. ; 6. Guimard (Atlantique-Anjou), à 2 min. 49 sec. ; 7. Bleuze (Flandre-Artois), à 3 min. 19 sec. ; 8. Desclos (Bretagne), à 3 min. 28 sec. ; 9. Patrice Blanchardon (Ile-de-France).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (vingt-troisième journée)

*Reims b. Lens	5-1
*Metz b. Marseille	1-0
*Strasbourg b. Troyes	1-0
*Sochaux b. Bordeaux	5-2
*Red Star b. Monaco	3-0
*Nice b. Bastia	2-1
*Rennes et Lyon	0-0
*Saint-Etienne b. Nantes	2-0
*Lille et Nîmes	1-1
*Angers b. Paris-S.-G	3-1

Classement. — 1. Saint-Etienne, 32 pts ; 2. Bastia, 31 ; 3. Reims, 29 ; 4. Nîmes et Lyon, 28 ; 6. Bordeaux, Nantes, Lens, Strasbourg et Rennes, 26 ; 11. Monaco et Nice, 25 ; 13. Marseille et Paris-Saint-Germain, 24 ; 15. Lille, 23 ; 16. Sochaux, 22 ; 17. Troyes et Red Star, 20 ; 19. Metz, 19 ; 20. Angers, 14.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (dix-neuvième journée)

GROUPE A

*Lorient b. Rouen	1-0
*Brest b. Mantes	5-1
*Amiens et Valenciennes	1-1
*Laval b. Sedan	1-0
*Paris-F.-C. b. Angoulême	1-0
*Gueugnon et Fontainebleau	0-0
Dunkerque b. *Auxerre	2-1
*Boulogne et Hazebrouck	0-0

Classement. — 1. Valenciennes et Rouen, 28 pts ; 3. Lorient, 27 ; 4. Sedan, 26, etc.

GROUPE B

Avignon b. *Sète	1-0
*Martigues b. Blois	3-0
*Châteauroux et Béziers	2-2
*Montluçon b. Nancy	1-0
*Tours b. Chaumont	2-1
*Toulon b. Cannes	3-1
*Toulouse b. Bourges	2-1
*Besançon b. Mulhouse	2-1

Classement. — 1. Nancy, 31 pts ; 2. Toulon et Cannes, 26 ; 4. Avignon, 25, etc.

Hippisme

Le prix de Valence, disputé à Vincennes, qui servait de support aux paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Feinte, suivi de Fils Droit et de Florcila. La combinaison gagnante est 9-11-5.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (Dixième journée)

A quatre tours de la fin des poules de classement, six clubs se sont d'ores et déjà qualifiés pour les seizièmes de finale : Béziers, Narbonne, Brive, Pau, Montferrand et La Voulte.

POULE A

*Béziers b. Chambéry	63-7
*Saint-Jean-de-Luz b. Toulon	19-6
*Gaillac b. Saint-Girons	9-0

Classement. — 1. Béziers, 30 pts ; 2. Toulon, 20 ; 3. Saint-Girons, Castres et Saint-Jean-de-Luz, 19 ; 6. Gaillac et Chambéry, 18 ; 8. Cahors, 17.

POULE B

Racing b. *Grenoble	29-6
Narbonne b. *Lourdes	12-7
Montauban b. *Le Creusot	6-3
Valence b. *Saint-Médard	22-0

Classement. — 1. Narbonne, 28 pts ; 2. Racing, 24 ; 3. Montauban et Valence, 22 ; 5. Lourdes, 20 ; 6. Le Creusot, 18 ; 7. Saint-Médard, 14 ; 8. Grenoble, 12.

POULE C

*Stade montois b. Dijon	24-18
*Vichy et Brive	3-3
*Mazamet b. Auch	14-3
*Bègles b. Marmande	13-9

Classement. — 1. Brive, 27 pts ; 2. Vichy, 24 ; 3. Stade montois et Bègles, 22 ; 5. Marmande, 18 ; 6. Auch, 17 ; 7. Mazamet, 16 ; 8. Dijon, 14.

POULE D

Montferrand b. *Oloron	14-6
Pau b. *Bourg	15-10
*Lavelanet b. Stade bordelais	32-16
Tyrosse b. *Angoulême	30-21

Classement. — 1. Pau, 28 pts ; 2. Montferrand, 26 ; 3. Bourg, 22 ; 4. Lavelanet, 21 ; 5. Oloron, 18 ; 6. Tyrosse, 16 ; 7. Stade bordelais, 15 ; 8. Angoulême, 14.

POULE E

*Avignon b. Biarritz	12-3
*Nice b. Châteaurenard	25-10
*Lyon O. U. b. Bagnères	19-15
Graulhet b. *Carmaux	21-9

Classement. — 1. Nice, 28 pts ; 2. Avignon, 23 ; 3. Biarritz, 22 ; 4. Lyon O. U. et Graulhet, 20 ; 6. Bagnères, 19 ; 7. Carmaux, 15 ; 8. Châteaurenard, 13 pts.

POULE F

*Aurillac b. Oyonnax	46-9
Tarbes b. *Bayonne	16-6
*Périgueux b. Albi	25-18
*Saint-Claude b. Montchanin	6-0

Classement. — 1. Aurillac, 26 pts ; 2. Tarbes, 24 ; 3. Bayonne et Montchanin, 21 ; 5. Périgueux, 20 ; 6. Saint-Claude, 19 ; 7. Albi, 16 ; 8. Oyonnax, 12.

POULE G

*La Voulte b. Mérignac	22-8
Perpignan b. *Bergerac	31-6
Beaumont b. *Salles	7-3
*La Rochelle b. Bourgoin	23-6

Classement. — 1. La Voulte, 28 pts ; 2. Perpignan, 26 ; 3. Mérignac et Bourgoin, 22 ; 5. La Rochelle, 19 ; 6. Beaumont, 16 ; 7. Bergerac, 14 ; 8. Salles, 13.

POULE H

*Tulle b. Stade toulousain	25-7
*Dax b. Castelsarrasin	43-6
*Romans b. Boucau	22-0
*Agen b. Quillan	57-0

Classement. — 1. Dax, 26 pts ; 2. Stade toulousain, 24 ; 3. Romans et Agen, 23 ; 5. Boucau et Tulle, 18 ; 7. Quillan, 15 ; 8. Castelsarrasin, 13.

Ski

ÉPREUVES MASCULINES A WENGEN

Descente

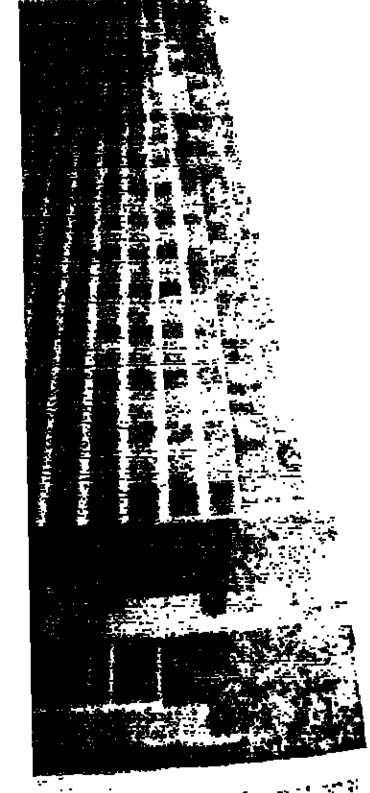
1. Klammer (Aut.), 2 min. 35 sec. 19 ; 2. Plank (It.), 2 min. 38 sec. 73 ; 3. Haker (Nor.), 2 min. 38 sec. 85 ; 4. Grissmann (Aut.), 2 min. 39 sec. 26 ; 5. Veith (R.F.A.), 2 min. 40 sec. 09 ; 6. Cordin (Aut.), 2 min. 40 sec. 20 ; 7. Russi (Suisse), 2 min. 40 sec. 44 ; 8. Vesti (Suisse), 2 min. 40 sec. 48 ; 9. Besson (It.), 2 min. 40 sec. 68 ; 10. Winkler (Aut.), 2 min. 40 sec. 74 ; (...) 15. Pellat-Finet (Fr.), 2 min. 41 sec. 58.

Slalom spécial

1. Stenmark (Suède), 99 sec. 87 ; 2. Gros (It.), 99 sec. 91 ; 3. De Chiesa (It.), 102 sec. 12 ; 4. Thoeni (It.), 102 sec. 40 ; 5. Fernandez-Ochoa (Esp.), 102 sec. 42 ; 6. Neureuther (R.F.A.), 102 sec. 62 ; 7. Roche (Fr.), 102 sec. 92 ; 8. Schlanger (R.F.A.), 103 sec. 21 ; 9. Pegorari (It.), 103 sec. 48 ; 10. Hinterseer (Aut.), 103 sec. 73 ; (...) 13. Perrot (Fr.), 105 sec. 57.

Tennis de table

Le Français Jacques Secrétin a été battu par le Soviétique Strokatov, 21-14, 17-21, 16-21, 21-17, 21-19, en finale des championnats internationaux d'Angleterre. En double mixte, Jacques Secrétin et Claude Bergeret ont été dominés en finale par les Chinois Li Ching-kuang et Yen Lui-li, 22-20, 21-12, 16-21, 15-21 et 21-16.



SOCIÉTÉ

La préparation de l'Année internationale

Les femmes doivent être « exigeantes de réalisations concrètes », estime l'U.F.F.

« *Pour que l'Année internationale de la femme soit marquée par des progrès réels de la condition féminine, l'action des femmes est indispensable.* » Tel était le thème des discussions qui ont eu lieu samedi 11 et dimanche 12 janvier au sein du conseil national de l'Union des femmes françaises (*U.F.F.*).

Mme Marcelle Georges-Huisman, présidente du mouvement, qui compte un peu plus de quatre-vingt mille adhérentes et est membre de la Fédération démocratique internationale des femmes, a ouvert les travaux en soulignant que ce sont souvent les femmes qui sont « *les premières victimes des crises* ».

Mme Jeanine Zaidner, secrétaire nationale, a ensuite fait le bilan des acquis récents (libéralisation de l'avortement, cumul des retraites...) et a indiqué les objectifs des actions qui restent à entreprendre : notamment l'amélioration des prestations familiales, la construction de crèches, l'égalité réelle des salaires, ainsi que la diminution de la T.V.A. sur les produits de consommation courante, la gratuité totale de l'enseignement... « *Nous souhaitons que 1975 soit une année au cours de laquelle les femmes soient exigeantes de réalisations concrètes* », a notamment déclaré Mme Zaidner.

D'ores et déjà, plusieurs actions sont prévues, dont un rassemblement national, le 12 mai à Paris, sur l'initiative d'une vingtaine d'organisations signataires avec l'U.F.F. d'une plate-forme commune (*le Monde* du 24 septembre 1974), ainsi qu'une « *quinzaine d'interventions* » auprès des pouvoirs publics, au début de juin. L'U.F.F. entend aussi faire « *un grand succès* » de la Journée internationale des femmes, qui sera célébrée le 8 mars prochain, et contribuer à la réussite du congrès mondial des femmes, qui se réunira à Berlin du 20 au 24 octobre 1975. Le conseil national a enfin décidé de faire un important effort de propagande, pour parvenir à la fin de l'année au chiffre de cent mille membres.

★ U.F.F., 15, rue Martel, 75010 Paris. Tél. : 824-44-33.

A Montpellier

VIVES RÉACTIONS APRÈS L'INTERVENTION DES FORCES DE L'ORDRE CONTRE DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

De notre correspondant

Montpellier. — Après l'évacuation des travailleurs immigrés saisonniers qui faisaient la grève de la faim dans le temple protestant de la rue de Maguelonne, à Montpellier (*le Monde* daté 12-13 janvier), les organisations syndicales, comme l'Église réformée, ont protesté dans un communiqué contre l'intervention des forces de l'ordre.

La C.G.T., la C.F.D.T., la FEN, le parti communiste, le parti socialiste, le P.S.U., la Ligue des droits de l'homme et l'Association des travailleurs migrants s'élèvent contre « *cette véritable agression alors qu'un temps de réflexion normal était nécessaire aux travailleurs pour se déterminer (...)* ». Les signataires tiennent à « *dénoncer la lourde responsabilité de ceux qui n'ont pas su dire clairement aux travailleurs marocains où se situent leurs véritables intérêts. (...)* » Ils « *considèrent que les propositions qui leur avaient été faites par le préfet, jeudi soir, constituent un important acquis et pensent que, sur cette base, une solution conforme aux intérêts des travailleurs doit être trouvée* ».

Le conseil national de l'Eglise réformée de France, rappelant les événements de Montpellier et d'Avignon, demande que soit immédiatement envoyée « *une mission qualifiée qui, dans cette zone du Midi, entende les migrants et préconise les mesures urgentes qu'appelle l'élémentaire justice* ».

De leur côté, le Comité de défense des travailleurs immigrés et le Mouvement des travailleurs arabes s'en prennent à M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail : « *Qu'il sache qu'il porte la responsabilité de tout ce qui sera fait par les travailleurs pour faire aboutir leurs revendications.* »

La permanence ouverte par le préfet de l'Herault à la chambre d'agriculture avait accordé, samedi soir, soixante contrats. Les travailleurs *migrants ont été hébergés* comme prévu dans divers ateliers de Montpellier. Deux d'entre eux qui, selon les autorités, ne possédaient aucun titre de séjour, ont fait l'objet d'une mesure d'expulsion.

CORRESPONDANCE

L'homme et le singe

La libre opinion de M. François Bluche intitulée « L'homme et le singe » (le Monde *du 3 janvier) a inspiré à M. Eugène Faucher, chargé d'enseignement à l'université de Nancy-II, les réflexions suivantes :*

« L'homme et le singe » exprime une pensée insolite et salubre mais incommunicable si on ne la traduit pas en langage séculier, voire scientiste. Quand les médecins *lisent sous la plume* de François Bluche que l'homme des lumières se *tue* pour tuer Dieu, coupable de l'avoir créé inférieur à lui-même et de le lui faire sentir, ils se rappellent qu'ils observent, sur la base de constats purement cliniques et en toute abstinence métaphysique, une corrélation entre narcissisme et prédisposition au suicide (J. A. M. Merloo, Bruxelles, 1967, page 167, et surtout les interventions du docteur Henseler, Ulm, et du professeur *Ringel*, Vienne, au congrès annuel de la Société allemande pour la prévention du suicide, avril 1973). La tendance à croire en la toute-puissance de la pensée est, selon Freud, un trait caractéristique du narcissisme. Comme cette croyance ne résiste pas à l'épreuve des faits, ou bien, entre dans la *clandestinité, et c'est, provisoi*rement, la sagesse, ou elle connait un bref et illusoire triomphe dans un suicide-apothéose (et c'est le fantasme d'Hercule sur le mont Œta).

La maturation recouvre le substrat narcissique présent en tout un chacun, elle ne l'abolit pas : il *se* réactive et domine tout le psychisme (selon un processus aperçu par Freud dans *l'Inquiétante Etrangeté)* dès que l'expérience, contre tout bon sens, semble donner raison à ses préjugés. Or tout succès présente justement ce danger mortel de nous inciter à nous abandonner à la tentation narcissique, pour autant qu'il apporte la confirmation, obstinément attendue, de la toute-puissance de nos pensées.

Voilà en quels termes une anthropologie du XX[e] siècle dissipe le paradoxe d'Auguste dans *Cinna : « Et monté sur le faite, » il aspire à descendre.* » Voilà pourquoi elle *ne s'étonne pas* de voir Robespierre, devenu maître du Comité de salut public, organiser *implacablement son* propre échec (R. Laforgue, 1944), et Saint-Just poursuivre un rêve à goût de néant, selon le mot de Malraux, quand, sous couleur de détrôner les rois, il cherche à guerroyer contre l'univers entier. C'est accessoirement la jalousie des autres qui rend la roche *Tarpéienne* si *proche du Capitole*, et, fondamentalement, la volonté d'apothéose d'une personnalité dont le narcissisme a été débridé par le succès. De là vient que certaines flatteries sont des crimes parfaits. Et que, de succès en succès, *l'homme* des lumières a fini par aimer la bombe.

L'intérêt vital de l'intuition de François Bluche nous a paru justifier l'attentat réductionniste que nous venons de perpétrer contre lui en traduisant son apologétique dans un langage sans Dieu.

Le texte de M. François Bluche a créé un « malaise » chez le docteur Jean Gorodiche, qui écrit notamment :

Dans la longue élucubration de cet enseignant de faculté, il semble qu'il s'agisse d'une explosion de rancune contre des étudiants contestataires ou chahuteurs, ce qui est fort admissible, quoique dénotant certaines faiblesses psychologiques, mais plus *encore, peut-être,* sa *propre* révolte contre certains aspects de *notre société, que bon nombre* d'hommes de toutes tendances ou origine politico-sociale ont critiqués avant lui. D'autre part le zèle pour les textes sacrés qu'il affiche, pour estimable qu'il soit, trouverait mieux sa place dans une *école* religieuse qu'à la faculté de Nanterre.

La *négation* de toutes les valeurs spirituelles, autres que les valeurs du christianisme, dont nous sommes les héritiers, tant sur le plan de la pensée que sur le plan artistique, de Platon à Bachelard, de Lascaux à Picasso, de *Pythagore* à Einstein, me semble relever de la paranoïa.

Si, *pour l'enseignement que pro*digue M. Bluche, la biologie pas plus que la géologie ou l'astrophysique n'ont de sens, et que ses seules références soient la Genèse, je souhaite que se ferment pour lui les colonnes de votre journal. *Il me semble qu'il ne s'agirait pas* là d'intolérance, mais seulement *d'éviter de contribuer à une* forme d'obscurantisme que je n'avais jusqu'ici jamais rencontrée.

Même sévérité chez M. Aussoleil, professeur honoraire, qui schématise ainsi le raisonnement de M. Bluche :

En dehors de la Bible, pas de salut ! Qui s'attaque à la Bible, s'attaque à Dieu. Qui s'attaque à *Dieu s'attaque* à *l'homme*, le *rap*prochant soit de l'automate (philosophes du XVIII[e] siècle) soit du singe (darwinistes et autres hippies).

M. Aussoleil, après avoir longuement énuméré les « ommissions, erreurs et contre-vérités » *de l'article de M. Bluche, écrit en conclusion :*

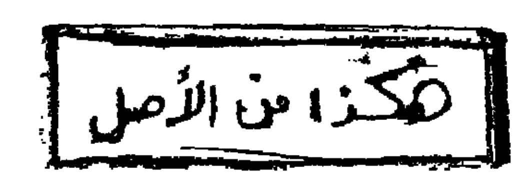
Contre la guerre, *fléau* et honte de *l'humanité*, pour la paix, espérance et gloire de l'homme, il serait *fastidieux de montrer* que les articles de Voltaire (« La paix », etc.) et les homélies pascales de Paul VI s'apparentent par l'esprit et par la forme (parfois mot pour mot). Il n'est pas *inutile* de *les* relire à l'époque où certains affirment *encore, après Mussolini, que « la guerre est à l'homme ce que la maternité* est *à la femme* ».

Il faut louer M. François Bluche lorsqu'il affirme que, « *couronné de gloire et de magnificence* » *(Genèse,* I, 26), il se considère comme très *différent* du *singe* (ce que n'ont jamais contesté ni Darwin, ni Jacob, ni le darwiniste Teilhard de Chardin). Mais il est regrettable qu'il ait dénaturé aussi sommairement la pensée de grands écrivains et savants, que sa fonction lui commandait de comprendre et de faire comprendre.

Quant à M. Joseph Domenech, il se demande :

Sont-ils « *à l'image de Dieu* » *ceux qui « puent volontairement et souhaitent communiquer leur puanteur » ? Il conclut :*

Je suis sans doute trop « rationaliste », et cela est mauvais pour la santé, car elles doivent être chaudes les flammes qu'allument ceux qui, comme M. Bluche, sont des hommes « *de peu inférieurs à Dieu* ».



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Le déficit des finances publiques relancera-t-il l'inflation en Allemagne fédérale ?

Bonn. — Depuis 1966 le déficit des budgets des collectivités publiques ouest-allemandes (Etat fédéral, Laender et communes) a tendance à croître rapidement. Pour cette année, les experts s'attendent à un chiffre record estimé à environ 50 milliards de deutschemarks, non compris le déficit des postes et des chemins de fer. Cela représente presque un doublement du déficit de 1974, qui a atteint 27,35 milliards de deutschemarks. Comment les autorités allemandes justifient-elles cette situation peu conforme à l'image de leur pays ?

De notre correspondant

Les économistes ont abandonné depuis quelques années déjà le principe de leurs anciens maîtres pour qui l'équilibre budgétaire était pris comme baromètre de la santé financière et économique d'un pays. Cette image correspondrait mal aujourd'hui à une Allemagne qui, selon toute apparence, a mieux surmonté la crise pétrolière que ses voisins et concurrents, qui a la plus faible hausse de prix des pays industrialisés occidentaux et qui dispose de réserves d'or et de devises confortables alimentées par une balance des paiements en excédent.

Malgré tout, le montant du déficit public peut apparaître étonnant dans un pays connu pour l'orthodoxie de sa politique économique, sinon financière. L'arrivée au pouvoir d'une coalition gouvernementale dominée par les sociaux-démocrates n'a pas changé fondamentalement la conception théorique sous-tendant la politique économique. Le gouvernement fédéral, les Laender et les communes se sont cependant trouvés à partir de 1966 devant des obligations nouvelles. Jusqu'alors les budgets publics avaient été équilibrés. Avec l'arrivée au pouvoir de la Grande Coalition composée de chrétiens-démocrates et des sociaux-démocrates, le déficit budgétaire est devenu un moyen de la direction globale de l'économie codifiée par la loi sur la stabilité et sa croissance de 1967. Ce texte complète notamment la loi fondamentale de la République fédérale et les constitutions des Laender, qui fixent des limites à l'endettement public.

Au cours des dernières années le déficit public a fait trois bonds : en 1971, 1974 et 1975. L'année 1973 apparaît particulièrement favorable puisque les recettes fiscales s'étaient accrues plus rapidement que prévu sous l'effet conjugué de l'inflation et de l'augmentation des taxes, et parce que les dépenses publiques avaient été freinées par la politique de stabilisation.

Au ministère des finances, on explique le déficit des budgets publics par deux séries d'arguments : d'une part, l'endettement des collectivites publiques est souhaitable parce qu'il permet d'étaler sur plusieurs années la charge des investissements et d'ajuster *a posteriori* les dépenses et les recettes fiscales qui ne peuvent être estimées avec exactitude au moment où les budgets sont préparés. Le déficit constitue, d'autre part, un instrument de la politique conjoncturelle. C'est ainsi qu'en 1974, par exemple, une partie du déficit aurait pu être couverte par le produit des taxes provisoires (taxe de 11 % sur les investissements privés) et des impôts supplémentaires sur les hauts revenus qui faisaient partie du programme gouvernemental de stabilisation. Ces fonds « gelés » auprès de la Bundesbank s'élevaient à 5 ou 6 milliards de DM. Or, il n'en a rien été. Car les effets de ces fonds « gelés » et ceux du déficit budgétaire ne s'annulaient pas les uns les autres. Par leur provenance et leur affectation, ces sommes avaient des effets économiques globaux différents. La taxe exceptionnelle sur les investissements avait pour fonction de freiner les investissements privés au profit des investissements publics financés en partie par l'endettement sur le marché financier de l'Etat fédéral, des Laender et des communes (dans le secteur du bâtiment, par exemple, le déficit budgétaire a contribué à stabiliser la demande en soutenant la construction publique alors que la construction privée s'effondrait). Cette année, c'est le contraire qui devrait se produire.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 18, 1re col.)

DÉFICIT DES BUDGETS PUBLICS (1)
(en milliards de D.M.)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
ETAT FEDERAL ..	+ 0,35	— 1,39	— 4,78	— 2,60	— 12,03	— 25,33
LANDER	— 3,06	— 5,54	— 1,44	— 2,04	— 8,72	— 16,35
COMMUNES	— 5,88	— 9,19	— 7,19	— 5,68	— 6,78	— 8,43
ENSEMBLE (2)	— 8,31	— 15,86	— 13,37	— 9,58	— 27,35	— 50,09

(1) Sans les postes et les chemins de fer.
(2) Dans l'ensemble interviennent, outre l'Etat fédéral, les Länder et les communes, la contribution ouest-allemande à la C.E.E., le Fonds d'aide aux réfugiés de l'Est et le fonds dit E.R.P., héritage du plan Marshall.

BULLETIN

Un nouveau contrat social

Le ministre du travail et la C.G.T. viennent de relancer le débat sur l'évolution du chômage. Tous les demandeurs d'emploi ne sont pas des chômeurs, affirme M. Durafour, qui se refuse à croire que la France aura inéluctablement un million de chômeurs au printemps. Tous les sans-travail ne sont pas inscrits comme demandeurs d'emploi à l'Agence, réplique M. Moynot, un des dirigeants de la C.G.T., qui estime que plus d'un million de Français sont actuellement déjà à la recherche effective d'un emploi à temps complet ou partiel.

Quels que soient les critères retenus, la situation de l'emploi s'est très rapidement détériorée ces derniers mois même si, grâce au maintien d'une certaine croissance économique, le chômage n'a pas atteint en France l'ampleur qu'on lui connaît aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne par exemple.

Aux mêmes maux, mêmes remèdes ? A Londres, le chancelier de l'Echiquier du gouvernement travailliste s'est déclaré favorable à un nouveau « contrat social » : le temps est venu, affirme-t-il, de demander à ceux qui ont la chance de travailler de réduire leur revenu et de faciliter ainsi, par des chemins détournés, la relance des investissements et finalement de l'emploi. En France, le gouvernement ne tient pas un discours très différent quand il préconise, cette année, le seul maintien du pouvoir d'achat des salariés, à l'exception des catégories les plus défavorisées qui bénéficieraient d'une légère progression.

Mais les syndicats refusent que les salariés fassent les frais de la crise. Même M. Bergeron refuse l'idée d'une trêve ou « d'une mise en veilleuse des revendications sous prétexte qu'il y a crise ».

Réduire la durée du travail, avancer l'âge de la retraite comme le réclament les syndicats, peuvent apparaître comme des mesures sociales positives. Mais elles risquent d'aggraver les charges de l'économie et des entreprises sans assurer une diminution automatique du chômage et encore moins une relance de l'activité.

Si la crise s'aggrave, les systèmes de protection sociale ne seraient-ils pas profondément remis en cause ? C'est ce que vient de déclarer en Grande-Bretagne le chef d'une très grande entreprise, M. John Barber, directeur de la société British Leyland. La France, dira-t-on, ne connaît pas les difficultés de sa voisine d'outre-Manche. Encore ne faut-il pas adopter le chant de la cigale et se gausser des fourmis épargnantes à qui ressemblent les prudents Néo-Zélandais. Ces derniers n'ont-ils pas accepté de geler par l'épargne une partie de leur rémunération ?

L'assemblée générale du C.N.P.F.

AU CREUX DE LA VAGUE...

Le vocabulaire patronal exclut le mot crise. « *Le point bas de la dégradation conjoncturelle est-il atteint ?* », se demande-t-on. Pour les analystes du 31 avenue Pierre-Ier-de-Serbie, « *la perspective d'une reprise assez prochaine de l'expansion n'est pas aujourd'hui d'actualité ; par contre, on peut penser que la dégradation de la conjoncture arrivera bientôt à son terme* ».

Le creux de la vague, en somme. Une position qui doit permettre à M. Ambroise Roux, premier vice-président du Conseil national du patronat français et président de la commission de politique économique générale, de présenter ce mardi 14 janvier aux cinq cents membres de l'assemblée générale du C.N.P.F., en même temps qu'un bilan de l'activité économique de l'année, un plan de relance. Ce plan sera également une sorte de testament, puisque le président de la Compagnie générale d'électricité s'apprête à céder, en mars prochain, la présidence de la commission de politique économique générale à M. Jacques Ferry, déjà président de la commission des relations internationales du C.N.P.F. (*le Monde* daté 15 décembre 1974).

Le président de la chambre syndicale de la sidérurgie présente aussi ce mardi un rapport sur « *les entreprises face aux mutations du système économique international* » qui reprend notamment les conclusions des assises patronales de Lille d'octobre dernier. Et M. Yvon Chotard, président de la commission sociale, se prononce « *pour une politique sociale adaptée à la conjoncture* ». M. François Ceyrac tirant les conclusions du « rôle du C.N.P.F. dans une année difficile ».

Des dégâts limités

A la traversée des derniers mois de 1974 semble succéder, au C.N.P.F., une ambiance de relative sérénité, non toutefois dépourvue d'inquiétude. La France a terminé l'année avec un taux d'expansion modéré (environ 4,5 %), mais qui reste l'un des plus élevés du monde : M. Ambroise Roux s'en félicitera et réaffirmera le « *parti pris expansionniste* » du C.N.P.F. Les dégâts produits par le « *renversement de la conjoncture* », sans être négligeables, ont été limités : le nombre des entreprises en faillite a augmenté de 30 % au trimestre dernier par rapport à l'année dernière, avec, tous comptes faits, plus de peur que de mal dans l'ensemble. Les exportations de biens d'équipement ont doublé en 1974 et la France est devenue le premier fournisseur mondial de certaines machines textiles, de pelleteuses, de tours, de grues..., le second pour le bâtiment et les travaux publics derrière les Etats-Unis, etc.

Ces bons points marqueraient cependant un affaiblissement profond des structures financières des entreprises françaises. Leurs résultats bruts d'exploitation ont diminué de 5 à 6 % en francs constants en 1974, et leurs besoins de financement externe ont progressé de 34 % en raison de la baisse de leur autofinancement et de l'insuffisance de leurs fonds propres. Si l'industrie française a plié si rapidement sous le coup des mesures décidées en septembre dernier, c'est notamment en raison de la faiblesse de ses ressources. Et l'insuffisance de celles-ci déboucherait sur une relance de l'inflation à travers l'augmentation des emprunts et la limitation des capacités de production.

Un plan de relance

C'est sur la foi de cette analyse que le patronat s'apprête à proposer une relance sélective des investissements et un renforcement de la politique d'exportation. En Allemagne, la proportion des exportations dans le produit national brut est passée, entre 1972 et 1974, de 30 à 37,8 %, alors que la croissance n'était que de 0,4 %. Et, pour un indice 100 en 1970, les commandes nouvelles enregistrées à l'intérieur sont passées à 124 en 1974, mais celles venant de l'étranger sont passées à 214. « *La République fédérale nourrit son activité par l'exportation, faisons-en autant* », dit-on avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Capacité d'investir et compétitivité par rapport aux concurrents étrangers seraient ainsi les pierres de touche de la reprise.

Quelle politique sociale adopter en de telles circonstances ? La question, largement débattue, n'est guère tranchée dans les rangs du patronat. « *On a le choix entre pas de charges nouvelles, et... pas de charges nouvelles* », disent certains, non sans humour. M. Yvon Chotard semble donc orienter son rapport dans deux directions : pas d'augmentations de salaires supérieures à l'augmentation du coût de la vie, et mise en veilleuse de la politique d'accords coûteux, en recherchant des améliorations « *plus sélectives* ».

La première proposition a déjà été faite l'année dernière, sans vrai succès. La seconde s'appuie sur la constatation que « *le salaire indirect est, en France, le plus élevé du monde, puisqu'il représente 54 % du salaire direct ; et le taux des prestations sociales pesant sur les entreprises est, chez nous, le plus élevé du monde* ».

Surtout, le C.N.P.F. se trouve aux prises non seulement avec la politique du gouvernement et les revendications des syndicats, mais aussi avec ses propres troupes, dont la psychologie est actuellement tendue. A la grogne du mois d'octobre a succédé un mécontentement fortement accentué par la grève des postes, et qui rend particulièrement remuantes les petites et moyennes entreprises dans les assemblées patronales. L'augmentation de 1 % des cotisations sur les salaires pour financer le récent accord sur l'indemnisation du chômage représente une charge supplémentaire de 4 milliards de francs : « *On ne peut pas continuer à faire une politique sociale à coups d'accords aussi coûteux.* »

Aussi, avec l'approche de la présentation du rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise, le patronat a une belle occasion de renvoyer la balle sociale dans le camp gouvernemental : l'amélioration du fonctionnement interne des entreprises et des conditions de travail peut faire l'objet d'un beau débat et d'une grande négociation... pas trop onéreuse.

Au demeurant, l'année 1974 donne assez bonne conscience au C.N.P.F. Le pouvoir d'achat, par heure de travail, a augmenté de 4,5 %, des accords spectaculaires ont été conclus avec les syndicats, et un niveau satisfaisant d'emploi a été maintenu, au moins pendant les deux tiers de l'année. Néanmoins, deux cent cinquante mille chômeurs secourus et sept cent trente mille demandes d'emploi non satisfaites sont un souci majeur. Pour les uns, les systèmes d'indemnisation et la reprise attendue au deuxième semestre de 1975 doivent permettre de « *passer le cap* ». Ce sera la doctrine officielle. Mais d'autres sont moins optimistes : « *Si l'économie repart, elle ne repartira pas dans la même direction*, disent-ils. *Elle nécessitera certaines reconversions des économies, une augmentation de la productivité.* » Bref, si l'on produit 6 à 7 % de plus, à effectifs constants, et que la croissance n'est que de 3 à 4 %, il y aura une augmentation du chômage, même partiel. Dans ces conditions, le fait que l'embauche des jeunes soit particulièrement restreinte est des plus inquiétants.

Même si de nouveaux accords « *formation-emploi* » contribuent à créer des « parkings » (qu'ils soient gratuits ou payants), la concentration des générations montantes aux portes de la vie active est explosive.

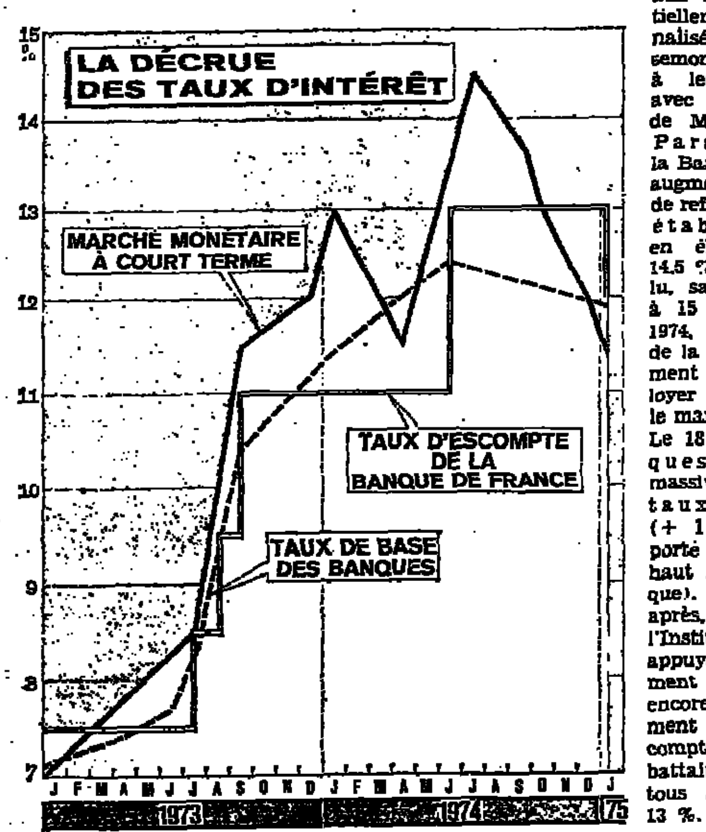
JACQUELINE GRAPIN.

AVEC RETARD PAR RAPPORT A L'ÉTRANGER

La France s'engage dans la voie d'une baisse des taux d'intérêt

Promise par les pouvoirs publics, attendue avec impatience par les emprunteurs, prévue et redoutée par les banques, la baisse des taux d'intérêt vient de commencer en France. Le 8 janvier, les établissements bancaires ont ramené leur *taux de base de 12,40 % à 11,90 %*, et le 9, l'Institut d'émission a diminué son taux d'escompte d'un point, le faisant passer de 13 % à 12 %. Amorcée avec retard par rapport à l'étranger, cette décrue fait suite à une tension extrême, provoquée volontairement par les autorités monétaires pour accélérer le refroidissement de l'économie à partir de juin 1974.

Il y a sept mois, pour accompagner le plan d'austérité lancé au lendemain des élections présidentielles, l'on décidait en haut lieu de rendre l'argent encore plus rare et plus cher. Le respect de l'encadrement du crédit était imposé aux banques, essentiellement aux nationalisées, un coup de semonce étant donné à leurs dirigeants avec la révocation de M. Bloch-Lainé. Parallèlement, la Banque de France augmentait le coût de refinancement des établissements en élevant jusqu'à 14,5 % (record absolu, sauf une pointe à 15 % en janvier 1974, au lendemain de la mise en flottement du franc) le loyer de l'argent sur le marché monétaire. Le 18 juin, les banques augmentaient massivement leur taux de base (+ 1 %) qui était porté à 12,40 % (plus haut niveau historique), et deux jours après, le 20 juin, l'Institut d'émission appuyait le mouvement en majorant encore plus massivement son taux d'escompte (+ 2 %) qui battait, lui aussi, tous ses records à 13 %.



Cette dernière décision, revêtait un caractère essentiellement politique, puisque le taux d'escompte officiel ne joue plus le rôle directeur, qui était le sien jusqu'en 1971 et qui depuis lors est dévolu au marché monétaire sur les recommandations du rapport Wormser-Marjolin-Sadrin (W. M. S.). Faute de bloquer les prix et les salaires, le gouvernement décidait de freiner la création de monnaie par les banques et s'efforçait de réduire la demande, tant sur les biens d'équipement que sur les produits de consommation. Il espérait que la politique de taux très élevés désormais pratiquée, s'ajoutant à une ponction fiscale accrue, serait suffisamment dissuasive pour exercer des effets rapides. Il précisait, néanmoins, que cette politique pourrait être assouplie dès que le rythme de l'inflation se ralentirait.

Dès la fin de l'été, la Banque de France entreprenait de réduire lentement le loyer de l'argent sur le marché monétaire qui, à la fin d'octobre, retombait au-dessous de 13 % pour la première fois depuis le 5 juin. M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, déclarait, au milieu du mois de novembre : « *Nous entrons dans une période de baisse des taux d'intérêt ; cette baisse sera poursuivie en nous efforçant d'adapter cette décélération à celle des prix* ». Et de préciser que les autorités monétaires « *avaient reçu des ordres pour accompagner cette baisse* ».

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 16, 1re col.)

FAITS ET TENDANCES

Grâce au succès de sa première Foire internationale

DAKAR RÉAFFIRME SA VOCATION CONTINENTALE

Dakar. — *Un mois après la clôture de la première Foire internationale de Dakar, alors que commencent à être tirés les premiers bilans, les responsables sénégalais ne cachent pas leur satisfaction. Plus de quatre cents firmes, représentant près de cinquante pays, ont répondu favorablement à leur appel et environ cinq cent mille visiteurs ont été enregistrés durant les deux semaines (de la fin novembre au 15 décembre) au cours desquelles s'est tenue cette manifestation.*

De notre correspondant

Près de 30 % des exposants ont déclaré être venus dans la capitale sénégalaise non seulement pour essayer d'élargir leurs débouchés dans la région, mais aussi pour trouver de nouvelles sources d'approvisionnement.

Surtout, un dixième environ de ces quatre cents firmes ont fait savoir qu'elles souhaitaient créer des unités de production permanentes au Sénégal et ont profité de leur présence à Dakar pour prendre des contacts prometteurs dans ce but. C'est peut-être bien ce qui, actuellement, réjouit le plus les promoteurs de la FIDAK.

Ceux-ci entendent, en effet, faire de la Foire de Dakar un instrument efficace au service du développement de leur pays et de ceux qui l'entourent, et pas seulement une foire exposition de type classique. C'est la raison pour laquelle, tout d'abord, ils ont décidé de la consacrer principalement (elle se tiendra désormais tous les deux ans) à la présentation de biens d'équipement, le mieux adaptés possible à l'Afrique. Mais c'est aussi pourquoi ils ont voulu que soit soulignée, dès le départ, sa vocation à contribuer à la promotion des investissements dans la région.

Dans ce but, et parmi les nombreuses et intéressantes manifestations qui ont marqué le déroulement de la foire, ils avaient organisé, avec l'aide de la Communauté économique européenne, un « forum des investisseurs » qui a connu un très grand succès.

Pendant trois jours, du 12 au 14 décembre, ils ont réuni, en de larges débats auxquels ont participé de très nombreuses personnalités du monde économique européen et africain principalement :

● Des promoteurs africains de projets industriels et touristiques à caractère productif et rentable ;

● Des industriels de pays développés désireux d'implanter en Afrique des unités de production bénéficiant des nombreux avantages généralement consentis par les gouvernements de la région ;

● Des établissements financiers souhaitant placer leurs capitaux dans un secteur géographique en rapide expansion.

Une dizaine de projets importants

Puissance invitante, le Sénégal en a profité pour présenter avec une très grande précision ses principaux projets actuels, tous d'ores et déjà très au point, son projet de zone franche industrielle qui commence à voir le jour, tout d'abord, mais aussi une bonne dizaine d'autres qui, par leur diversité et leur importance, attestent du dynamisme des responsables de son économie :

— Un très important programme d'aménagement touristique d'une zone côtière de 145 kilomètres de longueur sur 2 à 10 kilomètres de largeur au sud de Dakar (coût global actuellement estimé à 82 milliards de francs C.F.A.) ;

— Un chantier de réparations pour pétroliers géants (projet « Dakar-marine », plus de 35 milliards de francs C.F.A. d'investissements) ;

— Une raffinerie géante de pétrole et ses annexes, à 60 kilomètres au nord de Dakar (18 milliards C.F.A. d'investissements initiaux et près de 110 milliards en dernière phase) et, dans la même zone, une très grosse usine d'ammoniaque et d'urée ;

— La mise en exploitation de nouveaux gisements de phosphates (dès à présent une des plus importantes ressources du pays) et, à plus long terme, celle de gisements de fer ;

— Plusieurs complexes agro-industriels (coton, viande, poisson, légumes, etc.).

L'intérêt suscité par la présentation de ces divers projets a été réellement très grand.

Mais si pour deux ans la foire est finie, le nouveau Centre international d'échanges qui lui a servi de support demeure et, comme se plaît à le faire remarquer M. Magathe Sow, le dynamique directeur général de la FIDAK, c'est peut-être bien là l'essentiel.

Dès les tout prochains mois, dans ce très vaste complexe de bureaux, de halls d'exposition, de salles de congrès et de réunions, auquel va s'ajouter rapidement un très grand hôtel et qui va abriter les services du futur Centre sénégalais du commerce extérieur, vont se tenir de nombreuses autres manifestations plus particulières, mais toutes d'un intérêt certain. D'ores et déjà sont programmés pour 1975 :

● Une conférence des pays en voie de développement sur les matières premières (début février) ;

● La prochaine assemblée générale de la Banque africaine de développement ;

● Une conférence de la commission économique des Nations unies pour l'Afrique ;

● Un Salon international de la machine-outil ;

● Un Salon du matériel didactique.

Ainsi, premier grand centre africain spécialisé dans la promotion des échanges et des investissements internationaux, membre de la World trade center association, le Centre international d'échanges de Dakar va s'affirmer très rapidement et confirmer, en même temps de façon irréversible le rôle de « porte de l'Afrique de l'Ouest » que la géographie et l'histoire ont depuis longtemps imparti à la capitale de Sénégal.

PIERRE BIARNÈS.

SECTIONS SYNDICALES : *l'implantation s'est améliorée dans les entreprises de toutes tailles*

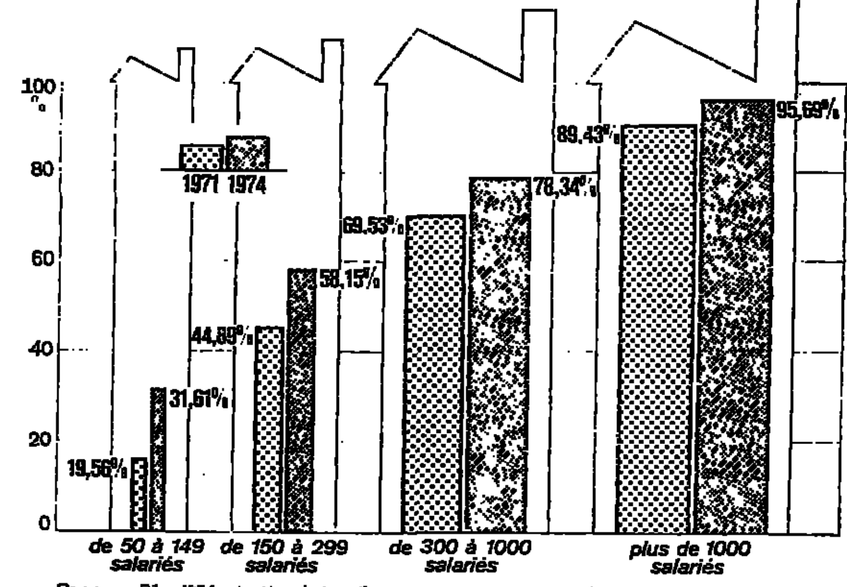
Le nombre des sections syndicales s'accroît chaque année et leur implantation — encore très inégale selon la taille des entreprises — s'est améliorée depuis 1971, notamment dans les entreprises employant moins de trois cents salariés.

Selon le ministère du travail, qui vient de publier un bilan pour l'année 1974, il existait une ou plusieurs sections syndicales dans 15 658 entreprises, soit 43 % des firmes assujetties au lieu de 1 000 personnes. Les écarts demeurent cependant considérables puisque l'implantation syndicale est effective dans 95.69 % des sociétés les plus grandes au lieu de 31,6 % des petites entreprises.

La répartition des sections par tendance syndicale a peu évolué si ce n'est au profit de F.O., de la C.G.C. et de la C.F.T.C.

En 1974, on comptait 23 822 sections

Répartition en pourcentage des entreprises concernées dans chaque catégorie de firmes selon leurs effectifs.



Source = Bilan 1974, ministère du travail

de 13 969 en 1973 (40 %). La progression est régulière depuis 1971 et même un peu plus forte comme le montre le graphique ci-dessous, dans les établissements de faible dimension : + 12 points de 1971 à 1974 dans les entreprises de 50 à 149 salariés, au lieu de + 6 dans celles qui emploient plus (13 991 en 1971) dont la répartition était la suivante : C.G.T., 42,37 % en 1974 (43,89 % en 1971) ; C.F.D.T., 24,90 % (25,84 %) ; F.O., 11.30 % (10,24 %) ; C.G.C., 10.92 % (9,81 %) ; C.F.T.C., 4,65 % (4,4 %) ; C.F.T., 1,7 % (1,83 %) ; C.G.S.I., 0,81 % (1,09 %) ; autres syndicats, 3,31 % (2,86 %).

LA BAISSE DES TAUX D'INTÉRÊT

(Suite de la page 15.)

Un peu plus tard, le ministre indiquait qu' « *en 1975 nous aurions encore une politique de crédit assez rare pour continuer l'assainissement de l'économie. L'argent cher, en revanche, serait quelque chose qui serait oublié car les taux du marché monétaire baisseraient davantage* ». L'indication — on aurait même pu dire l'avertissement — était clair, et fut entendu par les banques. Mais ces dernières s'efforcèrent, pendant les deux derniers mois de l'année, de retarder l'échéance. L'exercice 1974 avait été mauvais. L'encadrement quantitatif du crédit limitait l'augmentation du chiffre d'affaires au moment où les frais généraux augmentaient très fortement (+ 20 % à 25 %), surtout après la longue grève du printemps et les accords de salaires conclus à son issue.

De plus, le coût de leurs ressources s'était sensiblement renchéri. La proportion des dépôts rémunérés avait dépassé 50 % de la masse de leurs dépôts totaux, et le taux moyen du marché monétaire, sur lequel elles s'alimentent régulièrement, atteignait 12.9 % en 1974. Ajoutons que sur les dépôts à taux libre (au-dessus de 100 000 F) les banques s'étaient livrées à une surenchère, qualifiée parfois de « folle », au préjudice de leurs comptes d'exploitation : n'étaient-elles pas obligées de garder en portefeuille des prêts à moyen et à long terme consentis imprudemment en 1972 à des taux relativement bas (moins de 10 %) et refinancés avec des ressources à court terme fort coûteuses ?

Par-dessus le marché, les pouvoirs publics leur imposaient, à la fin de décembre, de mieux rémunérer leurs dépôts à terme (comptes sur livrets). Dans ces conditions, les banques refusaient de réduire leurs tarifs sans contrepartie. Mais il ne devenait plus guère possible de conjuguer sans dommage les effets restrictifs d'un encadrement quantitatif avec une politique de taux élevés.

Des « effets pervers »

Si la cherté du loyer de l'argent joue effectivement un rôle dissuasif vis-à-vis d'investissements jugés excessifs, pousse au déstockage et freine les initiatives, notamment dans l'immobilier, elle gonfle le coût des crédits « normaux » et celui du fonds de roulement « obligé ». A cette occasion, l'on peut dénoncer les « effets pervers » d'une politique de taux élevé.

Après une longue négociation, les pouvoirs publics et les banques se mirent d'accord dans les premiers jours de janvier 1975. En contrepartie d'une réduction de 0,50 % du taux de base bancaire, et d'une augmentation de 1,25 % des intérêts servis aux comptes sur livrets, les réserves obligatoires sans intérêt constituées par les établissements auprès de l'Institut d'émission étaient supprimées pour les dépôts à terme et ramenées de 17 % à 15 % pour les dépôts à vue. Cette dernière mesure, qui porte sur plus de 11 milliards de francs, allège de 1,2 milliard de francs environ les charges pesant sur les comptes d'exploitation des banques. Comme ces dernières doivent acquitter une facture supplémentaire de plus de 2,5 milliards (750 millions de francs pour l'augmentation de la rémunération des comptes sur livret et 1,75 milliard environ pour la perte de recettes résultant de la diminution des tarifs), il est probable qu'une réduction ultérieure du loyer de l'argent sur le marché monétaire, ramené sans doute à 11 % et même moins viendra diminuer le coût de leurs ressources.

Le renversement de tendance ainsi relevé en France ne fait que l'inscrire dans un mouvement général de baisse des prix, et se produit bien après celui observé ailleurs. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a entrepris de faire baisser le loyer de l'argent dès le mois d'octobre dernier et le taux de base des banques *(prime rate)* est revenu des 12 % atteints en août (record historique) à 10 % environ ces jours-ci. Outre-Rhin, la Bundesbank a réduit deux fois son taux d'escompte en trois mois, de même qu'aux Pays-Bas. La Banque d'Italie vient d'en faire autant.

Dans tous ces pays frappés par la récession ou la stagnation, la préoccupation est la même : relancer prudemment l'économie en allégeant la charge financière qui pèse sur les entreprises et les particuliers, et stimuler les investissements. La limite est le degré de persistance de l'inflation et le risque d'une nouvelle flambée en cas d'une reprise trop rapide de l'expansion. Dans le cas de la France, où le niveau d'activité reste relativement élevé par rapport à celui de ses voisins, mais où les démons de l'inflation ne sont pas encore enchaînés, les pouvoirs publics ont volontairement pris du retard en matière de baisse des taux. Mais ils devront sans doute se conformer à la tendance générale et se soumettre à la vieille loi, trop oubliée, suivant laquelle en période de contraction, la baisse de la demande de crédits peut entraîner une baisse des taux d'intérêt.

FRANÇOIS RENARD.

هكذا من الأصل

Nos lecteurs et la réforme de l'entreprise

TANDIS que se poursuivent les travaux de la commission pour la réforme de l'entreprise que préside M. Pierre Sudreau, de nombreux lecteurs continuent de nous adresser leurs libres opinions sur le sujet. Faute de pouvoir publier ce courrier dans son intégralité, nous avons choisi de retenir principalement les propositions précises, ou les observations qui concernent les questions actuellement en discussion. Ceci implique que nous excluions les analyses historiques et explicatives de la situation actuelle, souvent intéressantes, mais toujours très longues.

LA COGESTION

• Une épreuve nouvelle pour les patrons

PEUT-ON partir des institutions mêmes existant aujourd'hui dans notre pays, à savoir conseil d'administration ou conseil de surveillance nommés par l'assemblée générale des actionnaires, et par ailleurs comité d'entreprise ou comité central d'entreprise élu par le personnel salarié avec monopole de proposition au premier tour en faveur des syndicats? Douze en face de douze dans le cas le plus fréquent. Mettons comme règle que les nombres devraient être égaux ; inférieur à douze dans les moyennes entreprises, supérieur dans les grandes. Il s'agit de confirmer ou d'infirmer le pouvoir en exercice ou de nommer un nouveau P.D.G. ou un nouveau directoire.

Pour une constitution mixte capitaliste et salariale, il suffit de prendre exemple sur la Constitution de la Troisième République, réunissant en Congrès la Chambre des députés et le Sénat pour l'élection du président de la République. Que pour un nombre égal de membres et donc de voix conseil et comité se réunissant en congrès pour confirmer, infirmer ou ratifier le gouvernement de l'entreprise proposé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance, et le vote à bulletin secret décidera.

Prenons le cas théorique douze au conseil, douze au comité, membres titulaires s'entend.

Première hypothèse : il y a unanimité pour la proposition du président dans le conseil et dans le comité unanimité contre lui moins une voix, celle du président du comité qui est statutairement le P.D.G. ou le président du directoire.

Deuxième hypothèse : le P.D.G. ou le président du conseil de surveillance est démissionnaire, et un directeur (non administrateur) préside le comité. Celui-ci peut voter avec les membres du conseil ou avec ceux du comité, et l'on aurait 13 voix contre 11, ou 12 contre 12. Il faut imaginer dans ce dernier cas un processus de sortie : nouveau tour, voix prépondérante du président sortant ou arbitrage d'un fonctionnaire. Les autres hypothèses sont nombreuses, soit qu'un administrateur, directeur dans la société, vote comme le comité, soit que le représentant des cadres dans le comité vote comme le conseil, soit toute autre solution provenant d'un partage du conseil entre deux ou plusieurs représentations d'actionnaires, ou d'un partage du comité entre deux ou plusieurs tendances syndicales, soit encore qu'il y ait explicitement une autre candidature proposée par le comité qui recueille un grand nombre de voix et spécifiquement plus de 11.

Reste l'hypothèse où le bureau du comité refuse le vote. Dans ce cas, la position contestataire du comité est bien constatée et seul le conseil a voix au chapitre : la Constitution capitaliste fonctionne seule.

En fin de compte, la solution proposée est plutôt une épreuve orientée vers la ratification ou la contestation de la Constitution capitaliste. Elle ne bouleverse pas les habitudes, mais introduit simplement la nouvelle instance du congrès : conseil + comité. Cette instance permet de prendre comme le pouls social, sociologique et même politique de l'entreprise et, par statistiques cumulées, d'observer l'ensemble de l'économie (...).

Ainsi la conclusion serait de constater que dans les congrès en cause les entreprises et leurs présidents passeraient un double examen : économique, lequel n'a rien de nouveau puisqu'il est voulu par le système capitaliste, et social.

Dans la participation à la gestion, qui n'est pas, et ne peut être, la cogestion, et qui est bien à l'ordre du jour, la proposition ici faite donnerait aux travailleurs un bulletin de vote dans le processus de désignation du pouvoir dans une constitution mixte capitaliste et sociale, et même à la lettre paritaire.

C'est son originalité.

JEAN COURBIER,
président d'honneur de l'Association des cadres dirigeants de l'industrie pour le progrès social et économique (ACADI).

L'AUTOGESTION

• Des intérêts particuliers

L'AUTOGESTION improviserait des hiérarchies de circonstances et l'investissement réfléchi ne serait pas privilégié. C'est pourquoi chacun doit mettre son imagination à contribution pour éviter cet aboutissement.

Le problème n'est pas simple. L'entreprise apparaît comme un carrefour d'intérêts divers où se rencontrent notamment : les propriétaires, l'encadrement, le personnel, les consommateurs.

La bonne exploitation d'une entreprise ne consiste pas à choisir entre ces différents intérêts particuliers, mais à en faire la synthèse. Cette synthèse nous la baptiserons intérêt social *et nous admettrons qu'avant toute chose le chef d'entreprise en est le garant.*

GUY COLLETTE,
Société Fildier.

LA PARTICIPATION

• Un choix politique

A la suite de l'article sur la réforme de l'entreprise paru dans le Monde *du 8 janvier, le Centre des jeunes dirigeants nous écrit :*

Vous dites que le C.J.D. préconise l'élection du « leader » de l'entreprise par le personnel. Or, ce que nous proposons est très différent, même pour 1985, qui est l'horizon de notre projet d'entreprise. En effet, compte tenu, selon nous, de la nécessité de séparer le capital et le pouvoir, qui dès lors ne peut fondamentalement émaner que de l'ensemble des hommes constituant l'entreprise, nous proposons le schéma suivant :

Tout d'abord, l'assemblée générale des hommes de l'entreprise, qui, dans notre conception, est un groupe à taille humaine délègue ses pouvoirs, dans des conditions déterminées, à un conseil d'entreprise. Ensuite, c'est le conseil d'entreprise qui choisit le leader de l'entreprise et conclut avec lui une sorte de contrat de programme à durée limitée (cinq ans par exemple).

Bien entendu, dans le cas où la taille de l'entreprise ne permet pas, ou ne demande pas l'existence d'un conseil d'entreprise, ce sont les hommes de l'entreprise qui choisissent le leader.

De plus, nous parlons de choix de désignation, de nomination par le conseil d'entreprise, mais non d'élection, qui implique une procédure de vote. L'élection est une formule de désignation, elle n'est pas la seule.

Si nous ne nous sommes pas prononcés sur ce point très précis, c'est parce que nous pensons qu'il appartiendra à la constitution de l'entreprise de préciser les modalités selon lesquelles le conseil d'entreprise « choisira le leader », modalités qui pourront varier d'une entreprise à l'autre.

PIERRE CASTAGNOU,
secrétaire général du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise.

• Irréalisable

PROPOSITION irréalisable, car les délégués employés ou ouvriers n'ont pas la formation économique voulue pour pouvoir discuter utilement les questions intéressant la marche de l'entreprise. On a pu le constater encore récemment à propos du « Concorde » et du « France » où les déclarations des syndicats ne visaient que l'intérêt immédiat du personnel et étaient vides de sens quant à l'intérêt général.

Les crédits dispensés par l'Etat pour l'éducation des militants, et que M. Durafour estime trop modiques, ne pourront pas donner de résultats pratiques, et cela pour les raisons exposées plus haut. En effet, comment un homme, même bien intentionné mais ne possédant qu'un vague certificat d'études, pourrait-il suivre dans leur complication les questions économiques qui se posent actuellement ? La réponse est simple : il se bornera à réciter le catéchisme revendicatif que son syndicat lui aura appris. Un exemple récent : Krivine et Rocard d'un côté, Piaget et Arlette d'un autre, les deux derniers ne faisant que tourner le disque gravé par les premiers.

JEAN RELIN,
Mougins.

• Imposer une planification interne

DEUX catégories de problèmes se posent. D'une part, l'accès des salariés au centre des décisions d'orientation et, d'autre part, l'intervention des salariés sur le choix des moyens, organisation du travail et amélioration de l'environnement au premier chef. Les deux sont d'ailleurs inséparables : les décisions d'orientation commandent l'emploi et l'implantation, soucis majeurs des salariés, les décisions d'application conditionnent leur vie journalière de travail et leurs salaires.

Seules posent un vrai problème les décisions d'orientation ; elles contituent le grand et véritable pouvoir et elles sont déterminantes parce qu'elles traitent des fusions, des éclatements, des transferts d'activité, des créations d'établissement nouveaux, des développements et des contractions.

Dans les entreprises modernes et organisées, elles s'expriment par des plans d'action, à deux, trois ou cinq ans, ou tout au moins par un plan annuel. (...) Or, sur les 9 500 000 salariés des entreprises privées occupant plus de 10 personnes, 4 000 000 travaillent dans des entreprises où, en fait, on est en état de mise en cause permanente, tout simplement parce que l'on n'y connaît aucune prévision de marché et que seules des réactions à très courte vue sont pratiquées.

Pour poser le problème du pouvoir des décisions d'orientation, il faudrait qu'il puisse y en avoir, donc il faudrait, au préalable, imposer dans toutes les entreprises de plus de 10 personnes la réalisation d'une planification interne, au minimum des prévisions à un an.

Dans l'état actuel des choses, le problème du pouvoir des décisions d'orientation peut effectivement être posé pour environ 5 500 000 salariés des entreprises privées, 1 000 000 de salariés des entreprises publiques et des sociétés à économie mixte ne remplissant pas le rôle de services publics et peut-être pour les salariés d'une centaine d'entreprises agricoles. C'est donc au total actuellement 6 500 000 salariés sur 16 500 000 qui sont concernés.

J. DUBOIS,
expert en matière salariale près la cour d'appel et du tribunal de grande instance de Paris.

ÉLECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

• L'émancipation des peuples soulevait les mêmes objections

IL faudra bien qu'un jour la propriété ne soit plus synonyme de pouvoir absolu : en d'autres termes, que la notion de pouvoir ne soit plus toujours associée à celle de possession. Déjà, en 1848, Frédéric Ozanam déclarait : « *J'ai peur que, si la propriété ne sait pas se dépouiller librement, elle ne soit tôt ou tard violemment compromise.* » (...)

Les travailleurs réclament, non sans raison, une plus large part aux affaires qui les concernent, ce qui semble de la plus élémentaire équité et suppose que le ou les dirigeants aient à rendre compte de leur action non pas à chaque instant, ce qui paralyserait celle-ci, mais à la fin de leur mandat devant l'assemblée qui les aurait élus et leur aurait fixé des objectifs avec la possibilité de les révoquer. Cela n'enlèverait en rien aux syndicats leur raison d'être qui est de pouvoir contester le pouvoir, quelle qu'en soit l'origine.

Si l'autorité, qualité personnelle, ne peut se partager, le pouvoir, lui, peut et doit se partager, tout en étant contrôlé.

Faut-il donc aller jusqu'à l'élection du chef d'entreprise ? Les raisons, évoquées le plus souvent qui s'y opposent me semblent très discutables et ne sont pas nouvelles ; on employait déjà les mêmes concernant l'émancipation des peuples : or n'en va-t-il pas des individus et des collectivités comme des peuples ? Il y a là, me semble-t-il, un manque total d'originalité, d'imagination et de désir d'entreprendre, caractéristiques dont s'enorgueillissent pourtant les fervents défenseurs de la libre entreprise. Il faut donc bien se dire qu'on ne pourra pas remettre en cause l'organisation du travail sans remettre également en cause la finalité du pouvoir et celle du travail.

MICHEL TURPAULT,
membre de l'Association nationale des directeurs et chefs de personnel, adhérent au P.S. et à la C.F.D.T.

• Saugrenu

LE projet est tellement saugrenu qu'il ne mérite pas discussion. S'il s'agit d'une P.M.E., le chef est naturellement l'homme qui a engagé son argent personnel, sa réputation, a pris un risque commercial, et je vois mal comment il accepterait qu'un quelconque quidam dirige son affaire. Si nous passons maintenant aux grandes entreprises, généralement en société anonyme, du type PUK, Solvay ou Creusot, ce serait donc un soviet issu des différentes usines qui choisirait le directeur général...

JEAN RELIN.

• Pourquoi pas par un collège?

IL nous apparaît nécessaire de séparer l'élection du président et celle du conseil d'administration.

Nous proposons que le président soit élu avant le conseil et qu'il le soit par les composants de l'intérêt social réunis dans un collège élargi. Ce collège réunirait par exemple : les représentants du capital, l'encadrement, le personnel, les consommateurs.

Dans ce collège, le capital resterait majoritaire, c'est-à-dire qu'il garderait la faculté d'imposer son choix.

Il est bien évident toutefois que rien ne se passerait plus comme avant... Les membres du collège élargi seraient amenés à se concerter et à réfléchir sur la personnalité de l'animateur capable d'administrer au mieux l'intérêt social.

Une fois élu, le président ne pourrait être révoqué que par le collège élargi. Il bénéficierait des garanties de préavis reconnues aux cadres supérieurs. Le président aurait seul la faculté de décider des structures de commandement à mettre en place et des délégations à opérer. Sa gestion resterait placée sous le contrôle du conseil d'administration.

GUY COLLETTE,
société Fildier.

• Choix, désignation, nomination, mais pas élection

EN éliminant le chemin difficile de la formation économique, politique, humaniste, qui le mènerait à la compétence de fait, on concède à l'individu la compétence de droit à élire un représentant pour lequel la « participation » risque de représenter l'accès à un club dont les portes se referment sur lui (...) Le partage des pouvoirs rendrait le travailleur juge et partie dans un système dont il n'épouse pas toutes les lois de fonctionnement et sur les finalités duquel on ne l'a pas consulté, bien qu'il en soit le moteur aveugle. (...)

Au regard des manquements au devoir ou du droit à l'erreur, les responsabilités des représentants du capital ne peuvent être confondues avec celles des représentants du travail tant les premiers ont pour principe de répartir leurs risques et les seconds pour seule solution de les concentrer dans leur salaire. Or l'entreprise connaissant une situation concurrentielle nationale et internationale imposant sa logique de l'efficacité sanctionnée par la demande solvable, comment, devant la persistance d'un tel « système de contraintes », du ressort du politique, la représentation du travail pourrait-elle infléchir de l'intérieur la stratégie industrielle ? Comment, dans un environnement où la valeur marchande néglige l'utilité sociale, où ce qui n'a pas de prix n'a pas d'existence économique, comment, dans un système auquel on réclame depuis des années qu'il prenne en compte les coûts sociaux et écologiques, comment, devant une logique du plus-avoir et non du plus-être, pourrait-elle redonner vie à l'homme « pluridimensionnel » ? Se limitant au quotidien, elle donnerait en quelque sorte un blanc-seing au patronat dans son choix de société. (...)

Le renforcement du pouvoir des travailleurs, nécessaire sur le plan général des choix politiques, ne doit pas se concentrer au niveau de ce microcosme qu'est l'entreprise.

JEAN AUXENFANTS,
ingénieur, Antony.

TÉMOIGNAGE

Pourront-ils réformer cela

J'AI trente ans et suis ingénieur à la direction générale d'une grande banque. J'entends parler de réformes de l'entreprise. Des comités de gens, qui ont peut-être une certaine connaissance du problème, ont été créés.

Pourront-ils réformer cela, qui me déplaît tant que j'envisage chaque jour plus sérieusement de suivre l'exemple d'Henri de Monfreid et de débarquer à Djibouti avec ma femme et mes valises.

1) Avoir un chef. Plaire. Plaire à tout prix. La cour. La prostitution. Parler comme le chef. Fumer les cigares du chef. Encenser le chef. On parle : aller dans les services de ce chef-là qui monte, et qui nous entraînera peut-être dans son irrésistible ascension ? Jouer le bon cheval... L'amour de l'entreprise ? Du travail constructif et utile ? Babioles pour illuminés de mon âge n'ayant pas encore compris qu'il vaut mieux paraître qu'être.

Le chef est maître des promotions.

Un tel ira à Lille. Un tel est bien en cour, il viendra à Paris. Pions sur un échiquier manœuvrés par de petits maîtres. Pourquoi ces mutations, ces mouvements tournants ? Pour rien. Parce qu'il faut avoir l'air. L'air d'un « manager » moderne, dynamique, organisé, dur et juste. Faire sentir au chef sa propre indispensabilité. Faire croire que l'on gère correctement son secteur en ayant le souci de l'économique et du social.

Pauvres grands chefs mal informés par des subordonnés, toujours prêts à affirmer que tout est bien, que tout est parfait. Comment pourraient-ils se rendre compte ? Veulent-ils d'ailleurs se rendre compte ?

Ne pas aller à Lille. Ne pas venir à Paris. Qui y songerait ? ce serait faire injure au chef. Et l'on n'injurie pas un chef.

Jusqu'à ce que les chefs changent...

2) Car les chefs changent. Météores passant de direction en direction. Monde fermé. Monde de cooptés où chacun doit quelque chose à chacun. Directeur cette fois : à charge de revanche. Toute une terminologie de chefs. On dénombre en direction générale, dans mon établissement :

Directeur de département adjoint	20
Directeur de département	20
Directeur adjoint	20
Directeur	15
Directeur central	4
Directeur général adjoint	6
Directeur général	1
Président-directeur général	1
	87

Pour administrer 50 000 personnes. A-t-on songé qu'en gardant le même rapport pour administrer 50 000 000 de Français, il faudrait 87 000 ministres et secrétaires d'Etat.

On imagine la pagaille.

Pourtant mon établissement est prospère et ne craint pas la faillite. Les banques, en France, forment un ensemble très protégé où profits et pertes dépendent plus de la Rue de Rivoli que d'elles-mêmes. A l'évidence, tous ces chefs ne servent à rien.

Comparables aux vents sur l'écume des océans, ils n'altèrent en rien la sérénité des profondeurs. N'exagérons rien. Parfois un de ces quatre-vingt-sept a une idée acceptable, et acceptée par les quatre-vingt-six autres. Mise en pratique, elle fera demain partie de l'acquis des profondeurs.

Quatre-vingt-sept idées par an ? Diantre, heureusement que non !...

Entre ces chefs brillants et les jeunes employés aux cheveux longs ou aux jupes courtes pour qui cette banque ne représente qu'un salaire mensuel pas très important, mais assuré, il y a la foule des obscurs.

Ainsi donc, j'ai trente ans. L'âge des premiers bilans. Et je serai demain chef plein de vent, ou employé, desséché et laborieux. Râleur, mais consentant. Quel avenir...

Allez, courtisans de tous bords, à vos plumes ! Traitez-moi d'aigri et de raté. Je ne signerai pas de mon nom. Courageux, mais pas téméraire. Mon chef qui lira ces lignes peut-être, songera : « Heureusement, X... (moi-même), n'est pas comme cela. Il est bien ce garçon. Il faudra que je l'augmente. »

Combien sommes-nous à ne pas être comme cela ?

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

Denis Clair Lambert

LES ÉCONOMIES DU TIERS-MONDE

LE pluriel du titre, bien opportun, souligne, dès l'abord, la diversité d'un ensemble, à l'appellation désuète et génératrice de jugements globaux, empreints de facilisme. Le bouillonnement d'idées, au milieu d'un rassemblement de faits de grand labeur, nous vaut peut-être (avec celui de F. Bairoch, d'ailleurs souvent cité) l'ouvrage le plus riche en informations, en lumières, parmi ceux qui ont paru, en langue française, sur le sujet, déjà presque trentenaire.

Le souci de laisser sa liberté d'appréciation au lecteur se manifeste si clairement que celui-ci pourrait déjà s'estimer très enrichi, en se contentant des données reçues, par exemple les tableaux sur l'accroissement de l'emploi tertiaire (au caractère productif souvent contestable), sur les croissances économiques rapides, sur la répartition des revenus dans vingt pays, etc. Mais il y a bien plus.

Le souci de ne rien imposer et de ne pas s'imposer est parfois poussé jusqu'au scrupule, ne nous en plaignons pas. Par exemple, la thèse séduisante et commode de Prebisch sur les termes de l'échange, qui donne à tant de gens bonne conscience à peu de frais, est simplement démontée par le choix de la date de départ, qui renverse les conclusions à volonté ; les événements ont d'ailleurs démenti cet édifice léger.

Plus généralement, à propos de l'impérialisme, étudié avec soin, une comparaison des progrès réalisés par les divers pays, selon l'intensité des échanges avec le monde capitaliste, aurait plus de poids que la simple présentation des thèses aux conclusions préjugées.

Il faut, cependant, souligner une lacune troublante ; la question de la population, si préoccupante qu'une conférence mondiale de la population a été réunie cette année à Bucarest, n'est que très légèrement traitée.

Il faut regretter que la démographie reste, en dépit d'efforts partiels méritants, la science sauvage, qui continue à frapper à la porte de l'Université. La grande lumière que diffuse le père de l'auteur, Jacques Lambert, serait-elle sans lendemain ?

★ Paris 1974. Editions A. Colin, collection U, 411 p., 69 F.

Celso Furtado

ANALYSE DU « MODÈLE » BRÉSILIEN

DANS l'armée des chercheurs d'or, qui, depuis trente ans, prospectent pour découvrir les clefs du développement, le professeur brésilien se détache par son cumul perspicace de pratique et de théorie.

L'évolution du Brésil, décrite ici, part de loin. Cet « archipel » en train de devenir un grand pays est dirigé par une classe industrielle qu'il ne faut pas confondre, est-il précisé, avec une « bourgeoisie nationale ». Laissons cette subtilité, comme aussi le fabuleux Vargas, pour nous attacher surtout à ces dernières années, qualifiées, elles aussi, de *« miracle »*, comme si une réussite, même partielle, en économie avait besoin de la divinité.

Cette politique réfléchie, presque synthétique, a délibérément sacrifié le salaire de l'ouvrier en vue d'augmenter, de préférence, le nombre des emplois et d'assurer une certaine promotion. Une telle évolution a, est-il besoin de le dire, de nombreux précédents. Presque normale, sinon fatale, y compris l'entrée en scène des classes moyennes, elle a cependant été décidée par une assez remarquable technocratie, et présente tout au moins l'originalité de l'indexation planifiée, dite correction monétaire. Les vues présentées ici sur l'inflation sont de quelques années en avance sur celles des apprentis « occidentaux ».

Il faudrait un développement plus intense encore, est-il indiqué, pour que monte le pouvoir d'achat des salaires. Nous pensons fatalement à 1850, en France et en Angleterre, et cependant...

Deux lacunes nous paraissent, toutefois, devoir être signalées :

— la place insuffisante donnée au secteur alimentaire, si souvent oublié (en 1936, chez Keynes, etc.), qui absorbe une partie importante de la consommation des ouvriers, sans avoir, malgré l'étendue des terres libres là-bas, la même élasticité que la production industrielle devant la demande :

— aucune allusion à l'aspect démographique, et, notamment, à l'accroissement de la population en âge d'activité.

Après les diversions, amusées et pénétrantes, sur l'Argentine et, surtout, sur le Mexique, l'ouvrage se termine par un curieux rapprochement entre le monde évolué écologisant et les civilisations anciennes saturées.

★ Paris 1974. Editions Anthropos, 175 p., 25 F.

LA POLITIQUE DÉMOGRAPHIQUE DES PAYS DÉVELOPPÉS

Ouvrage publié sous la direction et avec une préface de Bernard Berelson

UN recueil d'un intérêt considérable, dû, une fois de plus, à l'activité du Population Council, aux Etats-Unis, et de M. Gustave Harcourt, à Paris. La crise économique a malheureusement exercé ici ses dommages, de sorte que, sur les vingt-quatre pays de l'édition anglaise, dix seulement ont trouvé leur place dans l'édition française : Suède, Belgique, Roumanie, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Etats-Unis et Union soviétique, ce qui exclut notamment l'Allemagne fédérale et l'Argentine, les deux extrêmes en natalité. Saluons, en revanche, la rapidité de parution de l'édition française, favorisée, sans doute, par la rédaction initiale, en français, de divers rapports.

Ces dix textes ont été conçus de façon très différente ; les uns s'appuient sur une évolution historique de la population du pays, d'autres insistent sur la politique ou les résultats actuels ; tous, ou à peu près, signalent qu'il n'y a, dans leur pays, aucune politique volontaire conçue à des fins démographiques, mais un ensemble de lois, propres à des domaines divers, et parfois contradictoires dans leurs effets sur la population.

Les rédactions sont antérieures à la nouvelle baisse de natalité de ces deux dernières années dans la plupart des pays, mais aucune législation ne semble avoir été influencée de ce fait.

Les chapitres consacrés à la Belgique (Louis Tohlé-Tart) et au Canada (J. Henripin et H. Gauthier) font mention de la dualité culturelle et celui de l'Italie (M. Livi Bacci) de la dualité Nord-Sud. Pour les Etats-Unis (Ch. F. Westoff) et la Grande-Bretagne (John Simons), nous retrouvons les débats si animés sinon passionnés des dernières années.

Le texte qui répond le mieux à l'objet de l'ouvrage est celui de M. J. Bourgeois-Pichat, pour la France. Bien des Français, même très avertis, y trouveront une documentation précieuse et introuvable, sans de dures recherches.

Signalons enfin l'extrême prudence de M. Dimitri I. Valentei, qui, pour l'Union soviétique, fait plutôt un cours de doctrine qu'un exposé de fait.

★ 1974. The Population Council New York. Edition française. 15, rue Mesnil, Paris, 392 p., 32 F.

Jean Weiler

LA BALANCE DES PAIEMENTS

LA balance qui inspira jadis un poème à un banquier contemporain, académicien de surcroît, est décrite ici dans ses recoins les plus complexes, en termes simples, dépourvus de lyrisme, au profit de la touche juste. Cette troisième édition d'un manuel, qui devient un classique, est mise à jour, en chiffres et en concepts. Signalons notamment l'optique des comptes de la nation (où les importations, ce passif redouté, sont évidemment comptées parmi les ressources, tandis que les exportations constituent une façon de les employer), la nomenclature du F.M.I. et le chapitre sur les transferts et l'aide internationale.

Souhaitons non seulement trouver, dans la prochaine édition, des vues plus étendues sur le système socialiste du C.A.E.M. et sur les théories de l'échange inégal, mais, dans l'immédiat, voir une large diffusion de ce recueil qui concerne l'exemple le plus affligeant dans le domaine, pourtant riche, de l'ignorance de l'opinion en matière économique.

★ PUF, collection « Que sais-je ? », 126 p., 5,50 F.

Pierre Pascallon

LA PLANIFICATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Préface de Piere Massé

PRÉFACE de grande portée, qu'on eût souhaitée plus importante encore, où l'ancien commissaire trouve cependant le moyen de donner des vues pertinentes sur la politique des revenus, les commissions royales britanniques, le club de Dakar, etc., et aussi le souci de la minorité, sans aller cependant jusqu'à proposer les deux (ou trois) plans, économiquement cohérents.

Après le traditionnel coup de pied au libéralisme, libérateur de consciences, P. Pascallon ouvre sur la naissance de l'idée de planification en France (née non sous la Résistance, comme il est dit, mais dix ans plus tôt) et fait un historique fort opportun, plan par plan, introuvable ailleurs, complété par une bibliographie.

La programmation formalisée (plan rationnel) n'a été introduite qu'en 1967, pour le VI° Plan, encore en cours, sous la forme du modèle Fifi, aux mille six cents équations (et non encore financier, contrairement à son nom), bien schématisé en deux diagrammes. Les reproches portés contre lui ne sont, en fait qu'une critique, bien classique, contre le capitalisme, dans son mode de financement des investissements.

Après cette première partie sur l'élaboration du plan, vient la seconde sur son exécution, qui aurait mérité, elle aussi, une critique plus sérieuse de l'appareil statistique.

Les exposés techniques, qui ne cherchent jamais refuge dans l'abstrait, sont complétés, ici ou là, par des vues orientées au juste point, telles que les difficultés des syndicalistes, placés d'emblée dans un milieu de culture différente ou insuffisance d'information due au « secret des affaires ». Ce sujet aurait mérité davantage, bien davantage.

La lacune fondamentale de la méthode, comme de l'ouvrage, porte sur l'emploi (terme employé à propos des ressources, bien plus qu'à propos des hommes). Tableaux, diagrammes, modèles, ne font jamais appel qu'à la notion générale de « main-d'œuvre » ou de « marché du travail », stérilement globaliste. Diogène chercherait en vain un homme. Faut-il, devant cette omission du phénomène fondamental qu'est la diversité des professions et des demandes, s'étonner de la persistance et de l'accroissement du chômage dans les pays occidentaux ?

★ Paris 1974. Editions Masson. Collection « Droit et sciences économiques. 160 p., 36 F.

Samir Amin et Kostas Vergopoulos

LA QUESTION PAYSANNE ET LE CAPITALISME

DEUX parties très inégales en dimension : la première, de l'économiste ex-égyptien, traite de la domination de l'agriculture par le capitalisme, sous le titre *le Capitalisme et la rente foncière*, tandis que la seconde se réfugie dans le titre curieux de *Capitalisme difforme*. Si difficile est la tâche, comparée à la condamnation du capitalisme industriel, que les contradictions ne font pas défaut, parfois entre deux pages peu éloignées, ce qui n'est pas à proprement parler un reproche, dans un tel domaine.

Le mérite essentiel du premier texte, qui enfonce un peu trop de portes béantes, est l'exposé, trop bref, de la théorie de Chayanov, peu connue en France et qui a, tout au moins, le mérite de la jeunesse. C'est malheureusement au moment même où la matière devient consistante et prometteuse, où il est question de l'avenir de l'Afrique, que le texte tourne court, en prêtant à un article d'un anonyme britannique de sombres intentions, propres à permettre l'anathème final, qui aurait tout au moins mérité d'être explicité. « Vous m'offrez un brouet quand j'espérais des crèmes. » Une revanche nous est due par le maître. Des économistes des pays jeunes, n'avons-nous pas le droit d'attendre des vues prospectives et créatrices ?

Plus poussée et plus assise sur l'observation (diverses séries de longue période, dont celles de A. Marc) est l'analyse de M. K. Vergopoulos. Nous retrouvons, bien sûr, Marx, critiqué dans les formes protocolaires, mais de plus proches disciples, notamment les si riches doctrinaires soviétiques des années 20 (Preobajenski, en particulier) et aussi de nombreux non marxistes, de L. Walras à S. Kuznets.

Cette analyse subtile présente cependant d'inévitables divergences, notamment à propos de la hausse de la terre agricole (peut-être l'érosion monétaire n'a-t-elle pas été sans influence ?) et de la fiscalité, traitées sommairement, sur un exemple unique et peut-être à contre-temps.

Si riche est le domaine agricole économique qu'un analyste notoire disait volontiers qu'il y a « à boire et à manger ». Le menu, en effet, est varié à souhait. Mais comme conclut K. V. : « La terre, dans le système social capitaliste, se présente comme un élément de perversion. » Est-il absolument impossible de supprimer le mot « capitaliste » ?

★ Paris 1974. Editions Anthropos-Idep., 295 p., 35 F.

Le déficit des finances publiques allemandes

(Suite de la page 15.)

C'est, en tout cas, l'objectif visé par le programme conjoncturel de relance adopté le 12 décembre dernier par le gouvernement fédéral qui prévoit une prime de 7,5 % pour les investissements privés.

Pour 1975 le déficit des finances publiques tournera autour de 48 à 50 milliards de DM (sans les postes et les chemins de fer). Compte tenu des avoirs de l'Etat fédéral et des Laender auprès de la Bundesbank qui seront mobilisés, l'endettement net devrait se situer aux environs de 43 milliards. Personne ne connaît cependant l'évolution exacte de la situation économique cette année et tous les experts ne sont pas convaincus que la reprise promise par le chancelier Schmidt pour l'été prochain aura bien lieu.

L'année dernière, la conjoncture a été sensiblement différente de celle prévue au milieu de 1973 quand le budget a été préparé ; la même erreur a été commise cette année. Les recettes ont été tout d'abord largement surestimées. De surcroît, deux autres éléments rendent bien incertaine toute prévision du déficit réel des budgets publics.

Les négociations salariales dans la fonction publique ne commencent que cette semaine. Or toute augmentation linéaire de un pour cent représente une dépense supplémentaire de 1,5 milliard (y compris les chemins de fer et les postes). Les syndicats de la fonction publique revendiquent des hausses de salaires de l'ordre de 10 % tandis que le gouvernement voudrait simplement « maintenir » le pouvoir d'achat.

Le deuxième élément d'incertitude tient aux investissements des communes et des Laender dont le montant n'est pas encore connu avec précision. Avec un endettement de près de 9 milliards de DM cette année, les communes ont décidé de limiter la croissance de leurs investissements à 3 % en monnaie courante, ce qui correspond à une réduction en valeur réelle. Le gouvernement considère cette évolution avec une certaine inquiétude car la relance conjoncturelle qu'il souhaite doit s'appuyer sur les investissements des collectivités locales.

Le « bond en avant » de l'endettement en 1975 s'explique en partie par la perte de recettes liée à la réforme fiscale (environ 19 milliards de DM). Sans tenir compte de cette réforme, il reste encore un endettement d'environ 29 milliards. Les experts du ministère des finances estiment que jusqu'à 25 milliards l'endettement public est économiquement « neutre ». Au-delà, il a un effet expansionniste. Il sera financé pour une part par l'augmentation de la masse monétaire de la Banque centrale (« la planche à billets »).

Un risque de conflit

La Bundesbank a prévu cette année une croissance de 8 %, soit environ 8 milliards de DM, en fonction d'une hausse des prix de 6 % et d'une hausse réelle du P.N.B. de 2 %. Avant le programme conjoncturel, la demande des différents agents atteignait ces 8 milliards ; avec le programme elle dépasse ce chiffre de près de 2 milliards.

La majeure partie de l'endettement public sera financé sur le marché des capitaux. En 1974, les responsables des finances craignaient le pire. Cependant, la puissance publique n'a pas pris la place des autres agents sur le marché financier mais a compensé leur réserve. A partir du deuxième semestre, la tension s'est relâchée. La Bundesbank a assoupli sa politique de l'argent « rare et cher » et a baissé par deux fois le taux de l'escompte d'un demi-point.

En 1975, on considère que la demande des investisseurs privés sur le marché financier restera mesurée. Le secteur du bâtiment, qui assure ainsi 70 % de son financement, devrait diminuer ses investissements de 10 milliards de DM. L'Etat vient de placer un emprunt de 600 milliards de DM portant un intérêt de 9,25 % pendant huit ans. Ces conditions étaient inimaginables voilà seulement quelques mois.

La Bundesbank n'en écrit pas moins dans son dernier mensuel que le déficit budgétaire aura « *des effets hautement expansionnistes* » et que le risque d'un « *conflit avec les objectifs conjoncturels d'abaisser les taux d'intérêt pour encourager les investissements privés* » n'est pas exclu. Pour M. Abel, ministre fédéral des finances, le déficit de cette année est au contraire en parfaite concordance avec la politique économique du gouvernement.

Il n'en demeure pas moins que les explications par les effets anti-cycliques de l'endettement public apparaissent souvent comme des justifications *a posteriori*. Les responsables du budget fédéral reconnaissent eux-mêmes que le déficit a une grande composante structurelle. Ils avouent aussi qu'il est très difficile d'agir sur les budgets. Bien que les politiques de l'Etat fédéral et des Laender soient coordonnées au sein du « conseil de planification financière », le fédéralisme ne facilite pas les décisions douloureuses.

Comme le budget de tous les Etats modernes, celui de la République fédérale présente une grande rigidité. Les dépenses en personnel, les transferts sociaux, sont difficilement compressibles. Au niveau de la masse des investissements publics, l'Etat fédéral n'a qu'une influence très réduite.

Si le financement du déficit pour cette année est pratiquement assuré, il n'en va pas de même à partir de 1976. Une des hypothèses avancées le plus souvent à Bonn concerne une hausse modérée de la T.V.A. Prudemment, M. Apel a promis qu'il n'y aurait pas d'augmentation des impôts... en 1975.

DANIEL VERNET.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 13 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Théâtre : « l'Amant de madame Vidal », de L. Verneuil, avec M. Pacôme, J. Monod et M. Roux.
Un document « rétro » sur le Boulevard d'avant guerre et sur la période de gloire d'Elvire Popesco, qui fut une grande Catherine Vidal. Après avoir diverti le Tout-Paris, Louis Verneuil devait devenir la coqueluche de Broadway.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.

20 h. 35 (●) Télé-film : « le Pain noir », de G.-E. Clancier. Adapt. F. Verny. « Les Drapeaux de la ville », réal. S. Moati, avec B. Le Saché, H. Virlojeux, D. Manuel, J. Denis.
Mariée à Aurélien, Catherine fête l'avènement de l'année 1900 et, ouvrière, elle prend conscience de l'injustice sociale.
22 h. 15 Hommage à Pierre Fresnay. Réalité-Fiction : « le Savant », de J. Frapat. Réal. G. Olivier. Avec P. Fresnay et C. Lévi-Strauss. (Rediffusion.)

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes . L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : le judaïsme.
20 h. Magazines régionaux.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Du haut de la terrasse », de M. Robson (1960), avec P. Newman, J. Woodward, M. Loy, I. Balin, L. Ames.
Paul Newman, type du jeune Américain ambitieux, est en conflit avec son père. Il fait un mariage d'amour qui tourne mal, sacrifie tout à son arrivisme, puis s'aperçoit que le bonheur est préférable à l'argent. C'est faussement audacieux dans l'étude sociale (d'après un roman de John O'Hara) et réellement lourd dans l'exécution.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Orchestre philharmonique de la radiodiffusion. Dir. K. Koisumi. Avec Y. Boukoff, piano : « Prélude à l'après-midi d'un faune » (Debussy), « Concerto n° 3 pour piano et orchestre », création (P. Wissmer), « Quatrième symphonie en fa mineur » (Tchaïkovski) ; 21 h. 30, Indicatif futur ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Bureau de poésie ; 23 h. 15, Libre parcours : Jazz.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival estival de Paris 1974. Concert à la Saint Chapelle : Musique à la cour de l'empereur Charles IV, par le Symposium musicum de Prague ; 22 h. (S.), Correspondances (Mendelssohn) ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : R. Loucheur, A. Lameland, A. Tansman, Ch. Brown ; 24 h., (S.), Molto cantabile : R. Strauss, Mahler, Puccini, Debussy, Stravinski ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS
TELEVISION (FR 3) : 19 h. 40, Le grand rabbin Mey Jaïs.
EUROPE 1 : 19 h. 20, Le général Massu.

MARDI 14 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 « Les Shadoks. »
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Magazine : Documentaire : Les animaux du monde : les animaux en péril (deuxième partie : L'Europe).
21 h. Jeu : Le blanc et le noir, de P. Sabbagh. Présent. J. Rouland.
Un thème par émission. Des questions simples. Deux partenaires munis de six jetons et pouvant choisir entre deux attitudes possibles Une épreuve de connaissances et d'astuce.
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine page, d'A. Bourin et P. Sipriot.
L'actualité du livre, avec la présentation d'ouvrages récents de P. Gaxotte, J. Cabanis, J. Cayrol, G. Simenon, etc.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine artistique régional.
14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Comment faire des économies de chauffage.
15 h. 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. « L'homme au sommet. »
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Mektoub », d'A. Ghalem (1969), avec El Kebir, A. Ghalem, A. El Kaid, A. Ferjac, O. Sembene.
Ahmed, père de famille, quitte l'Algérie pour la France, où il espère trouver du travail. A Paris, il découvre la condition de parias faite à ses compatriotes.
Ce film, produit en France, écrit et réalisé par un jeune metteur en scène algérien, a été tourné en décors naturels sur les lieux où vivent les travailleurs nord-africains avec le concours de ceux-ci.
Débat : « La France et ses travailleurs étrangers ». Avec la participation de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à l'immigration ; M. Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie en France ; M. Gaspard Da Silva, consul général du Portugal à Paris ; M. Oumar Ba, inspecteur du travail et ancien conseiller du consulat du Sénégal à Paris ; M. Jean-Pierre Dumont, P.-D.G. de sociétés employant des travailleurs étrangers ; M. Hervé de Fontmichel, maire de Grasse ; M. Ouazzani, enseignant marocain et professeur d'alphabétisation ; Mlle Cassin, assistante sociale de l'aide à l'étranger.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Maurice Duverger.
20 h. Documentaire : A la découverte des animaux.
Le papillon et le poisson combattant.
20 h. 35 Feuilleton : L'Enéide, d'après Virgile. Réal. Franco Rossi Avec G. Brogi, O. Karlatos.
21 h. 35 Magazine : Mise au point. Problèmes des travailleurs immigrés dans le sud de la France. Réal. D. Lecomte.
Deuxième volet de cette série, cette émission passe en revue les différents griefs portés contre les travailleurs étrangers et les réfute les uns après les autres, faits, chiffres et témoignages à l'appui.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, de R. Pillaudin : Le droit en question, avec R. Weyl et P. Lavigne ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : La rue Philonard à Avignon. Mohammed Khair Eddine, poète berbère ; 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Palestrina », actes II et III (Pfitzner), avec C. Ridderbusch, Ch. Madruscht, B. Weikl, D. Fischer-Dieskau, N. Gedda. Orchestre symphonique de la radiodiffusion bavaroise, dir. J. Schmidhuber ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS
TELEVISION (FR 3) : 19 h. 40, MM. Denis Baudouin, délégué à l'information, Maurice Duverger, Alain de Sédouy, André Harris, Philippe Tesson ; (A 2) 22 h. : M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à l'immigration.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 049



HORIZONTALEMENT

I. On ne la vend généralement qu'en cachette ; Divinité. — II. Flotte après s'être répandue ; En Suisse. — III. Préfixe ; Prendre certaines dispositions. — IV. A ses secrets ; Pronom. — V. Empêche bien souvent de fermer les yeux. — VI. Souvent pris pour ce qu'ils ne sont pas. — VII. Le fait d'être sourd l'empêche de se faire entendre clairement ; Se mettait en boule. — VIII. Font sortir du circuit. — IX. Que l'on peut exiger ; Symbole chimique. — X. Quelque chose d'attachant ; Fournissait le gîte à nos ancêtres. — XI. Assez fortement serrées.

VERTICALEMENT

1. Se suivent sans pourtant se ressembler ; A le cœur noir. — 2. Ce ne sont pas des gens à cacher leurs impressions ; De plus en plus rarement prononcé par un ministre du culte (épelé). — 3. Démonstratif ; Politesse romaine (épelé) ; Enduire d'un corps simple. — 4. Abris précaires ; Joue un rôle dans *Werther*. — 5. Fragmente le temps ; L'eau de ses perles est très pure. — 6. Finissent par s'effacer au bout d'un temps déterminé. — 7. Terme sportif ; Posséda ; Note. — 8. Temporairement confiée ; Commune mesure. — 9. Il était généralement riche, il est le plus souvent triste ; Il suffit qu'on ait besoin d'eux pour qu'on leur tourne le dos.

Solution du problème n° 1 048

Horizontalement
I. Essaim ; En. — II. Locataire. — III. Eres ; Ic. — V. Ton ; Suce. — V. Enerveras. — VI. Secs. — VII. Lisse ; Ei. — VIII. Anée ; Niet ! — IX. Détroussé. — X. Lei. — XI. Eon ; Essor.

Verticalement
1. Elite ; Ladre. — 2. So ; Ondine. — 3. Scène ; Séton. — 4. Aar ; Ruser. — 5. Ite ; Olé ! — 6. Masses ; Nues. — 7. Ure ; Isis. — 9. Ericacées. — 9. Nécessité.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 janvier 1975

UN DECRET

● Complétant le décret n° 72-196 du 10 mars 1972 portant réforme du régime des subventions d'investissement accordées par l'Etat.

DES ARRETES

● Attribuant le caractère de calamité agricole aux dommages subis par les agriculteurs de certains départements ;

● Portant extension de plusieurs avenants à la convention collective nationale des téléphériques et engins de remontée mécanique et aux textes qui lui sont annexés (1) ;

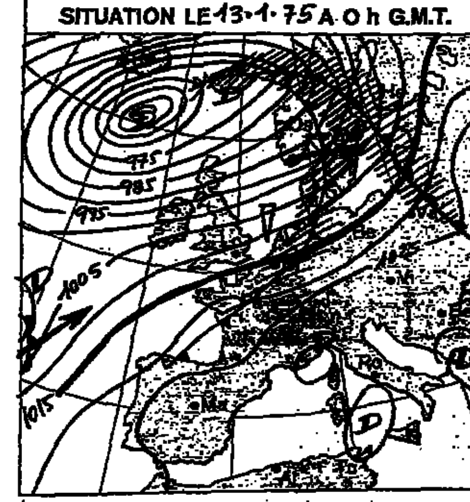
● Portant extension de plusieurs avenants à la convention collective nationale du personnel des entreprises de manutention ferroviaire et travaux connexes et des textes qui lui sont annexés (1).

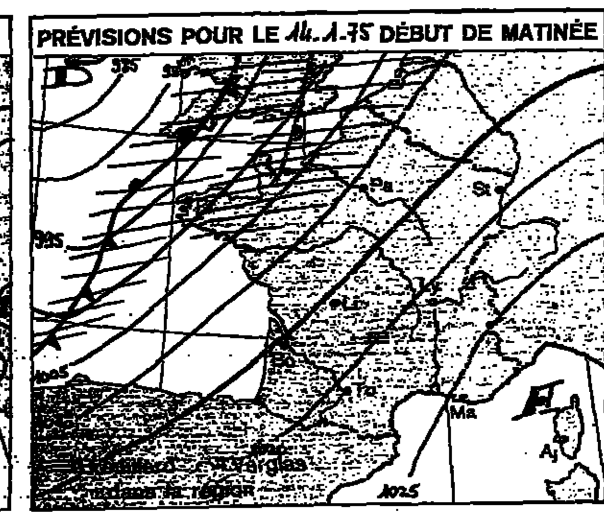
UNE LISTE

● D'admission au concours pour le recrutement de notaires dans le ressort des cours d'appel de Colmar et de Metz.

(1) Ces textes seront édités ultérieurement en fascicules séparés.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 janvier à 0 heure et le mardi 14 janvier à 24 heures :

Un très rapide flux de sud-ouest persistera des Açores à la Scandinavie. Dans ce flux, une perturbation située lundi matin au voisinage des Açores affectera mardi l'ouest et le nord de la France.

Mardi 14 janvier, de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge, le temps sera très nuageux ou couvert, et il pleuvra, surtout de la Bretagne au pas de Calais.

Sur le reste de la France, il y aura, le matin, des brumes et des brouillards dans l'intérieur, des nuages sur le Languedoc, un ciel dégagé en montagne.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Biarritz, 17 et 9 degrés ; Bordeaux, 15 et 5 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 13 et 3 ; Cherbourg, 11 et 5 ; Clermont-Ferrand, 13 et 3 ; Dijon, 9 et 5 ; Grenoble, 11 et 0 ; Lille, 10 et 6 ; Lyon, 12 et 2 ; Marseille, 14 et 4 ; Nancy, 9 et 5 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 11 et 6 ; Pau, 18 et 1 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes 13 et 6 ; Strasbourg, 9 et 5 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 14 et 4 ; Ajaccio, 15 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 4 degrés ; Athènes, 14 et 5 ; Bonn, 11 et 7 ; Bruxelles, 11 et 6 ; Le Caire, 16 (max.) ; Iles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 7 et 4 ; Genève, 4 et — 3 ; Lisbonne, 17 (max.) ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 13 et 1 ; Moscou, — 11 et — 20 ; New-York, 11 et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 2 ; Rome, 10 et 6 ; Stockholm, 4 et 4 ; Téhéran, 5 et 1.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« Terreur sur le Britannic », de Richard Lester

A l'heure où le film-catastrophe est en passe de devenir un genre cinématographique, au même titre que le western ou la comédie musicale, il est bon de rappeler que les catastrophes peuvent être de trois ordres : les naturelles (tempêtes, inondations, tremblements de terre), les accidentelles (collisions, déraillements, incendies), les artificielles (toutes provoquées par le mauvais génie de l'homme).

Terreur sur le Britannic, de Richard Lester, procède de la catégorie numéro trois. Si le superbe paquebot de croisière *Britannic* court le risque de faire naufrage, ce n'est pas qu'il affronte des éléments déchaînés ou qu'il a heurté un iceberg, mais parce qu'un redoutable maître-chanteur a déposé dans les cales 500 kilos d'explosifs qu'un dispositif infernal doit faire sauter au petit matin. Le terroriste réclame 500 000 livres pour livrer le secret de ce dispositif.

Une nuit pour conjurer le péril. A terre, le gouvernement de Sa Gracieuse Majesté décide de ne pas céder au chantage, ce qui provoque l'indignation du directeur de la compagnie et une agitation fébrile à Scotland Yard. A bord, le commandant Omar Sharif s'efforce de garder son calme, tandis qu'un artificier émérite (l'excellent Richard Harris), parachuté sur le navire, commence à tripoter précautionneusement les engins meurtriers.

Contrairement à la tradition, Richard Lester attache peu d'importance aux passagers du *Britannic*. Ce ne sont ni des héros ni des pleutres, et rien d'extraordinaire ne les distingue les uns des autres. Quelques bribes d'intrigues sentimentales et le déroulement (sinistre) d'un bal masqué pendant la nuit tragique sont les seules concessions aux effets mélodramatiques habituels. Le reste du temps, le réalisateur gomme l'aspect « humain » de l'aventure au profit de son aspect technique. Tout le problème, tout le suspense est de savoir par quels moyens l'artificier réussira à rendre inoffensifs les mécanismes qu'il affronte. Le sang-froid, l'astuce, la compétence, contre une froide horlogerie. La réponse ne fait pas de doute, mais pendant une demi-heure nous frissonnons comme au beau temps du *Salaire de la peur*.

Pendant une demi-heure seulement. Plus intelligent, plus subtil, plus coloré d'humour que *l'Aventure du Poseidon* ou que *747 en péril*, *Terreur sur le Britannic* est dans l'ensemble moins efficace. Pourquoi ? Sans doute parce que, dans ce genre de films, c'est après la catastrophe que nous attendons le miracle et non avant. Parce que les voyeurs que nous sommes se sentent ici un peu frustrés d'en être quittes pour la peur. C'est l'honneur de Richard Lester d'avoir refusé de tirer certaines grosses ficelles. Mais ces ficelles ont fait leurs preuves et, à les dédaigner, on risque de ne remplir qu'à moitié son contrat.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Ermitage, Saint-Michel (v.o.), Rex, Miramar, Mistral, Napoléon, Magic-Convention (v.f.).

Musique

CRÉATION A METZ

« LE JOURNAL D'UN FOU » de Pierre Ancelin

Même si cela peut emporter la décision d'un directeur de théâtre, pour des raisons économiques, écrire un opéra à un seul personnage n'est pas une facilité pour un compositeur qui débute dans l'art lyrique. Car il se prive ainsi des ressources dramatiques du choc entre les êtres, de leur diversité et de leur complémentarité.

Nul doute que Pierre Ancelin (1934) ait été conduit il y a huit ans à choisir le Journal d'un fou, *de Nicolas Gogol, par une nécessité intérieure :* « J'ai tenté, *dit-il*, une réflexion sur notre condition humaine, sur l'homme d'aujourd'hui aux prises avec sa solitude, son impuissance à communiquer avec ses semblables. »

Le fou de Gogol est un personnage médiocre, un petit fonctionnaire « qui taille toutes les plumes de son directeur », *et se met à tenir son journal sans doute pour lutter contre une vie mesquine, étouffante, pour avoir quelqu'un à qui parler. A travers les petits événements journaliers, insensiblement sa raison se dilue en fantasmes, les chiens parlent, des hallucinations se précisent qui finiront par envahir tout l'être ; pris par la folie des grandeurs il se retrouve « roi d'Espagne » entre les murs blancs d'un asile psychiatrique. Conclusion tragique avec cette dernière lueur d'une raison qui s'éteint dans ce cri :* « Maman, sauve ton malheureux fils ! »

Sur un excellent livret de Sylvie Luneau, Pierre Ancelin retrouve le ton même de Gogol. *Le récitatif, très brillant, raconte certes les aventures du fou avec une vérité caricaturale qui rappelle tour à tour la sécheresse corrosive de Ravel, l'humour attendri de Moussorgski, la transparence métaphysique de Debussy ou l'onirisme parapsychologique de Berg, sans qu'il y ait imitation, et l'interprétation saisissante de Philippe Huttenlocher déploie toute l'envergure de cette progression clinique si poignante du personnage.*

Mais l'orchestre ne cède jamais au trait satirique ni à la dérision. Musique modeste, douce-amère à l'image de la vie, qui parfois accompagne les illusions du fou, parfois en exprime le néant tragique, mais toujours avec un accent déchirant et pudique qui reflète bien le sentiment du compositeur.

Philippe Huttenlocher, qui s'était révélé comme un poignant Orphée avec Michel Corboz, fait ici une prodigieuse composition, dans la mise en scène très juste et sans excès du compositeur et des décors simples de Jacques Griesemer, animés par de beaux éclairages, qui sont l'exact contrepoint de la partition musicale, fort bien interprétée par l'orchestre de Metz, sous la direction de Robert Martignoni.

JACQUES LONCHAMPT.

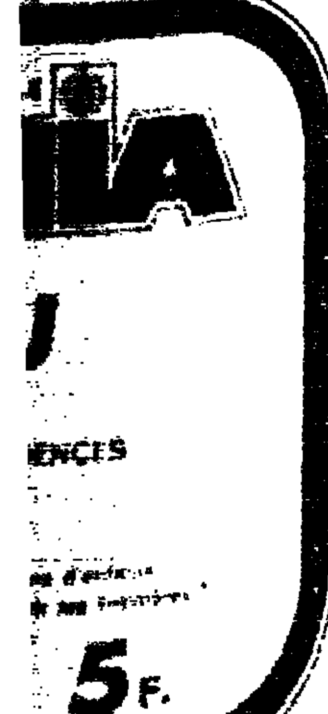
DVORAK, BERG, HINDEMITH
par l'Orchestre de Paris

La musique est un bien curieux langage ; écrite avec des notes, elle ne vit que par ce qui n'est pas écrit, entre les notes. L'exécution du *Concerto pour violoncelle* de Dvorak, donnée par Janos Starker et l'Orchestre de Paris dirigé par Jean Fournet, témoigne du travail le plus sérieux, d'un métier accompli comme un sacerdoce et respecte parfaitement les notes sans retrouver l'impulsion première de la musique. Soliste et chef cherchent à mouvementer — sans doute pour le rendre intéressant — ce lyrisme trop simple, détaillent, montent en épingle tel fragment, allient pompe et maniérisme. Et l'œuvre perd son élan candide, paraît interminable, alors qu'il ne faut que chanter pour la vivre comme un rêve dans une forêt magique. On le regrette pour Janos Starker, au son si beau et profond.

Au centre de ce programme, un joyau : *Der Wein* (1929), d'Alban Berg, sur trois poèmes de Baudelaire (*l'Ame du vin, le Vin des amants, le Vin du solitaire*), traduits par Stefan George, chantés par Colette Herzog avec son beau timbre pur et voilé, aux facettes transparentes qui renvoient tout le sens enclos au plus secret de l'âme par le poème et la musique.

Les *Danses symphoniques* (1937), de Paul Hindemith, nous ramènent dans un salon cossu et meublé de copies : l'agrément du neuf (à l'époque) avec la sécurité de l'ancien. Musique admirablement faite, de grand style néo-classique sur le mode du « comme si » : comme si c'était inspiré, comme si c'était génial, religieux, intense, gracieux, glorieux, etc. Pourquoi Hindemith stérilise-t-il ce qu'il touche, alors que, dans une perspective proche, Bartok écrit la *Musique pour cordes* ou le *Concerto pour orchestre* ? Mais quelle belle démonstration pour l'Orchestre de Paris, superbement mené par Fournet ! — J. L.

★ Ce programme sera redonné (20 h. 30) ce lundi au Palais des congrès et mardi au TEP.



ARTS ET SPECTACLES

Culture

JACQUES ÉCHANTILLON DIRIGERA LE CENTRE DRAMATIQUE DE CARCASSONNE

Le metteur en scène Jacques Echantillon vient d'être nommé, par le secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy, directeur du centre dramatique du Théâtre du Midi, où il succède à M. Jean Deschamps. Installé à Carcassonne, le Théâtre du Midi anime divers festivals en été, notamment à Collioure, à Sète et à Carcassonne. Jacques Echantillon a fait ses débuts de metteur en scène il y a quatre ans, au Théâtre La Bruyère, avec une pièce de Marcel Achard, *Voulez-vous jouer avec moâ*. Il a ensuite monté plusieurs spectacles, dont *les Fourberies de Scapin* à la Comédie-Française.

Au cours d'un déplacement, dimanche, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, M. Michel Guy a confirmé, d'autre part, le départ de M. Gabriel Monnet du théâtre de Nice, consécutif à un différend avec M. Jacques Medecin, député, maire de Nice, et annoncé que M. Jean-Pierre Bisson avait été désigné pour le remplacer.

MORT DU TÉNOR MAX LORENZ

Le ténor Max Lorenz est mort samedi à Salzbourg, à l'âge de soixante-treize ans. Il avait débuté à Dresde en 1926 et avait ensuite été engagé par les Opéras de Berlin et de Vienne. Il s'était rendu célèbre par ses interprétations des grands rôles wagnériens, notamment au Festival de Bayreuth. Il avait pris sa retraite en 1962 et donnait des cours à l'académie de musique de Salzbourg.

Télévision

LES INVITÉS DU WEEK-END

Il y a eu plein de gens chez nous pendant le week-end. Un défilé permanent. A peine le temps de desservir samedi et ils sont arrivés. Ils se bousculaient, ils se relayaient, les Lancelot, les Guy Lux, les Bouteiller, les Bellemare, les Drucker, les Roland, les Tchernia. Très gentils, notez, très attentionnés. Ils avaient peur qu'on s'ennuie, qu'on se sente esseulé, ils venaient nous distraire, nous donner de leurs nouvelles. Léon Zitrone en particulier, littéralement transformé par son passage à R.T.L. Ils amenaient des jeux, des disques, des amis, des films. Et, après le dessert des semaines passées, on était tout content, tout étonné. Un peu saoulé cependant. Quand est arrivé le dimanche soir, je n'avais qu'une envie : leur abandonner l'appartement et aller dîner seule au bistrot du coin.

Personnaliser ainsi les émissions, c'est une riche idée. De temps en temps. Pendant trente-six heures d'affilée, franchement c'est trop. D'autant qu'elles étaient toutes de pure distraction — gai, gai, amusons-nous, — « Z » excepté et les impressionnistes servis en dernier. Rien d'inédit au demeurant, ou pas grand-chose. « La Une », pardon : « Samedi est à vous » Monsieur cinéma, Le défi, La caméra au poing, Sports et variétés, *alias* Sport en fête, Cadet Rousselle, *rebaptisé* Système 2. *On nous a servi les restes de l'ex-O.R.T.F., à une autre heure, ou sous un autre nom.*

Q .lques nouveautés cependant. Et, d'abord, les samedis après-midi de Michel Lancelot, destinés aux jeunes de seize à vingt-quatre ans, sur Antenne 2. Bonne ambiance, très détendue, très décontractée : on se balade, on bavarde sur le plateau entre soi. Quand on nous parle, à nous, c'est le plus souvent par-dessus l'épaule, de dos. Et bonnes initiatives : ainsi la présentation de ces dessins animés, de ces bandes dessinées de l'école suisse, ou ce court métrage sur les Rolling Stones. D'autres moins heureuses : je pense à l'interminable séquence d'un burlesque laborieux sur la psychanalyse, l'excellent petit sketch du début, un O.S. sur le divan, malheureusement suivi d'interminables, d'assommantes parlotes. Bonne occasion d'appuyer sur le bouton pour un plongeon dans le fantastique du « Sixième sens » sur la chaîne à côté.

J'ai trouvé consternant ce « Banc public » installé le même soir sur la même chaîne par José Artur et Pierre Bouteiller dans un décor de plantes vertes, de tonnelles et de tables de jardin. Echange de propos oiseux, décousus, entrecoupés de refrains ou d'airs de guitare. A côté de cela, Chancel et même Bouvard font figure de génies.

CLAUDE SARRAUTE.

Fresnay, une dernière fois

Pas un grand seigneur, à la Jouvet : et peut-être pas non plus un grand bonhomme, comme l'était Brasseur, mais un « monsieur », ce Fresnay que ses amis ne tutoyaient guère de son vivant et que l'on hésitera longtemps à classer dans nos mémoires.

Cette voix, lente à distiller le bon mot ou le trait qui frappe, cet accent qui déséquilibrait la phase et remaniait les syllabes, on l'avait dans l'oreille. On croyait connaître son registre : grave, senti, pensé, définitif. Mais les documents, en trois jours, sont venus brouiller les cartes : Fresnay pince-sans-rire se prenant pour Musset devant les élèves du lycée Henri-IV (vendredi matin sur France-Inter), Fresnay impérial, dissertant aux actualités de TF 1 sur son métier d'acteur (*« Le jour où je n'aurai plus que des succès, je me sentirai fini. »*), Fresnay la larme à l'œil, égaré dans une comédie de mœurs douteuses (*Père*, d'Edouard Bourdet, samedi soir sur TF 1), Fresnay de marbre, pris au piège d'une petite ville de province et bravant le front haut une épidémie de lettres anonymes.

C'était *le Corbeau*, de Clouzot, vendredi soir, sur FR 3. Etonnante rencontre avec un Fresnay de quarante-cinq ans, sans accent, presque sans regard, le profil coupant, le pas rapide et saccadé, boule de nerfs, animal tout en muscles dont l'épaisseur monolithique évoquait alors, de très loin, celle d'un Bogart.

L'acteur, plus tard, devait vivre ses rôles au point d'en faire beaucoup et parfois trop. Pourtant, il sut, à l'époque du *Corbeau*, n'en faire pas tout à fait assez.

ANNE REY.

LE PUBLIC DU « CINÉ-CLUB »

(Suite de la première page.)

Pour Costa-Gavras, il faudrait que la télévision paie mieux — Z a coûté 220 000 F à TF 1, alors que la télévision allemande l'a acheté 500 000 F, et que les chaînes des Etats-Unis ont payé 2 500 000 F pour sa diffusion — si elle ne veut pas se résoudre à passer moins de films. La télévision pourrait également collaborer plus étroitement avec le cinéma : Costa-Gavras a avancé, à ce propos l'exemple des bénéfices que le film Z a rapporté à l'Algérie.

Pour avoir déclenché trop tard leur mouvement, les professionnels du spectacle risquent d'ailleurs de mener un combat d'arrière garde. Les périls étaient connus depuis le mois de juillet à l'occasion du débat parlementaire sur la réorganisation de la radio-télévision : la réalité n'a fait que confirmer ces appréhensions.

Les obligations des nouvelles sociétés de programmes télévisés ont été fixées par la loi, et par la voie réglementaire sous la forme de cahiers des charges. Les textes concernant le cinéma ont fait l'objet d'une longue concertation avec le Centre national de la cinématographie : le résultat principal a été d'augmenter la cotisation de la radio-télévision au fonds de soutien et la diminution (de cinq à quatre par semaine) du nombre des films de FR 3.

L'essentiel du conflit actuel provient de l'organisation des soirées du vendredi à la télévision où, en vertu des règles de concurrence, chacune des trois chaînes propose un film : TF 1, en ouverture de ses « dossiers », à 20 h. 30 ; FR 3, à la même heure, avec un film « de plein air » ; A 2, en fin de soirée, avec le « ciné-club », qui a été avancé de deux jours, mesure fort bien accueillie par le public, qui déplorait de devoir se coucher si tard le dimanche soir.

On ne trouve aucun obstacle dans les textes, conçus à la demande des professionnels du spectacle eux-mêmes, pour protéger les soirées « fortes » des exploitants de cinéma, le mardi — où FR 3 ne diffuse pas de film — et le samedi, où tout produit du grand écran est interdit sur le petit. C'était ignorer pour une grande part les nouvelles habitudes du public — en particulier celui qui choisit, qui va au théâtre ou dans les salles d'art et d'essai, du quartier Latin par exemple — un public dont le soir de sortie est de plus en plus souvent le vendredi. Un public qui est, aussi, celui du ciné-club.

Dans les cahiers des charges

Les rapports spectacle-télévision sont codifiés par les cahiers des charges des sociétés de programmes : ceux-ci reprennent, en particulier, le texte des chartes conclues avec le secrétariat à la culture et précisent les missions spécifiques de FR 3, « chaîne du cinéma ».

● LES ACCORDS AVEC LE SECRÉTARIAT A LA CULTURE

Le secrétariat d'Etat à la culture a signé des accords avec les différentes sociétés de radiotélévision sur les retransmissions dans les domaines du cinéma, du théâtre et de la musique.

— CINEMA : TF 1 et A 2 diffuseront cent cinquante films par an ; FR 3, deux cent huit films. Cinquante pour cent seront des productions françaises. La participation des chaînes au fond de soutien du cinéma, fixée à 5 millions depuis 1972, passe à 11 millions à partir de 1975 pour atteindre 20 millions en trois ans.

— THÉATRE ET MUSIQUE : les deux premières chaînes retransmettent annuellement, sur leurs fonds propres, quatre spectacles dramatiques, deux spectacles lyriques et un spectacle chorégraphique. La liste de ces spectacles est proposée par le secrétariat d'Etat à la culture. A ces retransmissions s'ajoutent cinq spectacles pour TF 1 et A 2, coproduits à 30 % par le secrétariat.

● LES MISSIONS PARTICULIÈRES DE FR-3

Aux termes du cahier des charges de FR 3, *« la Société nationale doit consacrer au cinéma, à son histoire, à sa promotion et à la diffusion de films une partie importante de ses programmes. (...)*

» La Société nationale programmera quatre films par semaine. Les films cinématographiques de long métrage ne pourront pas être diffusés le samedi toute la journée ni le dimanche avant 20 h. 30.

» La Société versera au fonds de soutien au cinéma une somme qui, fixée par les dispositions annuelles du cahier des charges, sera calculée par analogie avec la taxe additionnelle sur le prix des places de cinéma. Elle comprendra une part forfaitaire et une part variable selon le nombre des films diffusés. (Art. 30).

» Exception faite des films de caractère « ciné-club » présentés après 22 h. 30, les films cinématographiques de long métrage diffusés par la société seront pour la moitié au moins des films français ou des coproductions à participation française majoritaire.

» Au cas où la société diffuse une proportion de films d'origine étrangère ou de coproductions à participation étrangère majoritaire supérieure à la moitié des films programmés, elle est tenue de verser au fonds de soutien au cinéma une somme supplémentaire fixée par les dispositions annuelles du cahier des charges. (...) (Art. 31.)

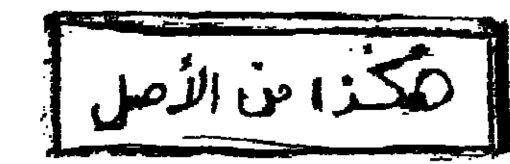
» La Société nationale consacrera aux coproductions de films de long métrage une somme fixée par les dispositions annuelles du cahier des charges. Les ressources que produiront ces coproductions, ainsi que celles résultant des coproductions réalisées par l'O.R.T.F., devront être réaffectées à ce crédit et s'ajouter à la dotation annuelle.

» La Société nationale consacrera aux achats et coproductions de films de court métrage une somme fixée par les dispositions annuelles du cahier des charges. Les ressources que produiront ces coproductions, ainsi que celles résultant des coproductions réalisées par l'O.R.T.F., devront être affectées à ce crédit et s'ajouter à la dotation annuelle. » (Art. 33.)



théâtres

cinémas



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Marigny.
Odéon, 18 h. 30 et 21 h. : Concert.

Les autres salles

Comédie - Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h. 30 : Légère en août.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontres.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye Mr. Freud.
Récamier, 20 h. 30 : Sudd.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque Monsieur.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : les Autres, par Jean Bois.
Théâtre Oblique (petite salle), 20 h. : Grimm, contes.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit frondeur.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Souriez ou je tire.
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. : Philippe Val et Patrick Font.
Café de la Gare, 20 h. : Just a quick sweet dream ; 22 h., les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 22 h. 30 : Femmes parallèles.
Le Fanal, 21 h. : Mr Barnett ; 23 h 45 : Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 21 h. 30 : Ch. Monsset, Leville ; 23 h. : J. Mauzac ; 24 h. : J.-C. Abadie.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : la Reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Quatre Vents ; 23 h. 30 : De la mer et des hommes.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière ; salle II, 21 h. : Match à la une ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions.

Lundi 13 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q ou.
Olympia, 21 h. 30 : Dalida.

La danse

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Ballet-théâtre Joseph Russillo.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Elle lui dirait dans l'île.

Les concerts

Odéon, 18 h. 30 et 21 h. : Ensemble 2e 2m de Champigny, dir. G. Amy (Amy, Berio, Berg).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Duo violon-piano et quatuor saxophones (Absil, Glazounov, Prokofiev, Schubert).
Maison de la radio, 20 h. 30 : M.-C. Jamet, harpe ; A. Ponce, guitare ; C. Lardé, flûte ; G. Deplus, clarinette ; H. Le Floch et J. Dejean, violon (Schubert, Bancquart, Stockhausen, Debussy, Ravel).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. J. Fournet, avec C. Herzog, soprano, et J. Starker, violoncelle (Dvorak, Berg, Hindemith).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Chœur de l'église anglicane Saint-George.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : T. Autrey, V. Ducouteau, L.-M. Lebouc (l'Opéra orange). — Salle II, 20 h. 30 : Yanquetruz, guitare et chant (Neruda, Lorca, Yupanqui).
Salle Cortot, 21 h. : Société nationale de musique (musique contemporaine).

Jazz et pop

Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Jacques Berrocal.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Roger Mason.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Mary Faith Roads.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Rue d'Ulm, 19 h. 30 : Cabiria, de G. Pastone ; 21 h. : Mater Dolorosa, d'A. Gance.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.o.) (*) : Paramount-Elysée, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LES AVENTURES DE TITI ET DE SYLVESTRE (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), jusqu'au 9.
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
BORSALINO AND CO (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Champs-Elysées SP, 8e (225-67-29), jusqu'au 9 ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montréal-Club, 18e (607-16-81).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Templier, 3e (272-94-56) ; Gramont, 2e (742-95-82).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38), jusqu'au 9 ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DE LA CHAIR FRAICHE POUR FRANKENSTEIN (A., It., Fr., v.f.), relief : Méry, 17e (522-59-54).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DODES' CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'EROTISME D'HOLLYWOOD (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (033-72-71).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Galaxie, 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

LES FILMS NOUVEAUX

MECANICA NACIONAL, film mexicain de Luis Alcoriza, avec M. Fabregas, L. Villa et Hector Suarez. — V.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TERREUR SUR LE BRITANNIC, film américain de R. Lester, avec R. Harris, O. Sharif et Shirley Knight. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Napoléon, 17e (380-41-16), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LA COURSE AUTOUR DU MONDE, film français de J.-P. Daniel Millet. — Publicis-Défense (Puteaux) (788-29-34).
PAOLO IL CALDO, film italien de Mario Vicario, avec G.-C. Giannini et R. Podesta. — V. o. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36).

LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Biarritz, 8e (359-42-33).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15), Murat, 16e (288-99-75).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02), la Clef, 5e (337-90-90).
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Marivaux, 2e (742-83-90), Plaza, 8e (073-74-56), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48).
LES NEUF VIES DE FRITZ LE CHAT (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).
PARADE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'au 9, Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), jusqu'au 9, à partir du 10 au Gaumont Champs-Elysées SP, 8e (225-67-29), Nation, 12e (343-04-67).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), France-Elysées, 8e (225-19-73), Wepler, 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : En soirée : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Terminal Foch, 16e (704-49-53), Telstar, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Liberté, 12e (343-01-59), Clichy-Palace, 18e (387-77-29).
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). — V.f. : Rex, 2e (236-83-83), Helder, 9e (770-11-24), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (734-20-70), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Gramont, 2e (742-95-82).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). — V.f. : Omnia, 3e (231-39-36).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Maxéville, 9e (770-72-86), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ZIG ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

Les festivals

ELIA KAZAN. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Panique dans la rue.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : le Grand Sommeil.
JERRY LEWIS. — V.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Un pitre au pensionnat.
PAGNOL. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : Angèle.
POLANSKY. — V.o., Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : Macbeth.
HITCHCOCK. — V.o., Ranelagh, 16e (224-14-08) : les Trente-neuf marches (à 20 h.) ; la Mort aux trousses (à 22 h.).
BEATLES POP. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : Quatre Garçons dans le vent ; 15 h. 30 : Let it be ; 17 h. : Help ; 18 h. 45 : Concert pour le Bangladesh ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. 10 : A film about J. Hendrix.
KID BLUE AND CO. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. 20 : Butch Cassidy et le Kid ; 16 h. : Kid Blue ; 18 h., 22 h. : Easy Rider.
SACHA GUITRY. — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Destin fabuleux de Désirée Clary.
VISCONTI. — V.o., Olympic, 14e (783-67-42) : les Damnés.

Les séances spéciales

LA CHINE (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15.
PIERROT-LE-FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
ZARDOZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (236-12-83), à 11 h. 45 et 0 h. 15.

Les grandes reprises

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
FAUST (All.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.f.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), New-Yorker, 9e (770-63-40), sf Ma. soir, 20 h., 14-Juillet, 11e (700-51-13).

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux

BIENS D'USAGE EN ALUMINIUM

Une entreprise allemande d'excellent renom, qui se consacre au traitement de l'aluminium et à la production de biens d'usage destinés à l'industrie, au commerce, à l'artisanat et à toutes autres applications professionnelles.

recherche

Le DIRECTEUR
de sa Société de Vente en France

qui assumera la responsabilité des ventes et des résultats pour l'ensemble du territoire français. Le futur siège de la Société sera situé dans la zone urbaine de Strasbourg. Le service des ventes, installé à Paris depuis plusieurs années, conservera une activité de liaison.

Le candidat retenu pourra être Français ou Allemand. S'il est Allemand, il devra parfaitement posséder la langue française et être bien adapté aux usages commerciaux courants en France. Il devra, s'il est Français, posséder une connaissance suffisante de l'allemand pour pouvoir entretenir des contacts réguliers avec le siège. La personne retenue devra par ailleurs présenter des qualités d'énergie, âge minimum 30 ans. Sa formation sera en rapport avec la fonction et elle disposera d'une expérience de la vente permettant déjà de justifier sa qualification pour un poste de direction.

Nous prions les personnes intéressées par ce poste bien rémunéré, comme avantageux sous d'autres rapports, d'adresser leur candidature, en allemand ou en français, accompagnée de leur curriculum vitae, d'une photo ainsi que d'indications concernant le montant de la rémunération envisagée, et la date possible d'entrée en fonction, sous la référ. 1410, à notre Conseil d'Entreprise :

BAUMGARTNER + PARTNER
D 7032 SINDELFINGEN (R.F.A.) Bahnhofstr. 14.

Nous sommes un groupe pharmaceutique international désireux de développer les structures de nos filiales européennes.

Nous cherchons actuellement un

DIRECTEUR GENERAL adjoint

pour notre filiale anglaise

La personne que nous recherchons doit avoir l'expérience du marketing, être un homme d'action et connaître si possible l'industrie pharmaceutique.

Une totale discrétion sera assurée.

Adresser CV détaillé manuscrit, photo et prétentions sous réf. 1342 à :

s.n.p.m PETITES ANNONCES 135, av. Ch.-de-Gaulle 92522 NEUILLY

GROUPE FRANCO-BELGE

EXERÇANT une ACTIVITE MULTI-INDUSTRIELLE recherche pour ses Sièges de PARIS et BRUXELLES

UNE (ou UN) RESPONSABLE DE HAUT NIVEAU POUR SES RELATIONS PUBLIQUES

Le candidat idéal devrait disposer d'un degré d'instruction supérieure et d'une expérience en matière de diffusion, d'une bonne formation économique et financière, ainsi qu'une connaissance de l'environnement franco-belge.

Langue anglaise souhaitée et autre langue du Marché commun appréciée.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo sous n° 4.825 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

INFORMATIQUE-CANADA

Une des premières compagnies de consultation recherche d'urgence

ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS

ayant un minimum de 3 ans d'expérience dans les applications commerciales connaissant les langages Cobol et/ou Assembleur sous OS/DOS Banques de données (DBOMP, IMS, DL/1, PL1).

Lieu de travail : MONTREAL et QUEBEC

Faire parvenir curriculum vitae dactylographié et très détaillé à :
B. TAINTURIER, 66, rue Pergolèse, PARIS-16e.

INGÉNIEUR AGRONOME

(formation agro, Versailles ou équivalent)

recherché par société filiale du groupe PECHINEY-UGINE-KUHLMANN

Pour diriger centre de culture arboricole en Afrique francophone.

— Responsabilité étendue.
— Environnement humain et climatique très favorable.

DISPONIBILITÉS RAPIDES SOUHAITÉES.

Env. curric. vitae et photo sous n° 10.524 B à :
BLEU Publicité, 17, rue Lebel. 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Société industrielle en pleine expansion recherche pour AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Le candidat devra avoir 35 ans minimum, être diplômé de l'enseignement supérieur (Grande Ecole ou Université) et posséder de bonnes connaissances juridiques. Homme de contact et d'ouverture, il aura le goût des relations humaines et l'expérience de la négociation sociale.

Il sera responsable :

- de la gestion du PERSONNEL
  — (90 expatriés, 600 Africains)
- des APPROVISIONNEMENTS :
  — commandes et réception du matériel
  — gestion de stocks importants
  — contrôle des expéditions
- de la COMPTABILITE générale et analytique :
  — gestion des budgets et suivi des prix de revient.

Logement famille - Voiture de fonction - Loisirs Préférence sera donnée à candidat ayant déjà occupé un poste analogue.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 87.541, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes organisée en Cabinet de Groupe

recherche pour compléter son bureau d'ABIDJAN

EXPERT COMPTABLE

DIPLOME OU MEMORIALISTE
Plusieurs années d'expérience de cabinet indispensables
Haute rémunération, logement.
Avantages en nature, situation d'avenir.
Association envisagée.

RÉVISEUR

confirmé DECS complet.
Expérience de cabinet, situation d'avenir.

Adresser curr. vitae manuscrit, photo et prétent. à M. LOUVEL, 21 bis, rue Lord-Byron, 75008 Paris. Téléphone : 359-58-73.

CHEF DE MISSION EN ALGERIE

INGÉNIEUR EN CHEF
X, MINES, CENTRALE, A.M.

Age 35 ans minimum.
Résidence Alger.
Fonctions : délégué et représentant en Algérie d'une société française connue dont le siège est à Paris. Coordination des ACTIVITES DE CONSULTANTS dans les Sociétés Nationales Algériennes.
Rémunération : importante, partie en France, partie en Algérie.
Expérience nécessaire : direction d'une unité de Production de Services Généraux ou de Services d'Entretien ou de Conseil en Organisation.
Formé aux méthodes modernes de gestion.
Connaissance du milieu algérien.
Qualités requises : autonomie, entregent, présentation, sens des responsabilités, solides connaissances de gestion industrielle.

Ecr. avec C.V. et prétentions, sous le numéro 9.349.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

FABRICANT

matériel et prix sans concurrence, recherche pour son implantation Européenne,

REPRÉSENTANT

introduit à l'échelle nationale chez les grossistes, chauffagistes et ménagistes. Il aura carte blanche pour son organisation et sera payé comme un Président-Directeur Général.

Envoyer C.V. Agence HAVAS. — 59023 LILLE Cédex sous référence AT 2240/1 AT 2440/1.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇ. (Industr. alimentaire) rech. pour l'une de ses filiales en Martinique

CHEF COMPTABLE ANTILLAIS

titulaire B.P. ou B.T.S.

Situation d'avenir ds un groupe en expansion.
Une expérience similaire en métropole serait souhaitable.
Salaire élevé. Voyage métropole.

Envoyer C.V., photo et prétent. à EDIP, n° 76, 20, rue des Capucines. 75002 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE d'entreprise électrique recherche pour filiale en AFRIQUE DU NORD département installations industrielles

INGENIEURS EXPERIMENTES

Env. C.V., photo et prétentions n° 87.151, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE d'entreprise électrique recherche pour filiale en AFRIQUE DU NORD département installations industrielles

DESSINATEURS-PROJETEURS

Env. C.V., photo et prétentions n° 87.152, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE recherche

1 CHEF DES SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS

pour importante Société chargée du service public
Formation SUP de CO ou DUES Comptable.
Notions d'informatique et connaissances plan OCAM appréciées.

Ecrire avec C.V. et prétentions, n° 87.261, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t

---

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux

URGENT - SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS MATÉRIELS ROULANTS MANUTENTION ET TRANSPORT

(3 lignes de produit)
située à REIMS (51), recherche pour développer et animer service commercial export

CADRE ADMINISTRATIF (EXPORT)

Le candidat devra :
— posséder un sens commercial développé et esprit d'organisation ;
— posséder parfaitement l'ANGLAIS et l'ALLEMAND (parlé et écrit), notions ESPAGNOL souhaitées ;
— posséder une solide expérience sur les problèmes exportation, douaniers, etc...
— Plusieurs années d'expérience exigées ;
— Situation d'avenir assurée pour candidat de valeur.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions, photo à :
Brimont S.A., B.P. 3, SILLERY
51500 RILLY-LA-MONTAGNE.

ENTREPRISE en expansion région rouennaise recherche pour Service études et développement

1) UN INGENIEUR ELECTRICIEN
pour équipement gros engins de levage ;

2) UN INGENIEUR ARCHITECTE NAVAL
pour études engins flottants ;

3) UN INGENIEUR HYDRODYNAMICIEN
pour études pompes centrifuges grosse capacité.

Pour ces trois postes, expérience industrielle de quelques années et connaiss. anglais nécessaires.

Ecrire n° 157, S. N. P. HAVAS (B.P. 907), 76002 Rouen Cedex.

FILIALE IMPORTANTE SOCIETE
Constructions métalliques
spécialisée matériel

OFFSHORE

recherche pour chantiers de montage
Grand port Nord de la France

Ingénieur

RESPONSABLE DE TRAVAUX
Formation Ecole de soudure si possible
Anglais souhaité.

Contremaitres DE SOUDURE

Excellentes références exigées
Bonne rémunération
Avantages sociaux.

Adresser C.V. détaillé à PUBLIPRESS (sous Référence No 8637)
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

Directeur Administratif et Financier

Home wear - Sports wear : nous fabriquons, nous diffusons. Des marques solides, bien implantées sur les marchés français et étrangers.

Nous recherchons notre Directeur Administratif et Financier. Directement rattaché au Président Directeur Général, il assurera l'ensemble de la gestion financière de l'Entreprise et les relations avec les banques.

Sous votre responsabilité : l'élaboration des budgets, l'analyse des bilans, le suivi de la trésorerie, le recouvrement du crédit, l'administration du personnel et les procédures administratives en général.

Pour vous assister : les services comptables (générale et analytique), un service informatique solide.

Diplômé E.S.C., D.E.C.S. ou équivalent, vous êtes de toute façon un praticien ayant déjà fait preuve de vos compétences en finance, comptabilité et gestion au sein d'une Direction Financière. Vous désirez évoluer maintenant. Nous vous attendons. A 160 km au Sud-Est de Paris.

sélé CEGOS garantit une totale discrétion à l'étude de v/dossier (lettre man. et CV détaillé) ss réf. M. 3254. 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE

Après s'être spécialisée dans la vente de disques par correspondance, a diversifié son activité par la commercialisation de livres (Cercle du Bibliophile) et d'articles de loisirs (Proloisirs). Actuellement, elle recherche pour son siège à EVREUX :

UN RESPONSABLE DE GESTION DES STOCKS

SA MISSION : définir les besoins à partir du plan de Marketing, suivre les statistiques de vente pour établir et moduler les programmes d'approvisionnement. Il sera en relation principalement avec les fournisseurs, le service entrepôt, le contrôle qualité, la gestion commerciale, le service informatique.

SON PROFIL : une expérience dans un poste similaire (plus particulièrement dans la vente par correspondance) ou dans un service d'études commerciales serait appréciée ; la personnalité, l'aptitude à animer une équipe et à entretenir d'excellents contacts à tous niveaux seront aussi des facteurs essentiels de réussite.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à :
Mme DEROIDE, G.I.D., B.P. 1.000, 27029 EVREUX.

Constructeur français off-shore pétrolier recherche

Responsable chantier off-shore

— Minimum 35 ans;
— Réelle expérience de la conduite de chantiers off-shore;
— Formation ingénieur;
— Anglais courant indispensable.

Rémunération à la hauteur d'un poste à grandes responsabilités.
Résidence Caen ou sa région.
Pour tous renseignements complémentaires, écrire sous Réf. 72008 C.

ORES 11, Allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG.

DIRECTEUR D'USINE

La Société fabrique pour une clientèle finale appartenant à l'hôtellerie et à la restauration, des machines à glaçons, des électrophones de café des jeux vidéo.

Elle recherche pour son usine de BAUME LES DAMES (100 p.) un Directeur de plus de 35 ans, possédant une formation d'ingénieur et une expérience de direction d'usine.
Rémunération : 120.000 +
Résidence possible à BESANCON.



26 Rue Marbeuf -75008 Paris- vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 422M

SOCIÉTÉ INDUSTRIE ALIMENTAIRE

en forte croissance
implantée en Alsace
(filiale Société Allemande)
recherche pour un poste nouveau :

COORDINATEUR ADMINISTRATIF

Le profil :
— Homme, âgé de 27 ans minimum,
— Ayant assumé des responsabilités administratives comptables et d'organisation ;
— Parlant allemand,
— Sens des relations, ascendant naturel, capacité d'adaptation,
— Une expérience dans la conserverie est souhaitée.

La Fonction :
- Assurer la coordination entre les différents services,
- Assister la Direction par la mise en place et le suivi des informations de gestion,
- Responsabilité de la Gestion du Personnel,
- Surveillance de l'exécution des travaux administratifs et comptables,
- Rattachée directement au Responsable de la Société en France,
- Devant évoluer avec le développement de la Société et en fonction des compétences.

Env. C.V., photo et rémunér. actuelle, réf. 74.506, à
ROLAND BERGER GREP 7, r. Marcel-Allégot, 92190 MEUDON.

GROUPE FINANCIER

recherche pour sa filiale de HAUTE-SAVOIE

distributrice exclusive de Marques Nationales de produits destinés aux collectivités.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le salaire ne saurait être inférieur à 160.000 F.

Envoyer C.V. manuscrit et photo (retournée) : N° 91.889, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002, PARIS qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL recherche

Diplômé d'Etudes Supérieures

DEBUTANT
pour exercer des fonctions d'ORGANISATEUR pendant une période de 18 mois à 1 an dans une filiale de l'Ouest de la France, et évoluer par la suite dans le groupe.
Adresser CV au service M. 944

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris

هكذا من الأصل



emplois régionaux

Nous sommes

un important groupe de sociétés du SUD-OUEST fournisseur de biens et de services à une clientèle agricole

Nous recherchons le

directeur administratif et comptable

de l'une de nos entreprises (90 millions de C.A., 200 personnes), située dans une grande ville des PYRENEES-ATLANTIQUES.

Il aura sous sa responsabilité directe 25 collaborateurs (nombre de comptes clients : 8000, comptes fournisseurs : 2000).

Supervisant les opérations comptables et la gestion des comptes clients, son domaine d'activité s'étendra à toute l'action administrative.

Nous retiendrons

un homme de formation et d'expérience comptable de 35 ans minimum ayant démontré ses aptitudes à la gestion administrative courante et à l'exploitation de procédures précises.

Il prendra place au sein d'une équipe de direction jeune et dynamique.

La rémunération annuelle brute ne sera pas inférieure à 80.000 F.

Ecrire avec C.V. manuscrit au Sce 6004 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

Leader Etudes et Réalisations
Système et Traitements Informatiques
de réputation internationale
recherche pour sa nouvelle agence de LILLE :

1) UN INGÉNIEUR ISEN, IDN, SUPELEC ou similaire

expérimenté dans la conception, l'organisation et le démarrage opérationnel de systèmes informatiques de gestion.

Réf. 15 005

2) UN INGÉNIEUR ANALYSTE

capable de réaliser des soft d'application et d'apporter une assistance sur chantier.

Réf. 15 006

Une expérience professionnelle acquise chez un constructeur ou dans un centre de traitement serait appréciée.

Ecr. avec C.V. complet, photo et prétent. à nº 8985, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

INGENIEURS DEBUTANTS

Une importante société de réputation mondiale (2000 p. - 230 M de C.A.), fabriquant des équipements de navigation pour l'industrie aéronautique, recherche pour son usine de CHATELLERAULT deux ingénieurs diplômés d'une grande école, débutants ou possédant une courte expérience dans le domaine études ou méthodes.
Directement rattachés au Chef du Service Production, ils devront analyser tous les problèmes rencontrés en fabrication.
L'un des postes est à dominante «mécanique et matériaux» (réf 424M), l'autre à dominante électrique et électrotechnique (réf 425M).



26, Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 424M ou 425M.

GROUPE DE GRANDS MAGASINS (PROVINCE)
NOUVEAUTE - BAZAR - ALIMENTATION
recherche

(Référence A) 1 DIRECTEUR DE MAGASIN
(C.A. : 20 millions, plus de 100 personnes).
35 ans minimum.
Le candidat de formation supérieure, devra être commerçant et justifier d'une expérience approfondie de la vente et des assortiments.

(Référence B) 1 SOUS-DIRECTEUR DE MAGASIN
(C.A. : 15 millions, 75 personnes).
Formation supérieure souhaitée.
Le candidat devra justifier d'une expérience approfondie de la vente et des assortiments, notamment en nouveauté.
Capable d'assumer rapidement des responsabilités plus importantes.

Adresser candidature (C.V., photo et prétent.) en précisant la référence à AGENCE HAVAS, B.P. 70, 61002 ALENÇON Nº 6.318.

Diplômé d'une Ecole de Commerce, vous êtes dans l'entreprise depuis quelques années et vous désirez devenir votre propre PATRON

Culligan FRANCE, filiale

d'un groupe international, leader mondial du traitement de l'eau, vous offre la possibilité de devenir Directeur de la Concession Exclusive du département de la Côte d'Or.

La candidat recevra une formation technique et commerciale complète. Le poste pourra évoluer rapidement vers une acquisition de l'entreprise en fonction des résultats.

Ecrire CULLIGAN FRANCE - Ch. OLIVIER
4, Avenue Président Kennedy
78340 LES CLAYES S/BOIS

C&C

Constructeurs Unités Industrielles de notoriété Nationale développe ses activités à l'étranger et recherche pour son agence de LILLE

UN INGÉNIEUR

pour l'exportation
(Référence 15.004.)

diplômé grandes écoles, possédant une réelle maîtrise de l'exportation (biens d'équipement). Expérience engineering appréciée.
Anglais indispensable

Ecrire avec curric. vitae complet et photo, nº 8.984, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

CHARLEVILLE-MEZIERES (08)
Chef-lieu de département
(plus de 60.000 habitants)
Lycées classiques et modernes. Lycées d'Etat techniques C.E.S. - C.E.T., recrute

un SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

poste libre dès maintenant et accessible par recrutement direct dans les conditions fixées par l'arrêté du 27 juin 1962.
Les candidats doivent être titulaires d'une licence (droit ou sciences économiques).

Adr. les candidatures manuscrites, accompagnées du curriculum vitae et des photocopies de diplômes, à M. le Député-Maire de Charleville-Mézières, B.P. 388-08109.

URGENT I.U.T. ANGERS
Département GESTION
recherche
PSYCHOLOGUE
pr enseignem. psycho-sociologie du travail et des organisations (6 h. hebdo). Expér. souhaitée. Possibilité emploi permanent octobre 1975. — Téléph. Directeur Département : 87 - 57 - 47.

NEGOCIANT EN VINS
MAISON IMPORTANTE
dans le SUD-OUEST
recherche
COLLABORATEUR-COMMERCIAL
averti du problème des ventes circuits modernes de distribution.
Expérience minimum 5 ans dans la profession.
Rémunérat. annuelle de 45.000 F + avantages sociaux.

Envoyer C. V. à nº 87.480, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Groupement d'Entreprises T.P.
recherche
pour GENIE CIVIL
CENTRALE NUCLEAIRE
DAMPIERRE-EN-BURLY
(LOIRET)
GEOMETRES
hautement qualifiés
METREURS
TECHNICIENS
PRIX DE REVIENT
AGENTS QUALIFIES
SERVICE ACHAT.
Ecrire Entreprises BALLOT, B.P. nº 7, 45570 OUZOUER-SUR-LOIRE, ou se présenter au chantier à DAMPIERRE-EN-BURLY.

Entreprise Biens d'Equipements
région SETE
recherche
pour usine 70 personnes
CONTROLEUR BUDGETAIRE
E.S.C. ou EQUIVALENT
pour mettre en place et animer le contrôle des coûts au niveau de l'usine.
Connaissance de l'anglais.
Expérience nécessaire de cette fonction.

Adr. C.V. manuscrit + prétent. SATI, nº B 87.484, 9, rue Mayran, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
IMMOBILIERE
recherche
pour son Agence régionale de
MARSEILLE
COMPTABLE EXPERIMENTE
Bonnes connaissances fiscales, comptables et juridiques.
Niveau BTS ou certificats BECS.
Devra assurer seul la responsabilité du service comptable en cours de création et apporter efficacement sa collaboration à la direction de l'Agence.

Adr. C.V. à SACI, MARSEILLE, 65, cours Pierre-Puget, 13006 MARSEILLE.

Nous recherchons
pour notre Usine de
LYON (Vaise)
UN PROFESSEUR DE FRANÇAIS
pour le perfectionnement de notre personnel ouvrier.
Horaire : 2 heures par semaine.
Durée : premier semestre 1975 renouvelable.
Honoraires : 70 F l'heure.
Une forte motivation pour l'enseignement des adultes est indispensable.

Env. C.V. et photo à nº 86.280, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE
de construction de gros matériel électrique recherche pour son bureau d'étude, usine de Lyon

UN INGENIEUR
débutant dipl. E.S.E., Centrale ou A.M. Ecr. Havas Lyon, 5.692.

Vous cherchez
à vous reconvertir
ou entrer dans la vie active

UNE IMPORT. SOCIETE
offre
SITUATION DE PREMIER PLAN
A DEUX HOMMES JEUNES ET DYNAMIQUES
résidant à AVIGNON et MARSEILLE

Ayant une formation secondaire complète. Possédant le goût de convaincre et désireux d'une réussite liée à leurs résultats.

Les candidats retenus bénéficieront d'une formation complète durant leur première année d'activité.

Ecrire avec C. V. et photo à PUBLIART, sous référ. 6.779, 16, rue Guillaume-Tell, 75017 PARIS (qui transmettra).

GROUPE
RATIER - FOREST - G.S.P.
MACHINES-OUTILS
recherche pour

- Département machines à tailler :

UN INGENIEUR
DE PRODUIT
Quelques années d'expérience indispensables dans la conception, l'utilisation et la vente.

- Département électro-érosion :

UN INGENIEUR
DEBUTANT
pour développement et promotion activité électro-érosion dans domaine techniq. et commercial.

UN CHEF D'ESSAI
PLATE-FORME
pour mise en route, essais, démonstration. Quelques années d'expérience indispensables dans électro-érosion.
Devra assurer définition et suivre réalisation des outillages. Niveau B. T. S. ou équivalent.

Pour les trois postes :
— Anglais indispensable ;
— Allemand souhaité.
Lieu de travail :
ALBERT (SOMME).

- Usine de province :

2 INGENIEURS
TECHNICO-COMMERCIAUX
Formation ingénieur ou équival. Anglais, allem. indispensables.

Adr. C.V., photo et prét. à GSP, 124, boulevard de Verdun, 92402 Courbevoie.

Recherchons pour NICE
DIRECTEUR-ANIMATEUR DES VENTES
Connaissant parfaitement Mobilier Contemporain, courageux, dynamique, esprit d'organisation, pour promotion mobilier particuliers et collectivités. Ecr. avec C.V., références et prét. à : M. Triquet, 203 bis, rue Ordener, 75018 Paris, q. 1r.

représent. offre

SOCIETE D'EDITIONS MEDICALES
offre
situation stable
à
TROIS REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS
POUR VENTE A PROFESSIONNELS
(connaissance milieu médical appréciée)
Régions EST et NORMANDIE

- Formation assurée.
- Stage rémunéré.
- Retraite cadre.

Adr. curriculum vitae (manuscrit) et photo à : Jacques VOISARD - E.T. - 123, rue d'Alésia, 75014 PARIS.

offres d'emploi

Directeur financier et administratif

F 90 000 + voiture
PARIS

La filiale française d'une importante société européenne, spécialisée dans la commercialisation et la distribution de produits de grande consommation (CA prévu 1975 FF 17 millions, effectif 40 personnes) recherche un Directeur Financier et Administratif.
Dépendant directement du Directeur Général, il sera son proche collaborateur pour toutes les activités comptables, financières et administratives. Il aura des relations fonctionnelles avec le « controller » du groupe et supervisera une petite équipe. Il élaborera les états financiers mensuels, assurera un contrôle interne efficace sur les opérations comptables, proposera la politique des achats et négociera les contrats de sous-traitance avec les fournisseurs français et étrangers.
Le candidat sera âgé de 30 ans minimum et aura une solide formation comptable et financière. De bonnes connaissances juridiques et fiscales sont en outre requises.
Il devra justifier d'une expérience de 5 ans acquise alternativement dans une société internationale de préférence commerciale ou dans un cabinet d'audit. Une bonne connaissance de l'anglais est exigée.
Ce poste de confiance dans une société jeune en pleine expansion offre de réelles chances de développement personnel dans une activité variée et stimulante.
Réf. F 901

Banque américaine PARIS
DE TOUT PREMIER PLAN

Une banque américaine d'implantation internationale offre au sein de ses départements :

AUDIT INTERNE
Une occasion exceptionnelle, à de jeunes auditeurs de se familiariser avec des systèmes et des techniques bancaires évolués.
Ils participeront au développement du département et se verront confier des missions très stimulantes et diversifiées comprenant l'analyse de procédures, l'examen des opérations et la formulation de recommandations en vue de l'amélioration des systèmes.
Ces postes, qui doivent permettre à terme d'accéder à des responsabilités au sein de la banque, intéresseront des candidats de formation supérieure ayant une expérience d'audit acquise dans un cabinet international et une bonne connaissance de l'anglais. L'un des postes requiert de solides connaissances en informatique.

M.I.S.
(Management Information System)
Un jeune expert-comptable de formation anglo-saxonne si possible, qui aura choisi une orientation d'analyse et de conception de systèmes comptables. Il devra parler anglais.
Il travaillera sur des projets nouveaux de M.I.S. et sera l'homme de liaison entre les experts du data processing de la banque et la direction financière à laquelle il sera rattaché.
La rémunération initiale pour ces postes est intéressante et les conditions d'emploi comportent d'appréciables avantages sociaux.
Réf. F 902

Directeur de banque

PARIS

Une très importante banque commerciale asiatique internationale, en pleine expansion, dont les actifs sont supérieurs à FF 6 milliards est en train de développer son réseau international d'agences et recherche un directeur pour l'agence de Paris qui est sur le point d'être créée.
Dépendant directement du Senior Vice Président il participera activement à la création et au développement des opérations de la banque et son activité s'exercera principalement dans 3 domaines :
- La gestion interne : administrative et comptable
- Le contrôle et la supervision des opérations bancaires
- La croissance des activités de la banque

Le candidat sera âgé de 30 ans minimum et aura une formation supérieure, et une bonne expérience d'agence de banque française. En outre, l'expérience d'opérations bancaires internationales, ainsi que celle cambiste acquise dans un poste de responsabilité dans une grande banque française, seront des atouts supplémentaires. La connaissance parfaite de la langue anglaise est exigée. Le curriculum vitae sera rédigé en anglais et les entretiens seront conduits en anglais. Le développement de carrière dépendant essentiellement des résultats obtenus est très attirant pour un candidat de qualité. Le salaire proposé sera fonction de l'expérience et des compétences.
Réf. F 903



Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence, à G.-C. FULCONIS. Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

Toute candidature est assurée d'une discrétion absolue.

HAVAS CONTACT

Importante Société Industrielle (groupe de premier plan)
recherche pour son département
CONSTRUCTIONS METALLIQUES ET CHAUDRONNERIE

- INGÉNIEURS D'ÉTUDES
- INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES
- INGÉNIEURS TECHNICO - COMMERCIAUX

en vue d'assurer la réalisation de contrats importants tant en chaudronnerie sur site qu'en constructions offshore, et le développement de ses activités.

Ces postes conviendraient à candidats ayant quelques années d'expérience dans des fonctions similaires.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Postes basés à Paris.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à nº 8976, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

DIRECTEUR DE PRODUCTION

La Société (48 p.) fabrique des tarauds et filières. Le poste convient à un ingénieur A et M ou équivalent, de plus de 30 ans, possédant une bonne expérience d'ateliers de mécanique et d'organisation industrielle. Lieu de travail : POISSY avec décentralisation en Bretagne prévue pour 1977.



26, Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 411M.

UPJOHN POLYMER

Un des plus importants fabricants de matières premières pour l'industrie des
POLYURÉTHANES
cherche pour son bureau de PARIS un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour la promotion de ses produits en France, Espagne et Portugal.

Le candidat idéal aura une bonne connaissance des langues anglaise et espagnole et une expérience de 2 ans minimum dans le domaine des polyuréthanes.

Envoyer C.V. à :
UPJOHN POLYMER c/o Laboratoires UPJOHN,
Tour Franklin - Cédex 11
92081 PARIS-LA DEFENSE.



BAYER PHYTOCHIM
recherche pour son département
PRODUITS
de GRANDE CONSOMMATION
à USAGE MENAGER et JARDIN AMATEUR

Cadre Commercial de Formation Supérieure
pour assurer le lancement d'une nouvelle gamme de produits.
Il aura une double action :
- participation aux études et à l'organisation du lancement (au Siège)
- enquêtes et action auprès des points de vente (en collaboration avec le réseau commercial)

La connaissance de l'Allemand est indispensable pour son évolution.
Les dossiers de candidatures (curriculum-vitae détaillé et prétentions) seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP, service M. 942
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

PARIS

Société française à vocation internationale dans le domaine de la chimie de synthèse, recherche son :

CHEF DU SERVICE PAYE
(CONFIRMÉ)

Dans un premier temps, la mission consiste à centraliser au siège les opérations actuellement traitées en province.

La fonction :
* implanter le service et former le personnel;
* proposer et établir de nouvelles procédures concernant la paye traitée sur ordinateur;
* assurer les travaux courants de réalisation de la paye et les déclarations légales y afférent;
* participer à l'établissement des budgets et plans de la masse salariale en collaboration avec le contrôleur de gestion.

Le profil :
* être âgé de 30 ans minimum;
* avoir un bon niveau de culture générale;
* posséder de bonnes notions comptables et des connaissances en informatique.

Une expérience de plusieurs années, acquise dans cette fonction, au sein d'une entreprise multinationale est souhaitable.

Il est offert un niveau de rémunération intéressant et un cadre de travail agréable dans une société en pleine expansion dirigée par une équipe de cadres jeunes et dynamiques.

Les personnes intéressées doivent envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée, sous réf. M.C.S. 21 - 185 M :

C & L Associates
Management Consultants
42, rue La Boétie - Boîte Postale 45108
75366 - Paris Cedex 08

LE CENTRE INFORMATIQUE REGIONAL
D'UN G.I.E.
D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

récemment installé dans la banlieue Nord de Paris et équipé d'un système informatique Temps réel - 150 terminaux - crée les deux postes suivants :

Chef d'Exploitation
(référence 201 M)

responsable de l'ensemble du traitement des applications Temps réel, il devra en outre optimiser les aspects Système et Méthodologie.
Un candidat possédant des qualités d'organisateur, sachant s'affirmer par ses compétences et ayant exercé une fonction analogue chez un utilisateur ou un façonnier conviendrait parfaitement.

Chargé des Relations avec les adhérents
(référence 202 M)

Ce cadre devra pouvoir assurer le dialogue sur le plan technique de l'informatique, organisation et utilisation des différents documents comptables.

Cette fonction demande une expérience pratique des ordinateurs, notamment dans le domaine de l'emploi des terminaux.

Un candidat assurant actuellement la responsabilité du service « Contrôle Informatique » dans le secteur financier serait particulièrement apprécié.

Le personnel de l'entreprise est informé de ces offres d'emploi.

Faire acte de candidature en précisant la référence à Jean PORRACCHIA.



Schlumberger

Jeune Ingénieur Mécanicien
(Grande Ecole)

Intéressé par la réalisation de nouveaux outils de prospection pétrolière, ayant une bonne connaissance de la résistance des matériaux, des systèmes hydrauliques et asservis. Capable de coopérer à la réalisation de projets relevant de plusieurs disciplines (mécanique, électrique, physique) il sera affecté à une équipe de recherches au sein de notre Société. Anglais demandé.

Envoyer candidature à :
E.P. SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée
92140 CLAMART.

IMPORTANT GROUPE DE PRODUITS CHIMIQUES

RECHERCHE

1) Pour la Direction Technique de son Siège Social (PARIS)

UN JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé d'une Grande Ecole scientifique (Centrale, I.D.N., E.N.S.E.E.G., E.N.S.I.C..), ayant quelques années d'expérience dans une usine de produits chimiques ou de sidérurgie et ayant travaillé dans une société d'engineering comme ingénieur process et ingénieur d'affaires.

Référence n° 41 C

2) Pour ses usines d'ammoniac

JEUNES INGÉNIEURS

a) Pour services fabrication : Nous recherchons un diplômé des Arts et Métiers, de l'I.D.N ou de l'Ecole Centrale de Lyon, dont la formation doit être approfondie en mécanique, physique, chimie minérale et travail de bureau d'études.

Référence n° 42 C

b) Pour services électricité, mesure, régulation : Nous recherchons un ingénieur de formation Sudria ou équivalente.

Référence n° 43 C

Les candidats à ces postes doivent aimer la vie en usine et l'avoir, si possible, vécue pendant quelques années.

Ces postes d'avenir constituent le point de départ d'un plan de carrière pouvant se réaliser à travers les différents établissements d'un groupe en expansion.

Envoyez votre curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée, en précisant la référence du poste choisi, à : SWEERTS, boîte postale n° 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

INGENIEURS INFORMATICIENS
POUR APPLICATIONS DE GESTION

* ayant quelques années d'expérience

Adresser lettre de candidature manuscrite CV détaillé, photo et prétentions sous référence 13.294 à
s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

POUR :
ÉTUDES DE REACTEURS NUCLEAIRES

INGÉNIEURS
EXPERIMENTES OU DEBUTANTS
GRANDES ÉCOLES
GENIE ATOMIQUE
OU 3e CYCLE PHYSIQUE DES REACTEURS
BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS

POUR :
PHYSIQUE DU CŒUR (FORMATION ET EXPERIENCE EN PHYSIQUE DES REACTEURS APPRECIEES)
— FONCTIONNEMENT :
ETUDE DE TRANSISTOIRES ET DE REGULATIONS.
ANALYSES DE FONCTIONNEMENT DE CENTRALES ET DE SES DIVERS SOUS-ENSEMBLES (EXPERIENCE DANS L'EXPLOITATION DES REACTEURS ET EN CONTROLE COMMANDE APPRECIEES.

Adresser C.V. et prétentions, sous référ. C.P. 09, à n° 77.068, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02 qui transmettra.

Société de BIENS d'EQUIPEMENT
située à RUEIL-MALMAISON
recherche un

analyste
collaborateur direct du Chef de Service, il devrait devenir à terme

Responsable de projet.

Il utilisera un 370/158 en télétraitement. Après une formation supérieure, il aura eu une expérience en gestion de production.
La connaissance de la méthode Ariane serait un atout supplémentaire.

Les candidats intéressés adresseront leur C.V. détaillé et prétentions à
JOUVENEL et CORDIER (ss réf. 501)
Service du Personnel, 32, av. Albert 1er
92500 RUEIL-MALMAISON.

INFORMATIQUE
PARIS SAINT-LAZARE

INGÉNIEUR SYSTÈME
* Maîtrise de l'OS - MFT - MVT HASP ;
* COBOL - PL 1 - FORTRAN ;
* 2 ans min. d'expérience de la fonction.

Capable de participer, au sein de notre équipe système :
* Au suivi et au développement des applications en « BATCH » et en « REMOTE BATCH » ;
* A l'assistance aux utilisateurs du Centre de calcul ;
* A la conception et à la mise en place du système d'exploitation ainsi qu'à son évolution.

Le candidat retenu aura de nombreuses possibilités de perfectionnement et d'évolution au sein de notre Société et des Filiales de notre Groupe.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions à Mlle DELPERUGIA, G.S.I.E., 69, rue Legendre, 75017 PARIS. Tél. : 627-65-00.

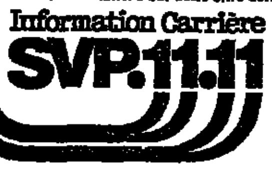
Jeune Vendeur
BIENS D'ÉQUIPEMENT

La vente est votre métier : vous la pratiquez depuis 2 ans au moins, vous savez prospecter, négocier, conclure et vous parlez anglais.

Vous voulez maintenant une responsabilité plus large. En intégrant notre réseau, nous vous confierons un secteur à développer.

Nous : filiale commerciale d'une importante Société américaine, notre succès est lié à la conception avancée de nos produits, à la qualité du service que nous apportons à nos clients, à notre dynamisme commercial (C.A. 75 millions, expansion 15 % par an).

Venez nous rejoindre en banlieue Ouest. Nous sommes jeunes, dynamiques, ambitieux. Vous aussi.



garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man. et C.V. détail.) ss réf. M 22412
33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

Très important Groupe International ENGINEERING

énergie • chimie INGENIEURS «PROCESS» expérimentés

Diplômés de grandes écoles, pour conduire des études de procédé et animer les travaux d'équipes de jeunes ingénieurs.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 447
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

GROUPE INDUSTRIEL
D'IMPLANTATION MONDIALE
recherche pour ses
SERVICES DE CONTROLE INTERNE

Auditeurs confirmés
* Formation : niveau expertise comptable.
* Expérience professionnelle acquise en : inspection bancaire ou cabinet spécialisé.
* Langues souhaitées : ALLEMAND, ANGLAIS ou ESPAGNOL.

Grandes responsabilités initiales et importantes perspectives d'évolution de carrière au sein du groupe.

Ecrire sous référence CIRAT (à mentionner sur l'enveloppe) à



Urgent, Groupe de Sociétés
SERVICES INFORMATIQUES
recherche pour VELIZY

COMPTABLE
QUALIFIE (E)
Min. 5 ans expérience

Env. C.V. + photo à M. LULIC, N.S.I., B.P. 78, 78140 Vélizy.

Firme française de renom international
branche métaux (1800 personnes)
PROCHE BANLIEUE NORD PARIS
recherche

un Adjoint au Chef du Service APPROVISIONNEMENTS
* Ce cadre aura à seconder le Chef du service sur l'ensemble de ces activités.
* Il sera plus particulièrement responsable des importations et des fabrications sous-traitées.
* Aucun diplôme particulier n'est exigé, mais une formation type ESAP serait appréciée. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat confirmé par plusieurs années d'expérience des achats dans une entreprise industrielle.
* Anglais nécessaire et si possible allemand.
* Quelques déplacements en France et à l'Etranger.
* Les appointements indexés au coût de la vie se situeront aux environs de 65.000 F. au début. L'accord d'entreprise donne, en outre, divers avantages aux cadres de la Société.
* Les candidatures sont à adresser à No 87544 - CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui les transmettra confidentiellement à la Société, laquelle répondra à toutes lettres dans un délai d'un mois.

DATA 100 S.A.
Leader du Terminal Lourd

diversifie son activité par la création d'une division O.E.M. chargée de la promotion et vente de ses imprimantes et autres périphériques d'ordinateurs.

DATA 100 S.A.
recherche

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL
— jeune et dynamique ;
— pouvant justifier d'au moins :
  * 2 ans d'expérience technique ;
  * 2 ans d'expérience de prospection commerciale dans le domaine O.E.M. de préférence ;
— intéressé par le démarrage d'une activité ;
— motivé par sa propre formation sur le plan technique et commercial ;
— anglais lu.

Salaire selon expérience. Fixe + commissions. Déplacements hors Paris peu fréquents.

Envoyer C.V. à M. le Directeur des Opérations, DATA 100 S.A.,
La Boursidière, R.N. 186,
92350 LE PLESSIS-ROBINSON.
Tél. : 630-11-94.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

AGENTS TECHNIQUES
DEBUTANTS OU QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE

POUR :
ASSISTANCE D'INGENIEUR EN PHYSIQUE DU CŒUR. FONCTIONNEMENT ET SURETE

FORMATION :
I. U. T. ou B. T. S.

BONNES CONNAISSANCES DE L'ANGLAIS

POUR CERTAINS POSTES :
DES CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE SERONT APPRECIEES.

Adresser C.V. et prétentions sous référence C. P. 10 à n° 77.070. PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

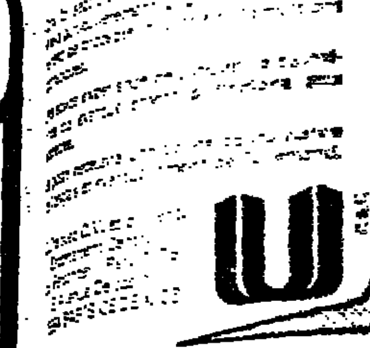
Une Importante
BANQUE ETRANGERE
recherche un

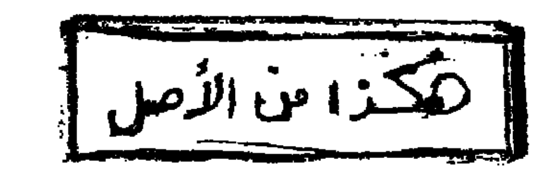
directeur des services informatiques et comptables

Il sera chargé de :
* la mise sur ordinateur des systèmes de Comptabilité Générale et de gestion,
* l'intégration des différentes unités comptables,
* des réformes de procédure et de circuits de traitement des informations,
* de la gestion du centre de traitement de l'information et des unités comptables.

Le candidat devra justifier :
* d'une expérience de quelques années de l'organisation et de la mise en place de systèmes informatiques,
* d'une excellente connaissance des mécanismes de la comptabilité bancaire,
* d'une expérience de quelques années dans le domaine de la gestion des hommes,
* d'une excellente maîtrise de la langue anglaise.

Envoyer C.V. détaillé et lettre manuscrite au service 6016
plein emploi 118 rue réaumur paris 2





offres d'emploi

Unilever France

recherche pour son LABORATOIRE DE RECHERCHES situé dans la proche banlieue Nord de Paris

INGENIEUR GENIE CHIMIQUE

Dans la section formulation de produits il sera particulièrement chargé du développement de procédés industriels d'émulsions cosmétiques.

Une solide expérience de l'industrie cosmétique ou éventuellement alimentaire sera appréciée.

Le poste nécessite une bonne connaissance de l'anglais et éventuellement de l'allemand.

Ecrire avec C.V. et prétent.
Département Central du Personnel (Réf. 1/75)
8, Avenue Delcassé
75384 PARIS CEDEX 08.

C&C

PARIS
CONSTRUCTEUR DE RÉFRIGÉRANTS D'EAUX INDUSTRIELLES

offre situation intéressante et d'avenir à :

1) INGÉNIEUR DE BUREAU D'ÉTUDES

DIPLOME E.C.P., A.M. OU EQUIVALENT
Ayant une bonne expérience du calcul et de la conception des ouvrages en BETON ARME.

2) INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

En collaboration avec le Directeur Technique, il aura la responsabilité de :
- Améliorer les fabrications existantes en MATIERES PLASTIQUES ;
- Concevoir, lancer et surveiller les nouvelles fabrications ;
- Installer une nouvelle usine et contrôler son exploitation.

Adresser curric. vitae manuscrit très complet et indiquez prétentions de début à CAMPBELL, N° 903, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17, qui transmettra.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS
recherche

INGENIEURS SYSTEME

pour contrôle de navigation aérienne.

Ayant une expérience en logiciel de base ou en temps réel.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 13.291 à

s.n.p.m
100, av. Ch. de Gaulle
92522 NEUILLY

Instrumentation Scientifique

Nous recherchons un

INSPECTEUR TECHNIQUE

pour assurer l'installation et la maintenance d'appareils scientifiques (spectromètres de masse, petits ordinateurs scientifiques) en FRANCE et en BELGIQUE.

— Formation électronicien D.U.T. ou B.T.S.
— Expérience service après-vente en instrumentation 2 ans.
— Prat. de l'ANGLAIS (lu et parlé) souh..
— Résidence : région parisienne (Sud).
— Formation complémentaire en FRANCE, ALLEMAGNE, GRANDE-BRETAGNE.

Adr. lettre man., avec curriculum vitae, sous la référence M. 200, en précisant le salaire actuel, au Service du Personnel,

DUPONT
DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.,
BP 85, 91403 ORSAY.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
numéro UN dans son marché
Produits de Consommation Durable
recherche

ADJOINT DIRECTEUR EXPORT

30 ans minimum, formation niveau Grandes Ecoles Commerciales, Anglais indispensable. Il aura pour mission essentielle de gérer, d'animer et de coordonner un Service de 40 personnes (âge moyen 30 ans).
Il devra posséder une réelle expérience de la gestion d'un groupe et des relations humaines qu'elle entraîne.

Rémunération minimum 70.000 F

Ecrire Service G.

JUSTET

UNE CARRIERE D'INGENIEUR DANS L'INDUSTRIE PETROLIERE

Nous sommes une des plus importantes compagnies «d'Engineering» et de Construction du Monde.

Nous travaillons depuis 10 ans dans la Mer du Nord avec les plus grandes compagnies pétrolières existantes.

Notre «Job» : l'étude, la conception, la construction et l'installation de tous les types de piping et de plateformes «Off-shore».

Nous nous implantons à PARIS pour étendre nos activités Européennes.

Nous recherchons des INGENIEURS et DESSINATEURS dans les domaines suivants :

CIVIL ✱ STRUCTURE ✱ MECANIQUE ✱ PIPING ✱ METALLURGIE ✱ PLANNING ✱ ETUDE DES PRIX.

Si vous avez : de bonnes connaissances en Anglais, une expérience professionnelle compatible avec nos activités, un profond désir d'intégration et de promotion dans une équipe jeune, envoyez votre C.V. en Français et/ou en Anglais en précisant âge, études, expérience et prétentions à notre Directeur du Personnel



BROWN & ROOT DE FRANCE
Tour Franklin, Cedex No 11, 92081 Paris La Défense

C&C

IMPORTANTE SOCIETE proche VERSAILLES
recherche pour DIRIGER *son* Service FOURNISSEURS *(20 personnes)*

CADRE COMPTABLE EXPERIMENTE

35 ans minimum

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 13.290 à :

s.n.p.m 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

---

ingénieur technico-commercial

Importante société recherche ingénieur technico-commercial. Il sera chargé de la promotion des ventes de lubrifiants auprès des armements ; il en suivra l'application à bord des navires.

OMI - Chef ou ancien chef-mécanicien, basé à Paris, il se déplacera en France et à l'étranger.

Pratique de l'anglais souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 29601/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

Société d'Applications Mécanographiques
recherche pour son
Département Photocomposition

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN DE MAINTENANCE

Niveau B.T.S., possédant bonne expérience des circuits logiques.

Prévoir stage 6 semaines en Angleterre et déplacements en France après le stage. Permis de conduire, anglais indispensables.
Le poste offre des perspectives intéressantes au candidat répondant à la qualification désirée.

Adresser curr. vitae, poto et lettre manuscrite à :
M. BOUFFIER, S.A.M.,
B.P. 45, 93103 MONTREUIL - Téléph. : 287-45-90.

Jeune Société de Services
(10 Personnes - 10 Millions C.A.) recherche

Comptable-Gestionnaire

Responsable de la comptabilité générale, il devra en tirer les éléments indispensables à une gestion équilibrée.

De formation supérieure, D.E.C.S. ou équivalent, le candidat retenu sera âgé au minimum de 28 ans et devra prouver une expérience réussie des problèmes de comptabilité et de gestion. Très motivé par l'efficacite et le coût des actions dans une organisation, il aura une ouverture et un potentiel d'évolution suffisants pour s'adapter à l'expansion de la société et l'organiser.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 145 M 3 à :
Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en gestion du Personnel
42, rue Legendre, 75017 PARIS.

GROUPE ENTREPRISES

GESTION DE CRÉANCES FRANCE-EXPORT

(assurances-crédit, factoring, etc.)
recherche :

CADRE HOMME
Expérience confirmée

BANQUE ET CONTENTIEUX

Allemand indispensable

Situation pouvant déboucher sur Direction des Services Engagement et Recouvrement.

Adresser C.V. et prétentions, N° 86.846, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE STÉ DE GRANDS MAGASINS

recherche
pour sa CENTRALE d'ACHATS à PARIS

UN PROMOTEUR ÉPICERIE

(boissons droguerie)

possédant de bonnes connaissances de la vente et de la gestion des rayons alimentation de 400 à 2.000 mètres carrés.

5 × 8, 13 mois 1/2, restaurant d'entreprise. Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V., photo et prétent. sous n° 12 163 B,
BLEU 17, rue Lebel, 94 - VINCENNES, qui transmettra.

Pour poursuivre le développement de ses activités d'études et de réalisations informatiques



recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS TRÈS HAUT NIVEAU

Pour participation à des projets avancés. Connaissances télétraitement et bases de données appréciées

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à S.T.I. «LE COURCELLOR», 2, rue Curnonsky - 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
recherche d'urgence pour sa
DIRECTION DU PERSONNEL

RESPONSABLE SERVICE GESTION DES CADRES

Diplômé Enseignement Supérieur
Expérience plusieurs années évaluation, appréciation, recrutement, ingénieurs et cadres dans Entreprise ou Conseil.

Ecrire avec curr. vitae, photo et pret. à n° 87.415, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

TRÈS IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
recherche

UN ANALYSTE FINANCIER CONFIRMÉ

ayant au moins deux ans d'expérience.
Très bonne formation économique et financière exigée. Formation scientifique appréciée. Aptitude aussi bien à l'étude des dossiers qu'à des contacts extérieurs au niveau élevé.
Envoyer C.V. man., photo et prét. sous référ. 56 à AXIAL Publ., 91, Faubg St-Honoré, Paris-8e, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
1.800 personnes (ouvriers et collaborateurs)
banlieue NORD PARIS immédiate, recherche :

MÉDECIN DU TRAVAIL

(H. ou F.) Modalités de statut à convenir
Poste stable et d'intérêt certain.

Ecrire avec réf. et prét., N° 87.545, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORTS (PARIS)

en pleine expansion recherche pour promouvoir et développer son activité internationale

RESPONSABLE TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Ayant plusieurs années d'expérience dans ce domaine, il possèdera de bonnes connaissances des réglementations douanières, des techniques et de la législation routière, maritime et aérienne, des tractionnaires spécialisés.

Anglais parlé très apprécié.

Adresser C.V. et prétentions à No 86922 - CONTESSE Publicité, 20, Avenue de l'Opera, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante Société Parisienne de distribution

recherche pour son

Département informatique

Équipe de puissants ordinateurs 370 IBM travaillant en télétraitement et base de données (IMS).

4 PROGRAMMEURS

NOUS EXIGEONS :
- le baccalauréat ;
- 2 ans d'expérience au minimum AVEC PRATIQUE DE L'ASSEMBLEUR ET DU COBOL SOUS OS.

NOUS OFFRONS :
- la position cadre ;
- des possibilités d'évolution intéressantes ;
- 5×8 — avantages sociaux.

Adresser C.V. détaillé en indiquant prétentions et si possible un numéro de téléphone, sous référence 87.281 à :
CAP SOGETTI Formation
5, rue des Morillons. — 75015 PARIS.

BANQUE PRIVEE

recherche pour sa clientèle de Cadres et de professions libérales

excellent démarcheur

Le poste est à pourvoir en Agence parisienne.
Le candidat retenu aura :
- *une très bonne présentation*
- *un don pour la vente*
- *une connaissance des produits bancaires et des titres, acquise par la pratique du poste.*

DISCRETION ABSOLUE

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. dét. des fonctions assumées, et salaire annuel désiré sous référence 9136 à

ORGANISATION ET PUBLICITE 2 RUE MARENGO 75001 PARIS q. tr.

AGENT GENERAL D'ASSURANCES

Banlieue Ouest
recherche

Un collaborateur production

— Expérience 2 ans min. agence ou compagnie ;
— Age minimum : 25 ans ;
— Permis de conduire.

Téléphoner mardi et jeudi : 772-46-03.

Important Groupe de Conseils d'Entreprises
recrute

UN CONSULTANT MARKETING

EXPERIMENTE
(minimum 28 ans)

Ce poste à larges initiatives conviendrait à un PRATICIEN DES ETUDES DE MARCHE désireux d'etendre son champ d'activité à des problèmes D'ORGANISATION COMMERCIALE.
A ce titre, il sera chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de SOLUTIONS PRATIQUES dans les Entreprises clientes.

— EXIGEANT POUR LUI-MEME.
— PEU REGARDANT SUR SES HORAIRES,

ce cadre aura une formation supérieure et l'expérience de la vente.

Voyages fréquents de courte durée.

Adr. C.V. manuscrit + photo + prétentions à M. VOISIN, 18 bis, rue de Villiers, 92300 Levallois.

CONSTRUCTION ENGINEERS

The engineering department of an international petrochemical contractor is looking for Construction Engineers. You should be experienced in the construction of petrochemical plant, you should be academically qualified, and you should be at least bilingual. Although the original assignments will probably be in France, since you will be joining a multi-national company, you should be prepared to work anywhere in Europe. Generous salaries will be paid to successful applicants. Interviews will be arranged in France.

Please write to :

SOCIÉTÉ MONSANTO S.A.
9, rue d'Argenson, 75008 Paris

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Importante Société
Industries Chimiques et Matières Plastiques
recherche

INGÉNIEUR

pour développement Engineering Plastiques formation Ecole Nationale d'Ingénieurs

Quelques années d'expérience des marchés et des applications des Engineering Plastiques dans les domaines mécaniques et électriques.

Ce poste basé à Paris nécessite une activité sur toute l'Europe.
Anglais et Allemand indispensables.

Envoyer curriculum vitae à :
HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 35.136, qui transmettra

---

LA CIE CONTINENTALE EDISON
recherche pour
PARIS et la PROVINCE

AGENTS TECHNIQUES
spécialistes
TÉLÉVISION COULEUR

Envoyer C.V. et prétentions au SERVICE DU PERSONNEL, B.P. 110, 91302 MASSY, ou tél. au 920-84-72, poste 569.

HEBDOMADAIRE INTERNAT. quartier Etoile recherche
CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF DE PUBLICITE
Connaissance de l'anglais exig. Expérience en publicité pas obligatoire.
Envoyer lettre manuscr., C.V. et références à Mme THOMAS, 51, av. des Ternes, 75017 PARIS.

CENTRES D'ETUDES BANLIEUE OUEST
recherche pour renforcer ses équipes chargées d'étudier les systèmes d'exploitation du Pétrole en Mer

INGÉNIEURS GRANDE ECOLE
spécialité mécanique

Envoyer C.V. et prétentions No 87.384 CONTESSE publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui. tr.

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE
recherchent pour leur DEPARTEMENT MOTEURS à SAINT-DENIS

COLLABORATEUR
EXPERIMENTE

- Pour gestion des opérations financières à l'exportation (opérations documentaires, crédits, risques économiques).
- Formation technique financière supérieure (niveau DECS, BTS).
- Connaissance anglais écrit indispensable.

Proximité gare S.N.C.F.

Ecrire avec C.V. détaillé 2, quai de Seine 93203 - SAINT-DENIS

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE de la région parisienne recherche
STAGIAIRE
titulaire du D.E.C.S., ayant au minimum cinq ans d'expérience.
Possibilité de promotion.
Env. C.V. détaillé et prétentions à nº 87.421, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SOCIETE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE recherche
CHEF COMPTABLE
cinq à dix ans d'expérience comme chef comptable. Responsable comptabilité générale et analytique. Bilan et comptes d'exploitation.
Lieu de travail : Châtelet.
Cadre agréable, bon salaire.
Env. C.V. man., photo, ss référence HG 75, Manufacture Pilote, 53, bd Sébastopol, PARIS (1er).

PROFESSIONNEL DE L'AUDIOVISUEL

Nous vous offrons la possibilité de valoriser votre expérience au sein du service audiovisuel d'une grande société industrielle en qualité de concepteur-réalisateur de programmes de formation et de promotion.

Les candidats ayt plusieurs années d'expérience peuvent adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à nº 87.445, CONTESSE PUBLICITE, 20, aven. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra, en indiquant éventuellement les sociétés auxquelles ils ne désirent pas que leur dossier soit transmis.

Import. sté sect. bâtim. rech. lib. très rapidem.
CADRE COMPTABLE
hme min. 30 a. titul. B.P. ayt qques ann. expér. de la fonct. Capable :
- de prendre sous son autorité une partie du service comptabilité ;
- de seconder le chef comptable pour établissement des bilans.

Adresser CV avec photo : C.E.S., 5, rue de Prony PARIS-17e

Important Concessionnaire Véhicules industriels PARIS-SUD recherche
CHEF COMPTABLE
expérimenté en concessions ou succursales. Libre rapid. Ecrire sous nº 304 CAMUS 10, rue Buzenval - PARIS

LABO. PHARMACEUTIQUE près CERGY-PONTOISE, recher.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR D.U.T. BIOCHIMISTE
Age minimum : 25 ans
Expérience souhaitée : 3 à 5 ans
40 h. en 5 jours, hor. flexibles. Self. Vacances Août possibles
Adres. C.V. détaillé + prét., à nº 2.700/P. — EUPAC, 34, r. Balard, 75015 Paris, qui tr.

LABORATOIRES DE RECHERCHES Banlieue Sud Paris, rech.
INGENIEUR GRANDE ECOLE
Pour étude d'utilisation DE MATERIAUX MACROMOLECULAIRES en électro technique. Quelques années d'expér. appréciées.
Adr. C.V. prétentions sous Réf. 7551 à nº 87.600 CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, PARIS-1er q. tr.

IMPTE SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS, recherche
JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
(25 ans minimum)
Possédant une bonne formation commerciale orientée plus particulièrement sur les techniques de l'exportation. Sachant bien rédiger et ayant bonne connaissance de l'anglais (écrit et parlé).
Ecr. avec C.V. et prétentions à nº 87.584 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, PARIS-1er q. tr.

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION recherche pr assister son Chef département Antennes de télécommunication
A.T. II. 3
minimum 5 ans d'expérience professionnelle, ayant de bonnes connaissance en hyperfréquence et en mécanique.
Lieu de travail : 78 - SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Env. C.V. à C.G.T.I. La Tuilerie 78 - SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Importante Société industrielle (8e arrond.) recherche pour son service EXPORT
Correspondancier(e) commercial(e)
- Débutant ou quelques années d'expérience
- ALLEMAND courant
- ANGLAIS apprécié

Se prés. : SILEC, 64 bis, rue de Monceau - PARIS (8e) (1er étage gauche)

En vue pourvoir poste de responsabilités, import. organisme d'assurances Paris rech. d'urg. :
TECHNICIEN
ASSURANCE MALADIE
Expér. régime obligatoire et assur. complément. exigée. Développement carrière assuré après court stage de formation rémunéré. Env. C.V. et prétent. M. NICOLAS, 118, rue de Tocqueville, Paris-17e.

IMPORTANTE STÉ DE GRANDS MAGASINS recherche
pour sa CENTRALE d'ACHATS à PARIS
UN ACHETEUR
CRÉMERIE
Ayant de larges notions de la distribution de ces produits en grandes surfaces, et possédant parfaitement les connaissances de la structure du marché sur le plan national. (Expériences de vente si possible.)
5 × 8, 13 mois 1/2, restaurant d'entreprise. Nombreux avantages sociaux.
Adr. C.V., photo et prétentions sous nº 12.162 B, BLEU 17, rue Lebel, 94 - VINCENNES, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL
recherche pour PARIS
ORGANISATEURS
Minimum 25 ans ayant 3 ans d'expérience dans un service d'Organisation de Banque.
Adresser C.V., photo et prétentions à nº 87.289, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Centre de recherche agricole cherche le
RESPONSABLE
de son service développement qui comprend 5 INGENIEURS REGIONAUX résidence PARIS. Diplôme I.N.A. E.N.S.A. plus. années expér. de le domaine du développement agricole. Adr. C.V. au CETIOM, 174, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS

ENTREPRISE MECANIQUE de PRECISION REGION PARISIENNE recherche
CHEF DE PERSONNEL
- Minimum 36 ans ;
- Expér. usine et métallurg.
- Excell. connaiss. législation du travail et gestion prévisionnelle ;
- Forte personnalité ;
- Disponible rapidement ;
- 100.000 F annuel.

Ecrire sous référence 4834 à Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle 75009 PARIS, qui transm.

STE MAISONS-ALFORT recherche pour I.B.M. 370 - 145
PROGRAMMEUR SYSTEME
O.S./V.S. 1
ANGLAIS SOUHAITE
Env. C.V. dét. + prétentions, à Sonovision, 12, rue de Reims, 94 MAISONS-ALFORT

GROUPE INDUSTRIEL
HAUTE TECHNICITE Région parisienne recherche
UN INGENIEUR
DIPLOME AM - CESTI - INSA ou CNAM
Débutant ou quelques années de pratique, pour études expérimentales en mécanique - vibration, résistance des matériaux.
Ecrire avec C.V. et prétentions, nº 87.914, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

STE INFORMATIQUE 19e Evolution - Télétraitement, ch.
PROGRAMMEURS DE GESTION
3 ans exp. langage assembleur, disques et bandes, libérés O.M. Tél pr rendez-vous : 607-43-24.

Impte Société Assurance ch. pour 370/135
PUPITREUR
CONFIRME en DOS, VS (3 × 8)
Ayt plus. années expér. profess. Libre rapidement, pratique de la multiprogrammation souhaitée Tél. : 288-63-78 (poste 650)

TEXROPE
recherche pour SERVICE EXPORTATION
JEUNE AGENT TECHNIQUE
Niveau B.T., allemand écrit, parlé couramment.
Adresser C.V. et prétentions : Direction du Personnel B. P. 307 - 92302 LEVALLOIS

Panorama de la Musique Mensuel d'inform. musicales ch.
CHEF DE PUBLICITE et COURTIERS
EXPERIMENTES
Libres de suite. Ecrire : 28, av. Kléber - 75116 PARIS

TEXROPE
recherche pour SERVICE EXPORTATION
CHEF DE GROUPE
Service intérieur, administration des ventes.
Anglais courant indispensable.
Expérience export appréciée.
Niveau Bac technique.
Autorité, ordre et méthode.
Adr. C.V. et prétentions. Direction du Personnel B.P. 307 - 92302 LEVALLOIS

STE COMMERCIALE Paris-16e recherche
AIDE ACHETEUR
Formation commerciale Import-export. Expérience matériaux de construction, quincaillerie.
Bonnes connaissances anglais. 13e mois + primes. Restaurant. Horaire flexible.
Adr. C.V. et prét., à nº 86.770, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Import. Groupe international recherche pour son Département : Etudes, Distribution située à La Défense
JEUNE COLLABORATEUR
Niveau I.U.T. Scientifique ou Equivalent
ayant bonne connaissance pratique de la programmation FORTRAN ou BASIC
Rémunération annuelle non inférieure à 32.000 francs et fonction de l'expérience.
Envoyer C.V. et photo à : Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, s/réf. 35.101.

SOCIETE INGENIERIE FROID ET ALIMENTAIRE en développement constant France et étranger recherche pour Paris-8e :

1) CHEF DE SERVICE
ETUDES DE GENIE CIVIL pour animer et diriger l'équipe chargée de :
- la conception technique des ouvrages ;
- la rédaction des appels d'offres ;
- l'élaboration des plans.

2) 2 COORDINATEURS DE TRAVAUX
pour superviser la réalisation d'usines et entrepôts :
- réunion de chantier ;
- coordination des études et des travaux
- suivi des règlements.

Pour ces postes il est demandé :
- une expérience professionnelle de plusieurs années en B.E. et entreprises.

Il est offert :
- un emploi stable avec des perspectives d'avenir et un salaire en rapport.

Ecrire avec C.V., photo et lettre manuscrite à nº 7.893 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cédex 02.

Très grand groupe international recherche pour une mission de contrôle permanent :
GESTIONNAIRE IMMOBILIER
Formation Grande Ecole ou universitaire, parfaitement anglophone, plusieurs années d'expérience, soit dans une société de promotion, soit une banque serv. immobil./prêt promoteur. Capable de juger l'intérêt financier des opérations et la politique financière d'une société.
- Très forte autorité naturelle nécessaire.
- 35 ans minimum.

Ce poste comporte immédiatement une mission de 2 ans en résidence dans un grand pays de langue anglaise.
Sal. de 100.000 à 150.000 F, suivant références, plus frais de déplacements et indemnités de résidence.
Adr. C.V. et prét. à nº 8.981, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

ORGANISME PUBLIC D'ETUDES ECONOMIQUES recherche
JEUNE ECONOMISTE
solide compétence statistique
Adr. dem. manuscr. avec C.V. détaillé et prétentions à : Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, s/réf. 55.559.

MATRA
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ECOLE
Débutant à quelques années d'expérience pour calculs de résistance des matériaux, vibrations et études thermiques. Maîtrise de l'anglais indispens. Connaissances en informatique appréciées.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : MATRA, M. Korlan - B.P. nº 1 78140 Vélizy.

Service culturel ambassade rech. secrétaire angl.-franç., excell. prés., sér. référ. contrôl. Horaire 10 h.-15 h. Tél. : 720-76-57.

Importante firme caoutchouc manufacturé, recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
possédant tr. b. connaissances caoutchouc industriel. Rémunér. intér. Adresser C.V. complet et référ. par lett. manusc. Il sera répondu à toutes les candidatures. RUSTIN, B.P. 70, 92113 CLICHY.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS-8e offre stage professionnel d'
EXPERT COMPTABLE
à diplômé Etudes supérieures + niveau DECS pour expertise de prix de revient de biens d'équipem. exportés av. garanties. 5 × 8 - Salaire × 15. Participation. Restaurant d'entreprise.
Env. C.V. dét. man. et prét. à nº 4.060 AXIAL PUBLICITE, 91, fg St-Honoré, 75008 PARIS.

Logistique Transport Manutention Consultants, recherche un
INGÉNIEUR ANIMATEUR
de formation professionnelle au niveau de cadres et dirigeants dans les domaines suivants :
- Statistiques ;
- Recherche opérationnelle (appliquée au transport) ;
- Not. de théorie des graphes ;
- Application à la distribution.

Il aura également une activité de Conseil en Entreprise.
Le candidat : formation supérieure, expérience professionnelle 2 à 3 ans, motivé par les problèmes de formation.
Env. lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions à : L.T.M. Consultants Tour Horizon, 52, quai National 92806 Puteaux.
Téléph. : 776-43-24, poste 32-84.

IMPORTANT CABINET COMMISSAIRES aux COMPTES recherche
REVISEURS
Finaliste ou équivalent Expérience confirmée, acceptant déplacements.
Adresser C.V. et prétentions au nº 7.750, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9

SECRETAIRE EXPERIM. avec anglais. Se présenter : S.A.B., 17, rue de Bretagne LEVALLOIS - Téléph. : 737-42-11.

G. L. E. TELECOMMUNICATIONS recrute
CADRE DEBUTANT
POUR ASSURER :
- Coordination de travaux d'analyses de brevets.
- Gestion administrative d'un portefeuille de brevets.
- Travaux documentaires liés.

Le poste conviendrait à un débutant libéré des obligations milit., titulaire maîtrise de physique (comprenant C. 4 d'électronique), ayt une bne pratique de l'anglais
Env. lettre et C.V. détaillé à : SOCOTEL Service technique 38/40, rue du Général-Leclerc, 92131 - Issy-les-Moulineaux.

Société en pleine expansion recherche pour son siège
2 PROGRAMMEURS
gestion, Cobol sur Honeywell, sér. référ., bne rémunération. Tél. pr R.-vs 508-53-28. Se prés. 148, rue Montmartre, Mº Bourse.

SEERI recherche d'urgence
EXCELL. ELECTRONICIEN A.T. 3
Bnes connaissances techniques générales. Indispensable parfait bilingue anglais technique, pour maintenance et technico-ccial Spectophotomètres. Adr. C.V. manuscrit et prétentions à : SEERI, 154, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 PARIS. Tél. : 343-07-18

Recherche urgent, rég. Pontoise RESPONSABLE services : COMPTABLE et ADMINISTRAT. entrep. 100 pers., 35 a. min., bne expér. Tél. pr R.-V. : 770-58-40.

Organ. prof., rech. collaborateur administrat. Bac ou niv. supér., 27 a. min. Libr. rap. Env. C.V. + ph. + prét. S.O.A.H. « Personnel », 15, r. Beaujon, Paris-8e

---

Clinique psychiatrique Ville-d'Avray, recherche : INFIRMIERS (ères) D.E. ou D. PSY. Service étage jour. Téléph. : 926-65-81.

INTERVENTION INFORMATIQUE
ayant agrandi son département saisie de données, recherche : ATTACHE (ée) CCIAL (le) Gde expérience travaux à façon. 17, r. Fbg St-Martin - 206-32-03.

FORMATION PERMANENTE SPECIALISEE LANGUES recherche
DELEGUE (ée)
Expér. marché, format. linguistique pr entreprises dynamisme et sérieux nécessaire. Lieu de travail : Paris et 92. Fixe + intéress. Voit. indispens. Libre rapidement. Ecr. avec C.V. et prétent. à M. BRUNOT E.D.C., 92, av. du Général-de-Gaulle - 92 Neuilly-sur-Seine - Tél. 722-08-40.

---

offres d'emploi

Sté anglaise, siège Lyon, ch. pour Paris technico-commercial, électro-méc., électron., si poss. connaiss. matér. sécurité. Voit. fournie, frais payés. Env. C.V. WESTOOL FRANCE, 85, cours de la République, VILLEURBANNE.

Administration Versailles, recherche personnel masculin (GUICHETIERS) dégagés O.M., B.E.P.C. minim. obligat. traitem., année début. : 24.897,48 F. Envoyer C.V. sous nº 12296 B à BLEU Pub., 17, r. Lebel, 94300 - Vincennes, q. tr.

emplois féminins

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE
DEPARTEMENT MOTEURS à SAINT-DENIS
recherchent
POUR SON DIRECTEUR COMMERCIAL
SECRETAIRE CONFIRMÉE
- ayant le sens des responsabilités capable organiser seule voyages expédier affaires courantes
- parfaite connaissance de l'anglais notions espagnol souhaitées

proximité gare SNCF

Ecrire avec C.V. détaillé 2 Quai de Seine 93203 SAINT-DENIS.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
(Métro : Pont de Neuilly)
recherche
RÉDACTRICE
Jeune diplômée de l'Enseignement Supérieur (Droit, Lettres)
pour travailler au sein de son SERVICE « SOCIETES ».
Elle aura pour principale mission de suivre les opérations relatives aux conseils d'administration et aux assemblées générales (rédaction des procès-verbaux).
Adr. C.V. man. et photo à PARFRANCE, nº 1.080, 4, rue Robert-Estienne, PARIS (8e), qui transm.

HUNT
Société Internationale en pleine expansion recherche :
SECRÉTAIRE RESPONSABLE-EMPLOYÉE DE BUREAU
BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
Service administratif - Facturation
Courrier - Travail autonome
Age minimum 25 ans. Salaire intéressant Stage d'instruction.
Ecr. avec référ. C.V. à HUNT CHEMICALS S.A.R.L., 50, avenue du Président-Wilson, 93210 LA PLAINE-SAINT-DENIS

IMPTE SOCIETE ELECTRO-METALLURGIQUE RECHERCHE POUR SON SIEGE SOCIAL PARIS 16e
COLLABORATRICE expérimentée
• Pour révision de prix • Rédaction de marchés
Adresser C.V. détaillé, prétentions à nº 1821 SPERAR 12, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX q. tr.

STENODACTYLO. Bne présent., capable respons. p. Ag. immob., PARIS-16e - 504-36-55.

16e. Rech. aide-comptable exp., Hme ou femme pr remplac. 6 mois. T. 224-28-82, de 12 à 14 h.

THEATRE, cherche secrétaire pour dactylo, comptabilité, etc. Téléphone : 805-78-51.

Sté confection luxe - Paris recherche BONNE SECRETAIRE DIRECTION
Bil. français-anglais, conn. de l'allemand appréciée. Esprit init. Sal. intér., en fonct. du niv. Ecrire à G.V.O. 7, rue Marbeuf 75008 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION
Secrétaire de P.D.G. demandée par société de VENTE PAR CORRESPONDANCE en pleine expansion
Doit avoir un niveau supérieur. Connaiss. parfaite de l'anglais. Avoir de l'expér. à haut niveau. Travail passionnant dans équipe dynamique, cadre agréable, bon salaire, avantages sociaux. position cadre.
Ecrire av. C.V. manuscrit à : MANUFACTURE PILOTE, 53, boulevard Sébastopol, 75001 PARIS.

« NASSAU - BAHAMAS »
Attractive girl minimum 25 years. Strong personality and capable of managing a business for the sale of wines. Fluent french and english. Knowledge of german desired.
Five years of training with wines is necessary good knowledge of vintages and wine history requested. Typing and shorthand desirable, but not necessary
Please apply in english to nº 87.055 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), who will forward.

PIPELINE SERVICE recherche
SECRET. CONFIRMEE
Anglais souhaité 506-19-50, 51, 52 (poste 135)

IMPORTANTE SOCIETE NEUILLY-SUR-SEINE (Pont de Neuilly)
recherche :
SECRETAIRES DIRECTION
- Excellentes sténodactylos, bilingues français-anglais :
- si pas rapides s'abstenir.

PLACES STABLES ET D'AVENIR
Ecr. nº 87.652 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CLUB DE LOISIRS Centre Paris, recherche
COLLABORATRICE
30 ans minimum.
Bonne culture générale.
Capable d'assurer animation et secrétariat.
Ayant, si possible, une expérience d'animation de loisirs milieu ingénieurs et cadres, et aimant créer, organiser et animer.
Adresser C.V. et prétentions au service 6027 M PLEIN EMPLOI 118, rue Réaumur, PARIS (2e).

Recherchons, Paris Centre,
ASSISTANTE SOCIALE D.E.
Connaissances régime social des cadres souhaitées.
Veuillez écrire avec C.V. détaillé et prétentions au service 6021 M PLEIN EMPLOI 118, rue Réaumur, PARIS (2e).

LA VILLE DE NANTERRE (100 000 habitants) recrute :
UNE DIRECTRICE DE P M I
diplôme d'Etat de puériculture exigé
Adr. candidature et curric. vitae à M. le Maire - 92014 Nanterre

représent. offre

IMPORTATEUR très connu en France ch. représentants pour diffuser tables et chaises « Design ». Se prés. le 15 janv. Salon du Meuble Paris, Hall Renan, Allée M. Stand 11 ou allée K à L no 1 à 5 ou éc. Havas Nice 0831.

Sté Américaine implantée dans le monde entier cherche pour commercialisation d'un service financier en France :
1 COLLABORATEUR
25 ans min. avec expér. vente d'au moins 3 ans dans clientèle haut niveau de responsabilités. Fixe uniquement selon compétence. Connaiss. en anglais appréciées.
Env. C.V., photo et prétent. à Publivit. Réf. 630 - 93, fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui trans.

Ets Financier Champs-Elysées recherche
JURISTE
pour service contentieux
Formation exigée : Licence en droit ou D.E.S.
Minin. 2 ans d'expérience dans les techniques et procédure de recouvrement de dossiers crédits
Lieu de travail : Paris Etoile
Envoyer C.V. manuscrit et prétentions, photo au service du Personnel B.P. 720-08, PARIS-8e.

représent. demande

Représentante sur secteurs : 20 départs d'Aquitaine très bien introduite auprès commerçants et grandes surfaces rayons bazar, luminaires, éclairage, rech. cartes add. pr même sect. Ecr. D 6723 Havas Bordeaux.

propositions diverses

Si vous avez des difficultés pour obtenir une situation soumettez votre candidature à
ENTRAIDE DES CADRES
CENTRE AIDE PSYCHOLOGIQ. en prenant rendez-vous pour un entretien d'aide avec un psychologue du travail à 266-36-75
(L'association ne fait pas de placement mais le favorise).

proposit. com. capitaux

Votre environnement est une mine d'or ! Savez-vous l'exploiter ? En téléphonant au 758-12-40 (p. 555), vous vous adressez à la première centrale d'information d'affaires, un club qui valorise vos compétences.

Offre d'emplois de capitaux. Placement très intéressant. S'adr. A.F.T., 23, rue Halifax, 94340 JOINVILLE-LE-PONT. Téléphone : 885-38-60.

PAPETERIES DU MOULIN - NEUF (84450)
CHATEAUNEUF-DE-CADAGNE
Spécialistes en papier toilette, recherchent agence pour l'exportation dans les pays du Marché commun.

cours et leçons

Ortho-Maths, 7e à 2e, 15 ans exp. 1 h. : 30 F. Tél. : BOL. 80-96.

ANGLAIS MRS THOMPSON dipl. OXFORD. Tél. : 633-17-16.

Maths Leç. part., rattrap. rap. 278-77-71, midi à 14 h.

COMPTABILITE. Cours par professeur. Préparation examens. Tél. 705-36-64

travail à domicile

Demande

Ecrivain propose critique et corrections de tous manuscrits, romans, nouvelles. Ecrire nº T 063 656 REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 2e.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualit. mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

autos-vente

SONAUTO
VEND SES REPRISES
Alpine 73 1600 S rouge
BMW 73 30 CSI doré métal
BMW 74 30 SI gris métal
BMW 74 30 CSI ivoire
Fiat 73 1800 coupé ivoire
Alfa 73 berline 2000
Ferrari 73 dino rouge
Ford 73 capri bleue
Dodge 71 dart bleue
parfait état général
PRIX SOUS ARGUS
739-97-40

SIMCA 1301 Spéciale 72, parfait état, avec garantie. P. DOLLE. Ets NEUBAUER - 754-97-62.

transports

DEMENAGEMENTS combinés aller-retour toute la France Nice et région RONDEAU 1 bis, r. Friant. Tél. 828-80-41.

pensions

On recherche dans toutes régions des familles, prêtes à recevoir pour tout l'été, ou une partie, comme hôtes payants, des Américains intéressants qui visiteront la France en voyageant de région en région et de famille en famille.

S'adress. à Evelyne Jankowski, 10, avenue de la Victoire, 59-WASQUEHAL.
Mo voir, 14-19 h, samedi lundi 16, R. CHAILLOT - BAL. 22-84

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

demandes d'emploi

COLLABORATRICE DIRECT. 44 a., efficace, discr., gde souplesse adapt. et disponibilité, très bonne présentation.

15 a. sér. réf. assistante direct. et rel. publiques, pratiq. secrétariat, parl. couramm. angl. et ital. ch. sit. exig. dynam., resp., initiat. Ecr. A.P. c/o Salbreux, 5, rue Brézin, Paris-14.

Ing. Organisat. Direct. entrepr. confection, masc. fémin., 15 a. exp., ch. sit. en rapp. Rég. indif. Ecr. à 2.190, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPERIEUR DE BANQUE
Solide exp. compt. serv. exploit., habitué gest. pers. et contacts client., sér. référ., ch. poste responsabilités Paris Province. Ecr. à 2.186, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 30 ans, mar., licence philo. Off. de rés., ch. emploi sérieux stable offrant responsabilités. Ecr. à 6.637, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune journaliste, photographe, conn. secrét. de rédact., voit., expér., diplômé, ch. pl. stable. Ecr. à 63.745 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J.F., sociologue, expér. terrain, analyse, rédaction, ch. poste recherches urbaines et changement social, temps partiel ou complet. Ecr. à nº T 63-683, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CONTROLEUR DE GESTION 10 ans expér. profess., pratiq. des analyses économiq., financ. et statistiq. Aptitude à organiser. Connaissances juridiques éprouvées. Anglais écrit et parlé, ch. poste D.G.A. Paris, proche banlieue. Ecr. à T 63.748 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., 25 a., lic. allem., exp. enseign., maîtr. socio., connaiss. dactylo, ch., urgt, emploi (enseign., bureau d'études ou autre). Etudie ttes proposit. Paris ou banlieue. Ecr. Le Béguec J., 3, rue de Cadix, 75015.

Informaticien cadre 2, 34 ans, exp. conduite projets de gestion administrative, anal. fonct. et cahier des charges, ch. situation chef service inf., organisateur, chef projet. Ecr. à 90.224 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2.

H., 26 a., stag. exp. cpt., 3 a. exp., ch. poste collabor. ds cab. ou Sté exp. compt. HASNAOUI, 67, rue Normandie, Courbevoie.

Jne femme dynamique, 32 ans, 10 ans expér., édit. publicité, relations publ., secrétariat dir., angl. Lib. de ste, ch. sit. Paris. Tél. : 607-68-37.

J.F. cherche à dactylographier manuscrits ou thèses. Ecr. à 6.634, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J'assisterais efficacement un chef d'entreprise ou un directeur commercial à l'esprit ouvert. Je suis un spécialiste de l'édition publicitaire, de la prospection, de la vente par correspondance. Mais tout m'intéresse. Fixez-moi un r.-vs. Je m'y rendrai et nous ferons connaissance. G. Lensiat, 75, r. Rochechouart, 75009 Paris.

J. F., 20 ans, bac éco., tril. angl., allem., expér. hôtel 4 ét., ch. emploi stable hôtellerie, hôtesse, Import-Export. Mlle Nicole CAGNIAT, 16 bis, avenue Parmentier, Paris (XIe). Téléphone : 700-75-57.

J. H., 28 a., maîtrise biochimie, D.E.A. + C.E.S. cosmétologie, Faculté pharmacie de Paris, ch. poste ds labo ou ind., rég. indiff. Ecrire nº 18.494 P.A. S.V.P., 37, r. Général-Foy - 75008 Paris.

CHEF des VTES, 31 ans, angl., allem. Expér. grossistes revente grands magasins, produits large diffus., rech. poste à responsab. Ecr. nº 89.721, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 2e, qui tr.

IMPORT-EXPORT - J. H., 25 a., bilingue anglais, D.U.T. Expér. commerce international, cherche place commerciale export. Téléph. : 885-31-89.

J. F., 23 ans, bac., 2 a. lic. Droit Dynam. Not. dactylo, cherche poste respons. - Tél. : 875-55-54.

INGENIEUR - Cadre supérieur, 20 ans expérience, dynamique, combatif, organisateur et bon gestionnaire - Solide expérience bureau, engineering direction travaux T.C.E., recherche poste DIRECTION dans Paris ou dans la région Ouest. Ecr. nº 87.277, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui trans.

J. F., 23 ans, E.S.C. option Fin et Compta, all., angl., déb., ch. sit. Paris, pr. banl. Libre imméd. Mlle JULIEN - 7, rue Durget, 94160 - ST-MANDE - 328-28-91.

FORTE EXPERIENCE MANAG. Gestion, market., planning, retour stage U.S. 6 mois. INGEN. AGRO. INA, 31 ans, recherche poste responsabilité, équipe de direction. Ecr. nº 2.166 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 28 a. ASSISTANTE de DIRECTION, grande Banque cl.A BEC compt. cap. second. effic. adm. resp. initiat. étud. tte propos. tél. mat. 337-88-06 ou Ecr. nº 51976 P.A. SVP 37, r. Général-Foy, 75008 PARIS

CADRE COMMERCIAL (26 ans)
Ecole Commerce Paris. Anglais Expérience approfondie en : études commerciales, politique produits, promotion des ventes, recrutement, formation, animation. Tél. : 455-50-18 pr rens. complém.

Gradé banque 34 a., très bonnes connaissances Bourse et opérations titres, rech. empl. similaire Ecr. nº 2180 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

Retraité exc. prés. et culture gén., bon négociateur, contact facile, langues, cherche emploi de préfér. relations publiques : 224-40-80 après-midi.

TRADUCTEUR ANGLAIS gde expér. littér. économique, scientif. générale cher. sit. ou travaux à domicile. Tél. 469-02-91

Cadre 38 a. maîtrise sciences sociales, rech. poste relations sociales, préf. Paris-Banlieue Nord Ecr. nº 2175 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

AFRIQUE AMERIQUE DU SUD
J.H. DUT « Techniques de Commercialisation » Anglais - Italien 2 a. expér. vente-organisation actuellement programmeur cherche emploi toutes catégories outre-mer. Ecr. nº 2777 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

ARCHITECTE DESA 27 a. ch. pl. ds équipe préf. Afrique. 909-85-93

J.H. 25 ans, DUT, DES Droit privé, connaiss. comptab. et fiscales, parlt angl. et espagnol, lib. O.M. ch. poste jurid. ou autre dans cabinet ou entrepr. Téléph. 346-55-71

ÉCONOMISTE

30 ans, Diplômé Sciences Economiques, Gestion. Responsable du Département Economie statistique export d'une ASSOCIATION INDUSTRIELLE INTERNATIONALE Anglais-Allemand parfait, Espagnol. Expérience de contacts à haut niveau recherche poste de responsabilité.

Ecrire nº 90088, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

MOYEN-ORIENT EXPORTATION

30 ans - Etudes Supérieures - Aptitudes Techniques Français - Arabe - Anglais

5 ans d'expérience commerciale France et Etranger. Etudierai proposition d'une société ou d'un groupe d'Exportateurs désirant créer ou renforcer activité sur cet important marché. Tous déplacem. accept.

Ecr. sous le numéro 2.185, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

MÉDECIN

disposant d'une technique spéciale d'amaigrissement et de rajeunissement recherche pour application de ses activités, clinique, institut ou maison privée pour collaboration.

Ecrire au nº 2.146, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

39 ans, H.E.C., 15 ans expérience FINANCIERE, assumant depuis 5 ans fonction de

DIRECTEUR FINANCIER

dans Groupe industriel. Rompu aux méthodes modernes de MANAGEMENT (Gestion par objectifs, prévisions, contrôle de gestion). Longue expérience dans entreprises multinationales des fonctions : Plan, Budget, Contrôle, Finance, Administration générale, Audit.
Possibilité de se libérer rapidement, recherche

DIRECTION FINANCIÈRE OU DIRECTION GÉNÉRALE

dans Entreprises Paris. Ecr. 1re lettre à nº 87.930, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHEFS D'ENTREPRISES

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
— CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL — Récemment recyclé contrôle de gestion, conn. canaux distrib., promot. ventes, ét. marché, organ. et adm. Secteurs : revêt., sols industriels, étanchéité, adhésifs et résines.

RECHERCHE : dir. comm. PME, adm. des ventes ou respons. technico-commerciales.

CADRE FEMININ. — 50 ans, expér. direction clinique, conn. gestion et administration collectivités. RECHERCHE : poste gestion de collectivités ou direction de clinique.

COLLABORATRICE DE DIRECTION. — Quadrilingue, lic. anglo-américaine opt. sciences et technique, allemand, espagnol courants. Documentaliste diplômée, parfaite sténo angl., all., expér. confirm. milieux industriels et internationaux.

RECHERCHE : poste à responsabilités, déplacements possibles.

INGENIEUR MECANIQUE-METALLURGIE. — 31 a., espagnol, anglais, expér. B.E., atelier, service après-vente. Responsable investissements, coordination projets techniques et financiers, négociations fournisseurs, sous-traitants.
RECHERCHE : poste à responsabilité équivalente.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES

12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09. Tél. : 280-61-46, POSTE 71.

Jeune Ingénieur II, dynamique, 31 ans, expérience production Bureau Etudes, responsable : coordination des projets techniques, négociation fournisseurs, animation département technico-commercial et S.A.V., cherche poste. Ecrire, nº T 863.571, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR AGRO. INA, 31 A., conn. les product. anim. et leur gestion, ayt assuré responsabil. Importes au sein d'une entrepr., étud. toutes proposit. France et étranger. — DURAND, « Les Frayssades ». - 82300 Caussade.

J. F. 25 a., cult., lic. espagnol, connaiss. angl., ch. sit., référ. tourisme, compagnie aérienne. Téléph. h. b. 990-74-39, 986-69-93.

J. H. 26 a., nat. portugaise, niv. BAC, bonnes connaiss. français, tap. à la machine, ch. emploi stable bureau traduction ou autres, même temps partiel ou à domicile. — Téléph. 834-23-70.

Spécialiste confirmé ét. de marchés tourist. et hôtel. ch. empl. pr mettre au point et réaliser nouvelles formules d'hébergement tourist. rapid. commercialisables. Ecr. nº 2.164, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 31 ans, 6 ans expérience informatique, depuis 2 1/2 ans respons. Salle HB 6058 + TDS, rech. poste à resp. orienté expl. Ecr. nº 2.131, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 22 a., lic. Sc. éco., angl., esp., rech. empl., ét. ttes prop. Ecr. nº 2.158, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE FEMME, diplôme école psycho-prat., expérience recrutement dans Cabinet Conseil, rech. situation de
FONCTION PERSONNEL
Ecr. nº 87.704, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

URGT. H., 38 a., parl. angl., ch. pl. gardien école ou autres, logé, banl. de préf. De 5 à 12 h. Soir Ecr. ANGE PASCO, 15, boul. Victor-Hugo, 92-CLICHY.

Secrétaire aide-comptable ayant 20 ans expérience cherche travail de bureau ou à domicile, dispos. voiture, machine électrique. — Téléphoner 084-40-02, de 9 h. 30 à 13 h. ou après 20 h.

Dessinatrice text. 26 a., format. ENSAIT, 3 a. expér. bonneterie, imprimé, tissage. Libre de suite. Ecr. nº 2.163, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone au **233.44.31**
pour tout renseignement : 233.44.21

TRADUCTEUR D'ARABE
مترجم لغة عربية
expérimenté FRANÇAIS/ARABE/FRANÇAIS ANGLAIS/ARABE
Etudiera toutes propositions Ecr. nº 2.100 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. ch. tr. stén.-dact. 2 demi-jour/sem. Tél. 932-99-92

J. Fme 30 ans, Dpl. FPA Secr. dir. bil. angl. cultivée, bne prés. 6 ans exp. secr. et comptabilité. L. de ste, ch. pl. st. secrét. bilingue ou cpte préf. Paris-Est ou centre. Ecr. nº 89.948 REGIE PRESSE, 85 bis rue Réaumur, Paris-2e qui tr.

J.H. - 25 ans
DIPLOME ECOLE DE COMMERCE IPAG (Institut de préparation à l'administration et à la gestion) cherche EMPLOI COMMERCIAL Région indifférente
Ecr. nº 6.636 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. 26 a. Lib. ste. Dépl. poss.
LIC. DROIT PRIVE
Angl., exp., not. sténodactylo, ayt trav. cab. jurid., ch. situat. préf. avocat cons. ou serv. jurid. comm. (export). Etud. ttes prop. Ecr. nº 2.188 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CHEFS SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES HOMME
33 a. DECS, dynamique, bonne expérience comptabilité, budget, gestion analyse, trésorerie, informatiq. tableau de bord, personnel, offre sa collaboration à P.M.E.
Ecr. nº 64245 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

TECHN. FABR. PUBLICITE
16 ans expérience, rech. emploi similaire ou chef de fabricat publ. ou annonceur.
Téléphoner : 595-35-22 ou écrire M. Fouquet, 22, rue des Sablons, 91240 SAINT-MICHEL-S.-ORGE.

H. 32 ans, marié, maîtrise litt., 10 a. expérience pédag. enseign. animation, personnalité et disponibilité, bonne expression écrite et orale cherche
POSTE RESPONS. RELATIONS HUMAINES
préf. Sud-Est (sect. form. anim. enseig. org. socio-culturel comité d'entrep.). - Accepte période formation. - Libre rapid. Ecr. nº 2.182 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris

DIRECTEUR DE BANQUE
Spécialiste gestion financière, recherche place dans industrie privée, Paris ou banlieue ouest, Directeur Financier.
TÉL. : 487-45-82, pour R.-V.

J. H., 30 a., dipl. SCE, 5 a. service financ., export, angl., esp., cour., bonne not. allem., cherche place respons. financ., bnes relat. banq., Coface, Dree, Dime, étud. proj. contr. négoc., mise en place créd. et formalit. admin. Coface, prét. : 4.500X13. Ecr. nº 2.099, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 25 a., DECS, BTS, certif. sup. jur. et fiscal, certif. sup. gestion, niveau révision, 1 a. prat. + 3 a. stage cab. expert-comptable, ch. pl. cab. ou audit. interne ou cadre direct. financ. Ecr. nº 2.141, « le Monde » Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 25 ans, 4 années d'expér., ch. poste A.T.C. ou simil. sur la France ou l'étranger, avec possibilit. promot. Conditions : voit. fournie, fixe + pourcent. Faire offre, nº 51.971, PA SVP, 37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris.

Secrétaire sténo-dactylo
25 ans B.S.E.C., bonne connais. anglais, cherche poste stable Ecrire No 6635 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

Licence lettres + école secrét. de direction, anglais, bonne présent., 3 ans exp., recherche collaboration ou secrétariat personnel haut niveau. Libre de voyager. — 42.000 F par an. Ecrire nº 89.907, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. t.

Hme 33 a. format. éconon. et comptab., référ. banc., rech. : poste cadre financ. ds entrepr. M. Ralaud, 7, av. Gal-Dodds-12e.

Jeune homme 26 ans. AGREGE DE LETTRES, DIPLOME Sc. Po LIC. EN DROIT ch. situat. jusqu'au 1er août. Tél. 224-49-96, préférence matin.

J. H., 29 a., lib. O.M., DES dr. privé, 3 a. exp. prof. assur., ch. emploi centre secteur actif. Ecr. nº 2.170, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Techn. chim. bioch., BTS, 5 a. exp., rech. sit. ds sect. chimie, bioch., biolog., préférence Paris ou banlieue Ouest. - Ecrire à : nº 7.726, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 30 a., 8 a. Bourse Paris, cherche place banque, organisme financier, région Midi, Pyrénées, Roussillon. — Ecrire sous le nº 2.143, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 24 a., DES géogr., M.A. (Toronto), bil. angl., esp. moyen, informat. (Fortran IV), dactylo, exp. enseign. univers., attachée presse, esprit init., respons., ch. poste ayt rapp. av. aménagem. du territoire ou presse, France, étranger. — M. - F. DONDEL, 55, allée Henri-Barbusse, 93320 Pavillons-sous-Bois. Téléphoner dans la journée au : 277-59-40.

J. H., 20 a., dés. O.M. et titul. d'un DUT de gestion option personnel, ch. emploi correspond., région indifférente, dans entreprise dynamique. — Ecrire à : nº 2.169, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

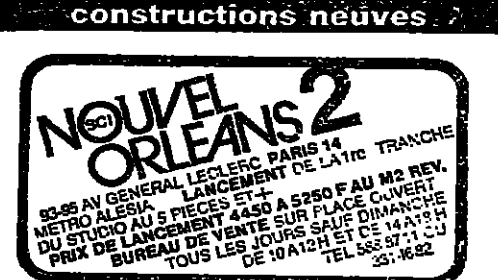
J. H., 26 a., 4 a. expér. banc., SPECIAL IMPORT - EXPORT, expér. des contacts commerc., cherche situation en ALGERIE. Ecrire DE RIVOYRE, 11, rue des Augustins. — 69001 LYON.

TECHNICO-COMMERCIAL CADRE, 43 ANS EXPERIENCE B.E. (Dessin Et. 2), machines de conditionnement et emballage (montage et mise au point), service après vente, connaiss. mécanique générale, électricité, air comprimé, cherche situation REGION PARIS. Accepte déplacements. Ecrire, nº 64.185, à Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

J. F. 26 a., maîtr. rech. bioch., expér. 2 a. labor., 1 a. assist. physique végétale, anglais, étudierait toutes propositions labor. France et étranger. - Ecrire à : nº 2.151, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier exclusivités

constructions neuves



TROCADERO
Aux abords des jardins, dans une rue de caractère provincial, au grand calme 6-8, RUE CHARDIN
RESTE :
— Deux beaux 3 pièces, 70 m2 ;
— Un 3 pièces et jardin.
PRIX FERMES DE 1974.
Livraison 1er trimestre 75.
Appartement témoin, vente sur place, 14-19 h. (sauf dimanche).
Tél. : 527-33-28 et 622-16-02.

15e PRES METRO
PETIT IMMEUBLE STANDING
Reste **3 STUDIOS**
Livrables immédiatement
IGE 11, rue de Téhéran 924-75-16 ou 08-02

locations non meublées

Offre

DEFENSE - « TOUR 2000 » : Studio et 2 P. av. park. niv. 5. tt conft. cuisine équipée, beau balcon, 900 F et 1 700 F C. C. Tél. : 204-15-11, heures bureau.

BOULOGNE - GD STDG NEUFS Jamais habités, 2 et 3 Pièces, TT CFT, PARK., ch. c. pos. TEL. De 1.200 à 1.500 francs. L'IMMOBILIERE - LAF. 18-78.

COURBEVOIE NEUF 6 PCES, 2 bains. GARAGE, TEL. 2.500 F - MAC. 42-77.

appartements vente

Paris

Ve, Monge, Ecoles, ODE. 95-10. Vue jardins et Notre-Dame. Duplex. 4 P., ref. nf, tél., 80 m2.

QUAI D'ORSAY (même)

Splend. Imm. P. de T., appt de prestige, 300 m2 + dép. 734-23-75.

CARDINAL-LEMOINE - PANTHEON, ODE. 95-10, Grenier, 50 m2, soleil, à aménager.

CAMPO-FORMIO. Bel immeuble, 4 P. princ., cuis., bns, 80 m2, tt confort : 260.000 F. SEG. 55-31.

Bd LEFEBVRE, pr., imm. stdg, bel appt 4 P., tt cft, vue dégag. Sud. : 380.000 F. — SEG. 55-31.

EXCELL. PLACEM. IMMOBIL. STUDIO, tout confort, vraie cuisine, bel immeuble, chff. cal. PRIX TR. INTERESS. Crédit possible. Propriétaire. 504-36-55.

2e - PLEIN CENTRE - PROXIMITE BOURSE ET P.-ROYAL 15 STUDIOS ET 2 PIECES avec mezzanine, restauration de caractère, grand confort assurant un placement de qualité. LE PROPRIETAIRE - GIRPA. TEL. : 325-56-78 + 25-25.

FELIX-FAURE
Imm. rav., 2 pces, cuis., w.-c., poss. bns, 45 m2 env., 3e étage. Px : 129.000 F - Tél. : 567-75-80.

MIRABEAU - STUDIO
S./BERGE DE LA SEINE CACHET EXCEPT., kitch., bns. 160.000 F - Téléph. : 704-88-18.

PORTE MAILLOT
APPART. GDE CLASSE
260 m2. Très belles réceptions. PARF. ETAT. 3 salles de bains, 2 chambres service. LUMINEUX. 1.600.000 F - Téléph. : 704-88-18.

14e Près PARC MONTSOURIS Imm. 69. Gd living + 3 ch., 154 m2 + Terrasse av. chb. 90 m2 + studio serv. + 2 boxes. Prix except. 700.000 F. - 522-13-09.

Région parisienne

SEVRES, Part. vend DUPLEX EXCEPT. terrasse Im. nf. touch. bois Faus. Repos. Vue impren. 7 p. + Salon d'été + Solarium (très vaste) + jard. + 2 chemin. 4 sanit. 1 M. Tél. h. de bur. : 292-10-66.

Province

A vdre studio, Cannes, Marina. 783-75-34, toutes les après-midi.

appartem. achat

Urgt, rech. gds appts, 7e, 8e, 16e, 17e. KIJOXSON LAB. 13-09.

bureaux

PL. SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
ds imm. bureaux gd standing, climatisat., téléph., serv. télex, salle de conférences, parking de 1 à 3 p. - Téléph. : 522-32-20.

200 F le m2 ANNUEL
LEDRU-ROLLIN (près METRO)
900 M2 Immeuble commercial Entièrement libre
A louer sans pas-de-porte Bail 9 ans. Ecrire à nº 70.132, I.P.F. - 72, rue de Pisty (8e)

locaux commerciaux

URGT. Rech. pr plact LOCAL CCIAL même occupé, avec petit appt. Faire offres à : 522-13-09.

Fg ST-MARTIN, Me Stalingrad **200** m2 au sol + cour. Park. entrepôt et 3 burx. chauff. Tél. En ppté. NADE : 887-87-34.

domaines

Près de Carcassonne, dans site agréable, vends domaine agricole 120 ha, seul tenant, bordé par 2 rivières, dont 86 ha cultivables en polycultures, surplus bois et chasse, avec bâtiment ferme (18e siècle), 2 élevages porcins modernes, complets et matériel. Possibilité de crédit important. 16156 Havas, B.P. 32, 11000 CARCASSONNE.

locations meublées

Offre

CHARLES-FLOQUET Nº 44
5e étage Tt cft. Salon, s.-à-m. 2 chbres. Tél. 2.500 F ch. cpr. s/place MARDI de 13 à 16 h. ou FORGET 924-94-37

locations non meublées

Offre

BOULOGNE Me Billancourt. 4 pièces. - Neuf. 88 m2. Tt conft. Balcon. Garage. 1.750 F ch. compr. ELY. 69-36.

5e Im. nf. Stud. et chbres, tt conft. 560 à 850 F. 337-69-59.

8e 220 m2. Tél. poss. Profess. Bail 6 ans. 3.500 F C.C. Vis. mardi de 14 h. 30 à 15 h. 30 64, rue de COURCELLES, 1er ét.
COURTOIS ANJ. 21-39 ANJ. 49-85

VIe, 7 pces tt cft ref. neuf poss. professionnel. 4.800 F + charges. — AMP. 17-47

immeubles

BD RICHARD-LENOIR ET VOLTAIRE (près) 2 CORPS bâtim., 363 m2 bâtis, toiture et ravalement neufs : 44 LOGTS et 3 BOUTIQUES Rapp. 140.000 F env. Prix : 1.800.000 F. SEGONDI, 4, r. de CLICHY (9e). 874-88-45.

locaux commerciaux

PARIS-12e, cède bail commercial pour commerces toutes branches, matériels électriques et électroniques. Tél. : 346-51-91 26, rue Taine, PARIS-12e.

bureaux

Av. des Champs-Elysées, 32 m2 (2 bureaux). Tél. Bail 3, 6, 9. Prix intéressant. Tél. : 225-31-00.

NEUILLY
Ppiaire loue 1 ou plus bureaux Immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

MUETTE SOL. 39-10 (mat.) pel. Im., 10 burx. cess. bail. 265.000.

CLICHY, pte POUCHET, grand standing, 210 m2, 8 gds burx, réception, archives, 5 tél., 8.000 F par mois. Téléphone : 878-09-47.

TROCADERO Sté propriétaire loue 2.000 m2 divisibles, 65 burx/ 4 ét., 15 lig. tél. utilisable imméd. sans travx. Loyer très intéress. Interm. s'abstenir 727-52-84.

PONTHIEU
BEAUX BUREAUX 200 m2
Tél. : 250-37-04.

8e - 9e - 10e - NEUILLY, etc... 1 à 50 BURX ss pas-de-pte. MAILLOT - 293-45-55 522-19-10.

fonds de commerce

Urgent cause santé vends RELAIS ROUTIER avec parking bien situé sur route nationale grosse clientèle, affaire saine. VIDAL relais routier Croix de Cartels Saint-Martin-du-Bosc LODEVE 34700

A VENDRE
avec ou sans les murs IMPORTANTE AFFAIRE DE GROS MATERIEL ELECTRO-MENAGER
Grandes marques. Situation à 200 km de Paris. Ecr. à CANET 8492, 62, r. Richelieu Paris-2e q.t.

VICTOR-HUGO. BEAU RESTAURANT MODERNE excellent état, en S.A., 80 places. Belle terrasse. Poss. logemt. Facilités. 637-94-18 le matin.

NICE vends double emploi commerce gros articles fumeurs. Ecrire HAVAS, NICE 0854

Champs-Elysées, une Boutique entièr. amén. Bail à céder Tél. 720-19-58, poste 306

appartements vente

Placement-pierre au soleil. Revenu indexé net d'impôts. Une plus-value constante. Et... résidence secondaire.

Devenez propriétaire, dans un immeuble terminé, d'un studio ou d'un appartement, que vous aurez le droit d'occuper gratuitement UN MOIS par an. STUDIO à partir de 60 000 f

▶ sécurité de l'achat. 100 %
Fonds transférés par Banque agréée
▶ plus-value exceptionnelle
le meilleur placement-pierre actuel
▶ revenu locatif 9,50 %
garanti PAR CONTRAT et réindexé
▶ impôts et charges 0
en FRANCE comme en ESPAGNE

l'immobilière friedland
(département Etranger)
41, Av. Friedland
75008 PARIS
Tél. : 225.93.69

PARIS – 2 heures – 1 heure 20 – Baléares – Costa del Sol

Paris

13e près FACULTE à vendre ds bel imm. 2 appts de 4-5 p., cuis. bns tt cft 1er et 2e étage, 105 et 117 m2. — WAG. 96-17 poste 42

12, Rue VAVIN, 2 appartements de 63 m2, 3e et 4e ét. Libre en mars et juin 1975. (Poss. duplex). Vis. mardi et jeudi de 14 à 16 h. S. rdez-vs à prendre chez ppiaire. 337-88-14 et 15.

SAINT-HONORE D'EYLAU Imm. stand. p. de taille 1930 5e étage, ascenseur-descenseur appt 6 pces + dépend. : 205 m2 + chambre de service et box très bonne disposition, calme, soleil. — Tél. : EUR. 05-55.

FOCH style Rive gauche réception + 2-3 chbres 200 m2 — 577-68-10 matin

Placem. except. Studs et 2 p. à part. de 55.000 — 227-19-75.

19e BORD DU CANAL (futur bac de plaisance)
Dans 2 petits imm. restaurés 30 STUDIOS tout confort Gestion et location assurant Un rapport de premier ordre avec importante rentabilité
Le PROPRIETAIRE : GIRPA 325-25-25 + 56-78

PLACE PALAIS-BOURBON imm. gde classe, magn. récept. + 4 chb. lux. décor moderne DE VILERS — 525-68-00

RUE DE L'ECHIQUIER 37 studios grand confort, asc. HAUTE RENTABILITE Le propriétaire — DID. 97-23

Me BONNE-NOUVELLE 38 studios. confort. ascenseur. IDEAL POUR PLACEMENT Le propriétaire : DID. 97-23.

15e, Part. vd lux. 2 p. + Park. Tél. : 504-22-02.

ANGLE BD EXELMANS QUAI L.-BLERIOT
Ds imm. faç. p. de t. 4e étage s/rue et cour, ascenseur payé
4 PIECES (Double living + 2 chbres), tt cft.
REFAIT NEUF
PRIX 395.000 F
S/pl. mardi, mercredi, 14-19 h :
3, rue FANTIN-LATOUR ou BAL. 23-83

16e AVEN. RODIN - 192 m2. Bel appart. Séjour double, s. à m., 4 chbres, 2 s. bains, 2 chbres service. — 567-22-88.

ALMA ETAGE ELEVE Réc. 1-0 m2 + stud. serv. Park. URGENT. 1.050.000 F. — 553-02-19.

XXe Sur place pittoresque Imm. ref. neuf. STUDIO - 2 P. Jardt. Excel. placement. 522-62-14

ILE SAINT-LOUIS VUE SUR SEINE
146 m2. - Immeuble classé. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

FACE LUXEMBOURG
Ds hôtel XVIIe grande classe, 2 appts 125 et 200m2, gde récept. boiseries, tout conft, asc. privé. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

SEGONDI - 874-06-45.

16e - AV. VICTOR-HUGO
Ds imm. stdg. très bel appart., 9 P.P., plus sanit., 390 m2. IDEAL PROFESS. LIBERALE Visite mardi de 14 à 17 h. : 53, AV. VICTOR-HUGO.

NEUF - STANDING
Tout confort, asc., ch. central, v.-o., moq., park., balcon.

MARCADET,	2 P.,	140.000 F.
ST-FARGEAU,	2 P.,	195.000 F.
DAUMESNIL,	2 P.,	200 000 F.
GAMBETTA,	3 P.,	240.000 F.
DAUMESNIL,	3 P.,	245.000 F.
ST-FARGEAU,	4 P.,	270.000 F.
PL. D'ITALIE,	4 P.,	370.000 F.

Crédit ass. par nos soins.
345-55-10

EXCEPTIONNEL
7e - AV. DE SEGUR
— Dernier étage, 4 p., 116 m2,
— Chbre de serv., box, 2 park.
990.000 F.
S.E.R.U. - 336-35-50.

BUTTES-CHAUMONT
METRO BOTZARIS
Bel APPT nf. 5 p., 111 m2 + balc. 358.000 F + parkings. 924-83-96 - 924-36-67.

LUXEMBOURG - Unique
Grand standing. 6e étage 225 m2 + 2 chambres service. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

Région parisienne

BOULOGNE BOIS
3 Pièces cuis. entr. W.-C. bns Chff. Central impecc. bel imm. O.R.P.I. 825-60-40

LEVALLOIS près Métro B. 5 p. 108 m2. 2e asc. s/verd. Im. récl. ALGRAIN 225-00-59 — 09-54

NEUILLY SABLONS
grand 4 pces, 2 bs, parfait état calme, confort, chambre-service Mardi de 14 heures à 17 h. 30 6, RUE DEVES — BAG. 97-91

GENTILLY CITE UNIVERSITAIRE
Immeuble brique et pierre
2 P. 32 m2 environ. - Entrée, coin-cuisine, s. de bns, w.-c., chauff. central imm. Très clair. 6 étage sur rue. Ascens.
EXCELLENT PLACEMENT
85.000 F. — Tél. : 755-85-30.

échanges

15e 2 PIECES TT CONFORT Asc. Sur piard. Imm. 1958 Ville de Paris. Petit loyer contre 4 PIECES CONFORT Rive gauche Paris. Catégorie 2 A s'abstenir. - 250-75-43.

appartem. achat

Pour Personnels Sociétés rech. STUDIOS et APPTS Paris, Boulogne, Neuilly. LAGRANGE. 265-53-94

Dispose paiement compt., ach. urgent 1 à 2 pièces Paris. Ecr. LAGACHE, 16, av. Dame-Blanche, 94-Fontenay-sous-Bois.

Ach. urgt, rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e 1 à 3 pièces, paiement compt. chez notaire. Tél. 873-23-55

constructions neuves

COURBEVOIE
STUDIOS 109 000
parking compris
Habitables mars 75
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69

XVe RUE G.-PITARD

Chambres	91 500
2 pièces	185 000
3 pièces	271 000

Habitables 1er trim. 75
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69

IXe RUE DU DELTA
STUDIOS 135 000
Habitables 1er trim. 75
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69

propriétés

35 KM OUEST. Agréable mais. Liv. 50 m2. 5 chbres, 2 s. bns, tt conft, dépendanc. Jardin clos 2.400 m2. **LARGIER** 32, bd Malesherbes. ANJ. 18-83.

terrains

A vendre : terr. constructible (certif. d'urbanisme à l'appui) 8.500 m2 - Eygalières - pied Alpilles, entière. viabilisé (eau, él.). V. panoram. Impr. : Ceven, Montagnette, v. village, Dentelles, mont Mirail, mont Ventoux, plat. Vaucluse, Luberon. Tél. ou écrire Agence Fontrier-Mérindol 84.360 Lauris (95-91-23) ou BOISSEL, 48, bd Beaumarchais 75011 PARIS. Téléphone : 805-35-19.

VAUCRESSON Ultra résidentiel
Vue imprenable. Magnif. terrain 1.400 m2, faç. 30 m, viab. KATZ, place gare, Garches, 970-33-32.

villas

MONTGERON résid. B. villa pl. pied en L. 9 p. lux. aménag. s/sol salle jeux. jdin 2300 m2 ALGRAIN 285-00-59 - 09-54

450.000 F. Part. vd à part. cse dép. Prov., villa 5 p., ch. de bonne, ss/sols, dép., tél., chauf. centr. Etat neuf., jdin 1.000 m2 aménag., clos de murs, calme. Banl. Est, à 10 min. métro, park. Gallieni par autor. A-3. R.E.R. fin 75 sera à 5 min. à pied. Tél. 935-08-26, seul. pr vis. intéressée.

ANTONY VILLA NEUVE
165 m2 surface utile
Prix 422.180 F
chauffage électrique intégré
cheminée dans salon
jardin, garage, parking
Renseignements et rendez-vous tél. heures bureau 527-11-74 224-12-65 — 350-33-31

viagers

Vendez aux meill. conditions FONCIAL, 36 ans de références 19, bd Malesherbes. T. 266-32-35.

La région parisienne

LA CAPITALE DANS LES PLATRES ET LE BÉTON

BOULEVARD DE CLICHY

Le palace chasse le cinéma

UN nouveau projet immobilier est mis au point pour combler le vide laissé par le Gaumont-Palace, boulevard de Clichy (dix-huitième arrondissement), à l'angle des rues Caulaincourt et Forest. On envisage la construction d'un ensemble hôtelier. Les travaux pourraient commencer en mars prochain et être achevés en 1978.

La démolition de ce qui fut la plus grande salle de cinéma d'Europe — le Gaumont-Palace — commença à la fin de l'année 1972. Une telle initiative ne fit pas l'unanimité et les conseillers de Paris communistes demandèrent que l'on transforme l'édifice en un centre socio-culturel, « *pour l'organisation de spectacles, d'expositions, de colloques, de congrès et de rassemblements* ». Le préfet de Paris répondit le 23 février 1972 que la construction d'un ensemble hôtelier et « *la diversité des installations envisagées ne seraient pas incompatibles avec la vocation d'un quartier destiné à l'habitation mais dont l'animation revêt un caractère particulièrement affirmé aux abords de la place Clichy* ».

Une première demande de permis de construire est déposée par Ommium de construction et de financement (OCEFI) qui propose un bâtiment de douze étages sur rez-de-chaussée et sept niveaux en sous-sol. Trop massif, ce projet est modifié à la demande de l'administration. Dans le nouveau projet, l'hôtel aura neuf étages seulement et comprendra six cents chambres. Au rez-de-chaussée, une galerie marchande de 7 300 mètres carrés sera créée, ainsi que, sur deux niveaux sous-sol, un parking de trois cents places. Les deux petites salles de cinéma prévues initialement sont *abandonnées*.

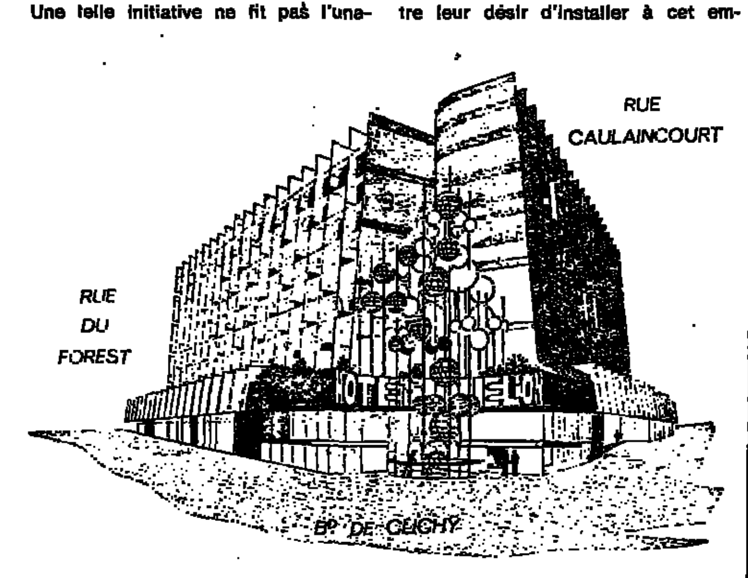
Boulevard de Clichy, les constructeurs voulaient élever un mur-pignon aveugle. Mais le 8 novembre 1972, la commission des sites demande qu'il soit « animé ». Les architectes ont donc imaginé des « mobiles » lumineux et colorés. Le 19 décembre, cette commission approuve la construction prévue à l'emplacement du Gaumont, et le 8 août 1973 le promoteur obtient le permis de construire, renouvelé un an plus tard.

Nouveau rebondissement au mois d'avril 1974, les P.T.T. font connaître leur désir d'installer à cet emplacement un central téléphonique de deux cent mille lignes. Le promoteur réexamine son projet et prévoit d'affecter aux télécommunications 19 000 mètres carrés hors-œuvre. Il propose d'aménager le central en sous-sol sur deux niveaux, et 500 mètres carrés de bureaux au rez-de-chaussée. Cette proposition, ainsi que celle du prix de la location, est soumise aux P.T.T. en juillet 1974. Cette administration devrait faire connaître son avis à la fin du mois de janvier 1975.

Aujourd'hui, le promoteur termine avec une chaîne d'hôtels suisse le montage financier de l'opération. Pour l'OCEFI, les travaux devraient commencer au mois de mars pour se terminer en 1978. Le central téléphonique serait totalement opérationnel deux ans plus tard.

A la limite de Montmartre, non *loin de l'autoroute du Nord*, cet hôtel « trois étoiles de luxe » est, commercialement, bien situé. Mais il n'est pas évident pour les riverains qu'un tel volume, rappelant celui du Gaumont, s'intègre à la vie d'un quartier qui n'a pas totalement oublié qu'avec lui, il n'y a pas si longtemps, commençait la bohème, installée un peu plus haut, sur la Butte...

JEAN PERRIN.



Un train de retard à la gare d'Orsay

IL est 6 heures 25 à la gare d'Orsay. Lumière grise sous la verrière, dalles disjointes, horloge immobile : sous la poussière, le grand navire attend qu'on s'occupe de le débarbouiller, d'y faire entrer de nouvelles foules. Au sous-sol, des trains de banlieue arrivent et partent. Discrètement. Le bruit de leurs mouvements n'emplit même pas la tranquille carcasse.

Les lumignons que la Compagnie Renaud-Barrault a accrochés à l'une des marquises, sur le trottoir, montrent qu'un petit bout d'Orsay vit. Au théâtre, chapiteau surmonté de deux drapeaux, à l'extrémité de la grande nef, on joue « Harold et Maude » et « Oh ! les beaux jours ! ». Jean-Louis Barrault s'équipe et s'installe. Il protestait, l'autre jour, contre l'attitude du Conseil de Paris qui a refusé de garantir l'emprunt qu'il doit contracter. Mais il sait qu'il ne sera pas chassé demain.

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a, certes, réinscrit parmi les ambitions de ses services un projet que son prédécesseur, M. Alain Peyrefitte, avait pensé un moment abandonner : installer dans le palais d'Orsay un musée du dix-neuvième siècle. Mais il faudra des années avant que les travaux commencent.

Les commissaires-priseurs s'apprêtent d'ailleurs à rejoindre Jean-Louis Barrault. En accord avec le secrétariat d'Etat à la culture, la S.N.C.F., toujours propriétaire des lieux, leur a accordé une concession de trois ans. Ils attendront dans des locaux qui donnent sur la rue de Lille la reconstruction de l'hôtel Drouot. Un dossier qui, lui aussi, prend du retard, M. Guy ayant refusé le projet de reconstruction qui lui était soumis (« le Monde » du 9 janvier). Autre « occupant précaire », la Caisse des dépôts qui gare, en voisine, ses voitures dans le grand hall.

Enfin, quelques bureaux vont être aménagés dans l'hôtel : pour M. O'Byrne de l'équipe du Centre Beaubourg, qui est chargé de l'étude de programmation du Musée ; pour l'architecte Ricardo Bofill, qui prépare le Festival d'architecture de l'automne 1975.

Négociations avec la S.N.C.F.

Depuis deux ans, les négociations avec la S.N.C.F. n'ont pas beaucoup avancé. La Société nationale avait lancé à l'époque le chiffre de 50 à 60 millions de francs pour le prix de cet ensemble — la gare et l'hôtel — si merveilleusement situé. Le service des domaines n'a pas encore fait son estimation.

Le secrétariat d'Etat à la culture a mis un peu d'argent de côté dans son budget pour faire face à un début d'acquisition. Mais la procédure est longue et rien ne dit qu'elle aboutira cette année. En tout état de cause, les travaux ne pourront pas commencer avant que l'Etat soit propriétaire, et il a déjà été prévu d'étaler les paiements sur deux ou trois ans... On fera Orsay un jour, mais quand ?

L'idée est de présenter, à Orsay, l'art du dix-neuvième siècle. Le musée de l'impressionnisme éclate au Jeu de Paume, qu'il faut de plus libérer pour la donation Walter. Tout l'art moderne n'ira pas à Beaubourg : le début du siècle s'accroche plus au précédent qu'il n'annonce l'art moderne... Pour faire du palais d'Orsay un musée, on utilisera les grands salons de l'hôtel et on transformera les étages. Pas question, en revanche, de tronçonner la grande nef (28 mètres de haut, 150 mètres de long), de combler ce vide magnifique. Enfin, des bureaux administratifs pourraient être aménagés, côté rue de Lille. La direction des Musées, actuellement installée au Louvre, y déménagerait volontiers.

Un projet aussi gigantesque, la dimension des lieux, et les devis de travaux, pour un ministère qui n'est pas riche et qui termine Beaubourg... Il sera encore longtemps 6 h. 25 à la gare d'Orsay.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

SOUS LE CARREAU DES HALLES

Le R.E.R. au bout du tunnel

LA machine Robbins qui fore les tunnels du métro express régional entre la gare de Lyon et le Châtelet atteindra ce lundi 13 janvier, avec quatre mois d'avance, la station, située à l'angle de la rue des Innocents et de la rue des Halles. La construction de ces 5 100 mètres de tunnel, qui avait commencé en avril 1973, a été plus rapide que prévue. Certains jours la machine Robbins a pu creuser presque 37 mètres.

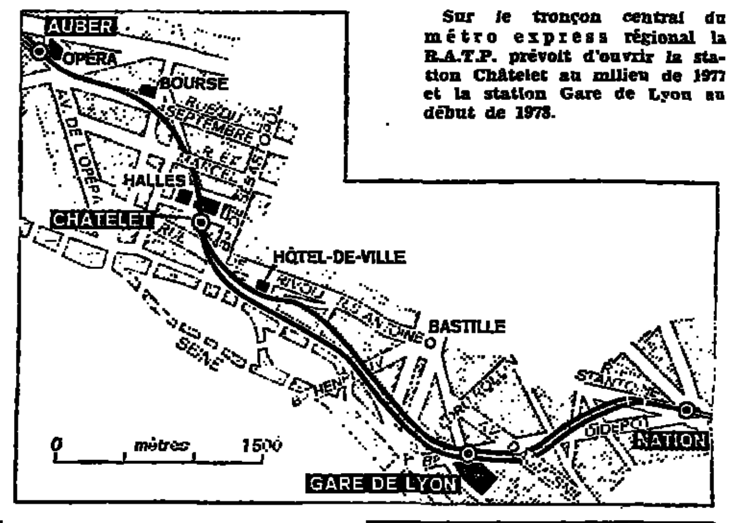
Maintenant que le gros œuvre des tunnels est terminé, l'aménagement et la construction des stations Châtelet et Gare de Lyon vont continuer jusqu'au milieu de l'année 1977, époque à laquelle la RATP ouvrira la station Châtelet. La station Gare de Lyon ouvrira ses portes au début 1978. Au cours du dernier semestre de 1977, les trains circuleront donc entre Nation et Châtelet sans desservir la Gare de Lyon.

C'est 1 milliard 300 millions de francs que devra débourser la collectivité publique pour ce tronçon du métro express. Des subventions de l'Etat et des collectivités locales ont, en effet, entièrement financé le projet. La RATP n'a pas eu à puiser dans son propre budget.

A ses débuts, le financement avait soulevé quelques difficultés. Un rapport de la commission de vérification des comptes des entreprises publiques avait fait état d'un dépassement des coûts prévisionnels. Le ministère des transports avait alors souligné que les modifications intervenues dans le projet entre les années 1960 et 1964 étaient la cause de cette augmentation de 56 %.

Des difficultés techniques et la nature du terrain avaient d'autre part obligé à modifier le budget initial.

La RATP souligne qu'aucun dépassement de prix n'est intervenu au cours de la construction. Si une « rallonge » de 100 millions de francs lui a été accordée, c'est pour couvrir le financement d'une modification intervenue au projet initial : le nombre de voies à la station Châtelet a été porté de deux à sept pour préparer notamment l'interconnexion avec le réseau de la S.N.C.F. — M.-C. R.



Sur le tronçon central du métro express régional la R.A.T.P. prévoit d'ouvrir la station Châtelet au milieu de 1977 et la station Gare de Lyon au début de 1978.

Vercingétorix dans le changement

LES 14 et 16 janvier, deux commissions mixtes (composées de représentants de la Ville et de l'Etat) doivent se réunir à l'Hôtel de Ville, l'une pour s'intéresser à l'urbanisme et l'environnement, l'autre pour s'interroger sur l'automobile et la Cité. Elles devront essayer de traduire dans les faits les orientations définies dans la lettre adressée le 25 septembre dernier par M. Valéry Giscard d'Estaing à M. Jacques Chirac : dans la capitale, ralentissement de la construction de bureaux, préférence donnée à la « restauration » ou la « rénovation » et aux avenues plutôt qu'aux autoroutes, développement des espaces verts...

Une question très actuelle que devront examiner les commissions est celle du sort réservé au projet de voie autoroutière Vercingétorix devant relier Montparnasse à la porte de Vanves et à l'autoroute A-10. Peut-on lui donner suite aujourd'hui ?

De plus, la construction de cette voie est liée à la rénovation du secteur Guilleminot (quatorzième arrondissement).

La radiale Vercingétorix ne semble pas abandonnée par l'administration puisqu'un crédit de 35 millions de francs figure au budget de la Ville pour l'année 1975, au titre des acquisitions foncières. M. Raoul Rudeau, directeur général de l'aménagement urbain, a déclaré à ce propos devant le Conseil de Paris : « Cette voie sera couverte sur la plus grande partie de son parcours par des dalles avec jardins, de telle sorte qu'il y ait le moins de nuisances possible pour les immeubles riverains. »

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

Essonne

L'HEURE DES DEUX-ROUES

ON compte en France dix-huit millions de deux-roues, mais seulement 0,35 % du réseau routier leur est réservé. En zone urbaine, 32 % des accidentés de la circulation sont des usagers des deux-roues. Devant ces chiffres et pour répondre aux récentes directives du ministre de l'Equipement le conseil général de l'Essonne devait décider d'aménager dans le département des pistes cyclabes.

Les études menées concernent la vallée de l'Yerres (29 kilomètres) et la vallée de la Bièvre (22 kilomètres). Ces sites ont de nombreux atouts : population jeune, zone résidentielle, « taches » vertes de la forêt de Sénart et du bois de la Grange. Les pistes larges de 3 mètres doivent desservir à la fois les espaces verts et les équipements (C.E.S., commerces), améliorer les liaisons avec les gares S.N.C.F. Coût de l'opération : 150 000 F au kilomètre.

Paris

MAL AUX YEUX MAL AUX OREILLES

A propos de l'extension du stationnement payant dans Paris : aurions-nous perdu à tel point la sensibilité à notre ville que nous acceptions sans la moindre protestation de voir ses trottoirs se hérisser, les uns après les autres, de piquets métalliques armés de compteurs, aussi blessants pour la vue que malcommodes pour les piétons ?

Quel gâchis esthétique, quelle agressivité contre les personnes qui ont mauvaise vue ou qui sont aveugles et doivent zigzaguer entre les pieux plantés pour empêcher les voitures de stationner sur les trottoirs larges, et ces intrus de ferraille. Ne pourrait-on trouver des solutions moins déplaisantes ?

Pourquoi, d'autre part, le ministère de l'équipement autorise-t-il la fabrication et la mise en vente de cyclomoteurs ou motos équipés d'échappements très étroits et trop bruyants de ce fait. Il existe même des modèles vendus avec amplificateur de bruit et contre lesquels nos policiers sont désarmés, d'après ce que m'en a dit un officier responsable de la voie publique. Quand ces engins auront proliféré en si grand nombre que nos villes et nos villages seront assourdis de leur tapage, ce qui est déjà le cas dans la banlieue où nous vivons, le mal sera irréparable. Comment comprendre qu'on favorise l'augmentation du bruit dans le même temps qu'on cherche à le réduire ?

Mme SIMANOT (*Clamart*).

Hauts-de-Seine

LES ANCIENS DANS LE MÉTRO

DANS les Hauts-de-Seine les personnes âgées bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité peuvent depuis mai 1973 bénéficier d'une réduction de 50 % sur les tarifs du métro. Cinq mille cinq cents demandes de tarifs réduits ont été présentées alors que l'on estimait que dix-neuf mille personnes pourraient en bénéficier. Aussi le conseil général a-t-il décidé d'accorder cette réduction sur le réseau de la R.A.T.P. et sur celui de la S.N.C.F. à tous les plus de soixante-cinq ans non assujettis à l'impôt sur le revenu.

Une expérience qui montre que l'on pourrait, sans engagement financier ruineux, étendre encore plus largement qu'aujourd'hui les réductions de tarifs ou la gratuité de transport aux personnes âgées qui, hélas ! ne peuvent toutes en profiter.

Seine-Saint-Denis

DES ARBRES SUR LES CARRIÈRES

IL existe, dans la Seine-Saint-Denis, de nombreuses carrières de gypse dont l'exploitation a été abandonnée et qui, même remblayées, ne peuvent supporter des constructions de quelque importance ou des voies à grande circulation.

Le département voudrait que ces terrains soient transformés en espaces verts, ouverts au public et réservés aux piétons. Pour cela il est prévu que le département ou les communes les acquièrent et les consolident, s'il y a lieu, avant de les aménager.

Seine-et-Marne

RETARD A MELUN-SÉNART

« *IL est exact qu'un retard est enregistré à ce jour en matière de créations d'emplois dans la ville nouvelle de Melun-Sénart* », répond dans le *Journal officiel* du 28 décembre, le ministre de l'équipement à M. Roger Combrisson, député (communiste) de l'Essonne, qui s'inquiète d'une telle situation.

Le ministre explique cette lenteur par les acquisitions foncières et par les procédures inhérentes à la création de zones industrielles : par des délais de mise en place de l'établissement public de la ville nouvelle, qui n'a vu le jour qu'en 1974, et aussi par la crédibilité encore faible de Melun-Sénart.

Le besoin d'emplois locaux des onze mille habitants nouveaux de Melun-Sénart est évalué à deux mille sept cents environ. Les projets d'implantation représentent un potentiel de deux mille huit cents emplois. Il apparaît que certaines entreprises hésitent à se décentraliser dans la ville nouvelle de peur de manquer de personnel.

Val-de-Marne

TROIS KILOMÈTRES D'AUTOROUTE

UN tronçon de 3 kilomètres, reliant le pont de Charenton à la porte de Bercy, sera inauguré en février 1975. C'est de la porte de Bercy que partira l'autoroute de l'Est (A-4), qui va joindre avant le 31 décembre 1976 Paris à Metz.

Val-d'Oise

IL Y A TROIS ANS ARGENTEUIL

IL y a trois ans, une explosion de gaz secouait la tour B d'Argenteuil (Val-d'Oise). Il y avait vingt-cinq victimes. En août 1972 les experts ont publié leur rapport, les conclusions de l'enquête parallèle demandée par le ministère de l'industrie au corps des mines ont été rédigées en décembre 1973. Au printemps dernier quatre personnes ont été inculpées d'homicide involontaire. Mais trois ans après l'explosion « l'affaire » n'est toujours pas passée en justice.

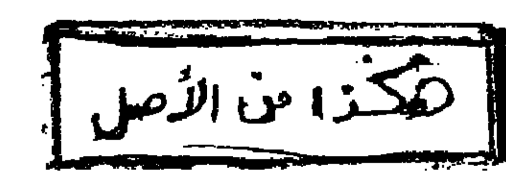
Le juge d'instruction qui en était chargé à l'origine a été muté ; son successeur est décédé. Un troisième juge a aujourd'hui le dossier en main. Les locataires de la tour B ont, lors d'une entrevue au ministère de la justice, reçu l'assurance que tout serait fait pour activer la procédure. Ils commencent à s'impatienter.

Yvelines

CONSEILLERS GÉNÉRAUX EN HERBE

SURPRIS du peu de connaissances des élèves sur l'instruction civique, les conseillers généraux des Yvelines ont décidé d'entreprendre pendant un mois une grande campagne d'information dans toutes les écoles du département.

Autour du 20 janvier, l'assemblée départementale se réunira en séance publique et invitera les élèves d'une classe de secondaire à tenir le rôle des conseillers généraux et à débattre d'un grand dossier d'actualité. Pour la circonstance les élus occuperont les bancs du public.



EQUIPEMENT ET RÉGIONS

URBANISME

Une lettre du président de la République au premier ministre

« La région parisienne doit disposer dans les meilleurs délais d'une charte d'aménagement »

M. Valéry Giscard d'Estaing a le 8 janvier adressé à M. Jacques Chirac, premier ministre, la lettre suivante, dont on a eu connaissance ce lundi :

« La politique menée au cours des dernières années en matière d'aménagement du territoire a permis un certain rééquilibrage entre la croissance de l'ensemble du territoire français et celle de la région parisienne. Dans le même temps, ont été définis et progressivement mis en œuvre les principes d'un développement organisé de l'agglomération parisienne. Il m'apparait à présent nécessaire de renforcer et de préciser cette action, en la subordonnant, plus nettement encore que par le passé, à l'objectif prioritaire que constitue, à mes yeux, l'amélioration des conditions de la vie urbaine. Aussi, dans l'esprit de ma lettre du 17 septembre 1974 concernant Paris, je vous demande de procéder à un réexamen de la politique d'aménagement de la région parisienne. Ce réexamen devrait lui-même s'insérer dans une réflexion plus générale sur le Bassin parisien.

Maîtriser la croissance

» Ces travaux devront, à mon sens, répondre aux orientations suivantes :

» — La région parisienne doit disposer, dans les meilleurs délais, d'une charte d'aménagement, connue de tous. Il convient, en conséquence, que le gouvernement fasse mettre à jour le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de cette région, en vue de l'approuver après la consultation des assemblées régionales et départementales.

» Une meilleure maîtrise de la croissance urbaine dans la couronne de l'agglomération parisienne implique l'élaboration d'un programme d'action précis, intéressant la banlieue d'une part, les villes nouvelles d'autre part :

» En banlieue, l'objectif sera d'éviter l'accroissement de la densité de l'habitat, tout en favorisant la reconstitution de centres de villes bien équipés et attractifs.

Le succès des villes nouvelles

» Il convient d'assurer le succès rapide des villes nouvelles, tout en limitant leurs objectifs à terme. A cet égard, il y a lieu d'examiner les conditions dans lesquelles pourrait être renforcée la priorité qui leur est reconnue en région parisienne, en matière de transports, de logements, de création d'activités, d'implantations administratives, de manière qu'elles puissent atteindre, dans les meilleurs délais, leur dimension la meilleure.

» La mise en œuvre de ce programme sera facilitée par l'application d'une politique de transport résolument favorable aux transports en commun, privilégiant les communications entre agglomérations de la couronne et la desserte des villes nouvelles.

» Il est souhaitable de fixer les modalités d'un contrôle à la fois plus rigoureux et plus sélectif des créations d'activités, notamment de bureaux et d'entrepôts. Un réexamen des zones d'activités en projet, ou en cours de réalisation, pourra conduire, le cas échéant, à remettre en cause des opérations non conformes à l'esprit du schéma directeur.

» Enfin, il convient de définir la politique de préservation et d'ouverture au public des espaces naturels. Un programme d'action devra être mis au point dans ce sens.

» Les conclusions des réflexions qui seront ainsi entreprises devront faire l'objet de décisions gouvernementales vers le 30 mars 1975. »

[Dans une lettre adressée au premier ministre, le 17 septembre 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing avait demandé une révision de la politique d'aménagement de la capitale. Comme nous l'indiquons page 28, deux commissions mixtes élus-fonctionnaires « urbanisme et environnement » et « l'automobile dans la cité » ont été créées. A l'issue de leurs travaux, elles remettront un rapport qui aboutira sans doute à remettre en cause plusieurs options du schéma directeur de Paris.

D'autre part, le schéma directeur de la région parisienne, bien qu'il ait été étudié dès 1964 et serve de document de référence aux pouvoirs publics, n'a jamais été approuvé officiellement. La lettre du président de la République risque, là aussi, d'aboutir à une refonte plus ou moins importante.]

ASSEMBLÉES RÉGIONALES

● POITOU-CHARENTES : 25 F par habitant, demande le comité économique.

(De notre correspondant.)

Poitiers. — Le comité économique et social du Poitou-Charentes souhaite que le budget régional de 1975 s'élève au maximum prévu par la loi (25 F par habitant), soit 37 millions de francs, et qu'un emprunt de 10 millions soit lancé. « *Au moment où la région vient de prendre conscience de son unité et où une conjoncture difficile exige la mobilisation de toutes les énergies, nous estimons difficilement concevable que ne soient pas pleinement utilisés les moyens mis à la disposition de l'établissement public régional qui, certes, demeurent excessivement modestes, mais dont le rôle d'entraînement ne saurait être négligé* », indiquent les membres du comité économique dans l'avis qu'ils présenteront au conseil régional le mardi 14 janvier.

Il est peu vraisemblable que les conseillers régionaux suivent l'avis du comité. Ils souhaitent, en effet, que la pression fiscale ne s'élève pas à plus de 22 F par habitant.

J.-M. A.

RHONE-ALPES : le comité d'expansion ferme ses portes

De notre correspondant régional

Lyon. — Créé en 1952, le comité pour l'aménagement et l'expansion économique du département du Rhône sera dissous dans les mois qui viennent. Dès le 30 janvier prochain, son assemblée générale devra se résigner à cette obligation. Déjà, depuis le 28 novembre 1974, le comité régional de Rhône-Alpes a cessé son activité et licencié son personnel.

S'il y a eu échec financier pour ces deux organismes, ce fut pour des motifs spécifiques qui ont été exposés assez nettement au conseil général du Rhône, le 8 janvier 1975 : « *Ignorance de certains, indifférence allant parfois jusqu'à la malveillance d'autres, et même à leur volonté de nous tordre le cou.* » Ainsi a parlé M. Joseph Rivière, ancien député U.D.R. du Rhône et président du comité, s'adressant à ses collègues de l'assemblée départementale, dont le parti avait été pris de renouveler pour 1975 la subvention de 350 000 F, mais à la condition que cette somme serve uniquement à la liquidation du passif, suivie d'une dissolution pure et simple avec paiement des indemnités au personnel — sept permanents, qui devront tous être licenciés.

Le fait est que le comité d'expansion du Rhône n'était plus très en cour. Deux de ses membres fondateurs, le groupement interprofessionnel lyonnais (GIL), antenne locale du C.N.P.F., et la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, l'avaient plus ou moins délaissé au fil des années, le premier ne le subventionnant plus depuis 1971 et la seconde ayant réduit à 20 000 F sa contribution financière. Pour sa part, la communauté urbaine de Lyon, comme son président, M. Pradel, n'avait jamais accordé d'intérêt aux études et avis du comité. De surcroît, et ce fut le coup de grâce, le GIL, la chambre de commerce et la communauté urbaine décidaient, en juillet 1973, de constituer une association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY), qui vit effectivement le jour en 1974.

Le comité d'expansion, dont les travaux avaient souvent mis l'accent sur les dangers d'un déséquilibre entre l'agglomération urbaine et les zones rurales du département, eut le sentiment que l'opération de l'ADERLY était pour lui comme l'expression d'un désaveu.

Pour leur part, les élus communistes avaient toujours eu à l'égard du comité une position beaucoup plus politique, qu'a rappelée M. Camille Vallin, conseiller général, maire de Givors : « *Ce n'est pas par des attitudes qu'on peut apporter des solutions dans des secteurs en pétition, mais en remplissant nous-mêmes notre rôle d'élus et en nous servant de nos propres organismes au lieu de les délaisser.* »

Oraison funèbre

Depuis vingt ans, que ce soit ensemble ou séparément, le comité départemental et le comité régional n'avaient pourtant pas chômé. Parmi les innombrables études qu'ils effectuèrent, certaines firent même quelque bruit, telle celle intitulée « Rhône-Alpes dix ans après », publiée en juin 1972, et, plus récemment, le plaidoyer pour un développement industriel de l'ouest du département du Rhône, en voie de dépeuplement et de crise économique. Ce fut là l'occasion d'autant de réflexions et de contestations qui n'eurent pas l'heur de plaire à tout le monde.

Sans doute n'a-t-on pas été aussi précis à la séance du conseil général où le comité eut droit à une bonne oraison funèbre pour l'attribution des ultimes 350 000 F qui lui étaient consentis, mais cette fois pour frais d'obsèques.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Faits et projets

● DEMOLITION A MENDE. — L'ancien lycée technique de Mende (Lozère), édifié en partie au dix-septième siècle, est en cours de démolition, malgré l'instance de classement ouverte le 6 janvier dernier par le secrétariat d'Etat à la culture. Il a été vendu par la municipalité à l'office H.L.M. L'Association de défense et de réanimation du cœur de Mende (Tour des Pénitents, place au Blé, 48000 Mende), qui estime que le lycée est, par sa qualité architecturale, le deuxième bâtiment de la ville après la cathédrale, demande l'arrêt immédiat des travaux et l'ouverture d'une enquête pour déterminer les responsabilités.

● 140 000 EQUIPEMENTS TELEPHONIQUES SUPPLEMENTAIRES. — 106 800 nouveaux équipements d'abonnés au téléphone et 5 150 équipements à « fort trafic » (cinq à sept fois le trafic d'une ligne normale) seront mis en service au cours du mois de janvier 1975, soit l'équivalent de 140 000 équipements.

● PARIS-MEGEVE PAR AVION. — La compagnie régionale Air Alpes assure, jusqu'au 6 avril prochain, un vol bi-quotidien Paris-Megève avec un Twin Otter de vingt places, au départ de l'aéroport du Bourget.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, mardi 28 janvier 1975, a 13 h. 30.
EN UN SEUL LOT - 40.000/100.000 INDIVIS

1 GRAND TERRAIN 1.445 m2
41, rue Jules-Génovési **SAINT-DENIS (93)**
sur lequel sont édifiés **DIVERS BAT. US. IND. - Cont. 15.810 m2**
2) MAISON US. HABIT., SAINT-DENIS (93)
39, R. JULES-GENOVESI Construction en bois et sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée, comprenant : **BOUTIQUE DE COIFFEUR** cuisine, 5 chambres et d'un étage avec 7 chambres, eau, gaz, électr., tout à l'égout, escal. ext., cour, av. dép., wc.
ATELIER et TERRAIN - Contenance 343 m2
3) MAISON A SAINT-DENIS (93)
37, r. Jules-Génovési compr. : 2 corps bât., l'un façade s. rue élevé sur caves et terre-pl. ; d'un rez-de-ch. compr. **UNE BOUTIQUE** une pièce et cuisine
AUTRE CORPS DE BAT. Fd cour élevé s. caves d'un rez-de-ch compr. 3 p., cuis., et 1er ét., 3 p. cuis.
COUR entre ces bâtiments **Contenance 170 m2**
MISE A PRIX : 2.400.000 FRANCS.
S'adr. **Me TOUNY** avoc., 15, r. d'Argenteuil, Paris (1er), et à ts av. pr. Tr. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Libres opinions

Pour une autre politique de l'énergie

par JEAN-MARIE CHEVALIER (*)

LES récentes augmentations du prix du pétrole ont donné à l'E.D.F. les moyens de prendre sa revanche sur les compagnies pétrolières. L'entreprise nationale se sent investie d'une mission sacrée : promouvoir le plus rapidement possible l'énergie nucléaire, seule capable de résoudre nos problèmes énergétiques. Les pouvoirs publics n'ont pas été longs à convaincre, et la France se jette à corps perdu dans un gigantesque programme d'équipement qui devrait aboutir à la réalisation du slogan affirmé avec puissance : « Tout électrique, tout nucléaire ! »

Deux cents réacteurs nucléaires seront ainsi construits en France d'ici à l'an 2000. Nous avons le droit de nous inquiéter devant ce choix, qui est peut-être le plus grave de notre époque. Il comporte, en effet, des risques et nous devons exiger d'en être informés. Il est d'autant plus discutable qu'il existe des politiques énergétiques moins folles.

Les dangers du nucléaire peuvent être regroupés en quatre catégories : *pollution thermique, radioactivité des centrales,* contrôle des déchets, accidents.

Si tous les spécialistes étaient d'accord pour dire que ces risques étaient minimes, si tous les chiffres cités par différentes sources concordaient. *Il n'y aurait guère de problèmes. Ce n'est malheureusement pas le cas et les divergences* de spécialistes montrent bien qu'il y a des incertitudes.

Les risques du nucléaire sont, en effet, d'une nature particulière : on en mesure très difficilement les « retombées » et les probabilités. Comment pourrait-on mesurer toutes les conséquences écologiques d'un échauffement des eaux du Rhône ? Comment calculer la probabilité d'un sabotage qui provoque des fuites de radioactivité ? Comment mesurer les effets de celle-ci qui peut non seulement provoquer des morts physiques, mais atteindre aussi le devenir génétique et biologique pendant des générations ? Quelle est la probabilité d'un vol de plutonium qui permet à un fou de fabriquer sa propre bombe ? *Celle d'un avion qui s'écrase sur une centrale ?*

Les probabilités de ces événements ne sont pas nulles et leurs conséquences en sont dramatiques. Puisque les techniciens ne sont pas d'accord sur la sûreté de ce qu'ils construisent, puisque des conséquences infinies sont associées à des probabilités même infinitésimales, le problème doit être retiré aux techniciens et livré au public ; il devient politique. Les citoyens doivent choisir eux-mêmes quel niveau de risque ils sont prêts à accepter.

Pour qu'un débat démocratique s'instaure sur le nucléaire avant qu'il ne soit trop tard, il faut que les citoyens soient informés. Or en France, à l'heure actuelle, seuls les techniciens officiels sont habilités à informer l'opinion. Pourquoi refusent-ils la parole à ceux qui émettent des doutes ou à ceux qui ne sont pas du même avis ? Comment est-il possible que dans un pays prétendument démocratique une poignée de gens lancent toute une population dans une aventure aussi incertaine ?

Il faut qu'un débat sérieux s'ouvre au Parlement, qu'une commission indépendante soit créée, que l'on informe les citoyens sur un problème qui engage irrévocablement des générations.

Cette orientation dangereuse de la politique énergétique française est d'autant plus regrettable que d'autres politiques pourraient être *mises en œuvre. Il est encore temps de changer, mais, plus on* attend, plus il sera difficile de changer de cap, car les structures industrielles auront été modelées en fonction du nucléaire.

Toute politique énergétique implique avant tout aujourd'hui la réduction des multiples gaspillages et l'amélioration des rendements. Il y a beaucoup d'économies d'énergie à faire, mais il faut que l'effort de chacun en cette matière soit identique.

Pour le long terme, il paraît indispensable de développer au maximum les énergies douces comme le géothermique ou l'énergie solaire. Leurs potentialités sont énormes, leurs risques minimes.

Dans l'immédiat, on peut faire appel beaucoup plus massivement au gaz naturel. La Norvège, l'Iran, l'Algérie, l'U.R.S.S. sont prêts à nous en livrer. Mieux vaut dépendre de l'extérieur que des risques liés à l'existence de deux cents centrales nucléaires nationales. Quant au prix, c'est un facteur secondaire dans la mesure où l'on devrait s'orienter inévitablement vers un alignement des prix des différentes formes d'énergies.

Le gaz naturel présente l'énorme avantage d'être une énergie sûre et non polluante. La miniaturisation des centrales électriques permettrait en outre d'éviter les pertes en ligne et de récupérer la chaleur actuellement perdue dans les grandes centrales.

L'important, c'est donc d'arrêter maintenant la folie nucléaire et d'obtenir un ralentissement du programme nucléaire français.

(*) Maître de conférence, agrégé à l'université de Grenoble.

● U.R.S.S. : CONTRE LA POLLUTION PETROLIERE. — Les autorités maritimes soviétiques annoncent un renforcement de la lutte contre la pollution des mers par les hydrocarbures. Tous les pétroliers battant pavillon de l'U.R.S.S. doivent désormais être équipés d'un dispositif de filtrage de leurs eaux de lavage des soutes. Plusieurs stations d'épuration des eaux de dégazage sont en fonctionnement ou en construction sur la mer Noire et la Baltique : elles ont permis l'an dernier de récupérer plus de 100 000 tonnes d'hydrocarbures. Des « balayeurs flottants » sont utilisés dans les ports pour ramasser les résidus de pétrole qui sont ensuite brûlés dans des chaufferies.

ENVIRONNEMENT

Les Français devant le choix nucléaire

II. — La solution des centrales E.D.F. est-elle la meilleure ?

par MARC AMBROISE-RENDU

La consultation « nucléaire » organisée par le gouvernement auprès des pouvoirs locaux et régionaux ne manque pas d'ambiguïté (« le Monde » daté 12-13 janvier). La répartition géographique qu'elle propose résulte d'un choix technique préalable qui ne paraît pas indiscutable à tous.

En dehors de nouvelles et massives rentrées fiscales on discerne mal ce que les communes rurales qui accueilleront une centrale nucléaire gagneront dans l'aventure. En revanche, on sait bien ce qu'elles vont y perdre. L'association de recherche et d'études sociologiques de l'université de Tours s'est livrée à une étude minutieuse de l'impact socio-économique des centrales de Chinon et de Saint-Laurent (1).

Après avoir noté leur action de *« destructuration du milieu rural »* elle conclut : *« Pour que les centrales nucléaires profitent à leur région d'accueil, elles doivent vivre en symbiose avec une ville d'une certaine importance. »* Ce qui suppose qu'elles en soient proches.

Or le genre d'installation prôné par l'E.D.F. — c'est-à-dire un groupement de plusieurs réacteurs de forte puissance — oblige, au contraire, à l'isoler pour toutes sortes de raisons (sécurité, refroidissement, espace disponible, etc.).

Le dossier gouvernemental distribué aux élus locaux le reconnaît. La centrale, dit-il en substance, pourrait engendrer un développement régional important si, en plus de l'électricité, elle fournissait de la vapeur ou des calories à de vastes installations urbaines, industrielles ou agricoles. Mais, note le document : *« Il s'agirait alors d'une centrale différente de la centrale que l'E.D.F. doit construire en série pour faire face aux besoins d'électricité. »*

Ainsi, en deux phrases, est liquidée une des questions de fond de notre programme nucléaire. La meilleure solution pour l'E.D.F. ? Sans doute. Est-ce la plus conforme à l'intérêt national ? Au sein même du gouvernement et de l'administration on commence à en douter. Si, en attendant de nouvelles énergies nationales, non polluantes et sans danger, il faut vraiment se condamner au nucléaire pour trois ou quatre décennies, pourquoi ne pas — au moins — *l'utiliser à fond ?*

Telle est la question que posent, de plus en plus nombreux, des atomistes, des ingénieurs, des responsables politiques. Or les centrales modèle E.D.F. gaspillent 70 % de leur énergie et, ce faisant, polluent leur milieu environnant. Ne pourrait-on les rendre moins nuisantes et plus productives en les concevant différemment et en utilisant *leurs calories aujourd'hui perdues ?* Elles seraient alors de taille plus modeste, proches des villes et probablement enterrées, pour être plus sûres.

Des kilowatts et des calories

Des spécialistes ont déjà calculé que, compte tenu du meilleur rendement énergétique de ces installations, on pourrait renoncer à soixante-dix des deux cents réacteurs qui seront nécessaires si la consommation d'énergie double d'ici à l'an 2000. D'ailleurs, l'hypothèse elle-même du doublement des besoins en vingt-cinq ans qui fonde tous les calculs de l'E.D.F. est remise en cause dans les cercles les plus officiels.

Dans ces conditions la carte de la France nucléaire sur laquelle les élus locaux et les responsables régionaux se penchent en ce moment n'est-elle pas déjà périmée ?

On peut en tout cas se poser la question quand on sait que la Délégation à l'aménagement du territoire travaille déjà sur trois autres cartes de répartition. Encore n'y prend-on comme hypothèse de départ que le modèle de centrale choisi par l'E.D.F. Même dans ce cas, mais avec d'autres prévisions de consommation et d'autres systèmes de réfrigération que ceux prévus, on parvient à un essaimage des usines assez différent de celui qui est actuellement envisagé. Les premiers résultats de ces études seront connus en février.

L'E.D.F. elle-même se préoccupe à présent activement de savoir comment on pourrait récupérer les eaux chaudes sortant de ses usines. Une étude sur le chauffage de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau (près de Lyon) par la centrale de Bugey est en cours. Conclusions en mars prochain. Dès ce printemps, l'usine de Saint-Laurent va alimenter en calories 3 000 mètres carrés de cultures maraîchères sous serre. Près de Montereau, ce seront les roses qui vont bénéficier des rejets de la centrale. Aux alentours de Dampierre-en-Burly (Loiret), on prévoit de chauffer 100 hectares de terres maraîchères. A Fessenheim (Haut-Rhin), des arbres *vont être irrigués à l'eau tiède.* On parle de bassins d'eau tempérée pour l'élevage de poissons à Martigues (Bouches-du-Rhône).

Les thermiciens accueillent ces « expériences » avec scepticisme. Récupérer l'eau des centrales à l'instant de son rejet, c'est se condamner à ne disposer que d'un liquide tiède atteignant 20 à 30 degrés. Pour chauffer des habitations, c'est insuffisant, et il faut alors relever la température avec des pompes à chaleur qui fonctionnent... à l'électricité.

Aussi songe-t-on, au ministère *de la qualité de la vie, à prélever* la vapeur brûlante au sortir des réacteurs, au niveau des turbines ou encore au condenseur. Dès lors, la centrale fournit d'abord des calories, les kilowatts n'étant plus que des sous-produits.

Un contrat d'étude sur les centrales d'énergie mixte pourrait d'ailleurs être confié par le ministère de la qualité de la vie à une firme privée : Technip, filiale de l'Institut du pétrole. Un groupe d'une dizaine d'ingénieurs et de techniciens mené par un centralien, M. Louis Denis, comparerait sur le plan de l'économie et de l'environnement, deux modèles de centrale. Le modèle américain de l'E.D.F. et la moyenne ou petite centrale mixte, appelée Nuplex (« nuclear complex »). Pour que les choses soient concrètes, on envisagerait leur utilité pour trois genres d'agglomération : une nébuleuse industrielle, comme Lille-Roubaix-Tourcoing ; une ville de trois cent mille habitants, comme Nantes : des villes moyennes, comme Rouen, Tours ou Orléans.

L'équipe pourrait faire des incursions dans plusieurs pays d'Europe où des études identiques sont en cours en Suisse, en Suède, en Allemagne de l'Ouest. Dans ce dernier pays, depuis dix ans, plusieurs villes sont chauffées par des centrales mixtes à combustible classique. Le gouvernement fédéral envisage la création d'un réseau national de chauffage, comme il existe des réseaux de gaz ou d'électricité.

La mission pourrait aussi se transporter en Roumanie, en Allemagne de l'Est, en Finlande, et surtout en U.R.S.S., où déjà 40 % (bientôt 50 %) du courant électrique est fourni par des centrales *mixtes qui alimentent villes* et industries en eau chaude. Helsinki pratique le même système depuis des années. On y prévoit que les deux centrales nucléaires de taille moyenne dont elle va se doter dans les quinze prochaines années, seront, elles aussi, productrices de chaleur.

La France, avant d'adopter aveuglément la filière américaine, n'aurait-elle pas tiré profit à regarder aussi chez ses voisins d'Europe ? Elle y aurait sans doute trouvé des solutions à la crise de l'énergie plus élégantes et moins coûteuses que les centrales-mammouth. Comme dit M. Louis Denis, l'animateur des thermiciens de Technip : *« Nous entamons la bataille de l'énergie avec les centrales E.D.F. qui sont l'équivalent de la ligne Maginot en 1940. Une fausse sécurité pour un rendement finalement dérisoire. Il est encore temps de mener la guerre de l'énergie de manière plus offensive et plus économique. »*

Tout cela, évidemment, ne figure point dans le dossier que les élus ont entre les mains. Ils ne savent pas que, en définitive, la consultation dont on feint de les honorer ne porte pas sur le vrai problème. Quelle est la meilleure politique énergétique pour la France ? Quels sont ensuite pour chaque région les meilleurs fournisseurs d'énergie et les meilleurs emplacements ?

Maires, conseillers généraux et conseillers régionaux, éblouis par les patentes promises, vont répondre « oui » (ou « non ») à de fausses questions. On enregistre bien sûr, ici et là, des réactions de refus extrêmement vives. Elles sont plutôt d'ordre passionnel.

Les Français sont si mal informés des conséquences du pari nucléaire qu'on ne peut guère attendre davantage. Pour rassurer les inquiets, le gouvernement dépêche immanquablement quelques spécialistes, parmi lesquels le professeur Pierre Pellerin, directeur du service central de protection contre les radiations ionisantes (S.C.P.R.I.). Est-ce vraiment la bonne manière d'aborder et d'animer le débat ? Mais, peut-être, de ce tourbillon d'arguments passionnés sur la nocivité ou l'innocuité radioactive des centrales (affaire sérieuse, mais déjà secondaire) aboutira-t-on par degré à poser les vraies questions. Celles qui mettent en cause l'aménagement du territoire, le pouvoir régional, la politique énergétique du pays et les forces qui l'orientent actuellement.

FIN

(1) Cahiers de l'OREALM, organisation d'études d'aménagement de la Loire moyenne, juin 1973, n° 9. OREALM, 2, rue de la Bretonnerie, 45 Orléans. Tél. : 87-40-30.

Des prises de position en province

Plusieurs assemblées régionales ou départementales se sont ces jours derniers prononcées sur les projets d'installation des nouvelles centrales nucléaires.

● EN BASSE-NORMANDIE, le comité économique et social s'est prononcé à l'unanimité moins une voix en faveur du projet d'installation d'une centrale nucléaire dans la région et a choisi le site de Manvieux, dans le Calvados. Le conseil régional doit prendre une décision le 29 janvier.

Dans la Manche, le conseil général s'est déclaré favorable à l'installation de centrales nucléaires dans le département et a choisi comme premier site celui de Flamanville, sur la côte ouest du Nord-Cotentin. Sur quarante-huit conseillers, dix se sont abstenus, s'estimant insuffisamment informés.

● DANS LE CENTRE, le comité économique et social a donné un avis favorable à l'implantation des centrales nucléaires dans la région. Des décisions ont déjà été prises en ce domaine : Dampierre-en-Burly sort de terre ; les travaux d'extension de Saint-Laurent-des-Eaux continuent ; le projet d'extension de Chinon est bien avancé. Les membres du comité ont donné leur assentiment à l'installation d'une nouvelle centrale sur la Loire, en amont de Léré (Cher), mais se sont inquiétés des « nuisances ». Le conseil régional doit se prononcer le 24 janvier.

● EN LOIRE-ATLANTIQUE, à Ingrandes, un comité anti-pollution a été créé pour protester contre l'éventuelle installation d'une centrale entre Saint-Florent-le-Vieil et Ingrandes, à la limite du Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique. Il a adressé une lettre ouverte à tous les élus de la région leur demandant de préciser leur position sur ce projet.

A PROPOS DE...

La préservation des richesses naturelles

UNE FONDATION POUR LA SOLOGNE

Les membres du Comité économique et social de la région Centre ont, le 10 janvier, au cours de la première réunion de leur nouvelle session, examiné le projet de Sologne », ou « fondation pour la sauvegarde de la Sologne » ou « fondation Sologne », qui permettrait notamment d'acquérir des propriétés mises en vente dans cette zone particulièrement « menacée ».

On sait que lors des deux précédentes sessions, les assemblées régionales avaient pris la décision de « réserver » 5 000 hectares de terrain de la Sologne — pas d'un seul tenant mais répartis sur l'ensemble — pour les ouvrir au public, puis d'affecter à cette opération une somme de un million de francs.

Trois zones qui présentent un intérêt particulier du point de vue du tourisme ou de l'écologie, et où pourraient être décidées de telles acquisitions, ont déjà été déterminées : la Sologne des étangs, la région de l'étang du Puits et du canal de la Sauldre, et une zone située à proximité de Chambord qui sert de refuge à de nombreux cervidés.

L'un des objectifs de cette fondation serait, en outre, de créer à proximité de ces réserves écologiques des « centres de visiteurs ». Au nombre de trois, ces centres pourraient abriter un musée des arts plastiques, un musée de plein air et un musée écologique, un peu à l'image de ce qui a été réalisé aux Pays-Bas dans le parc de Hoge-Veluwe.

Les membres du comité, qui ont semblé intéressés par le rapport présenté à ce propos par le professeur Aguesse, président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, et défendu vivement par le préfet de région, ont toutefois préféré se donner un temps de réflexion. Le dossier sera sans nul doute adopté dans quelques jours.

RÉGIS GUYOTAT.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les négociations sur les conditions de travail

La valse hésitation du C.N.P.F. et des syndicats

Annoncé comme imminent depuis plusieurs semaines, l'accord entre les syndicats et le C.N.P.F. sur l'amélioration des conditions de travail a été une nouvelle fois retardé, et cela en dépit de l'invitation gouvernementale de conclure fin 1974, puis fin janvier 1975. D'où vient le blocage ? D'un patronat qui, en prenant l'initiative des discussions il y a bientôt deux ans, a vu trop grand et se trouve aujourd'hui contraint de réduire ses ambitions en raison de la crise économique ? Ou plutôt de syndicats qui, contestant le système économique, ne peuvent parapher un texte où l'on retrouve les théories sur l'autonomie du travail en équipe, sorte de cheval de Troie qui faciliterait, à terme, l'intégration des ouvriers au nouveau mode de gestion capitaliste ?

Etranges discussions que celles entamées en mai 1973 entre les confédérations syndicales et le C.N.P.F. Les négociateurs se retrouvent, au mieux, une ou deux fois par mois ; pas question d'engager un débat « non stop ». Les représentants des ouvriers ou des cadres posent leurs revendications une fois, deux fois, trois fois. *« On nous dit rarement non,* indique un cégétiste. *On nous écoute, et on nous annonce qu'une réponse sera donnée dans quinze jours ou un mois. »*

Le C.N.P.F. a bien laissé entendre qu'il ne pourrait pas aller sensiblement au-delà des propositions qu'il a présentées l'été dernier sous forme de projet d'accord. Mais il ne dit jamais *« c'est à prendre ou à laisser ».* Les syndicats, eux, se déclarent réticents : *« Ce n'est pas un accord,* dit M. Laval à F.O., *mais une sorte de canevas, de texte d'orientation. » « C'est une déclaration commune qui, pour l'instant, n'a aucune portée juridique, puisque aucune mesure contraignante n'est prévue »,* commente M. Letron (C.F.D.T.) *« Une série de « Nous examinerons ! », « C'est souhaitable ! », « Nous recommanderons ! »,* ajoute M. Chavrot (C.G.T.). Mais jusqu'à présent, comme le note un syndicaliste, *« personne n'a voulu prendre l'initiative de rompre et en porter la responsabilité ».* Personne non plus n'est pressé, et chaque partie engagée dans cette valse hésitation, espère que le temps travaille pour elle.

Au C.N.P.F., le climat a bien changé en deux ans. En 1973, les dirigeants du patronat, soucieux sans doute de faire progresser la politique contractuelle, pouvaient compter sur une conjoncture qui amènerait les employeurs à accepter l'innovation sociale : grèves nombreuses chez les O.S., pénurie de main-d'œuvre, importance jugée trop grande des étrangers, fuite des jeunes vers le tertiaire, absentéisme, etc. Aujourd'hui, le chômage et l'inflation règnent ; les chefs des petites et moyennes entreprises refusent tout accroissement des charges sociales et se demandent, pourquoi le C.N.P.F. veut, en ce moment, *« leur lancer une nouvelle machine de guerre ».* La publication inopinée, en juillet 1974, du premier projet d'accord, les a fait frémir, dans la mesure où les recommandations du C.N.P.F. aussi générales soient-elles, ébranlent la bible des disciples de Taylor. M. Chotard, qui mène les négociations, ne possède plus *« qu'une faible marge de manœuvre »* — même si des employeurs admettent que la récession économique n'a pas, bien au contraire, supprimé le malaise qui sévit chez les O.S.

Un dernier effort sera tenté, mardi 14 janvier, lors de l'assemblée générale du C.N.P.F. Alors que certains chefs d'entreprise réclament une pause sociale, M. Chotard *« refusera »* nettement cette politique et défendra, outre des initiatives unilatérales sur les accidents du travail et la concertation avec les cadres, la thèse d'un accord sur les conditions de travail. Les patrons lui donneront-ils carte blanche pour répondre aux revendications des syndicats ? Le fossé qui sépare les négociateurs est encore très large.

L'espoir de discussions à la base

La C.G.T. et la C.F.D.T. ne sont pas les seules organisations ouvrières à avoir durci leur position. F.O. est en grande partie à l'origine du nouveau prolongement des négociations. Alors que la réunion du 3 janvier devait porter sur la relecture finale des premiers chapitres du projet d'accord, F.O. a relancé les débats en réclamant une nouvelle fois des engagements plus précis du C.N.P.F. : avec l'appui de tous les syndicats, sur la réduction de la durée du travail (deux jours de repos par semaine, retour aux quarante heures) qui *« doit s'inscrire en priorité comme le moyen d'alléger les charges de travail » ;* avec l'appui de la C.F.D.T., sur la suppression à terme du salaire au rendement, et dans l'immédiat, sur l'octroi de garanties concernant le niveau de la rémunération fixe.

A ces deux revendications fondamentales s'ajoutent celles de la C.G.T. et de la C.F.D.T. sur le droit d'informer et de consulter les ouvriers *« sur le tas »* ainsi que sur le renforcement du pouvoir des comités d'hygiène et de sécurité (droit d'arrêter les machines en cas d'insécurité). En outre la C.G.T. manifeste une totale hostilité à la partie du projet d'accord qui préconise la mise en place, dans les ateliers, d'équipes semi-autonomes ; pour les cégétistes une telle formule ne vise qu' *« à mettre les travailleurs en concurrence ».*

Mais pourquoi renouveler des revendications et des critiques dont le C.N.P.F. n'a jusqu'à présent pas tenu compte ? Pourquoi ne pas arrêter les débats, faire un constat et laisser à chaque syndicat la liberté de signer ou non ? En dépit de nombreuses réticences sur un accord qui n'en serait pas un, les centrales ont le faible espoir que la publication du rapport Sudreau et l'annonce d'une loi d'orientation sur la réforme de l'entreprise inciteront le patronat à ne pas perdre l'initiative. Elles sont aussi convaincues qu'une loi aussi bénéfique soit-elle ne pourrait pas régler tous les problèmes qui se posent dans les ateliers et usines de France : seules des discussions *« sur le tas »* permettraient d'examiner concrètement les moyens d'améliorer les conditions de travail.

Or les confédérations ont obtenu que dans le préambule du projet d'accord national le C.N.P.F. s'engage à l'ouverture de négociations dans les branches professionnelles. Un délai est fixé : dans les six mois qui viennent. Après deux ans de pourparlers sur les principes de l'organisation du travail, la signature d'un tel texte donnerait alors le feu vert à de véritables négociations.

JEAN-PIERRE DUMONT.

HONORAIRES MÉDICAUX

Les caisses sont invitées à veiller à la stricte application des tarifs

Après l'accord donné par le gouvernement pour l'augmentation, à compter du 1er janvier, des honoraires médicaux (+ 2 F pour les visites et consultations), la majoration des actes en K et Z étant reportée au 1er avril (*le Monde* du 11 janvier), le ministère du travail a demandé aux caisses d'assurance-maladie *« de veiller à ce que les praticiens ne dépassent pas les nouveaux tarifs, sous peine de se voir placer hors convention et de perdre les avantages qui s'y attachent ».*

Le ministère a également invité les caisses *« à activer les négociations relatives au renouvellement de la convention nationale des médecins »* qui arrive à échéance le 1er mai prochain.

La décision du gouvernement et l'appel à la rigueur risquent de soulever des problèmes délicats. Puisque les pouvoirs publics ont reporté au 1er avril certaines majorations, la Fédération des médecins de France (F.M.F.) et les caisses qui acceptaient une revalorisation globale le 1er janvier doivent renégocier la présentation de l'avenant tarifaire à la convention.

La Fédération, qui avait donné la consigne à ses adhérents de majorer les honoraires, y compris les actes en K et Z, dès le 1er janvier, se retrouve dans une situation ambiguë. Les médecins qui appliqueraient la consigne de la F.M.F., et davantage encore ceux qui suivraient les directives de la Confédération des syndicats médicaux, tendant à majorer unilatéralement de 3 F les honoraires des spécialistes, peuvent être sanctionnés par les caisses. Quelle que soit l'attitude des caisses — rigueur ou souplesse, — les négociations sur le renouvellement de la convention vont prochainement s'ouvrir dans un climat difficile.

ÉNERGIE

LA CONSOMMATION FRANÇAISE DE PRODUITS PÉTROLIERS A DIMINUÉ DE 5,6 % EN 1974

La consommation française de produits pétroliers a atteint 104,8 millions de tonnes en 1974 contre 111 millions en 1973, soit une diminution de 5,6 %. C'est la première fois que le mouvement régulier de croissance de la consommation est enrayé. En 1973, la progression sur 1972 avait été de 11,6 % et avant la crise pétrolière on tablait sur une augmentation moyenne en 1974 de 8 % environ. Rappelons que le gouvernement s'est fixé pour objectif en 1975 une diminution de 10 % de la consommation par rapport à 1973.

Par type de produits, c'est le fuel domestique qui a enregistré la baisse de consommation la plus sensible : — 15,3 %. Les consignes d'économie, les travaux d'isolation, la limitation à 80 % des livraisons, mais aussi la clémence de l'hiver 1973-1974 et du mois de décembre 1974 expliquent pour l'essentiel ce bon résultat.

Pour le carburant auto, la baisse est de 3,4 %. En revanche, pour le fuel industriel, la consommation (hormis celle d'E.D.F.) a progressé de 2,6 %. Cette augmentation tient bien évidemment à la croissance de l'industrie française en 1974 mais aussi au peu d'empressement manifesté par bon nombre de chefs d'entreprise pour réduire leur consommation. Il est vrai que les contraintes sont pratiquement inexistantes pour les industriels.

On retrouve le même phénomène pour la consommation de gaz. Les premières statistiques pour 1974 indiquent une baisse d'environ 3 % des achats des foyers domestiques alors que les ventes globales de Gaz de France ont augmenté de 3,8 % (146 milliards de thermies en 1974 contre 140,5 milliards en 1973). Le secteur commercial, avec le développement du chauffage collectif et l'industrie ont, pour leur part, consommé plus qu'en 1973.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Le personnel d'une imprimerie de Nancy fait grève pour s'opposer à la réintégration d'un délégué C.G.T.

De notre correspondant

Nancy. — Un conflit hors série a éclaté, vendredi 10 janvier, à l'imprimerie Thorax, à Nancy, qui emploie une trentaine de salariés : le personnel s'est mis en grève pour protester contre la réintégration d'un délégué du personnel C.G.T.

En décembre, M. Thorax, président-directeur général de l'entreprise, avait mis à pied un de ses ouvriers, délégués du personnel, élu sur une liste C.G.T. depuis plus d'un an. L'inspection du travail refusa l'autorisation, jugeant les motifs insuffisants.

Lorsque le délégué, accompagné d'un huissier, se présenta vendredi à son travail, le personnel d'encadrement, suivi par l'ensemble des salariés, décida de se mettre en grève illimitée. Un seul ouvrier se rangea du côté du délégué C.G.T. Déjà, à deux reprises, le personnel avait voté contre cette réintégration.

Si le patron estime que l'attitude du délégué contrariait *« la bonne marche de son entreprise »,* le syndicaliste déclare qu'il a essayé de jouer son rôle le mieux possible. Il ajoute : *« Dans une entreprise familiale comme celle-ci, le patron a la plus totale influence sur chacun des salariés. »*

Une rencontre était prévue, ce lundi, entre les parties et l'inspection du travail pour tenter de dénouer cette affaire.

[Déjà, à Lorient, au mois d'octobre 1974, le personnel (cent salariés) des ateliers de mécanique Le Béon s'était rangé derrière leur patron qui menaçait de licenciement M. Michel Guillaume, prêtre-ouvrier qui tentait d'organiser un syndicat C.G.T. *Les syndicats organisèrent des protestations.* L'abbé Guillaume, soutenu par l'évêque de Vannes, ne recueillit que 6 voix sur 73 votants lors des élections professionnelles qui eurent lieu le 6 novembre 1974.]

● LA JOURNEE D'ACTION NATIONALE DU CIDUNATI se veut avant tout *« informative et pacifique »,* a déclaré M. Etienne Regnier, secrétaire général du mouvement. Ce lundi 13 janvier, les militants du CIDUNATI tentent de sensibiliser députés et sénateurs aux problèmes des petits commerçants et artisans. Principale préoccupation : la patente et son remplacement par la taxe professionnelle.

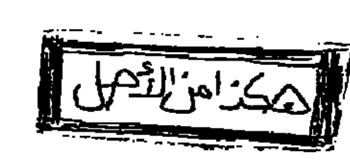
AUTOMOBILE

LA GUINÉE NÉGOCIERAIT AVEC RENAULT LE MONTAGE D'UNE USINE

Dakar, *(A.F.P.).* — La Guinée va négocier avec la régie Renault la création en République de Guinée d'une usine de montage de véhicules, a annoncé Radio Conakry qui rendait compte des travaux du comité central du parti démocratique de Guinée.

« *Le comité central,* a-t-il été dit, *donne mission au président du comité guinéen de corporation avec les pays d'Europe de l'Ouest pour mener à bien des négociations avec la Régie Renault.* »

[Jusqu'à maintenant, les négociations entre Renault et la Guinée ne portaient que sur l'achat d'un contingent de voitures.]



LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Les ouvrières vendéennes de Big Chief : ce n'est pas nous qui avons fauté...

Les pouvoirs publics tentent de trouver une solution à l'effondrement de la société Big-Chief, numéro deux de l'industrie du vêtement féminin, qui emploie sept cent trente personnes, dont 75 % de femmes. A la demande du conseil d'administration, le comité central de l'entreprise va se réunir au début de cette semaine. Depuis le 6 janvier l'usine de La Roche-sur-Yon (Vendée) est occupée par les travailleurs.

De notre envoyée spéciale

La Roche-sur-Yon. — Une petite pièce chaude, encombrée de plantes vertes. Assises autour d'une table de terrasse de fer peint, quelques jeunes femmes poursuivent des travaux d'aiguille. Une atmosphère d'ouvroir ou de veillée paysanne. Il est 9 heures du soir, samedi 11 janvier, sixième jour d'occupation de l'usine Big-Chief de La Roche-sur-Yon ?

Occupation bien sage en vérité, « passive », occupation de femmes disent certains. C'est vrai, les ouvrières (qui représentent 75 % du personnel de Big-Chief en Vendée) n'ont jusqu'à présent entrepris aucune action spectaculaire. Trouvant au retour des congés de Noël les usines arrêtées, elles ont pénétré dans les locaux et se sont installées dans le restaurant et dans les bureaux de réception — « là où c'était permis » — avec la bénédiction du directeur local, qui affiche depuis sa « solidarité » avec la « lutte » des ouvrières.

Les ateliers, les magasins sont restés clos. « *Pour économiser le chauffage* », explique la C.G.T. Majoritaire dans l'entreprise, elle mène le mouvement. « *En fait on ne contrôle rien* » reconnaît, tranquille, une ouvrière. « *Pour le moment* », tranche sa voisine.

Car il ne faudrait pas s'y tromper : quelques minutes passées au sein de l'usine, trois paroles échangées suffisent pour comprendre quelle inquiétude, quelle violence muselée sous-tendent l'apparence tranquillité.

La tradition chouane, tradition de jacquerie, de violence sourde et de brusques révoltes contre l'autorité centrale. Elle explique, en partie, l'étonnante cohésion des ouvrières avec le directeur « co-occupant » de l'usine, et les cadres. Il y a deux mois encore adhérents à la C.F.T. Car l'unité, sans doute fragile, prête à s'effriter au moindre durcissement, n'en est pas moins réelle. La Roche-sur-Yon fait front contre « *l'ennemi* », « *responsable du désastre* » qui n'est pas ici mais à Paris, au siège central du faubourg Poissonnière, ou « *retranché* » dans son appartement de Neuilly. M. Maurice Raichenbach, « Buc », dit-on ici, président et actionnaire — largement — majoritaire de Big Chief, est unanimement dénoncé par les salariés, la direction des usines et — en sourdine — par l'administration et les élus locaux.

« *On ne peut pas ne pas mettre en cause la gestion et avant tout la gestion centrale* », affirme M. Ninin, le préfet. « *Les pouvoirs publics, qui se sont inquiétés très tôt de l'affaire, n'ont pas eu d'interlocuteur.* » « *Le P.-D.G. était devenu un ectoplasme* », renchérit M. Caillaux, républicain indépendant, député, maire de la ville.

Quant au directeur de l'usine, également directeur général des productions Big Chief, il ne trouve plus de mots assez forts pour fustiger « *l'absence de gestion, l'antigestion, la désertion* » de son président.

Que s'est-il passé exactement ? Comment Big Chief qui, partant de rien, s'était hissé en onze ans (de 1961 à 1972) au second rang de la confection féminine française, s'est-elle muée en deux ans en cette firme moribonde, sans tête, dont nul n'ose plus dire la survie ? Rien de moins facile à comprendre, tout est flou dans cette affaire riche en coups de théâtre.

Jusqu'en 1972, tout apparemment va pour le mieux. Le chiffre d'affaires atteint environ 85 millions de francs, les ratios financiers indiquent une firme saine, les usines toutes neuves (à La Roche-sur-Yon et à La Caillère) font la fierté du directeur et des élus locaux.

Pourtant, dès 1972, M. Raichenbach entame des négociations avec le groupe américain Kora Corporation pour une cession de la société. Comme pour toute prise de participation étrangère, l'affaire traine en longueur. M. Baichenbach nomme à la tête de Big Chief un « *gestionnaire miracle* », M. Schmill, dont la mission se résumera vite à négocier l'affaire avec les Américains. En mars 1973, les pouvoirs publics refusent la prise de participation à la plus grande satisfaction des ouvriers et du directeur des usines vendéennes violemment opposés à l'opération. En décembre 1973, « Buc » Raichenbach annonce, au cours d'une visite à La Roche-sur-Yon, de bons résultats. On prévoit pour l'année un bénéfice de 7 millions.

Un effondrement inexplicable et inexpliqué

Or quinze jours plus tard, c'est le drame. « *M. Raichenbach*, raconte le préfet, *m'annonce par téléphone qu'il n'a pas regardé ses comptes depuis longtemps, absorbé qu'il était par la vente aux Américains ; qu'il vient d'y découvrir un trou important et qu'il s'apprête à déposer son bilan.* » Les comptes de 1973 font en effet apparaître un déficit de 5,5 millions de francs. L'appui des banques permet, néanmoins, de poursuivre l'exploitation, mais tout se dégrade peu à peu. Le président se sépare de son directeur et la firme pendant des mois n'a plus ni direction financière ni direction commerciale. M. Raichenbach fait appel à un cabinet de conseil en gestion.

Celui-ci recommande un délestage des effectifs et la réduction des avantages sociaux. Il réorganise cinq postes de travail et réoriente la production vers des pièces plus légères (chemisiers sportswear) que celles fabriquées jusqu'alors (des imperméables, des tailleurs pour l'essentiel). Le personnel de La Roche-sur-Yon tombe de plus de huit cents à six cent vingt personnes. La plupart des « avantages acquis » sont supprimés, les salaires bloqués. Rien ne s'arrange cependant.

« *A la fin de l'année 1974*, explique encore le préfet, *une nouvelle négociation réunit la direction de Big Chief, les banques et les pouvoirs publics. Un montage financier est mis sur pied pour couvrir un déficit annoncé de 6,4 millions, mais le lendemain de l'accord, Big Chief annonce que les pertes sont en fait largement supérieures. A la stupéfaction générale — surtout celle des banquiers, — le chiffre des pertes annoncées grossit chaque jour de 1 ou 2 millions.* »

Finalement, Big Chief est mis en cessation de paiement. Un mandataire de justice est nommé. Les salaires de décembre sont payés par subrogation. Et le 6 janvier, on annonce aux ouvrières qu'il n'y a plus de travail. On espère un moment une reprise de l'entreprise par la firme Bidermann, seconde fabrique française de vêtements masculins mais l'affaire échoue en dépit d'une aide financière de l'Etat qui aurait atteint 10 millions de francs.

Voilà l'histoire, mouvementée, surprenante, de Big Chief depuis 1972. Quant aux véritables causes de l'effondrement... « *J'ignore même si quelqu'un les connait réellement* », affirme le maire. « *Sans doute, au premier rang, doit-on placer la brusque démission du président. Aussi longtemps que celui-ci a « tenu » son entreprise, celle-ci a prospéré* », souligne M. Yves Durand, secrétaire du Comité d'expansion économique départemental. « *Buc Raichenbach, excellent vendeur et négociant, est resté un homme du Sentier, il n'a pas su grossir dans une optique industrielle.* »

Est-ce là la véritable raison de l'effondrement ou M. Raichenbach était-il malade comme l'affirment certains ? Y a-t-il autre chose de plus grave ?

A La Roche-sur-Yon, on n'attend plus à présent qu'un règlement judiciaire qui permettrait peut-être, avec l'aide d'un administrateur provisoire efficace, de faire redémarrer l'entreprise. Il y va de l'emploi de presque huit cents salariés, de presque tous les emplois féminins de la ville. Pour la Vendée, dont l'industrialisation est encore adolescente, la disparition de Big Chief déséquilibrant l'emploi local serait d'autant plus grave que la crise conjoncturelle a déjà alourdi le chômage.

Il y a actuellement cinq mille chômeurs dans le département, pour plus de la moitié des femmes. Aucune possibilité de reclassement pour les ouvrières. Aussi la colère, l'inquiétude, le dépit mêlés montent-ils lentement. Avec, dominant le tout, un sentiment profond d'injustice. « *En surface, nous restons calmes, par dignité*, affirmait samedi une jeune ouvrière. *On ne nous endormira pas si facilement. Après tout, ce n'est pas nous qui avons fauté...* »

VÉRONIQUE MAURUS.

Le gouvernement pourrait donner son accord à la prise de contrôle de Marine-Firminy par le groupe de Wendel

Comme ils l'avaient annoncé par un communiqué diffusé dans les derniers jours de l'année écoulée (*le Monde* du 29-30 décembre 1974), les groupes de Wendel et Empain-Schneider achèvent la mise au point de la « *politique commune d'action pour mettre fin aux difficultés qui entravent actuellement la gestion de Marine-Firminy, et ainsi permettre à cette société, à ses filiales et à Creusot-Loire de poursuivre leur développement* ».

Comme prévu, la Compagnie lorraine industrielle et financière (CLIF-ex-petits-fils de François de Wendel) constituera autour de Marine-Firminy « *un vaste holding diversifié, mais homogène et équilibré* ».

Après avoir acheté en Bourse, dans le courant de décembre 1974, près de 20 % du capital de Marine-Firminy, la Compagnie lorraine envisage d'en prendre carrément le contrôle (plus de 50 %) en lui faisant apport de nombreux actifs. Parmi ceux-ci figurent, officiellement du moins, 33 % de J.-J. Carnaud, premier producteur français de fer-blanc, avec un chiffre d'affaires voisin du milliard de francs, 41 % des Forges de Gueugnon, premier fabricant européen de produits plats en acier inoxydable, dont le chiffre d'affaires s'approche également du milliard de francs, 34 % de Ziegler, spécialiste de la tôle galvanisée, 39 % de Nozal (négoce des produits sidérurgiques).

Une telle opération est significative à deux points de vue. D'abord, elle concrétise les vues de la Compagnie lorraine sur Marine-Firminy. Ce schéma en cours d'élaboration — conçu dès le début de 1974 — permettrait tout à la fois de consolider les structures de la sidérurgie lorraine, dont le groupe de Wendel est chef de file, en y ajoutant les intérêts qui y sont détenus par Marine-Firminy, et de renforcer le potentiel de cette dernière société. Ne contrôle-t-elle pas, par exemple, Ferembal, deuxième producteur français de fer-blanc. Ensuite, elle marque le retour spectaculaire sur la scène industrielle et financière du groupe de Wendel, qui va « mettre sur la table » ses actifs connus et peut-être d'autres, mal connus, ce qui peut réserver quelques surprises : les vieilles familles sont parfois plus riches que l'on ne pense.

La prise de contrôle de Marine-Firminy, en accord avec Empain-Schneider, qui en détient 32 % depuis plus d'un an, va être soumise aux pouvoirs publics. Ceux-ci se borneraient à rappeler les trois conditions qu'ils ont toujours posées : pas de majorité pour Empain-Schneider dans Creusot-Loire, regroupement et consolidation de la sidérurgie lorraine, assises financières suffisantes pour le nouveau partenaire. Sauf péripétie de dernière heure, ces conditions pourraient se trouver remplies, et le gouvernement, qui penchait initialement pour Denain-Usinor, donnerait son aval au nouveau schéma. Quant à la C.E.E., qui a gelé à la fin de décembre toutes les opérations, elle se rangera sans doute à l'avis officiel de Paris.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 5/8	7 5/8	8	9	1/2	1 1/2
1 mois	7 1/8	7 5/8	7	7 1/2	6	6 1/2
3 mois	8 1/4	8 3/4	7 1/8	7 5/8	7 1/8	7 5/8
6 mois	8 3/8	8 7/8	6 7/8	7 3/8	7	7 1/2

EUROPE

LES PROPOSITIONS DE HAUSSE DES PRIX AGRICOLES

(Suite de la première page.)

M. Bonnet modifiera-t-il sa position ? Ce pourrait peut-être être le cas si son collègue, M. Ertl, faisait de même. Or, celui-ci trouve trop importants les relèvements de prix recommandés par la commission, et s'oppose avec résolution aux mesures « *agromonétaires* » qui lui sont proposées et qui se traduiraient par une augmentation des prix en Allemagne inférieure à celle qui sera appliquée dans les autres Etats.

Cette position est encore moins défendable que celle adoptée par la France : la réévaluation du mark, qui atteint le taux très élevé de 12 %, est suffisamment ancienne pour avoir été parfaitement « *absorbée* » par l'ensemble de l'économie. La non-répercussion de cette réévaluation sur les prix agricoles entraîne pour les exploitants allemands, d'une part, des prix de soutien plus élevés que dans l'ensemble de la C.E.E., d'autre part, des avantages commerciaux contraires à la concurrence au sein de l' « Europe verte ». (Les montants compensatoires, dont la fonction est d'*annuler les effets des fluctuations monétaires sur les changes*, jouent, dans le cas de l'Allemagne, comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation.)

Les ministres des affaires étrangères des Neuf se retrouve, de leur côté, ce lundi à Bruxelles afin d'arrêter une position commune pour l'ultime phase de négociation entre la Communauté et les quarante-cinq pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), qui envisage de conclure avec elle une convention de coopération à long terme. Cette ultime session ministérielle entre les Quarante-Cinq et les Neuf doit se dérouler mardi, et peut-être mercredi également, à Bruxelles. Parmi les problèmes en suspens figure en première place le régime d'importation dans la C.E.E. du sucre produit par les pays A.C.P.

PHILIPPE LEMAITRE.

Faits et chiffres

- LA BANQUE DU CANADA a réduit d'un demi-point son taux d'escompte, qui s'établit maintenant à 8,25 %. La dernière baisse du taux d'escompte de la Banque du Canada remonte au 15 novembre 1974.
- M. UMBERTO AGNELLI abandonne la présidence de la société Lancia, qui appartient au groupe Fiat. M. Agnelli entend, est-il dit officiellement, se consacrer « *entièrement à la maison mère* », laquelle, on le sait, traverse des difficultés. Selon une rumeur, démentie par la société, la décision de M. Agnelli pourrait annoncer un retrait au moins partiel de Fiat de chez Lancia.
- UNE NOUVELLE VERSION ABARTH 70 DE L'AUTOBIANCHI A 112 sera importée en France en mars prochain, annonce la société André-Chardonnet, importatrice de la marque italienne. Ce modèle de 70 ch DIN s'ajoute à l'Abarth de 58 ch ; la différence concerne la partie mécanique : alésage augmenté, nouveau filtre à air, nouvel échappement, nouvel embrayage.

D'autre part, les A 112 présenteront des caractéristiques différentes. C'est ainsi que sur les modèles Normal et Elegant le régime du moteur a été abaissé : 47 ch DIN à 5 600 tours, au lieu de 6 000 tours, apportant une souplesse accrue. Les feux arrière, les sièges rembourrés, le volant et le système d'aération sont nouveaux.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SILIC

Les loyers H.T. émis par la société pour les six premiers mois de l'exercice en cours (du 1er juillet au 31 décembre 1974) se totalisent à 16 057 000 F, contre 12 140 000 F pour la période correspondante de l'exercice 1973-1974, soit une augmentation de 32,3 %.

La poursuite de cette progression est confirmée par le bordereau de loyers émis le 1er janvier 1975 au titre du troisième trimestre de l'exercice en cours. Il s'élève en effet à 8 450 000 F, en augmentation de 33,6 % sur l'émission correspondante de l'exercice 1973-1974. Cette augmentation est essentiellement due à la location des constructions nouvelles qu'a réalisées la société, tant à Rungis qu'à Evry.

On peut estimer dans ces conditions que les recettes locatives totales de l'exercice 1974-1975 s'établiront à l'indice 640 (base 100 exercice 1969-1970) contre respectivement 495 et 342 pour les exercices 1973-1974 et 1972-1973.

Ces chiffres confirment les perspectives favorables dont M. le président a fait état lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 1974, quant aux résultats de l'exercice en cours.

ACIER - INVESTISSEMENT

Valeur liquidative au 31 décembre 1974

Au 31 décembre 1974, les comptes provisoires d'ACIER INVESTISSEMENT faisaient ressortir une valeur liquidative globale de 172,12 millions de francs, soit 98,35 F par action.

PIZON BROS S.A.

Pizon Bros S.A. radio-télévision annonce une augmentation de 30 % de son chiffre d'affaires de 1974 par rapport à 1973. Les perspectives pour 1975, au cours de laquelle Pizon Bros S.A. fêtera le 25e anniversaire de sa création, sont jugées très favorables. Le lancement d'un nouveau portable couleur équipé d'un écran de 36 cm, en version PAL SECAM, c'est-à-dire permettant une utilisation dans tous les pays européens, africains et du Moyen-Orient, doit permettre une augmentation sensible du chiffre d'affaires, dont 15 % sont prévus à l'exportation.

LA BARCLAYS BANK

Société anonyme au capital de 55 000 000 F dont le Siège social est à Paris (2e), 33, rue du 4-Septembre

et

JOHN D. WOOD S.A.

Société anonyme au capital de F. 250 000 dont le Siège social est à PARIS-17e, 9, avenue Mac-Mahon, immatriculée au registre du commerce de Paris sous le no 73 B 7305, avisent le public du changement de garantie intervenu à la suite de l'affiliation de JOHN D. WOOD S.A. à la Chambre syndicale FNAIM de PARIS et de l'ILE-DE-FRANCE, relativement aux opérations de transactions sur immeubles et fonds de commerce réalisées par JOHN D. WOOD S.A. (loi du 2 janvier 1970, décret du 20 juillet 1972).

La garantie financière accordée par BARCLAYS BANK S.A. prendra fin trois jours francs après la présente publication. En conséquence, les personnes qui auraient effectué des versements de fonds ou remis des valeurs entre les mains de JOHN D. WOOD S.A. à l'occasion des opérations indiquées ci-dessus sont informées que leurs éventuelles créances, à condition qu'elles soient nées antérieurement au 1er janvier 1975, sont susceptibles d'être couvertes par BARCLAYS BANK S.A. si elles sont produites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

A compter du 1er janvier 1975 est entrée en vigueur la garantie financière de la

CAISSE DE GARANTIE DE LA F.N.A.I.M.

Société de caution mutuelle agréée par la Chambre syndicale des banques populaires, ayant son Siège social, 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré à PARIS-8e.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

LA BAISSE DES TAUX RELANCE L'ACTIVITÉ

Agefi. — Si, de tradition, on constate une recrudescence d'activité sur le marché des euro-obligations en janvier, la forte baisse des taux d'intérêt des eurodevises à court terme intervenue cette semaine, a constitué pour ce marché le meilleur des stimulants et créé une situation d'euphorie qu'il n'avait plus connue depuis de nombreux mois.

Pendant la semaine, en effet, les taux interbancaires des eurodollars à trois mois n'a pas perdu moins de 1 1/2 point, pour revenir vendredi à 8,81 % offert, tandis que les taux à six mois tombaient de 10,31 % à 8,88 %. Cette baisse des taux les ramène à leur plus bas niveau depuis le mois de février 1974, les taux de rendement des obligations à long terme étant alors, selon le calcul de la Bourse du Luxembourg, de l'ordre de 8,55 % à 8,61 %.

Il est bien évident que si les investisseurs sont maintenant à même d'obtenir des rémunérations de 10,25 % sur les nouvelles émissions, leur engouement pour de tels titres s'en trouve considérablement renforcé par rapport à l'attrait exercé par les taux qui prévalaient il y a onze mois. De surcroît, la valeur moyenne pondérée du dollar face aux neuf monnaies de la Communauté européenne a fléchi de 11 % en onze mois, de sorte que les investisseurs disposant de monnaies européennes peuvent se permettre d'acquérir dans de bien meilleures conditions des titres d'emprunts libellés en dollars. Ils peuvent également obtenir des taux de rendement sensiblement plus élevés que les taux actuels du marché monétaire.

Vendredi, la tendance était ferme pour les emprunts convertibles à l'issue d'une séance durant laquelle ordres d'achat et de vente s'étaient équilibrés, des hausses comprises entre 1/2 et 1 1/2 point étant constatées sur plusieurs emprunts. Cette bonne orientation du marché était attribuée à une demande spéculative en perspective du prochain discours sur l'état de l'Union, que prononcera le président Gerald Ford. Les emprunts classiques étaient fermes également, en corrélation avec la baisse des taux de base des banques, celle du taux de l'escompte, ainsi que de l'ajustement en baisse du taux des lignes de crédit Euroclear à 9 1/4 %. De plus, la multiplication des nouvelles émissions n'a pas provoqué de chute des cours sur le marché, qui les a généralement bien absorbées, et dont la bonne tenue a encouragé les emprunteurs.

Les emprunts en deutschemarks sont très recherchés également, surtout parce que les taux d'intérêt en euromarks à court terme ont baissé de plus de 1 point durant la semaine au niveau de 7,25 % offert vendredi. De ce fait, l'emprunt à 9,75 % de la Caisse nationale des autoroutes sur sept ans a été largement « sursouscrit » bien avant la clôture des registres. Ces notes, dont le placement a été confié à un syndicat de garantie dirigé par Westdeutsche Landesbank Girozentrale, bénéficient de la garantie du gouvernement français.

LONDRES

Ferme

La tendance est généralement ferme lundi à l'ouverture. Les fonds d'État tiennent la vedette. Progrès des industrielles, des pétroles et des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 180 .. contre 177 25

VALEURS	CLOTURE 10 1	COURS 13 1
War Loan 3 1/2 % ..	21 1 4	21 7 16
Beechamps	125	125 3 4
British Petroleum	210 ..	213 1 2
Shell	135	137
Vickers	68 1 2	68 3 4
Imperial Chemical	132	133
Courtaulds	56 1 2	56 3 4
De Beers	164	164
* Western Holdings ..	32 1 2	32 3 4
Rio Tinto Zinc Corp ..	85 ...	86
* West Driefontein ..	37 1.2	37 1 2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MOTOBECANE. — Chiffre d'affaires hors taxes des onze premiers mois : 696,18 millions de francs contre 544,11 millions de francs (+ 30 %).

NOUVELLES GALERIES. — Chiffre d'affaires de la société mère et de ses filiales pour les onze premiers mois : 3,2 milliards de francs (+ 13,8 %).

LA REDOUTE. — Chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'exercice 1974-1975 : 1,03 milliard de francs (+ 17,9 %).

VIRAX. — Résultats provisoires du premier semestre au 30 septembre : 1,47 million de francs contre 2,05 millions de francs.

SAXBY. — Bénéfice provisoire après impôts de l'exercice clos le 30 septembre : 1,85 million de francs contre 416 023 F.

B. A. L. O.

Le numéro du 13 janvier publie notamment les insertions suivantes :

Crédit foncier de France. — Émission au pair d'un emprunt de 1 milliard de francs, divisé en 1 000 000 d'obligations foncières de 1 000 F. Ces obligations, qui rapporteront un intérêt annuel de 11,30 % (rendement actuariel brut à la date d'émission 11,32 %), seront remboursables au pair.

Groupement des industries de matériaux de construction « GIMAT ». — Émission au pair de 73 066 actions de 100 F (une pour quatre), jouissance 1er janvier 1975, portant le capital de 29 242 100 F à 36 548 700 F.

Banque Dupont. — Attribution gratuite de 28 359 actions de 100 F (une pour huit), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 22 687 500 F à 25 523 400 F.

Insertion faite également en vue de la suppression de la nominalité obligatoire des actions et de leur cotation.

Banque commerciale du Maroc. — Attribution gratuite de 65 000 actions de 50 dirhams (une pour cinq), jouissance 1er janvier 1975, portant le capital de 16 250 000 dirhams à 19 500 00 dirhams.

Établissements R. Mathelin, Société lyonnaise de teinture, charges et apprêts. — Attribution gratuite au relevé quotidien des valeurs non admises à la cote officielle de la Bourse de Nancy de 9 000 actions de 300 F (une pour une), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 2 700 000 F à 5 400 000 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	9 janv.	10 janv.
Valeurs françaises ..	106,6	109,7
Valeurs étrangères ..	102,7	104,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,5	64,2

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics..	.....	
Effets privés ..	....	11 3/4 %
Moyen terme ..	....	10 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 1	13 1
1 dollar (en yens)	300 85	300 99

BOURSE DE PARIS — 10 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %..........	37 10	8 838	France (Vie).....	360	348	Séquanaise Banq.	226	232	Un. Imm. France.	116	111
5 %..........	88	4 712	Préservatrice S.A.	300	295	SLIMINCO......	127 80	128	Acier Investiss..	90	90
5 % 1920-1960..	138	4 712	Prévoyance.....	1071	1073	Sté Cent. Banque	72	72	Gestion Sélect...		174
3 % amort. 45-54	82	1 348	Protectrice A.I.R.	253	255	SOFICOMI......	119	121	Invest. et Gest..	85 30	86 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

OBLIG. ÉCHANG.

[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

13 1	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
210	Ericsson...	208	208 50	207	206 50
280	Exxon Corp.	290 50	298	298 50	296
151	Ford Motor.	150	160	155 10	160
163	Free State.	155 30	153	168 10	165

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
135	West Deep.	116	118	116 80	118
225	West Hold..	216 60	207	207	204 10
4	Zambia Cop.	3 90	3 90	3 90	3 90

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; = droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 415	4 393	4 38
Canada ($ can. 1)......	4 438	4 395	4 39
Allemagne (100 DM)....	184 775	185 ...	184
Belgique (100 fr.)......	12 297	12 320	12 10
Danemark (100 krd.) ..	78 150	78 200	77 50
Espagne (100 pes.)	7 857	7 825	7 52
Grande-Bretagne (£ 1) ..	10 377	10 345	10 35
Italie (100 lires)	0 681	0 678	0 662
Norvège (100 krs.)	86 320	86 670	86 ..
Pays-Bas (100 fl.)	178 400	178 560	177 25
Portugal (100 esc.)	18 100	18 010	18 .
Suède (100 krs.)	108 870	108 620	107 75
Suisse (100 fr.)........	172 200	171 900	171 .

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/1
Or fin (kilo en barre) ..	26480	26681 ..
Or fin (kilo en lingot)..	26530	26290 ..
Pièce française (20 fr.)..	280 80	274 10
Pièce française (10 fr.)..	200 10	200 10
Pièce suisse (20 fr.)..	279 90	271
Union latine (20 fr.)....	260 50	252
Souverain	252 50	252 80
Pièce de 20 dollars....	1300	1246
Pièce de 10 dollars	698	650
Pièce de 5 dollars	497	490
Pièce de 50 pesos	1090	1043
Pièce de 10 florins	266 50	248 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 et 13 janvier 1975 a été tiré à 518 513 exemplaires.

A B C E F G H

« Téhéran ne se joindra jamais à un embargo pétrolier contre les pays industrialisés »

déclare le premier ministre iranien

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'Iran a « dépolitisé » le pétrole et ne se joindra jamais à un embargo qui serait décidé par les pays arabes contre des pays industrialisés, mais il n'hésiterait pas à relever le prix de son « brut » si les revenus qu'il en tire venaient à diminuer du fait de la réévaluation des stocks d'or. Telle est, en substance, la position qu'a exposée M. Hoveida, premier ministre iranien, qui recevait samedi 11 janvier, la presse étrangère à Téhéran. Toutefois, le gouvernement iranien a pris acte des assurances que lui a données à ce sujet, en décembre 1974, M. Chirac, et la question paraît, pour le moment du moins, en sommeil. Il en est de même, apparemment, de l'émotion créée dans les pays du Golfe par les propos de M. Kissinger sur une éventuelle intervention américaine : M. Hoveida estime, tout simplement, que « *ce n'est pas sérieux* ».

En tout cas, le pétrole ne doit pas devenir, à son avis, « *l'âne de la fable* », et se voir attribuer plus que sa part dans l'inflation mondiale : « *1,5 % seulement* », selon M. Hoveida. C'est pourquoi la préférence de l'Iran va à une discussion internationale sur les problèmes des matières premières, en général, discussion au cours de laquelle toutes les propositions sur le recyclage des dollars pétroliers seront examinées selon leurs mérites. On sait, toutefois, que Téhéran est plus favorable à la proposition des Neuf pour le recyclage des pétro-dollars par la voie du Fonds monétaire international qu'au fonds spécial de 25 milliards de dollars, proposé par M. Kissinger. (*Le Monde* du 9 janvier.)

M. Hoveida n'a pas voulu commenter les informations selon lesquelles son gouvernement a offert à Israël de lui fournir des quantités de pétrole équivalant à celles que l'Etat juif tire actuellement des gisements du Sinaï, en échange du retour de ces gisements à l'Egypte. Il n'a pas nié pour autant que son pays ravitaille déjà Israël en pétrole, tout en indiquant que ces approvisionnements se font par l'intermédiaire des compagnies pétrolières qui sont libres d'en disposer comme elles l'entendent.

Abordant brièvement le conflit de son pays avec l'Irak, M. Hoveida s'est dit prêt à négocier mais il a indiqué que l'Iran a déjà dépensé 250 millions de dollars pour héberger cent vingt mille réfugiés khurdes. Le premier ministre a éludé par une boutade la question de l'aide fournie par son pays au général Barzani (*« Quand on n'arrive pas à gagner une guerre, on cherche toujours à mettre son échec sur le dos des autres »*), mais il a confirmé qu'il aidera le sultan d'Oman aussi longtemps « *qu'une rébellion téléguidée de l'étranger sévira au Dhofar* ».

M. Hoveida a fait ces déclarations à l'occasion du congrès du parti gouvernemental Iran-Novin réuni pour la première fois depuis quatre ans et dont il vient d'être nommé secrétaire général. Il n'y avait pas ici de « barons » pour protester, et cette OPA du premier ministre sur le principal parti iranien a été approuvée par les acclamations unanimes des quatorze mille délégués présents. Plus intéressante est la participation étrangère à ces assises, puisque parmi les cinquante partis qui ont envoyé des observateurs figurent pêle-mêle des émissaires du parti du président Thieu, au Vietnam du Sud, de quatre partis communistes au pouvoir en Europe orientale (Bulgarie, Pologne, Roumanie et Yougoslavie) et de divers partis libéraux d'Europe. La délégation française est dirigée par M. de Lipkowski, ancien secrétaire d'État, qui a salué le congrès au nom de l'U.D.R.

MICHEL TATU.

La conférence d'Alvor

L'ANGOLA POURRAIT ACCÉDER A L'INDÉPENDANCE EN NOVEMBRE

La conférence qui regroupe à Alvor, depuis samedi, les représentants des trois mouvements nationalistes angolais — Front national de libération de l'Angola, Mouvement populaire de libération de l'Angola et Unita — progresse lentement mais favorablement. C'est ainsi que l'indépendance de l'Angola pourrait être proclamée en novembre prochain.

Un porte-parole du gouvernement portugais a affirmé, dimanche 12 janvier, qu'il y avait eu, dans la journée, des progrès très nets sur plusieurs points principaux du document présenté au gouvernement portugais par les trois mouvements nationalistes. Le porte-parole a ajouté : « *Le comité de rédaction a déjà commencé son activité ce matin et son travail a avancé d'une façon très significative.* »

NOUVELLES BRÈVES

● *Une explosion* s'est produite, lundi 13 janvier à midi, à bord d'un biréacteur DC-9 de la compagnie yougoslave JAT, stationné à Orly. Les pompiers et les ambulances se sont aussitôt rendus sur les lieux. On ignore s'il y a des victimes.

● *Le reclassement des fonctionnaires et agents statutaires de l'ex-O.R.T.F.* sera étudié par une commission spéciale, présidée par M. Jean-Claude Périer, ancien directeur de la gendarmerie, conseiller d'Etat et vice-président de la commissions de répartition des personnels de l'ex-Office. Les autres membres de cette commission sont : MM. Patrick Dumurgier, représentant de M. Rossi, secrétaire d'Etat, Jean Vincent et Jean Izard, en tant que représentants d'agents de l'Office ayant exercé des fonctions de responsabilité dans la gestion du personnel ; MM. Bernard Geneix, Pierre Winckelmullet et Germain Gavalda, en qualité de représentants des diverses catégories de personnels ; enfin, MM. Roger Panier, Guy Tourneau et Claude Perrault, en tant que représentants des organisations syndicales des fonctionnaires.

● *La rubrique radio-télévision dans la presse quotidienne.* — Le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes organise les 4, 5 et 6 février une session, « La rubrique radio-télévision dans la presse quotidienne », dont le but est de permettre aux journalistes qui en ont la charge de confronter leurs expériences et de rencontrer les nouveaux responsables des services de presse des sociétés de radio et de télévision.

★ Renseignements et inscriptions avant le 31 janvier au C.P.J., 33, rue du Louvre, 75002 Paris, tél. 508-86-71.

EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Des soldats français manifestent dans les rues de Karlsruhe

Des soldats français du contingent ont manifesté, pendant une heure environ, ce lundi 13 janvier au début de matinée, dans les rues de Karlsruhe, en République fédérale d'Allemagne, où sont stationnées notamment deux unités du train de l'armée de terre française, les 521e et 535e groupes de transport. Selon le quartier général français en Allemagne, les soldats étaient environ cent cinquante, mais, selon le comité de défense des appelés, la manifestation aurait groupé près de trois cents appelés sur un effectif de cinq cents au total.

C'est la première fois que, à l'exemple du défilé du 10 septembre pendant deux heures et demie, dans les rues de Draguignan, des soldats du contingent français manifestent en République fédérale d'Allemagne.

Selon la gendarmerie française en Allemagne, la manifestation a eu lieu dans le calme. Commencé vers 7 heures, ce lundi matin, le défilé dans les rues de Karlsruhe s'est achevé vers 8 heures. Les réclamations scandées par les jeunes soldats portaient sur les tarifs des chemins de fer, les permissions et les soldes. La police ouest-allemande a indiqué de son côté que des militaires français ont distribué un journal clandestin intitulé *le Tringlot en colère* (« Tringlot » est une appellation familière du soldat du train).

Le comité de défense des appelés a précisé de son côté que la manifestation avait été précédée, vers 6 heures, dans les enceintes militaires, d'une assemblée générale de deux cents appelés, renforcée peu après par le retour des « permissionnaires ». Cette assemblée générale a eu lieu sur les thèmes de « l'appel des cent », ce manifeste adressé aux candidats à l'élection présidentielle en 1974 et réclamant une amélioration de la condition morale et matérielle des appelés. Dans son communiqué, le comité de défense des appelés « *invite l'ensemble des travailleurs et des jeunes à manifester leur soutien avec les soldats de Kalrsruhe comme ils l'ont fait pour le procès de Marseille* ».

Il y a plusieurs semaines, déjà, les comités de soldats, constitués le plus souvent par des militants proches de la Ligue communiste révolutionnaire L.C.R.) de M. Alain Krivine, s'étaient réunis en République fédérale d'Allemagne pour jeter les bases de nouvelles modalités d'action dans l'armée.

Outre-Rhin, la situation des soldats français du contingent est rendue difficile par le fait que — pour leurs permissions — ils ne bénéficient pas de la réduction sur les tarifs de chemin de fer en République fédérale d'Allemagne, mais seulement à partir de la frontière française sur les trains de la S.N.C.F. D'autre part, la fréquence des permissions est limitée par l'éloignement de France de la plupart des unités et la conversion de leurs soldes en marks, qui est une monnaie forte, oblige le ministère de la défense à prévoir, chaque année, des crédits supplémentaires venant compenser les pertes de change.

* * *

Certains ne manqueront pas de voir dans ces incidents la conséquence du jugement de Marseille. Une fois de plus, ils se tromperont.

Les manifestations de Karlsruhe, comme celles de Draguignan, sont les effets d'une même cause : le refus du ministre de la défense et de certains états-majors de voir la situation en face et de procéder à une véritable réforme de l'institution militaire et le refus du gouvernement tout entier de verser, comme dans quelques autres pays occidentaux, une solde décente aux hommes du contingent, notamment aux chefs de famille.

Quant à ceux qui ne manqueront pas, pour se donner bonne conscience, de faire porter toute la responsabilité aux « meneurs », peut-on les renvoyer à un leader gaulliste qui, on en conviendra, n'a rien d'un gauchiste : « Se boucher les yeux devant cette crise qui frappe à la fois les cadres permanents de l'armée et les appelés, serait la plus dangereuse des attitudes. On ne peut plus dire comme dans la chanson : « Tout va très bien madame la marquise », alors que l'incendie couve dans le château... » (M. Albin Chalandon, « le Monde » du 11 janvier.)

M. LE PEN : un climat de subversion se développe dans l'armée.

Le comité central du Front national, que préside M. Jean-Marie Le Pen, s'est réuni, samedi 11 janvier, à Paris. Ses travaux ont été essentiellement consacrés, selon l'ancien député de la Seine, à l'examen de « *la montée du climat insidieux de subversion qui se développe dans l'armée, grâce à la complicité passive du gouvernement* ».

Le comité central de la formation d'extrême droite a ainsi tiré certains enseignements du récent procès des trois « appelés » de Draguignan. M. Le Pen estime à cet égard, comme il l'a précisé à l'occasion d'une conférence de presse à l'issue de la réunion, que le verdict du tribunal permanent des forces armées constitue « *un jugement de faiblesse* ».

L'U.J.P. : le ministre de la défense pratique la politique de l'autruche.

Au cours de l'assemblée générale de l'Union des jeunes pour le progrès (U.J.P.) (jeunes gaullistes) du Gard, samedi 11 janvier, à Nîmes, M. Jean-Paul Fasseau, président national du mouvement, a notamment déclaré : « *L'U.J.P. s'étonne de la légèreté des propos tenus par le ministre de la défense à la suite du verdict de Draguignan, et tendant à faire croire qu'il n'existe aucun malaise au sein de l'armée. Il est pourtant évident pour tout le monde que les jeunes effectuant leur service national ont trop souvent le sentiment de perdre leur temps à des tâches sans intérêt pour la collectivité nationale.* »

« *L'U.J.P. condamne avec la même vigueur ceux qui exploitent à des fins politiques le malaise du contingent et ceux qui, comme le ministre de la défense, pratiquent la politique de l'autruche. Il est primordial d'envisager une véritable réforme du service national, sous peine de voir un jour ou l'autre un dangereux foyer d'explosions* », a conclu le président de l'U.J.P.

LE PRÉSIDENT SADATE PRIE DIEU POUR LA GUÉRISON DE M. BREJNEV

Dans une interview qu'a publiée, dimanche 12 janvier, l'hebdomadaire égyptien « Rose El Youssef », le président Sadate a indiqué qu'il priait Dieu pour la guérison de M. Brejnev. Il a dit encore à ce propos : « M. Brejnev est un ami cher, un véritable ami, un grand ami de l'Egypte et du monde arabe. »

Le chef d'Etat égyptien semble penser que l'ajournement du voyage au Caire du secrétaire général du parti communiste soviétique s'explique par la maladie. Cependant le journal libanais « Al Safir » fait état des désaccords enregistrés lors de la visite à Moscou des deux ministres égyptiens : MM. Fahmi (affaires étrangères) et Gamassi (défense). « L'U.R.S.S. a en effet trouvé que la liste présentée par les responsables égyptiens comportait des quantités d'armes qui dépassaient les besoins effectifs de l'Egypte », écrit « Al Safir ». Toutefois, affirme le journal, l'Union soviétique continue à livrer des armes à l'Egypte. — (A.F.P.)

